



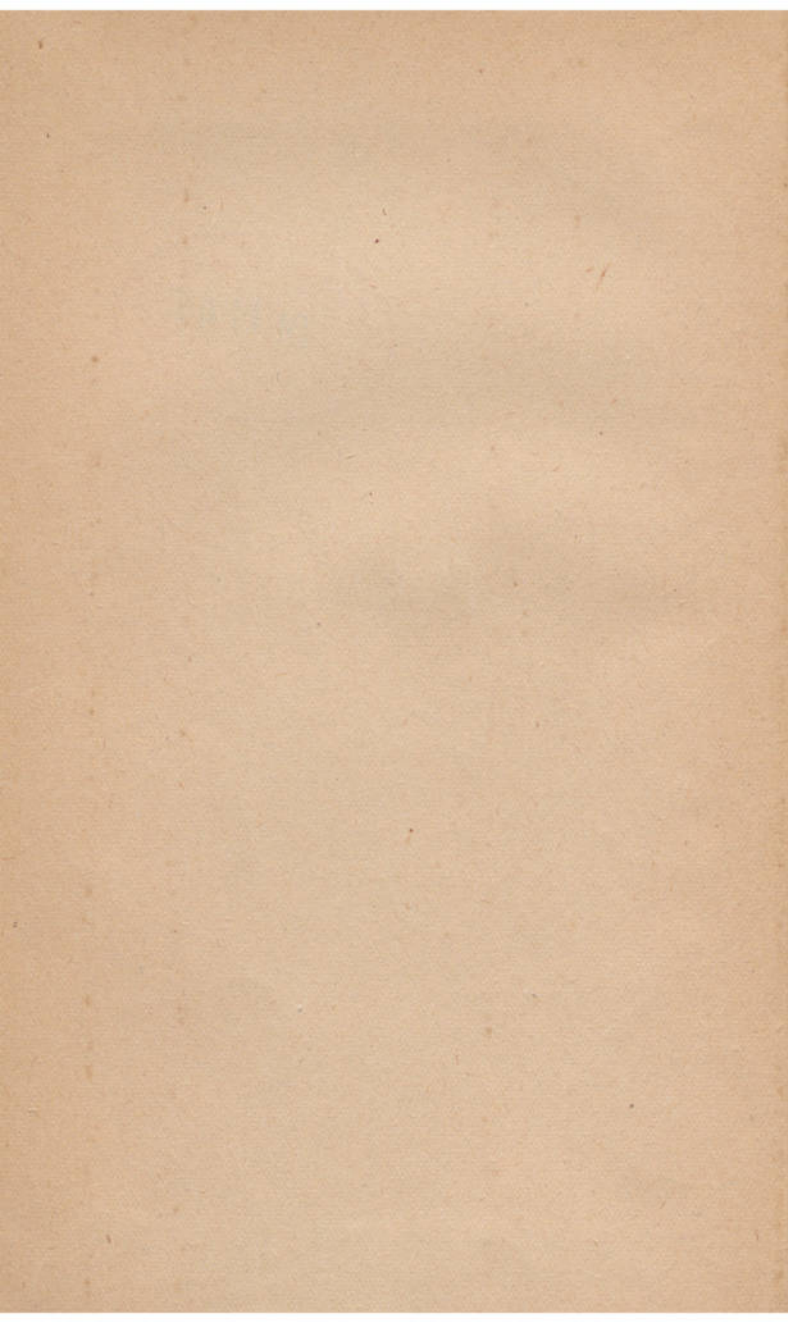


CENTRE D'HISTOIRE
DE LA REGION DU NORD
ET DE L'EUROPE DU NORD-OUEST



Université
Charles de Gaulle

RET 762 Lille III



Bo 37

LE DUC DE
BOURGOGNE

Ouvrages de Mgr Moïse CAGNAC

Docteur ès lettres de l'Université de Paris
Docteur en Droit canonique, Licencié en Droit civil.

BOIVIN & Cie, 3, rue Palatine, Paris

Fénelon. Etudes Critiques, 2^e mille..... 5 fr. »
Ouvrage couronné par l'Académie française

DE GIGORD, 15, rue Cassette, Paris

Les Directeurs de Conscience :

Fénelon, directeur de conscience (2^e édition in 12).
Médaille d'honneur de la Société d'Encouragement au Bien..... fr. »

Fénelon. Lettres de direction (5^e édition). Préface
de René DOUMIC, de l'Académie française..... 5 fr. »

Bossuet. Lettres de direction (5^e édition). Préface
de Félix KLEIN..... 5 fr. »

Saint François de Sales. Lettres de direction
(5^e édition). Préface du M^{rs} COSTA DE BEAURE-
GARD, de l'Académie française..... 5 fr. »

Fénelon apologiste de la foi..... 5 fr. »
Ouvrage couronné par l'Académie française

Le Duc de Bourgogne (1682-1712)..... 7 fr. »

La Religion et le Temps présent, 2^e mille..... 2 fr. »

Jésus. Conférences apologetiques (3^e édition)... 2 fr. 50

Le respect de l'enfant, in-12. 1 fr. 50

La jeune fille de demain, in-12..... 1 fr. 50

Fénelon. Lettres inédites, in-8..... 1 fr. 50

Fénelon. Pensées choisies, in-32, 3^e mille..... 1 fr. 75

De l'Appel comme d'Abus, in-12..... 2 fr. »

La Petite Patrie et la Vie littéraire. Discours
de Réception à l'Académie du Centre... 0 fr. 75

ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris

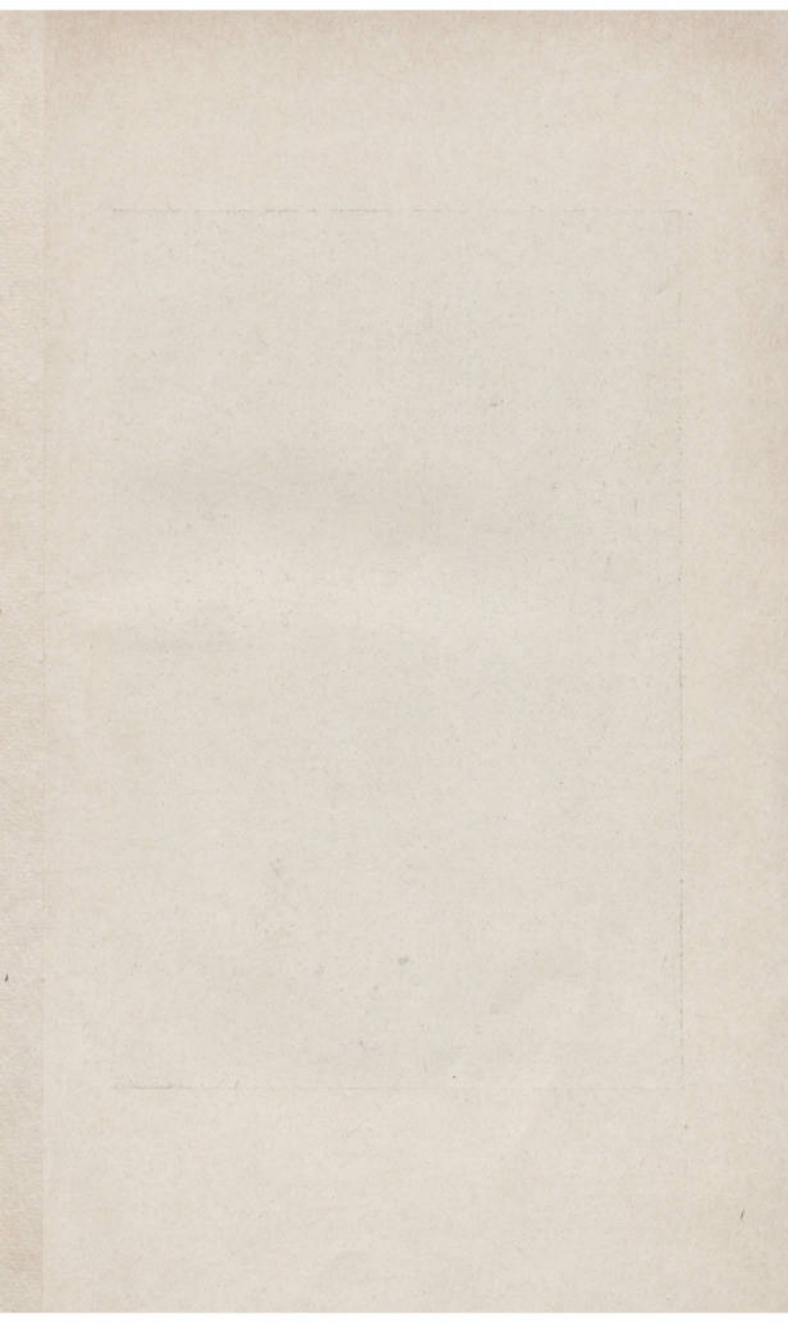
Fénelon. Pages choisies avec introduction, 2^e mille 5 fr. »

TRALIN, 12, rue du Vieux-Colombier, Paris

Fénelon. Politique tirée de l'Évangile, in-16..... 3 fr. »

LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris

Fénelon. Lettre sur la communion (15^e mille).... 0 fr. 25





LOUIS
Duc de
PÈRE DE

DAUPHIN
Bourgeois
LOUIS XV.

Fait par Rigaud

Gravé par Woufflet

Mgr Moïse CAGNAC

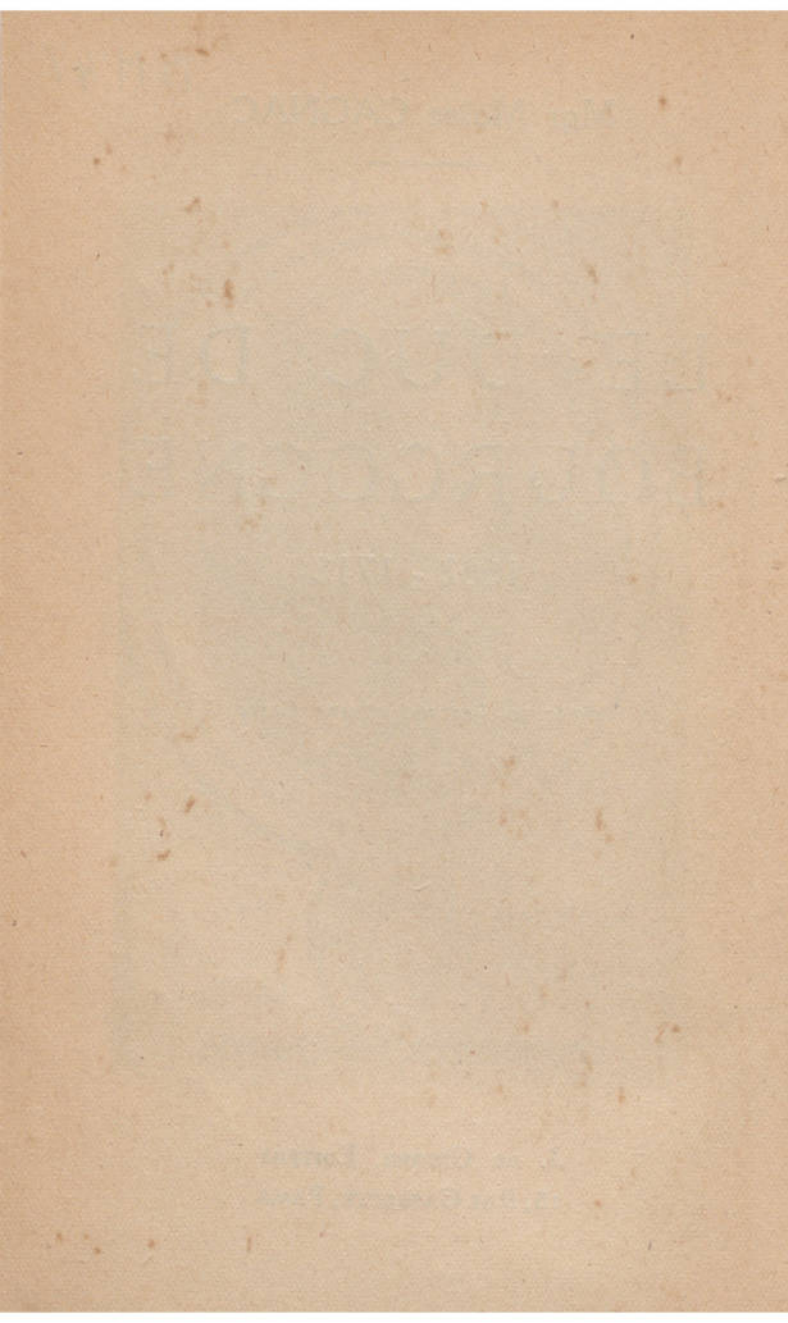
MM 48

LE DUC DE
BOURGOGNE

1682 - 1712

Avec un Portrait et une Carte

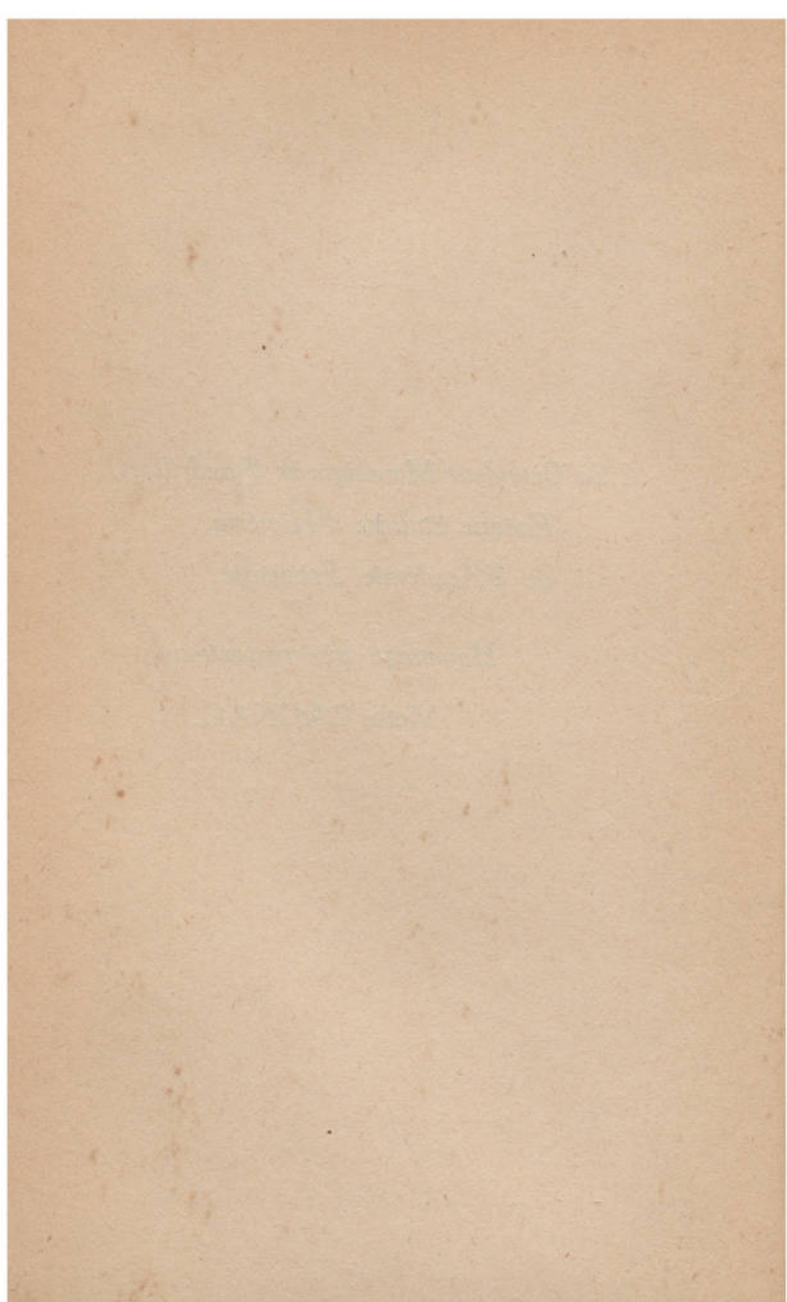
J. DE GIGORD, EDITEUR
15, RUE CASSETTE, PARIS



*A Sa Grandeur Monseigneur Baudrillart,
Evêque titulaire d'Himéria,
de l'Académie Française.*

Hommage très respectueux,

Moïse CAGNAC.



PRÉFACE

À *xvii^e* siècle finissant, à Versailles, sur les marches du trône, au milieu d'une Cour souvent frivole et légère, où la morale fut trop souvent relâchée, est né et a grandi un enfant, dont le nom résonne aux oreilles chrétiennes avec un son pur comme les sources de nos montagnes, clair comme nos matinées de printemps, le Duc de Bourgogne, le petit-fils de Louis XIV.

Ce n'a été qu'un nom, car il n'a pas régné et nous n'ignorons pas que nos conclusions pourront manquer de solidité.

Le Duc de Bourgogne aurait été sur le trône le plus vertueux de tous les rois, après Saint Louis ; mais comment cette vertu se serait-elle traduite en actes souverains ? Quelle sanction l'épreuve du pouvoir eût-elle donnée aux bonnes intentions du Prince ? C'est le secret de la tombe. Telle qu'elle apparaît dans le temps, cette figure princière n'en reste pas moins une des plus captivantes de l'histoire de France.

Y a-t-il un spectacle plus noble que celui d'un Prince qui, dans l'exercice de l'autorité souveraine, ne

voit que le plus saint des devoirs à remplir, et qui ne veut régner que pour le bonheur de son peuple, par les lois de la justice et de la religion ?

Son désir de remédier aux maux du royaume avait attiré autour de lui, et comme à l'ombre de son auguste patronage, tous les hommes qui aspiraient à corriger les abus et à régénérer l'Etat. C'est vers lui, c'est vers son règne prochain que Fénelon et Saint-Simon lèvent les yeux pour espérer l'accomplissement de leurs pensées patriotiques.

C'est en lui que Vauban, si durement traité par le Roi, trouve un juge disposé à examiner avec faveur ses vues hardies sur les impositions publiques et sur l'agriculture. Le Comte de Boulainvilliers, à qui il faut laisser toute entière la responsabilité de ses fausses doctrines, tient à honneur de travailler sous ses ordres et de rédiger pour lui cet utile travail de « l'Etat de la France », extrait des Mémoires dressés par les Intendants. L'abbé de Saint-Pierre a l'ambition de rattacher à ce nom respecté ses utopies philanthropiques.

Le Duc de Bourgogne, en toute sincérité, s'est trouvé le protecteur naturel de tous les réformateurs politiques de son temps. Il se présente à nous environné de tous ces généreux esprits ; il marche à leur tête, il est leur chef, leur appui, leur espoir. Une telle physionomie a sa grandeur. Sur ce front où l'on chercherait en vain les orgueilleux rayons de la gloire royale de Louis XIV, il est resté un doux et vénérable reflet de l'âme évangélique de Fénelon.

Le Duc de Bourgogne fut la vertu même. Croirait-on que sa renommée a souffert de cette délicatesse de conscience chrétienne ?

On trouve volontiers aux princes vicieux un air de profondeur et d'habileté ; mais, quand il s'en rencontre quelques-uns dont la conscience est pure et sévère, on juge d'abord que leur royaume n'est pas de ce monde.

Le seul avantage, peut-être, de cette manière de voir est de mettre l'art de régner à la portée d'un grand nombre de souverains.

On connaît le dernier trait par lequel Duclos, à la fin de son histoire de Louis XI, résume son jugement sur le Prince cruel et perfide qui avait cherché sa force dans la dissimulation, les parjures, les bassesses, le mépris de l'humanité. « Tout mis en balance, c'était un Roi ».

Je crains que le nombre ne soit grand de ceux qui, voyant dans l'élève de Fénelon tant de piété sincère, tant de respect de la vie et du bonheur des hommes, tant d'abnégation personnelle, seraient tentés de dire : « Tout mis en balance, ce n'eût pas été un Roi ».

Cette parole n'est pas honorable pour la royauté. Pendant de longues années, le nom du Duc de Bourgogne a vécu dans la mémoire de la France, entouré d'une popularité posthume et d'une auréole de vénération devant laquelle nous nous inclinons, et cette popularité même indique que les peuples auraient préféré le gouvernement de la vertu à la politique du Régent.

Les partisans du « succès avant tout » et par tous les moyens, oublient que les iniquités ne sont jamais amnistiées par le succès. Le succès n'est pas la loi des peuples, mais la justice.

Ignore-t-on que la France fut grande, puissante et heureuse sous Saint Louis ? ou continuerait-on de méconnaître, après de cruelles expériences, la vertu sociale de l'Évangile et l'heureuse influence de l'Église pour le bonheur de l'humanité ?

Ceux que ne touche pas l'incomparable vertu du Duc de Bourgogne, parce qu'ils la trouvent chez un Prince dévot, sont moins tolérants que Voltaire, qui a, dans le Siècle de Louis XIV, recommandé, avec tant d'admiration et de respect, son souvenir à la reconnaissance de l'histoire et qui n'a pas oublié, dans sa Henriade le Marcellus de la France.

Si extraordinaire et si merveilleuse que soit cette courte vie du Duc de Bourgogne — il est mort à vingt-neuf ans — sachons tout de suite que ce que nous allons dire des actes et des pensées du Prince repose sur des textes authentiques, quand ils ne sont pas originaux. Ce sont d'abord les Mémoires de Dangeau, du Marquis de Sourches, de Berwick, tous remplis de souvenirs du Duc de Bourgogne. Ce sont des documents secs et froids.

Les plus belles pages de Saint-Simon, les plus émouvantes au moins, se rapportent au gracieux Dauphin, qui fut, au xvii^e siècle, l'espérance des Français qui attendaient l'âge d'or. Sous la plume abondante du célèbre Duc et Pair, la noble figure du Prince apparaît

douce et pure dans ce fond de tableau un peu sombre de la Cour de Louis XIV vieillissant.

Il faut sans doute se défier des enthousiasmes de l'écrivain. Ses haines ou ses amours l'emportent trop souvent au delà de la réalité ; mais que dire de ce style rapide et prolixe ; de cette langue énergique, hardie et passionnée, avec cette syntaxe incorrecte, elliptique et affranchie de toute grammaire, claire cependant par la lumière et la force d'une logique puissante et par la singulière vérité de l'expression ; de cet écrivain si éloquent et si négligé, éclairant les détails arides et minutieux par des images vives et pittoresques, originales, ou par des métaphores étranges que leur incohérence n'empêche pas d'être si justes ? De cela nous ne nous lasserons jamais.

Le confesseur du Prince, le P. Martineau, a publié « un Recueil des vertus » de son admirable pénitent. Et cet opuscule est précieux par l'accent de sincérité qui émane du cœur du bon Père, encore ému d'une vertu si élevée.

A la fin du XVIII^e siècle parut, pour la première fois, une biographie du Duc de Bourgogne, par l'abbé Proyard (1). Les deux volumes ont vieilli et la composition laisse à désirer ; mais ce qui fit l'intérêt de cette Vie du Dauphin, père de Louis XV — tel est le titre de l'ouvrage — c'est que l'on entendit pour la première fois la voix même du Prince. Pour la pre-

(1) Vie du Dauphin, père de Louis XV, par l'abbé Proyard, 2 volumes, Paris, M DCCC XIX.

mière fois, les Français pouvaient lire « les Ecrits du Prince ». Oh ! pas tous, mais suffisamment abondants pour auréoler cette figure royale du triple rayon de la bonté, de la délicatesse et de la piété. Ce n'étaient pas des autographes ; mais, il est impossible d'en contester l'authenticité.

Proyart cherchait des documents pour écrire la vie du Dauphin, père de Louis XVI, de ce fils de Louis XV, Louis Dauphin, mort en 1765, marié à Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine. Il reçut un jour une lettre de l'abbé Soldini, confesseur de Louis XVI, datée de Versailles, 19 juillet 1774. Soldini lui annonçait qu'il avait « assemblé sous les yeux et par les ordres de feu Madame la Dauphine, tout ce qu'elle avait trouvé concernant la vie et la mort de Monseigneur le Dauphin (père de Louis XVI) », et le confesseur du Roi ajoutait cette note précieuse et pleine d'espérances pour le bon Proyart : « J'ai encore quelques autres écrits que Madame la Dauphine (la mère de Louis XVI) m'avait remis, les croyant de Monseigneur le Dauphin (son mari, Louis, Dauphin), parce qu'ils sont écrits de sa main et qu'ils se trouvaient parmi ses papiers les plus secrets ; mais ils sont d'un autre Dauphin, de ce fameux élève de Fénelon, père du feu Roi (Louis XV). On ne peut rien imaginer de plus intéressant, et je pense qu'ils ne pourraient que faire un très bon effet à la suite de votre ouvrage ».

Et Proyart a transcrit ces documents dans sa « Vie du Dauphin, père de Louis XV », notre Duc de Bourgogne, documents qui dominent son propre récit.

Un fait est acquis. Le Dauphin Louis, fils de Louis XV, avait transcrit, de sa main, les écrits du Dauphin, petit-fils de Louis XIV. Dès lors tombe dans le domaine du conte le récit que fait Saint-Simon, dans ses Mémoires, au sujet de la cassette du Duc de Bourgogne.

Le Prince renfermait de son vivant dans une cassette, et ses propres Ecrits, et les Mémoires, d'où qu'ils vissent, qu'on lui adressait de partout. D'après Saint-Simon, tout aurait été brûlé, quelques jours après la mort du Duc de Bourgogne.

« *Le dernier jour de février, écrit-il (nous sommes en 1712), le Roi commanda au Duc de Beauvilliers d'apporter la fameuse cassette, le lendemain soir, chez Madame de Maintenon* ».

Saint-Simon, prévenu, passa la journée dans les transes. — Il y avait dans cette cassette un Mémoire de Saint-Simon, dont la découverte aurait anéanti la fortune du fameux Duc — Beauvilliers vint, au sortir de chez Madame de Maintenon, l'informer de ce qui s'était passé.

Beauvilliers avait commencé par lire au Roi (c'est Saint-Simon qui parle), un « fatras de toutes sortes de Mémoires et de Projets sur les finances et quelques autres d'Intendants de province », qui se trouvaient sur le haut de la cassette (1). Fatigué, le Roi lui aurait dit bientôt de se borner à lire les titres des Mémoires ;

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, VI, 260. Edition Chéruel, 13 volumes. Hachette, 1884.

puis, voyant qu'il n'y était question que de finances, il lui aurait dit de tout jeter au feu.

Beauvilliers ne se l'était pas fait dire deux fois, et il s'était hâté de vider dans la cheminée le contenu de la cassette, en ayant soin de recouvrir, avec d'autres paperasses, le *Mémoire de la main de Saint-Simon* ; d'empêcher avec les pincettes qu'aucun bout ne s'écartât et de ne point quitter la cheminée avant que tout ne fût consumé. *Saint-Simon* était sauvé.

Les choses ne se sont pas passées aussi simplement.

Nous savons d'abord que le Roi voulut brûler lui-même tout ce qui était du Duc de Beauvilliers et de *Fénelon* ; mais *Madame de Maintenon* avait tiré des copies de tous les écrits du « bon Duc » et les lui avait envoyées.

« Pour vous mettre l'esprit en repos, Monsieur, écrit-elle le 15 mars, j'ai tiré des copies de tous vos écrits et je vous renvoie le tout sans exception. On vous aurait gardé le secret ; mais il peut arriver des occasions qui découvrent tout. Nous venons d'en faire une triste expérience. Je voulais vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de *M. de Cambrai*, mais le Roi a voulu le brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu grand regret, car jamais on ne peut rien écrire de si beau et de si bon, et si le Prince que nous pleurons a eu quelques défauts, ce n'est pas d'avoir reçu des conseils trop timides et qu'on l'ait trop flatté. On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confondus ».

Madame de Maintenon ne nous dit pas que le Roi a brûlé les Ecrits du Duc de Bourgogne, mais bien ceux de Fénelon et de Beauvilliers. Et le Roi les aurait-il brûlés que Madame de Maintenon a pu et dû en faire tirer des copies, puisque le Régent les a connus.

Le 27 septembre 1715, le Duc d'Orléans disait au Parlement qu'il ne croyait pouvoir mieux faire que de suivre les Mémoires qui s'étaient trouvés dans la cassette du Duc de Bourgogne.

Mademoiselle d'Aumale, secrétaire de Madame de Maintenon, témoin oculaire, ne parle pas de destruction. Elle note, dans ses Mémoires, que l'examen des papiers du Dauphin et leur destruction (si elle eut lieu) ne furent pas accomplis en une seule séance. Elle vient de parler des bruits du public sur la mort presque subite de la Duchesse et du Duc de Bourgogne, explicable par un empoisonnement. Le nom du Duc d'Orléans était sur toutes les lèvres. Elle continue : « Ces soupçons existèrent dans l'esprit du Roi comme dans l'esprit des particuliers. Après la mort de M. le Dauphin, Duc de Bourgogne, le Roi voulut visiter la cassette. Or, une preuve qu'il avait des soupçons sur la mort de ce Prince, c'est que, m'ayant fait venir seule dans une chambre avec Madame de Maintenon et lui, il me chargea d'ouvrir cette cassette et d'en tirer les papiers l'un après l'autre, et de les lui donner, après les avoir présentés au feu. Sans en savoir la raison, je fis ce qu'il exigeait. Je pris tous les papiers l'un après l'autre. Je les passais au feu, et je les lui remettais ensuite. Je sus après que cette pré-

caution n'avait été prise que dans la crainte qu'il n'y eût du poison dans cette cassette ».

Comprenons bien le geste. Mademoiselle d'Aumale présente les papiers au feu par mesure de précaution. Elle ne dit pas qu'ils furent brûlés. Ont-ils été brûlés un autre jour ? Qui le dit ? Madame de Maintenon ne parle que des Ecrits de Fénelon et de Beauvilliers.

Pourquoi Saint-Simon raconte-t-il cette suppression des Ecrits du Dauphin avec un luxe de détails impressionnants ? Ne serait-ce point pour donner une créance plus assurée à ce qu'il raconte, en plusieurs endroits, de ses rapports très étroits avec le Dauphin ?

Aucun auteur contemporain, et parmi ceux qui auraient pu en être bien informés, ni Beauvilliers, ni Fénelon, ni Madame de Maintenon, ne confirme, si peu que ce soit, les dires du célèbre écrivain sur cette intimité.

Quand tant de fois déjà Saint-Simon a été pris en faute d'exagération, ne peut-on soupçonner qu'ayant dans ses Mémoires (écrits trente ans après l'événement), très fortement exagéré ses relations avec le Dauphin, il ait voulu couper court à toute recherche subséquente, en affirmant l'entière destruction de ce qui aurait pu établir la véracité de ses dires ? C'est l'opinion de M. de Boislisle, le sage et érudit annotateur de Saint-Simon.

Ce qui est sûr, c'est que Proyart a reçu de l'abbé Soldini des Ecrits de notre Duc de Bourgogne, une copie de ses Ecrits faite par son petit-fils, le Dauphin, fils de Louis XV.

Où sont les originaux ? Brûlés ? Par qui ? Et qui nous le dit ? Ce n'est ni Mademoiselle d'Aumale, ni Madame de Maintenon.

Quand même certains Ecrits auraient été brûlés, ils ne le furent pas tous. Nous avons le témoignage du Duc d'Orléans, le Régent, qui, nous l'avons déjà dit, invoque pour faire accepter ses réformes « les Mémoires qui s'étaient trouvés dans la cassette du Duc de Bourgogne ». Et Proyart lui-même donne des extraits d'un très long Mémoire du Dauphin sur le Jansénisme, et il ajoute que l'original en existe entre les mains de Louis XVI.

Et alors les historiens qu'inquiètent ces scènes de « feu de cheminée » soulèvent la question d'une seconde cassette qui aurait échappé au danger, et cela est plausible.

En résumé, le Dauphin Louis, père de Louis XVI, a fait une copie des Ecrits de son vertueux grand-père sur des originaux aujourd'hui égarés ou, à défaut d'originaux, sur des copies qu'aurait tirées Madame de Maintenon.

C'est cette copie que l'abbé Soldini confia à Proyart. Tels quels, ces Ecrits authentiques, sinon originaux, sont le plus beau monument que le Prince pouvait s'élever à lui-même.

*
**

Il a fallu attendre la fin du XIX^e siècle pour avoir des documents autographes du Dauphin. Et quels autographes ? La Correspondance du Duc de Bourgo-

gne avec le Duc de Beauvilliers, retrouvée au château de Saint-Aignan, antique demeure des Beauvilliers. Le Marquis de Vogüé a publié ces Lettres avec une Introduction où l'érudition historique ne le cède ni à l'élégance de la phrase, ni à la profonde émotion du grand et parfait honnête homme que fut le Marquis de Vogüé (1).

Et quels documents surtout que La Correspondance du Duc de Bourgogne avec son frère d'Anjou, roi d'Espagne, découverte par Mgr Baudrillart, aux Archives d'Alcala, en Espagne. L'éminent historien a publié ces lettres très nombreuses et très variées en deux volumes, avec une Introduction magistrale qui, par son ampleur, forme un essai psychologique sur le jeune Prince (2).

De quelle clarté nouvelle s'éclaire la physionomie religieuse du jeune homme, d'un Prince assis sur les marches du trône, quand on trouve sous sa plume des phrases comme celle-ci, écrite à Beauvilliers : « Ne croyez point au moins que c'est à cause de vous que je mets toujours quelque petit mot de Dieu dans mes lettres, mais c'est que je sens toujours un plaisir infini à en parler (3) ».

Et quand on lit la correspondance du Prince avec

(1) *Le Duc de Bourgogne et le Duc de Beauvilliers. Lettres inédites (1700-1708)* publiées par le Marquis de Vogüé. Paris, Plon, 1900.

(2) Mgr Baudrillart, *Lettres du Duc de Bourgogne au Roi d'Espagne, Philippe V*, 2 volumes in-8°, Paris, Laurens, 1912-1916.

(3) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 113.

son frère d'Anjou, dans les dernières années de sa vie, on est heureux et fier, comme chrétien, de suivre l'ascension de cette âme profondément pieuse.

« Mûri par le malheur, fortifié par les attaques des partis, formé par l'expérience acquise dans les Conseils, l'esprit de l'héritier du trône s'ouvre et se dilate ; le sentiment religieux qui l'anime s'élève et s'élargit ; sa pensée devient plus profonde et plus personnelle. Par la hauteur des vues, l'indépendance du jugement, la pleine conception des devoirs royaux, les lettres des dernières années justifient le mot de Saint-Simon : « Que tous les jours, M. le Duc de Bourgogne croissait en quelque chose (1) ».

Le moment est venu d'écrire la vie du Duc de Bourgogne. L'œuvre manque. La thèse mince et faible de Monty (2) « Le Duc de Bourgogne », n'est qu'une suite de considérations philosophiques et morales sur l'époque de Louis XIV. Monty n'avait pas de documents à sa disposition. Son héros en a souffert.

Le Comte d'Haussonville, dans son très intéressant et très attrayant ouvrage « La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance Savoyarde » (3), a profité des nouvelles publications du Marquis de Vogüé et de Mgr Baudrillart, et il a très heureusement campé la belle figure

(1) Baudrillart, *Lettres inédites*, Introduction, IX.

(2) Paris, 1844 (Thèse de Doctorat).

(3) Le Comte d'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV*, 4 volumes in-8°, Paris, Calmann-Lévy, 1903-1908.

du Prince, époux de son héroïne. Mais on peut le dire, il y a quatre volumes à lire, et c'est long par nos temps de vie électrique ; sans compter que la charmante figure de la « Rose de Savoie » cache un peu la physionomie du Prince et le rejette dans l'ombre.

Il se trouve que le Duc de Bourgogne a été mêlé à toutes les querelles religieuses qui troublèrent les esprits à la fin du règne de Louis XIV : le Gallicanisme, le Quiétisme, le Protestantisme et le Jansénisme. Ces questions ajouteront encore de la gravité à cette biographie déjà si sévère du jeune Prince.

Il est temps de mettre à sa place, et très haut, cette belle figure de Fils de Roi, Roi de demain, si les destins n'avaient pas été cruels, Roi chrétien, si épris de foi et de charité.

Réaliserons-nous le vœu que faisait déjà Voltaire au souvenir de tant de bonté et de tant de beauté inconnues ?

« Nous avons, disait-il, à la honte de l'esprit humain, cent volumes sur Louis XIV... et pas un seul qui fasse connaître les vertus du Duc de Bourgogne, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier ».

Nous tenterons l'entreprise. Nous achèverons ainsi le cycle d'études commencées, il y a vingt ans, sur Fénelon. Nous avons peint le maître, nous essaierons de peindre l'élève. Pussions-nous en montrer une image fidèle ! Et c'est là notre angoisse. Comment atteindre les êtres qui nous dépassent ? Comment réaliser un portrait qu'on annonce si beau ? et comment

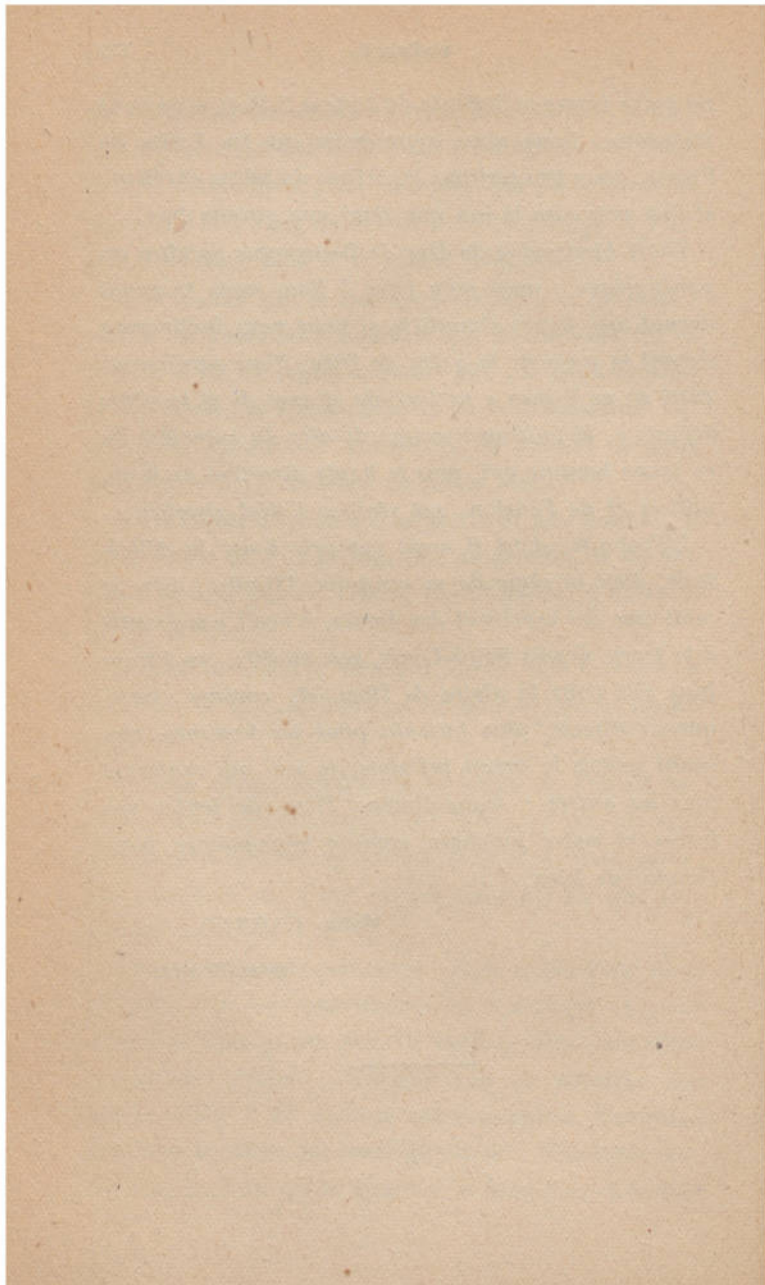
ne point tromper l'attente du lecteur ? Mais nous nous rassurons. Nous nous appuyerons sur les *Ecrits du Prince*. Nous transcrirons les lettres du héros chrétien, et l'on entendra le son que rend une grande âme.

Toute biographie du Duc de Bourgogne paraîtra un panégyrique ; mais qu'y faire ? Nous nous trouvons devant une figure singulière et nous nous inclinons devant la force de la grâce de Dieu. Nous admirerons aussi en ce Prince « né terrible et avec de si terribles défauts », la puissance extraordinaire du caractère de ce jeune homme qui, sous la haute direction de Beauvilliers et de Fénelon, sut réaliser l'idéal chrétien.

L'Évangile, dont il avait compris toute la délicatesse, était la règle de sa conduite. L'Église, mère et maîtresse des esprits et des cœurs, n'avait pas montré à la terre, depuis Saint Louis, son ancêtre, un Prince plus zélé pour la gloire de Dieu, et, comme conséquence directe, plus humain pour les hommes, réalisant mieux le grand précepte, le seul qui renferme tous les autres : Vous aimerez Dieu de toutes vos forces et votre prochain comme vous-mêmes pour l'amour de Dieu.

MOÏSE CAGNAC,

30 août 1921.



CHAPITRE PREMIER

L'ENFANT

Louis de France, Dauphin, fils unique de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, épousa, le 28 janvier 1680, à l'âge de dix-neuf ans, Marie-Anne-Christine de Bavière, qui avait un an de plus que lui. De cette union devaient naître trois enfants, dont l'aîné fut le Duc de Bourgogne.

La naissance de ce petit Prince, 6 août 1682, parut mettre le comble aux prospérités de Louis XIV. Le traité de Nimègue, quatre ans auparavant, avait fait de la France le plus beau royaume du monde et du Roi l'arbitre de l'Europe.

La joie que ressentit le monarque de la naissance de son petit-fils se communiqua à tout le peuple. Ce fut à la Cour, à Paris, dans la province, une allégresse dont l'histoire nous fournit peu d'exemples. « On eut de la joie à la naissance de Monseigneur, dit un témoin oculaire, l'abbé de Choisy ; mais, à la naissance de M. le Duc de Bourgogne, on devint presque fou. Chacun se donnait la liberté d'embrasser le Roi. Le peuple paraissait hors de sens. On faisait des feux de joie dans les cours du château, et tous les porteurs de chaises brûlaient familièrement la chaise

dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la Galerie des Princes, et y jetèrent une partie des lambris et des parquets destinés à la grande galerie. Bontemps, tout en colère, le vint dire au Roi qui se mit à rire : « Qu'on les laisse se réjouir, nous aurons d'autres parquets (1). »

A Paris les boutiques se fermaient et tout le monde se répandait dans la rue où l'on s'abordait et s'embrassait sans se connaître. Des feux de joie s'allumaient sur la voie publique, des tonneaux étaient défoncés et les passants s'abreuvaient à leur aise. Sur la place de Grève, le vin, par ordre du Corps de ville, coula pendant plusieurs jours. Les hôtels particuliers étaient illuminés et chacun rivalisait d'ingéniosité dans le décor.

De Paris l'enthousiasme avait gagné la province et les plus petites localités s'offrirent des réjouissances.

Ces manifestations de la joie publique se prolongèrent pendant deux ou trois mois, et elles auraient duré longtemps encore « si les magistrats, nous dit un contemporain, n'avaient employé une douce violence pour les arrêter. »

Louis XIV goûtait la joie d'être aimé de ses sujets. Père, il était heureux et fier de se survivre, jeune encore, dans un petit-fils. Roi, il se penchait avec orgueil sur ce berceau fragile et plein de promesses qui assurait la solidité de son trône.

L'enfant royal fut confié à la gouvernante des enfants de France, la Maréchale de la Mothe-Houdancourt. Il devait demeurer, d'après les usages, jusqu'à l'âge de sept ans, aux mains des femmes.

L'éducation du premier âge ne peut offrir de particularités bien saillantes. C'est surtout une question

(1) Proyart, I, 6.

« de nourrice et de bouillie », comme le disait assez trivialement M^{lle} de Montpensier. De ces soins matériels, la Maréchale de la Mothe-Houdancourt s'acquitta avec beaucoup de diligence. La mère laissait toute liberté à la gouvernante, et cette confiance était bien placée. D'ailleurs, la pauvre Dauphine, malade, menait de plus en plus une vie triste et effacée. Elle avait vu peu à peu se détacher d'elle un mari qu'elle avait tendrement aimé.

Monseigneur — c'est le titre que porta toute sa vie le grand Dauphin — ne témoignait pas grande attention à sa femme. La chasse absorbait la moitié de sa vie et l'autre n'était pas pour la Dauphine. Il honora de ses attentions plusieurs dames de la cour, avant d'accepter le joug de celle que Saint-Simon appellera « La Choin », Marie de Choin, fille d'honneur de la Princesse de Conti.

La Dauphine mourut le 19 avril 1690. Son corps fut porté solennellement à Saint-Denis, et son cœur au Val-de-Grâce. L'enterrement eut lieu le 1^{er} mai. Le 9, Monseigneur allait « courre » le loup.

Le Duc de Bourgogne avait huit ans quand il perdit sa mère. Il figura aux cérémonies funèbres. Son cœur souffrit pour la première fois.

Un jour qu'on lui lisait une Oraison Funèbre, composée en l'honneur de la Dauphine, il glissa sous la table. L'effort qu'il s'était imposé pour retenir ses sanglots l'avait fait « se trouver mal ».

Dès ses plus tendres années, le Duc de Bourgogne commença de s'habituer à cette vie de représentation qui, dans les cours, fait partie des devoirs royaux.

A trois ans, il dîna pour la première fois entre le Roi et Monseigneur.

A cinq ans, on lui mit des chausses, et Dangeau, dans ses Mémoires, relate ce fait important !

A sept ans, il occupe un fauteuil à droite de la Dauphine, quand celle-ci reçoit la visite de la Reine d'Angleterre, épouse de Jacques II, réfugiée en France. Quelques mois plus tard, il assiste aux cérémonies de la Semaine sainte, à la Cène et au lavement des pieds (1).

Les parades et les cérémonies ne pouvaient suffire à cet enfant, déjà turbulent. Le petit Prince entra dans une des compagnies de Mousquetaires. Le Roi lui avait donné le choix des deux compagnies, et il avait voulu être Mousquetaire noir. La différence entre la compagnie des Mousquetaires gris et celle des Mousquetaires noirs, qui portaient le même uniforme, était marquée par la robe des chevaux.

Il eut bientôt l'occasion de se repentir de son choix. Son tour vint d'aller demander l'ordre du Roi avec un Mousquetaire gris, et M. de Maupertuis ordonna à celui-ci de prendre la droite sur le Duc de Bourgogne et de ne pas lui céder le pas, parce que la compagnie des Mousquetaires gris, que M. de Maupertuis commandait, avait le pas devant celle des noirs.

Le Duc de Bourgogne fut un peu mortifié de ce petit déboire. Le Roi l'en railla et lui demanda s'il ne voulait pas changer de compagnie. Le Prince, après y avoir un peu pensé, s'avisa d'un expédient pour concilier les choses. Il dit au Roi qu'il voulait être Mousquetaire gris et noir à l'avenir, et que, pour cela, il priait Sa Majesté de lui faire donner un cheval pie (2).

Le Prince s'appliqua avec passion à apprendre l'exercice. Le 3 juin 1689, le Roi passa en revue les deux compagnies dans la haute cour du Palais de Ver-

(1) Dangeau, *Mémoires*, Années 1685-1686-1687-1689.

(2) Madame Dunoyer, *Lettres galantes*, I, 489.

sailles. Le Duc de Bourgogne, malgré une forte pluie, tint à y assister et il fit l'exercice avec autant d'adresse que de sang-froid, et Sourches d'ajouter, dans ses Mémoires : « On ne saurait croire la joie que tout le monde eut de voir ce petit Prince commencer à donner de si grandes marques de l'inclination qu'il devait avoir un jour pour la guerre, et le Roi même en parut fort touché (1) ».

Le Roi fut touché, et il jugea qu'un enfant qui montrait des dispositions aussi viriles ne pouvait rester plus longtemps aux mains des femmes.

Le 3 septembre 1689, le Roi revenant de la chasse entra chez la Dauphine, fit appeler le petit Prince et le confia au Duc de Beauvilliers, qui, le 16 août précédent, avait été nommé son gouverneur.

L'enfant témoigna quelque émotion et se sépara avec peine de la Maréchale de la Mothe. Dès le soir, ajoute Sourches, il commença « à recevoir d'assez bonne grâce les instructions de M. l'abbé de Fénelon (2) ».

*
* *

L'éducation d'un Roi est de la plus haute importance. De cet homme, pétri comme ses sujets, de chair et d'os, dépend la paix ou la guerre, le bonheur ou la ruine, les joies ou les larmes de toute la nation.

Louis XIV le savait, et lui, dont l'instruction et l'éducation avaient été fort négligées, se soucia fort de chercher, et il eut le bonheur de rencontrer des hommes dignes de façonner des âmes royales. A côté du grand Dauphin, son fils, il place Montausier

(1) Sourches, III, 100.

(2) *Id.*, III, 151.

et Bossuet, il appelle auprès de son petit-fils, le Duc de Bourgogne, Beauvilliers et Fénelon.

Toute l'honnêteté de Montausier et tout le génie de Bossuet ne parvinrent pas à élever au-dessus du médiocre le Prince que Louis XIV avait confié à leurs soins. La rosée du ciel en tombant sur des rochers ne les rendra jamais fertiles.

Et quand même le grand Dauphin n'aurait pas été dépourvu d'intelligence, une paresse incurable et une timidité excessive auraient étouffé les dons que la nature lui avait départis avec trop de parcimonie.

Monseigneur vécut et mourut « dans la graisse et dans l'apathie ». Nous reconnaissons dans ces mots la touche un peu forte de Saint-Simon ; mais c'est si vrai !

Louis XIV, qui se connaissait en hommes, jugea son fils, et il semble bien qu'il ne le consulta pas sur la question délicate du choix d'un gouverneur pour le Duc de Bourgogne.

La Providence avait bien orienté l'esprit du Roi. Personne ne pouvait mieux tenir la place que cette haute et sereine conscience chrétienne : Beauvilliers.

Un mot sur le gouverneur et sur le précepteur. Il faut savoir en quelles mains va tomber, demain, le petit Prince de sept ans.

Aucun homme, mêlé pendant toute sa vie au train du monde, ne donna l'exemple d'une soumission plus constante et plus ouverte à la loi religieuse que Beauvilliers. Premier gentilhomme de la chambre du Roi, ministre d'Etat, chef du conseil des finances, Paul de Saint-Aignan, Duc de Beauvilliers, avait son logement à Versailles. Le service du Roi ne lui faisait pas oublier le service de Dieu. Chaque jour il consacrait une heure et demie à des exercices de piété

et il communiait ouvertement deux fois par semaine.

Monseigneur, auquel on avait assuré qu'il ne se confessait pas aussi souvent qu'il communiait, s'en montrait scandalisé et disait « qu'il fallait qu'il y eût quelque diablerie en lui. Mais le Roi, qui était présent, répondit que cela l'aurait scandalisé autrefois ; mais que toutes les personnes qui communiaient deux ou trois fois par semaine, comme le Duc de Beauvilliers, en usaient ainsi, de l'avis de leur confesseur, et il cita l'exemple de Madame de Maintenon (1) ».

Beauvilliers avait épousé la seconde fille de Colbert, et il eut le rare bonheur de trouver dans sa femme une entière conformité de sentiments et de goûts pour toutes les œuvres de la plus haute piété.

Saint-Simon a laissé du « bon Duc » un portrait qu'il faudrait transcrire en entier. Contentons-nous de citer quelques traits de cette figure originale que le fameux Duc et Pair connaissait si bien.

« Beaucoup d'esprit naturel, écrit-il, le sens extrêmement droit..., l'énonciation aisée, agréable, exacte, naturelle, l'appréhension vive, le discernement bon, une sagesse singulière, une prévoyance qui s'étendait vastement, mais sans s'égarer, une simplicité et une sagacité extrêmes et qui ne se nuisaient point l'une à l'autre ; et, depuis que Dieu l'eut touché, ce qui arriva de très bonne heure, je crois pouvoir avancer qu'il ne perdit jamais sa présence, d'où on peut juger, éclairé comme il était, jusqu'à quel point il porta la piété.

» Doux, modeste, égal, poli avec distinction, assez prévenant, d'un accès facile et honnête jusqu'aux peti-

(1) Proyard, I, 70.

tes gens, ne montrant point sa dévotion, sans la cacher aussi, et n'en incommodant personne (1) ».

Il faudrait lire, dans Saint-Simon, quel était, en plein Versailles, l'intérieur de la maison du Duc de Beauvilliers, où l'austérité chrétienne était pratiquée dans toute sa rigueur, sans rien ôter à la dignité extérieure et à la noblesse de la vie.

Madame de Maintenon tourna les yeux vers cette vertueuse famille. Elle allait régulièrement dîner un ou deux jours par semaine à l'hôtel de Beauvilliers ; d'autres fois, ordinairement le dimanche, à l'hôtel de Chevreuse, qui avait épousé la fille aînée de Colbert. Il n'y avait qu'elle, les deux sœurs et leurs maris. Tout se passait en famille, avec la sonnette sur la table, afin de n'avoir pas de valets autour de soi et de pouvoir parler sans contrainte.

C'est là que la demi-reine rencontra Fénelon, que connaissait depuis longtemps Beauvilliers pour l'avoir rencontré chez leur directeur commun, le vénérable abbé Tronson, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice.

L'abbé de Fénelon avait trente-huit ans en 1689.

Qui ne connaît les premières années de l'illustre archevêque de Cambrai ?

Issu d'une vieille famille du Périgord, où peu de bien, mais beaucoup de vertu et d'honneur se rencontraient, il entra au Séminaire de Saint-Sulpice, après de bonnes études faites à la maison et à l'Université de Cahors.

Son oncle, le Marquis de Fénelon, le présenta au Supérieur de la célèbre maison, dont il était l'ami et le pénitent.

M. Tronson initia le jeune homme à la vie chré-

(1) Saint-Simon, VII, 116.

tienne. Le maître et le disciple se comprirent. L'âme du disciple s'abreuva avec délices aux sources pures de la piété et de la spiritualité ; dès les premiers jours, il écrivait à son oncle : « Si vous pouviez entendre les conversations que nous avons ensemble et la simplicité avec laquelle je lui fais connaître mon cœur et avec laquelle il me fait connaître Dieu, vous ne reconnaitriez pas votre ouvrage, et vous verriez que Dieu a mis la main d'une manière sensible au dessein dont vous n'aviez encore jeté que les fondements (1) ».

Ordonné prêtre, Fénelon, âme enthousiaste et ardente, songe à se consacrer aux Missions. Un de ses oncles, évêque de Sarlat, s'emploie à le détourner de ce projet et à donner une autre direction à son zèle.

Pendant trois ans, le jeune abbé se consacra au ministère ecclésiastique dans la paroisse de Saint-Sulpice. Le Dimanche, il expliquait l'Écriture sainte au peuple, et tous les jours il allait soulager quelque misère ou apaiser quelque douleur. C'est peut-être à cette époque que commença de germer dans son cœur cette tendre commisération pour les infortunes qui resplendit dans ses ouvrages et que ses actes n'ont point démentie.

Harlai, archevêque de Paris, nomma le jeune prêtre Supérieur des *Nouvelles Catholiques*. Fénelon avait vingt-sept ans.

Chargé de confirmer dans la foi les nouvelles converties qui avaient abjuré le protestantisme ou d'y amener celles qui demandaient à se faire instruire, le très jeune Supérieur montra dans son nouvel em-

(1) Œuvres Complètes de Fénelon VII, 392. édition Gaume, 10 volumes, grand in-8°, Paris, 1851.

ploi le mérite si rare et si nécessaire de donner à l'instruction cette forme simple, claire, précise, qui la met à la portée de tous les esprits. Il y joignait le don précieux de faire aimer la vertu par ce langage sensible et pénétrant qui parle à l'âme avant d'arriver à la raison.

Cela dura dix ans.

Quand Louis XIV eut révoqué l'Edit de Nantes et qu'il se fut aperçu que les dragons n'avaient converti personne, Fénelon fut envoyé en Saintonge, comme Bourdaloue dans le Midi, et Fléchier en Bretagne, pour essayer de faire de vraies conversions (1686-1687).

Le missionnaire commença par demander l'éloignement des dragons, et il travailla à éclairer les esprits, à changer les cœurs, en un mot, à exercer un ministère de paix et de charité.

« La persuasion, qui est la seule conversion véritable, écrit-il à Seignelay, Secrétaire d'Etat à la marine, se forme ici sur de bons fondements, au lieu qu'en d'autres lieux on se contente d'établir à la hâte un culte forcé sans aller au cœur. »

On a pu reprocher au missionnaire quelques ruses de guerre et quelques ruses de plume, qu'il préférait à la violence des dragons ; toutefois, il appert que Fénelon fut respectueux des consciences.

Il s'honora en refusant de prêter son concours à ces conversions contraintes, dont ailleurs on faisait valoir le nombre aux yeux du Roi.

« Il nous serait facile, écrit-il à Seignelay, de faire confesser et communier tous les protestants, si nous voulions les presser, pour faire honneur à nos missions..... Pour nous, Monsieur, nous croirions attirer sur nous une horrible malédiction si nous nous

contentions de faire à la hâte une œuvre superficielle qui éblouirait de loin (1) ».

Si Fénelon commençait d'être connu du public, pendant les années 1686-1687, il était, depuis plusieurs années, admis dans l'intimité de la famille de Beauvilliers. Les deux pénitents de M. Tronson demeurèrent unis dans la vie. Ils s'estimèrent et ils s'aimèrent.

La séduction de l'abbé gagna toute la famille et les amis de la famille. L'esprit et la piété, unis aux charmes de la personne, avaient conquis les cœurs.

Saint-Simon nous parle de ces yeux « dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent », de cette physionomie « qui avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté, qui sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur... Ce qui y surnageait, comme dans toute sa personne, c'étaient la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour cesser de le regarder (2) ».

Il se trouva que le Cercle Beauvilliers renfermait des âmes du mérite le plus solide et de la piété la plus éprouvée, dans un temps où ni le mérite ni la piété n'étaient rares.

Les Duchesses de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart, filles de Colbert, et leurs maris: la Duchesse de Béthune-Charost, la Duchesse de Gramont, se mirent sous la direction du séduisant abbé.

L'autorité morale qu'il exerça sur « le petit troupeau », c'est l'expression de Saint-Simon, s'explique facilement quand on lit la correspondance qui s'échangea entre eux depuis le premier jour jusqu'à

(1) Œuvres Complètes, VII, 197.

(2) Saint-Simon, VII, 274.

la mort. Impossible de mêler dans une plus juste mesure les conseils appropriés aux devoirs quotidiens, et la spiritualité la plus haute.

Mais ce n'est pas seulement parce que Fénelon était son ami et parce qu'il dirigeait la conscience de sa famille, que Beauvilliers le présenta au Roi comme précepteur du jeune Duc de Bourgogne. Le Bon Duc avait reconnu dans ce jeune prêtre un merveilleux pédagogue.

Madame de Beauvilliers avait huit filles, et elle avait jadis prié l'abbé de Fénelon de la diriger dans l'accomplissement de son laborieux devoir. Le jeune abbé — avait-il trente ans? — composa le traité de *l'Éducation des Filles*, ouvrage qui n'a, depuis deux siècles, que des admirateurs.

La pédagogie moderne prend sa source dans ce petit chef-d'œuvre, et il convient, aussi bien en éducation qu'en politique, de saluer en Fénelon un esprit tourné vers l'avenir.

Voyez comme il veut qu'on surveille l'hygiène de l'enfant, la grande préoccupation de nos pédagogues modernes, et qu'on respecte l'enfant, qu'on doit mener « par la raison, autant qu'on le peut ». C'est toute la théorie de l'école libérale. Comme il écarte toute violence en l'éducation ! « Une âme menée par la crainte en est toujours plus faible ». Le mot est de lui.

Fénelon veut que l'enfant se porte à l'étude avec toute son âme. « Rien de grand, a dit Pascal, ne se fait sans passion ». Que l'enfant aime avant tout l'étude ! « On met tout le plaisir d'un côté et tout l'ennui de l'autre, écrit Fénelon, tout l'ennui dans l'étude et tout le plaisir dans les divertissements. Tâchons donc de changer cet ordre, rendons l'étude agréable ». — Et voilà en germe les méthodes intuitives et attrayantes d'aujourd'hui. « Les enfants, dit-

il encore, ont la tête faible... on leur demande souvent une exactitude et un sérieux dont ceux qui l'exigent seraient incapables ».

Fénelon a commencé de faire comprendre combien le mélange modéré du jeu et du travail est propice aux progrès de l'intelligence.

« Souffrons, dit-il, que les enfants interrompent quelquefois l'étude par de petites saillies de divertissements ; ils ont besoin de ces distractions pour délasser leur esprit... laissez donc jouer un enfant et mêlez l'instruction avec le jeu... gardez-vous de le fatiguer par une exactitude indiscreète ».

Et que n'a-t-on pas dit, dans les conférences modernes de pédagogie, sur la nécessité pour le maître de provoquer la réflexion chez l'élève, de faire que l'enfant soit enseigné le moins possible et conduit à découvrir par lui-même le plus possible? Mais c'est tout Fénelon. Le chapitre VII^e de l'*Education des Filles* nous donne un modèle de cette maïeutique, qui remonte à Platon et que le moyen âge avait oubliée.

Fénelon pouvait vraiment accepter la place de Précepteur du Duc de Bourgogne. Nul autre n'était apte à la mieux remplir.

Le Duc de Beauvilliers fut nommé gouverneur du Duc de Bourgogne, le 16 août 1689, et, dès le lendemain, 17, il avait proposé et fait agréer au Roi l'abbé de Fénelon comme précepteur.

Le choix reçut l'approbation générale. « Cet abbé de Fénelon, écrivait Madame de Sévigné, est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété ».

Et Bossuet écrivait à la Marquise de Laval, cousine de Fénelon : « Hier, Madame, je ne fus occupé que du bonheur de l'Eglise et de l'Etat ; aujourd'hui que j'ai eu le plaisir de réfléchir avec plus d'attention sur

votre joie, elle m'en a donné une très sensible ; Monsieur votre père, un ami de si grand mérite et si cordial, m'est revenu dans l'esprit. Je me suis représenté comme il serait à cette occasion et à un si grand éclat d'un mérite qui se cachait avec tant de soin. Enfin, Madame, nous ne perdrons pas M. l'abbé de Fénelon, vous pouvez en jouir, et moi, quoique provincial, je m'échapperai quelquefois pour aller l'embrasser (1) ».

Madame de Maintenon a dit plusieurs fois, dans ses Entretiens particuliers, « qu'elle avait contribué à faire nommer l'abbé de Fénelon précepteur du Duc de Bourgogne ». Il est vraisemblable que le nouveau gouverneur prit la précaution de venir prévenir Madame de Maintenon, toute-puissante alors sur l'esprit du Roi, pour s'assurer l'agrément de Louis XIV ; mais, quoi qu'en dise Saint-Simon, Beauvilliers n'eut pas beaucoup de peine à trouver un Précepteur.

Fénelon était tout près du Bon Duc, à l'hôtel même de Beauvilliers.

*
**

Le Duc de Bourgogne avait sept ans quand il sortit des mains des femmes.

Quelle idée se faisaient de lui les contemporains qui l'ont vu de près ? Mais qui ne connaît le portrait de Saint-Simon ?

« Ce Prince naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler. Dur et colère jusqu'aux derniers emportements et jusque contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre

(1) Œuvres Complètes de Bossuet, édition de Versailles, XLII, 578.

résistance, même des choses et des éléments, sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps (c'est ce dont j'ai été souvent témoin), opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement et le jeu encore, où il ne pouvait supporter d'être vaincu et où le danger avec lui était extrême ; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs, souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en railleries, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait. De la hauteur des cieux, il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent... »

Et voici l'autre côté de la médaille : « L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses fureurs, ses réponses étonnaient, ses raisonnements tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements (1) ».

Nous respirons librement. Le premier côté de la médaille nous avait fait frémir, c'était le portrait de Néron lui même.

Est-ce possible que dans un enfant de sept ans aient germé tant de passions et tant de vices ? Et comment contrôler le jugement de Saint-Simon ? Pourquoi Dangeau et Sourches n'ont-ils rien dit du caractère du jeune Prince ? Proyart nous raconte bien que « sa fierté allait jusqu'à lui inspirer le mépris de l'instruction qui rappelle au disciple sa dépendance du maître. Il était en garde contre les caresses et il se roidissait contre les menaces (2) ».

(1) Saint-Simon, VI, 239.

(2) Proyart, I, 11-14.

Son confesseur, le P. Martineau avoue qu'il a paru avoir quelque penchant pour la bonne chère, et que, dans son enfance, il était colère à l'excès (1). L'abbé Fleury se borne à dire que, « dans son enfance et sa première jeunesse, il était vif et impatient jusqu'à la violence et l'emportement (2) ».

Que conclure? C'est que, au sortir des mains de la Maréchale de la Mothe-Houdancourt qui, inconsciemment, l'avait un peu gâté, comme le font beaucoup de mères et de gouvernantes, le jeune Prince était un enfant nerveux, hautain, irascible, avec des instincts matériels qu'il devait à l'héritage de son aïeul Henri IV et de son grand-père Louis XIV, mais sensible, droit, généreux et d'une intelligence singulièrement précoce.

Et Saint-Simon paraît avoir exagéré les défauts du Prince pour mieux marquer le travail de sa conversion. « De cet abîme sortit un Prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent ».

Fénelon a fait, lui aussi, le portrait de son élève. Ne visant pas à l'effet dramatique, il paraît plus juste. Le *Fantasque* nous montre un jeune homme orgueilleux, violent ; mais, bientôt, apparaissent les traits qui nous rassurent. La lumière du tableau transperce à travers les ombres. « Qu'est-il donc arrivé de funeste à Mélanthe? Rien au dedans, tout au dehors ; il se coucha hier les délices du genre humain ; ce matin on est honteux pour lui ; il faut le cacher... », et le reste qui est connu.

Fénelon se trouvait donc en présence d'un élève

(1) *Recueil des Vertus du Duc de Bourgogne*, par le P. Martineau.

(2) *Portrait de Louis de Bourgogne, puis Dauphin*, par Claude Fleury.

redoutable et séduisant. « Tant d'esprit, avait ajouté Saint-Simon à la fin du fameux portrait un peu chargé, et une telle sorte d'esprit joint à une telle vivacité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'étaient pas d'une éducation facile ». Cela est juste, mais il y avait du ressort chez l'enfant. Il ne s'agissait que d'éveiller chez lui la conscience et de diriger la volonté.

Beauvilliers et Fénelon se mirent à l'œuvre. Tous deux eurent leur part dans cette éducation, et c'est parler trop simplement que de dire : Le Duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon. Beauvilliers était un homme trop consciencieux pour se décharger complètement sur un autre, fût-ce Fénelon, alors jeune abbé, d'une charge aussi importante que celle de gouverneur. La gloire de l'Archevêque de Cambrai a fait oublier l'humble physionomie du Bon Duc.

Des documents nouveaux, que n'ont pas connus les contemporains, témoignent de l'influence morale exercée sur le Prince par le Duc de Beauvilliers (1).

Ces documents nous serviront, non pas à diminuer la gloire de Fénelon dans cette éducation du Prince, mais à établir la responsabilité de ce qui paraît avoir été défectueux dans cette éducation.

L'abbé de Fénelon aborda son terrible élève, armé d'une méthode qu'il avait longtemps méditée. Il se prescrivit, comme une règle capitale, d'observer à chaque moment le caractère du jeune Prince ; de suivre avec une attention calme et patiente toutes les variations et tous les écarts de ce tempérament fougueux et de faire ressortir la leçon de la faute

(1) *Le Duc de Bourgogne et le Duc de Beauvilliers*, lettres inédites (1700-1708), publiées par le marquis de Vogüé, Paris, Plon, 1900.

même. Une pareille éducation devait être en action bien plus qu'en instruction. L'élève ne pouvait jamais prévoir lui-même les torts dont il se rendrait coupable par l'emportement de son humeur. Aussi les avis et les reproches étaient le résultat nécessaire et naturel des excès auxquels il s'était abandonné.

Rien ne fut négligé pour mener à bien une éducation si importante pour l'Etat. Le gouverneur Beauvilliers et le précepteur l'abbé de Fénelon, s'y donnèrent tout entiers ; et ceux qu'ils s'étaient adjoints pour les aider dans cette tâche : l'abbé Fleury, MM. de Langeron, de Beaumont, Dupuy et de l'Echelle, ne ménagèrent ni leurs peines, ni leur temps.

La main de Fénelon apparaît très visiblement dans le *Mémoire* écrit, vers l'année 1696, par le Marquis de Louville, gentilhomme de la manche du Duc d'Anjou, pour l'éducation des Ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. Les deux frères cadets du Duc de Bourgogne avaient été successivement retirés des mains de la Maréchale de la Mothe et placés sous l'autorité de Beauvilliers et de Fénelon.

On suit là le détail de leur régime quotidien, et l'on devine que tout cela était nouveau, puisque les médecins s'en étonnent et que, pour les exercices, « aucun bourgeois de Paris ne voudrait hasarder un pareil régime sur ses enfants, ils marchent, ils courent tout autant qu'ils veulent (1) ».

Il est vrai que le nom de Beauvilliers apparaît plus souvent dans ce *Mémoire* que celui de Fénelon ; mais il saute aux yeux que l'abbé, qui n'était alors qu'un petit personnage à côté du Duc de Beauvilliers,

(1) Œuvres Complètes, VII, 519.

faisait accepter ses idées sous l'autorité du gouverneur.

Pour en mieux juger, il suffit de rapprocher le *Traité de l'Education des Filles* du célèbre *Mémoire*. L'abbé, dans le *Traité de l'Education*, attire l'attention sur le soin de la santé, « ce qui est le plus utile dans les premières années de l'enfance ». Régler les repas, choisir les mets, proscrire le raffinement et la variété des viandes qui « soutient l'appétit après que le vrai besoin de manger est fini » : cela se retrouve dans le *Mémoire* de Louville.

Louville ne parle de punitions corporelles que pour les proscrire : « Jamais M. le Duc de Beauvilliers n'a donné ni fouet, ni férules à aucun des trois Princes, et il prétend que ces sortes de punitions ne conviennent point à des enfants de ce rang-là. Il ne songe au contraire qu'à s'en faire aimer, afin de leur être utile, et il ne les châtie qu'avec la dernière douceur ».

Montausier en usait autrement avec le Grand Dauphin. Et si Beauvilliers abandonna les férules, nul doute que le Duc de Bourgogne n'en dût la principale obligation à son précepteur.

Se faire aimer des enfants ! Fénelon avait posé ce principe en propres termes dans l'*Education des Filles*.

Ce qui manquait au Duc de Bourgogne, c'était l'expansion. Elevé au milieu de la froide étiquette de la Cour, il ne rencontrait autour de lui aucune de ces chaudes affections dont l'enfance a toujours un besoin si impérieux. Sans mère pour le comprendre, à peine aimé par un père engourdi et peu intelligent, caressé de temps en temps par un grand-père entouré d'une auréole qui tenait chacun à distance, le pauvre enfant royal eût vécu sans trouver un appui véritable, si Fénelon n'eût compris que le vrai moyen de le vaincre était de l'aimer.

D'un autre côté, il ne fallait pas laisser mettre son autorité en question, surtout avec un caractère d'une pareille violence. Aussi Fénelon déploya une singulière et intelligente énergie dans la volonté de se faire respecter.

Le plus sûr moyen de maîtriser l'enfance est de l'aimer et de ne la craindre point, de se dévouer sans s'asservir. Les enfants ont une stratégie pleine d'artifices que le sang-froid peut seul déjouer. Céder avec mollesse ou résister avec emportement, c'est se trahir également à ces petits regards pénétrants et impitoyables. Il faut avec eux du caractère et de l'âme, de l'âme pour les attirer, du caractère pour les dominer.

Toutes ces qualités, Fénelon les possédait dans un rapport harmonieux. Il s'en servit pour prendre sur son élève l'ascendant nécessaire.

Quand l'enfant fut conquis, il joua de sa tendresse comme ressort d'éducation. Un jour, en réponse à une observation, le Duc de Bourgogne se permit de répliquer : *Non, non, Monsieur, je sais qui je suis et qui vous êtes.* Fénelon ne répondit pas un mot. Il affecta de ne plus lui parler de la journée. Le lendemain, au réveil du jeune Prince, Fénelon entra chez lui et lui adressa la parole avec une gravité froide et respectueuse, bien différente de sa manière habituelle : « Je ne sais, Monsieur, si vous vous rappelez ce que vous m'avez dit hier : que vous saviez *ce que vous êtes et ce que je suis* ; il est de mon devoir de Monseigneur vous l'ont dit assez souvent. Vous vous imaginez donc, Monsieur, être plus que moi ; quelques valets sans doute vous l'auront dit ; et, moi, je ne crains pas de vous dire, puisque vous m'y forcez, que je suis plus que vous. Vous comprenez assez qu'il n'est pas ici question de la naissance. Vous regarderiez comme un insensé celui qui prétendrait se

faire un mérite de ce que la pluie du ciel a fertilisé sa moisson, sans arroser celle de son voisin. Vous ne seriez pas plus sage, si vous vouliez tirer vanité de votre naissance, qui n'ajoute rien à votre mérite personnel. Vous ne sauriez douter que je suis au-dessus de vous par les lumières et les connaissances. Vous ne savez que ce que je vous ai appris ; et ce que je vous ai appris n'est rien, comparé à ce qu'il me resterait à vous apprendre. Quant à l'autorité, vous n'en avez aucune sur moi, et je l'ai moi-même au contraire sur vous, pleine et entière. Le Roi et Monseigneur vous l'ont dit assez souvent. Vous croyez peut-être que je m'estime fort heureux d'être pourvu de l'emploi que j'exerce auprès de vous, désabusez-vous encore, Monsieur, je ne m'en suis chargé que pour obéir au Roi et faire plaisir à Monseigneur, et nullement pour le pénible avantage d'être votre précepteur, et, afin que vous n'en doutiez pas, je vais vous conduire chez Sa Majesté pour la supplier de vous en nommer un autre, dont je souhaite que les soins soient plus heureux que les miens ».

Et le petit Prince de fondre en larmes et de répondre, d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ah ! Monsieur, vous pourriez me rappeler bien d'autres torts que j'ai eus à votre égard. Il est vrai que ce qui s'est passé hier y a mis le comble ; mais, j'en suis désespéré. Si vous parlez au Roi, vous me ferez perdre son amitié, et si vous abandonnez mon éducation, qu'est-ce qu'on pensera de moi dans le public ? Au nom de Dieu, ayez pitié de moi, je vous promets de vous satisfaire à l'avenir (1) ».

Fénelon feint d'hésiter, et ce n'est que le lende-

(1) Proyard, I, II.

main qu'il promet à l'enfant éploré de rester auprès de lui.

On vint à bout de ce qu'il y avait de physique dans les colères de l'enfant par un régime dur, presque austère. Lorsque le Prince se livre à ses trop fréquents accès de colère, le gouverneur, le précepteur, tous les officiers et tous les domestiques de la maison se concertent sans affectation, pour observer avec lui le plus profond silence. On évite de répondre à ses questions, on le sert en détournant les regards, on lui retire ses livres, on l'abandonne à lui-même. Bientôt il est frappé de cet isolement, il se reproche sa conduite et il vient se jeter aux pieds de Fénelon, très heureux de le consoler.

Fénelon ne reculait même pas, comme procédé d'éducation, devant quelque petite ruse. Il apostâ un jour, dans une galerie du palais, un ouvrier qui fit au jeune Prince une scène violente parce qu'il s'était arrêté pour le voir travailler. — « Retirez-vous, mon Prince, s'écria-t-il, quand je suis en colère, je casse bras et jambes à tous ceux que je rencontre ». Le Prince, effrayé, courut dire à son précepteur que cet ouvrier était le plus méchant des hommes. — « Quel nom donneriez-vous donc, reprit Fénelon, à un prince qui battrait son valet de chambre dans le temps que celui-ci lui rendrait des services ? »

Le Prince appelait l'honneur en garantie de ses promesses. On possède encore les originaux de deux engagements solennels qu'à l'âge de sept ans il déposait entre les mains de son précepteur : « Je promets, foi de Prince, à Monsieur l'abbé de Fénelon, de faire sur-le-champ ce qu'il m'ordonnera, de lui obéir dans le moment qu'il me défendra quelque chose, et si j'y manque, je me sou mets à toutes sortes de punitions

et de déshonneur ». — Fait à Versailles, le 29 novembre 1689 : Louis ». (1).

Ces procédés ne sont peut-être pas tous à l'abri de la critique, mais le succès justifia les moyens. Tous les contemporains parlent des emportements du jeune Duc de Bourgogne et de l'empire qu'il acquit sur lui-même dans un âge plus avancé.

C'est ainsi que Fénelon arrivait à conduire son élève par l'affection et par la raison, à étouffer les germes de ses vices, à développer les facultés heureuses de son cœur, à mêler les deux existences du maître et du disciple au point de n'en plus faire qu'une, d'habituer l'enfant à ne sentir et à ne vivre que dans son précepteur.

Admirable précepteur, Fénelon fut un remarquable professeur ; mais l'instruction ne devait donner aucune peine avec un élève brillant d'esprit et d'imagination, et qui avait autant d'avidité que d'aptitude à apprendre.

Nous savons, par le *Mémoire* de Louville, par deux lettres que Fénelon écrivait de Cambrai en 1695 et 1696, à l'abbé Fleury (2), ce que pouvait être l'enseignement donné au Duc de Bourgogne.

Passionné pour la beauté littéraire, Fénelon s'efforça de faire passer dans l'esprit du Duc de Bourgogne un peu de ce goût pour les lettres qui ne le quitta jamais. Il réussit. Le « petit Prince », comme Fénelon l'appelait dans l'intimité, reçut une forte instruction classique.

Sans doute, dans le programme d'études, il n'est pas question de grec, ni de langues vivantes, ni d'art d'agrément, à part la danse, ni même de mathéma-

(1) Proyard, I, 15.

(2) Œuvres Complètes, VII, 517-518.

tiques, pour lesquelles le petit Prince se serait volontiers passionné. On voulait écarter de son éducation tout ce qui apparaissait comme de la frivolité ou de la pédanterie.

« L'honnête homme est celui qui ne se pique de rien ». Louville se souvenait de cette Maxime, quand il écrivait, sous l'inspiration de Fénelon : « On leur fait comprendre que rien n'est plus ridicule à un prince que de vouloir passer pour poète, pour grammairien, pour peintre, pour philosophe, et même pour savant, n'y ayant rien dans tout cela qui soit digne d'eux, et qu'ils n'aient de commun avec une infinité de gens et même de sottes gens... On leur donne une grande horreur de la pédanterie, et l'Archevêque de Cambrai, leur précepteur, est persuadé qu'il vaudrait mieux qu'un prince fût tout à fait ignorant en ce qui regarde les belles lettres et les arts que de les savoir d'une manière savante ».

Mais on voulait qu'ils apprissent solidement le latin. Fénelon s'appliqua à rendre cette étude agréable. S'écartant des méthodes alors en honneur dans les collèges, il composa lui-même la matière des thèmes qu'il s'efforçait de ne point rendre trop arides. « Tout ce qui réjouit l'imagination facilite l'étude », avait-il dit dans *l'Education des Filles*. Il composait des historiettes qu'il donnait au jeune Prince à traduire en latin. Il rédigea même une espèce de dictionnaire latin, pour lui faire mieux sentir la valeur de chaque mot. Plus tard, il lui proposait, comme matière, des textes tirés des fables mêmes de La Fontaine.

A quinze ans, le petit Prince avait lu Virgile, Horace, et traduit presque entièrement Tacite.

Les éducateurs du Duc de Bourgogne ne voulaient pas seulement former un bon humaniste, « ils vou-

laient encore, nous dit Louville, qu'il apprit à fond l'histoire, la politique et l'art de commander les armées ».

Comment, avec quatre heures d'études, un élève pouvait-il parcourir tant et de si diverses matières ? Mais rappelons-nous encore un passage de l'*Education des Filles* : « Le moins qu'on peut faire de leçons en forme, c'est le meilleur ; on peut insinuer une infinité d'instructions, plus utiles que les leçons mêmes, dans des conversations gaies ». En fait, les leçons du Duc de Bourgogne commençaient avec son lever et finissaient avec son coucher.

Les leçons, c'étaient souvent des conversations gaies ou sérieuses. Fénelon écrivait au P. Martineau, après la mort du Prince, « qu'il avait soin de lui faire abandonner l'étude toutes les fois qu'il voulait commencer une conversation où il pût acquérir des connaissances utiles. C'est ce qui arrivait assez souvent. L'étude se retrouvait assez dans la suite ; car il en avait le goût... Dans ces conversations, son esprit faisait un sensible progrès sur les matières de littérature, de politique et même de métaphysique ».

C'est dans cette douce liberté des conversations qu'il lui arrivait quelquefois de dire : « Je laisse derrière la porte le Duc de Bourgogne et je ne suis plus avec vous que le petit Louis ».

Nous savons aussi, par quelques lignes attendries, écrites bien des années après, le souvenir que le maître en avait gardé : « J'ai vu un jeune Prince, à huit ans, saisi de douleur, à la vue du péril du petit Joas ; je l'ai vu impatient sur ce que le grand prêtre cachait à Joas son nom et sa naissance. Je l'ai vu pleurer amèrement en écoutant ces vers :

« Ah miseram Eurydicen ! anima fugiente vocabat ;
» Eurydicen toto referebant flumine ripæ. » (1)

(1) Œuvres Complètes, VI, 630.

Nous avons d'ailleurs, dans les Œuvres de Fénelon, comme un prolongement écrit de ces conversations. Et le dessein est partout le même. Il ne veut pas instruire pour instruire. L'éducation est la première des préoccupations du remarquable professeur. La culture de l'esprit ne prépare que la formation du cœur.

Les *Fables*, comme seront les *Dialogues des Morts*, ne conviennent qu'à un Prince, et à un Prince destiné à régner. Tout se rapporte à cet objet presque exclusif. Fénelon ne veut que faire comprendre à son élève quelques-unes de ces vérités que les Princes ont de la peine à se mettre dans l'esprit.

Le livre le plus populaire de Fénelon est le *Télémaque*. Quelles que soient les beautés littéraires de ce livre original, le principal intérêt réside dans les conseils donnés au jeune Prince que le trône attend. La partie esthétique n'apparaît que pour mieux mettre en lumière l'idée du beau moral dans l'éducation du royal disciple.

Les principes généraux de morale qui conviennent à tous les hommes, Fénelon a soin de leur donner un tour particulier qui convient aux rois. Que Télémaque, quand il régnera, aime ses sujets comme ses enfants ; qu'il exerce la justice en faveur du pauvre contre le riche ; qu'il déteste la flatterie ; qu'il fuie, comme le plus grand des fléaux, cette maladie des rois qui fait mourir les peuples : l'ambition ; qu'il évite toute guerre qui ne soit pas légitime et nécessaire ; qu'il soit fort pour repousser un voisin dangereux ; qu'il observe toujours les lois de la clémence et de l'humanité.

Dans la lutte soutenue contre la nature de l'enfant royal, le précepteur savait que la piété seule peut assurer un résultat définitif. Chez tous les hommes, la religion peut seule donner au caractère la force

nécessaire pour se dominer, chez un Prince elle est l'unique frein capable d'arrêter la violence des penchants naturels qui ne trouvent partout que flatteries et complaisances.

Aidé du vertueux abbé Fleury, Fénelon donna au Duc de Bourgogne une forte éducation religieuse. Il voulait que le Prince fût assez éclairé pour n'avoir rien à redouter des sophismes de l'impiété, ni des illusions d'une crédulité superstitieuse.

Mais quelle discrétion dans l'exercice quotidien des pratiques de religion !

« L'éducation religieuse est répandue sur le tout, lit-on dans le Règlement de vie des jeunes Princes (1), et l'on songe bien plus à les rendre chrétiens par les sentiments vertueux qu'on leur inspire... que par des pratiques extérieures et pénibles qui ne produisent ordinairement d'autre effet, dans tous les enfants qui en sont accablés, que de leur donner, pour tout le reste de leur vie, de l'éloignement et quelquefois même de l'horreur pour la piété ».

Le Duc de Bourgogne devint en peu de temps si fidèle à la grâce qu'il fit l'admiration de cette cour de Versailles, cependant si frivole.

« Les premiers jours du printemps, a dit Vauvenargues, ont moins de grâce que la vertu naissante d'un jeune homme ».

L'idée de Dieu se grava profondément dans son cœur. Un jour, raconte Fénelon, il voulait cacher ce qu'il avait fait : « Je le pressai de me dire la vérité devant Dieu ». Alors il se mit en colère et il s'écria : « Pourquoi me le demandez-vous devant Dieu ? Eh bien ! puisque vous me le demandez ainsi, je ne puis vous désavouer que j'ai fait telle chose ». Il était

(1) OEuvres Complètes, VII, 519.

comme hors de lui par l'excès de la colère et, cependant, la religion le dominait tellement qu'elle lui arrachait un aveu si pénible.

La cérémonie de sa première communion fit l'édification de tous ceux qui le virent en ce jour de Pâques 1694.

« Il fit, à cette occasion, raconte l'abbé Proyart, une retraite de plusieurs jours, avant laquelle il voulut aller demander pardon au Roi et à Monseigneur des sujets de mécontentement qu'il leur avait donnés. Louis XIV lui dit, en l'embrassant : « Je suis ravi, mon fils, des sentiments où je vous vois ; je prie Dieu qu'il vous les conserve ; je tâcherai de communier le même jour que vous (1) ». Et il le fit.

Au moment où le Duc de Bourgogne se présenta à l'autel, Fénelon lui adressa le discours suivant : (2)

« Le voilà enfin arrivé, Monseigneur, ce jour que vous avez tant désiré et attendu, ce jour qui doit apparemment décider de tous les autres de votre vie, jusqu'à celui de votre mort. Votre Sauveur vient à vous sous les apparences de l'aliment le plus familier, afin de nourrir votre âme comme le pain nourrit tous les jours votre corps ; il ne vous paraîtra qu'une parcelle d'un pain commun ; mais la vertu de Dieu y est cachée et votre foi saura bien l'y trouver. Dites-lui, comme Isaïe lui disait : *Vere tu es Deus absconditus*. C'est un Dieu caché par amour ; il nous voile sa gloire, de peur que nos yeux n'en soient éblouis, et afin que nous puissions en approcher plus familièrement ; c'est là que vous trouverez la manne cachée avec les divers goûts de toutes les vertus célestes. Vous mangerez le pain qui est au-dessus de

(1) Proyart, I, 41.

(2) Œuvres Complètes, VI, 25.

toute substance ; il ne se changera pas en vous, homme vil et mortel, mais vous serez changé en lui pour être un membre vivant du Sauveur. Que la foi et l'amour vous fassent goûter le don de Dieu : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* ».

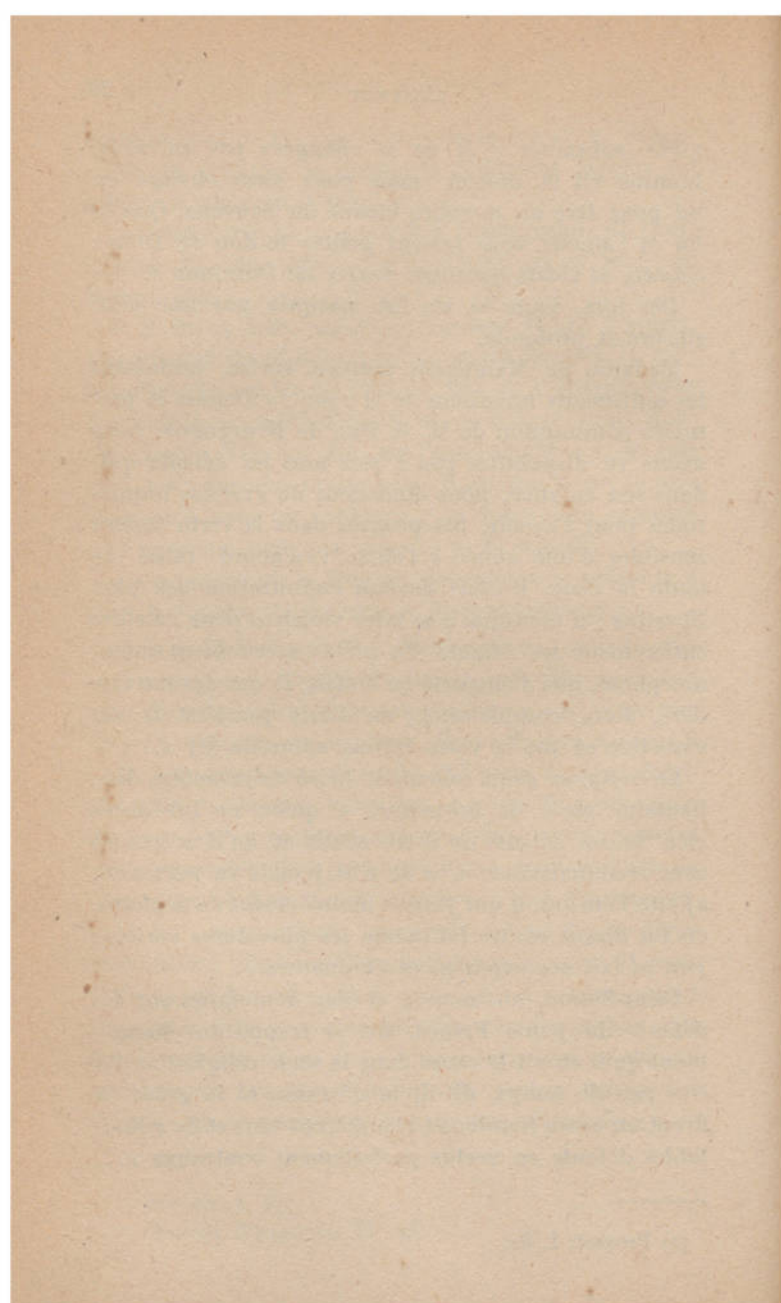
Dès lors, toute sa vie fut marquée par une piété sincère et profonde.

Madame de Maintenon pouvait écrire, traduisant les sentiments unanimes de la cour : « Depuis la première communion de M. le Duc de Bourgogne, nous avons vu disparaître peu à peu tous les défauts qui, dans son enfance, nous donnaient de grandes inquiétudes pour l'avenir. Ses progrès dans la vertu étaient sensibles d'une année à l'autre : d'abord raillé de toute la cour, il était devenu l'admiration des plus libertins ; il continue à se faire violence pour détruire entièrement ses défauts. Sa piété l'a tellement métamorphosé, que d'emporté qu'il était, il est devenu modéré, doux, complaisant ; on dirait que c'est là son caractère et que la vertu lui est naturelle (1) ».

La religion avait tellement brisé ce caractère dur, hautain, plein de lui-même, « qu'on ne lui disait rien de ses défauts qu'il ne sentît et qu'il n'écoutât avec reconnaissance ». « Je n'ai jamais vu personne, ajoute Fénelon, à qui j'eusse moins craint de déplaire, en lui disant contre lui-même les plus dures vérités : j'en ai fait des expériences étonnantes ».

Saint-Simon, qui nous a si bien renseignés sur les défauts du jeune Prince, fut si frappé du changement qu'il en vit la cause dans la seule religion : « En très peu de temps, dit-il, la dévotion et la grâce en firent un autre homme et changèrent tant et de redoutables défauts en vertus parfaitement contraires ».

(1) Proyard, I, 52.



CHAPITRE II

LE JEUNE HOMME

LE QUIÉTISME

Le 4 février 1695, Louis XIV avait annoncé lui-même la nomination à l'archevêché de Cambrai du précepteur de ses petits-fils.

Ce fut une grande joie pour le Duc de Bourgogne, d'autant que le Prince ne perdait pas son illustre maître.

Les canons — ce sont ici les lois ecclésiastiques — alors comme aujourd'hui, permettaient aux évêques de quitter leurs diocèses trois mois par an. Fénelon continuerait l'éducation des Enfants de France.

Mais déjà beaucoup de bruit se faisait autour de Madame Guyon. La vieille erreur du Quiétisme renaissait de ses cendres, et Fénelon, mêlé aux discussions dogmatiques, allait y briser sa vie.

Et aussitôt les critiques de s'écrier que l'esprit du Duc de Bourgogne a été déformé par cette nouvelle religion. Voyons cela. Madame Guyon, dont les bonnes intentions bravent toutes les critiques, avait été admise dans l'intimité de la famille de Beauvilliers. Sa piété touchait les cœurs. Elle a ensorcelé Fénelon,

dit-on ; mais, regardons bien. Elle a ensorcelé le Duc de Chevreuse, un des plus grands politiques du grand siècle. Elle a ensorcelé Madame de Maintenon, la raison même, qui pria Madame Guyon de faire des conférences à Saint-Cyr.

Cependant, la spiritualité de Madame Guyon, telle qu'elle paraissait aux demoiselles de Saint-Cyr, avait inquiété l'évêque de Chartres, Godet des Marais, directeur de l'illustre pensionnat.

Madame Guyon cessa ses conférences. Surprise, elle s'adressa à Bossuet pour qu'il examinât ses écrits. L'évêque de Meaux reçut les explications de la pieuse femme. L'abbé Fleury rapporte que Madame Guyon, aidée par le Duc de Chevreuse, parvint à satisfaire Bossuet sur tous les points, à l'exception du *pur amour*.

Le *pur amour*, c'est l'amour parfait. Ni le mot, ni la chose ne sont des chimères. Ouvrons un catéchisme. « La charité est une vertu surnaturelle qui nous fait aimer Dieu pour lui-même, indépendamment des récompenses qu'il nous promet ».

Écoutons Saint Thomas : « Il y a un amour parfait et un amour imparfait. L'amour parfait est celui par lequel on aime quelqu'un en lui-même, en lui voulant du bien, comme on aime son ami. L'amour imparfait est celui par lequel on aime une chose, non en elle-même, mais afin qu'il nous en revienne quelque bien. Le premier amour appartient à la charité qui s'attache à Dieu considéré en lui-même. L'espérance appartient au second amour, car celui qui espère tend à obtenir pour soi quelque bien ».

Bossuet disait que l'amour désintéressé n'existe pas, ou du moins, que l'âme ne peut renoncer à sa fin ; que l'amour de Dieu est toujours uni au désir de

notre béatitude, et que le désir de la béatitude est la raison formelle de cet amour. Nous aimons Dieu parce que Dieu est notre bonheur, et l'on ne peut concevoir l'amour de Dieu indépendant de notre béatitude.

Bossuet restait en deçà de la vérité. Il y a des mouvements de l'âme qui vont à Dieu pour lui-même indépendamment de toute vue personnelle. Il y a des mouvements passagers d'amour de Dieu purs de tout intérêt personnel.

Fénelon avait bien vu cela, et il se fit le défenseur de l'amour désintéressé. C'est lui qui poussa Madame Guyon à écrire à Madame de Maintenon lui demandant des commissaires pour juger sa doctrine.

Bossuet, Noailles, alors évêque de Châlons, Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, se réunirent à Issy. De ces conférences sortirent les trente-quatre Articles qui devaient constituer le code de la vie spirituelle ou de la Mystique.

Que de gens ignorent qu'il y a une théologie mystique, approuvée par l'Eglise, fondée sur l'expérience des saints — et quels saints ! Sainte Thérèse, Saint Jean de la Croix, Saint François de Sales — et mise en formules par les théologiens catholiques.

Que ceux qui sourient de l'abandon, de l'indifférence, de l'oraison de quiétude, de la contemplation et de l'union mystique, lisent donc ces 34 Articles d'Issy, discutés, approuvés et signés par Bossuet, Noailles, Tronson et Fénelon lui-même, qui n'assista pas aux séances, mais vint au dernier jour mettre sa signature sur ce beau document spirituel, après avoir demandé et obtenu l'addition de quelques articles plus clairs sur l'amour désintéressé et l'abandon parfait.

Pieux excès et amoureuses extravagances ! Mais

Bossuet a déjà dit cela avant de connaître la question mystique.

Après dix-huit mois d'études, l'illustre évêque de Meaux écrivit son *Instruction sur les Etats d'Oraison*, où il se proposait de défendre le mysticisme contre les contrefaçons. Je crains que les contempteurs du mysticisme ne manquent de la conscience de notre grand Bossuet.

Fénelon voulut lui aussi s'expliquer sur les Articles d'Issy, et il publia son *Explication des Maximes des Saints sur la Vie Intérieure*. Bossuet, qui s'était tenu, dans son *Instruction sur les Etats d'Oraison*, en deçà des limites de la mystique chrétienne, s'aperçut que Fénelon allait au delà, et il commença de s'inquiéter. Il dénonça le livre au Roi.

Fénelon, voyant son ouvrage attaqué, le porta à Rome ; mais, il n'obtint pas de Louis XIV la permission d'aller le défendre et le Roi lui enjoignit, le 1^{er} août 1697, de se rendre dans son diocèse avec défense d'en sortir.

Le 2 août, Fénelon quittait Versailles qu'il ne devait plus revoir.

Le Duc de Bourgogne, informé de ce départ subit, vint se jeter aux pieds du Roi, s'offrant de justifier son maître et de répondre lui-même sur la religion qu'il lui avait enseignée. « Mon Fils, lui dit le Roi, je ne suis pas maître de faire de ceci une affaire de faveur, il s'agit de la pureté de la foi et M. de Meaux en sait plus en cette partie que vous et moi ».

Cependant, pour ne pas affliger à l'excès le jeune Prince qu'il aimait tendrement, il laissa à l'Archevêque le titre de précepteur.

Mais le procès n'avancait pas à Rome. Quoi d'étonnant ? Un livre n'était pas subversif de la religion qui avait reçu l'approbation du docteur de Sorbonne,

Pirot, homme aussi savant que judicieux, et même de Noailles et de Tronson, à qui Fénelon l'avait soumis en manuscrit. Aussi, à Rome, cinq théologiens tenaient pour l'orthodoxie et cinq autres demandaient des explications, explications que Fénelon envoyait à ses juges et qui rendaient inoffensives les expressions qui paraissaient choquer l'orthodoxie.

Les ennemis de l'Archevêque de Cambrai représentèrent à Louis XIV que le Pape se déterminerait difficilement à prononcer un jugement contre un homme qui était toujours regardé comme précepteur des Enfants de France, et qui en portait le titre. « Hé bien, dit le Roi, je donnerai ordre à l'Archevêque de Cambrai de ne plus se qualifier précepteur de mes enfants ».

Le Duc de Bourgogne fit encore en cette occasion tout ce qu'on pouvait attendre d'un cœur généreux et du disciple le plus reconnaissant ; mais, ni ses larmes, ni les sollicitations de Madame de Maintenon ne purent fléchir le Roi, qui ne voyait dans cette affaire que le péril de la foi.

On défendit au Prince toute relation avec son précepteur. Mais l'affection et la reconnaissance accompagnèrent l'illustre exilé. *Fortis ut mors dilectio.*

Quatre ans plus tard, le jeune Prince faisait passer ce mot dans le paquet que les amis trouvaient moyen d'envoyer secrètement à Cambrai.

« Enfin, mon cher Archevêque, je trouve une occasion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux depuis, mais un des plus grands a été celui de ne pouvoir vous témoigner ce que je sentais pour vous pendant ce temps, et que mon amitié augmentait par vos malheurs au lieu d'en être refroidie. Je pense avec un vrai plaisir au temps où je pourrai vous re-

voir, mais je crains que ce temps ne soit encore bien loin. Il faut s'en remettre à la volonté de Dieu, de la miséricorde duquel je reçois toujours de nouvelles grâces.

» Je lui ai été plusieurs fois bien infidèle depuis que je ne vous ai vu ; mais il m'a fait toujours la grâce de me rappeler à lui, et je n'ai, Dieu merci, point été sourd à sa voix. Depuis quelque temps, il me paraît que je me scutiens mieux dans le chemin de la vertu. Demandez-lui la grâce de me confirmer dans mes bonnes résolutions et de ne pas permettre que je redevienne son ennemi, mais de m'enseigner lui-même à suivre en tout sa sainte volonté...

» Adieu, mon cher Archevêque, je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous demande vos prières et votre bénédiction. — Louis (1) ».

En attendant, tous les amis de Fénelon furent disgrâciés, les uns parce qu'ils étaient ses parents, les autres parce qu'ils lui devaient leur emploi.

Nous savons ce qui arriva. La théorie fondamentale des *Maximes des Saints* fut condamnée. La voici :

La perfection consiste dans un *état habituel* de pur amour, où le désir des récompenses et la crainte des châtimens n'ont plus de part.

L'amour pur ou l'amour désintéressé n'est pas condamné et ne peut pas l'être. Bossuet avait de la peine à accepter cette doctrine de l'amour parfait, persuadé qu'il était que le motif de l'intérêt propre se mêle toujours plus ou moins à tous nos actes ; mais il avait signé, après mûre réflexion, les XIII^e et

(1) Oeuvres Complètes, VII, 231.

XXXIII^e Articles d'Issy, qui reconnaissent l'amour désintéressé.

Les actes d'amour désintéressé sont possibles et même faciles. C'est un véritable préjugé, issu du Jansénisme, de croire qu'ils exigent des efforts héroïques et supposent des grâces extraordinaires. Comment accepter cela? puisqu'ils ne sont que l'accomplissement du « premier et du plus grand commandement », du précepte fondamental et universel qui nous dit d'aimer Dieu pour lui-même.

C'est l'état habituel d'amour pur qui a été condamné, état où le désir des récompenses et la crainte des châtimens n'ont plus de part, ce qui exclut de l'état de perfection les actes d'espérance et le désir du salut.

Nous sommes loin de Molinos, qui met la perfection dans l'anéantissement de l'activité, — c'est bien le quiétisme, — avec ses conséquences : l'abandon du libre arbitre et le dédain des impulsions de notre nature.

Fénelon avait désavoué les théories de Madame Guyon, qui étaient vraiment quiétistes, sans aller jusqu'aux excès de Molinos ; mais, il dépassait les limites de l'orthodoxie. Non, l'amour, si pur qu'il soit, si désintéressé qu'on le suppose, ne peut jamais exclure la conformité au bon plaisir de Dieu, qui veut notre salut et qui veut que nous le voulions avec lui pour sa gloire. — *Haec est voluntas Dei sanctificatio vestra.* — Vous voulez la gloire de Dieu? Dieu a placé sa gloire dans le salut même de votre âme.

Fénelon semblait admettre, et Bossuet le comprenait ainsi, en pressant le texte même des *Maximes*, qu'on peut faire le sacrifice absolu de son propre salut. Erreur. On ne peut pas sacrifier son propre salut, parce qu'on n'a rien de plus cher. Fénelon répond :

Si ! la gloire de Dieu est plus chère. — C'est vrai, répond Bossuet ; mais la gloire de Dieu se procure par notre propre salut.

Bossuet disait vrai ; mais, allait-il jusqu'aux limites permises de l'enseignement catholique ?

Il est intéressant de constater comment l'évêque de Meaux, pressé par Fénelon, changea plusieurs fois ses positions dans cette question de la charité.

Dans le *Sommaire de la doctrine du Livre des Maximes*, publié en 1697, Bossuet avoue que la bonté absolue de Dieu, sans aucun rapport à nous, est le motif *principal*, et que la béatitude est un motif *secondaire* de la charité, quoique essentiel à ses actes et inséparable du motif principal.

Mais Fénelon répondait avec raison : Si la béatitude est un motif essentiel, quoique secondaire de l'acte de charité, comment peut-on dire que la charité est un amour de Dieu pour lui-même, indépendamment de la béatitude qu'on trouve en lui ?

Bossuet paraît s'être rapproché encore davantage de Fénelon, dans l'opuscule *Schola in tuto* : Le motif de la béatitude n'est pas toujours actuel et explicite ; mais il peut être seulement virtuel ou implicite. — Mais, répondait encore Fénelon, comment peut-on regarder le motif, même virtuel ou implicite, de la béatitude comme essentiel à l'acte de charité, puisqu'il est permis d'en faire abstraction dans les suppositions impossibles qu'avait admises Bossuet en signant l'article XXXIII^e des conférences d'Issy ?

Bossuet n'allait-il pas jusqu'à écrire, dans *Mystici in tuto*, que, selon la doctrine du plus grand nombre des théologiens, l'homme devrait aimer Dieu, quand même il n'espérerait aucune béatitude. Comme la controverse entre Bossuet et Fénelon eût vite pris

fin, si l'évêque de Meaux avait parlé, dès le début, comme il parla plus tard dans *Mystici in tuto* !

L'évêque de Meaux modifia-t-il encore son opinion jusqu'à reconnaître que le motif secondaire de la béatitude, quoiqu'il entre ordinairement dans l'acte de charité, ne lui est pas essentiel, et est même exclu dans les actes du plus parfait amour ? Quoi qu'il en soit, l'opinion de Fénelon sur la nature de la charité est celle du plus grand nombre des théologiens et des écoles catholiques (1).

La doctrine du pur amour demeure un enseignement de l'Eglise.

Il est donc permis de soutenir la possibilité et l'obligation des *actes de pur amour*, mais encore la possibilité d'un *état habituel d'amour pur*, dans lequel on aime habituellement Dieu pour lui-même, quoiqu'on y produise de temps en temps des actes d'espérance. Cet *état habituel* n'est que l'habitude de la charité que les théologiens reconnaissent comme possible et réel dans tous les fidèles en état de grâce. On peut même admettre, en cette vie, un *état habituel de pur amour*, dans lequel tous les actes des autres vertus, même les actes d'espérance, sont produits par le commandement et par le motif de la charité ou de la plus grande gloire de Dieu.

L'erreur commencerait si l'on croyait qu'il fût permis de faire des actes de pur amour dans lesquels on

(1) Le P. Massoulié, adversaire déclaré de Fénelon et un de ses juges, dans son *Traité de l'amour de Dieu*, ne se montre pas moins affirmatif que Fénelon sur la doctrine du pur amour : « Nous devons aimer notre béatitude infiniment moins que la gloire de Dieu en lui-même... Elles (les âmes parfaites) lui disent (à Dieu) que, le connaissant aussi aimable qu'il est, elles l'aiment et le veulent aimer pendant toute l'éternité, quand même il ne leur aurait jamais fait aucun bien... »

renoncerait formellement au désir de la béatitude, ou qu'il y eût, en cette vie, un *état habituel de pur amour* dans lequel la crainte des châtimens et le désir des récompenses n'auraient plus de part, ce qui exclurait de l'état de la perfection les actes d'espérance et le désir du salut.

Et c'est cela qu'on a reproché à Fénelon.

Était-ce la pensée profonde de l'auteur des *Maximes des Saints* ? Comment le croire et comment accorder cette doctrine avec le V^e article d'Issy, que lui, Fénelon, avait signé ? « Tout chrétien, en tout état, quoique non à tout moment, est obligé de vouloir, désirer et demander son salut éternel ». Les explications de Fénelon prouvent qu'il n'avait jamais pensé autrement, mais la proposition des *Maximes* : « Dans l'état de la vie contemplative... on perd tout motif intéressé de crainte et d'espérance », pouvait paraître fautive, et elle l'est dans le sens naturel qu'elle présente.

Sans doute, Fénelon expliquait au Pape la proposition incriminée, et ces explications étaient acceptées. L'intention de Fénelon était sauve ; mais Bossuet, devenu exigeant pour un ouvrage qui présentait l'apparence d'une étude théologique, n'était pas obligé de lire dans les cœurs pour juger de l'orthodoxie d'une doctrine et il attaqua avec raison le sens naturel de la proposition.

Les erreurs des *Maximes* n'étaient que des inexactitudes de langage, dont les meilleures intentions ne préservent pas les auteurs les plus instruits ; mais, dans un ouvrage théologique, le juge ecclésiastique doit poursuivre et condamner tout sens ambigu. C'est ce que Chantérac, représentant Fénelon à Rome, expliquait clairement : « Quand même la doctrine du livre ne serait pas mauvaise dans le

fond et que les expressions mêmes en pourraient être justifiées par celles des bons et saints auteurs qui s'en sont servis, néanmoins le bon ordre de l'Eglise demanderait, dans les circonstances présentes, que Rome la condamnât ou la prohibât pour apaiser les troubles et rétablir la paix ». C'est ce qui arriva. Innocent XII condamna les *Maximes des Saints*. « D'autant que par la lecture et l'usage de ce livre, les fidèles pourraient être insensiblement conduits dans des erreurs déjà condamnées par l'Eglise Catholique ».

Ajoutons que les propositions condamnées étaient présentées comme *téméraires, mal sonnantes, pernicieuses dans la pratique*. Il n'est pas question de qualifications *hérétiques, ni approchantes de l'hérésie*.

Fénelon reçut le bref de condamnation le 25 mars, au moment où il allait monter en chaire pour prêcher sur la solennité de l'Annonciation. Il se recueillit quelques instants pour changer tout le plan du discours qu'il avait préparé. Il parla sur la parfaite soumission due à l'autorité des Supérieurs.

La nouvelle de la condamnation des *Maximes* avait déjà circulé dans la nombreuse assemblée. Cette admirable présence d'esprit, ce mouvement sublime, ce calme religieux, firent couler des larmes de tendresse, de dévotion, de respect et d'admiration.



Telle est l'erreur de Fénelon. Il a cru possible en ce monde un état habituel d'amour désintéressé. Erreur de plume, puisqu'il a prouvé qu'il ne l'avait pas au cœur.

Croira-t-on que cette erreur ait eu une grande influence sur l'éducation de son royal élève? On l'a

dit. Cela fait sourire dans une matière aussi grave.

Le Duc de Bourgogne devint étroit, scrupuleux, renfermé. Et nos critiques clairvoyants ne vont pas très loin chercher la raison de tout cela. Fénelon est l'auteur responsable.

Mais notre Duc de Bourgogne n'a pas été mêlé à toutes ces discussions dogmatiques, c'est à peine s'il connaissait le mot de Quiétisme. Et qu'on lise donc la Correspondance Spirituelle de Fénelon, ces lettres d'une sympathie si tendre, d'une intelligence si pénétrante, d'une direction si sûre, où, de nos jours encore, tant d'âmes blessées trouvent le baume dont elles ont besoin. Quelle science de la vie !

Voyons encore. Fénelon, en quittant Versailles laissait près du Duc de Bourgogne « l'âme de son âme », et le dépositaire de ses pensées, le Duc de Beauvilliers. Les courtisans s'étonnaient que le Roi gardât près de son petit-fils l'ami de Fénelon. Le Roi estimait le Duc de Beauvilliers et il n'avait jamais cru nécessaire que le gouverneur abandonnât sa haute et délicate fonction ; cependant, il aurait voulu que le Duc rompît ses relations avec l'Archevêque de Cambrai. Il lui représenta qu'étant responsable à Dieu et à tout le royaume de la foi du Duc de Bourgogne, il ne pouvait s'empêcher de lui témoigner son inquiétude sur les liaisons qu'il conservait avec un homme dont la doctrine lui était suspecte.

Beauvilliers répondit franchement qu'il se rappelait d'avoir engagé Sa Majesté à nommer Fénelon précepteur du Duc de Bourgogne, et qu'il ne pourrait jamais se repentir de l'avoir fait ; qu'il avait toujours été son ami et qu'il l'était encore ; que, du reste, Sa Majesté pouvait abandonner toute

inquiétude sur l'éducation chrétienne du Duc de Bourgogne ; que son gouverneur abhorrait le Quiétisme, et que, si le jeune Prince connaissait cette hérésie, ce n'était que de nom.

Le Roi lui dit encore qu'il lui était revenu qu'il faisait faire au Duc de Bourgogne des exercices de piété dont la longueur lui dérobaient un temps qui pouvait être employé utilement à son instruction. La réponse de Beauvilliers fut qu'il ne connaissait qu'un Evangile, et qu'il croyait devoir à son Dieu et à son Roi de ne rien négliger pour préparer un Prince vertueux à la nation ; que, pour fermer la bouche à ceux qui prétendaient que le jeune Prince perdait son temps en servant son Dieu, il osait les défier de lui produire un seul exemple d'un Prince qui, à l'âge du Duc de Bourgogne, eût été aussi instruit qu'il l'était, et aussi versé dans toutes les connaissances relatives à son rang.

— Sire, ajouta Beauvilliers, avec cette noble assurance que donne une vertu de tout temps irréprochable, Votre Majesté m'a fait ce que je suis, elle peut me réduire à ce que j'étais. Dans la volonté de mon Prince, je reconnaitrai la volonté de Dieu ; je me retirerai de la cour avec la douleur de vous avoir déplu et avec l'espérance de mener une vie plus tranquille (1).

La franchise de Beauvilliers n'offensa point Louis XIV. Le Duc de Bourgogne conserva son gouverneur, et pendant les deux années qui s'écoulèrent entre le départ de Fénelon et le mariage du Duc de Bourgogne (1695-1697), Beauvilliers prit sur le jeune Prince une influence aussi grande que celle de Fénelon. De cela, il faut se souvenir si l'on

(1) Proyard, I, 56.

veut bien définir le rôle du gouverneur et du précepteur dans la formation morale du jeune Prince. Que de fois on a reproché à Fénelon d'avoir favorisé chez son élève certaines dispositions à une dévotion un peu minutieuse, et incompatible avec ses devoirs de Prince ! Il est vrai que le Duc de Bourgogne devait montrer dans la vie publique trop de timidité, un air trop renfermé, une piété étroite et trop méticuleuse. Madame de Maintenon écrivait, le 25 juillet 1706 : « Monsieur le Duc de Bourgogne est toujours pieux, amoureux et scrupuleux... mais devenant tous les jours plus raisonnable (1) ». De la part d'une femme si mesurée, la critique a certainement quelque fondement.

Le P. Martineau confirme nos craintes sur cette disposition au scrupule. Le Bon Père loue son royal confident « des réflexions où son bon esprit le fit entrer sur les inconvénients que les scrupules pouvaient avoir sur lui », inconvénients que le confesseur note avec beaucoup de jugement et dont le moindre serait « qu'ils rendent incapable d'agir pour soi-même, de sorte que, dans les occasions, on ne saurait prendre son parti... d'où il arrive qu'il faudrait à tout moment avoir quelqu'un dont on prît conseil ; encore ne serait-on pas sans inquiétude, car comptant peu sur le conseil qu'on aurait reçu, on voudrait consulter d'autres personnes (2) ».

Et cet inconvénient se fit sentir plus tard, quand le Duc de Bourgogne, placé à la tête d'une armée, eut quelque parti à prendre. Il demandait conseil à tout le monde et demeurait aussi embarrassé après la consultation qu'avant.

(1) *Madame de Maintenon* (Edition Geffroy), II, 94.

(2) *Recueil des Vertus*, 64.

Mais pourquoi rendre Fénelon responsable de cette déformation de caractère?

« Cet indomptable, cet orgueilleux, ce féroce, il (Fénelon) l'avait maté à force de douceur impérieuse et flegmatique, il avait brisé en lui tous les ressorts de la volonté ; il l'avait jeté dans une piété austère, étroite, formaliste (1) ».

« Elle (l'âme) se rendit enfin, cria grâce ; elle était domptée, disons le mot, elle était anéantie (2) ».

Cette critique ressemble à la guillotine, c'est sec et froid comme le tranchant d'un glaive. Les choses ne sont pas aussi simples que cela.

Fénelon demeura auprès du Duc de Bourgogne de 1689 à 1695. L'enfant royal avait treize ans quand son précepteur quitta Versailles pour n'y plus revenir. Et Beauvilliers resta seul près de lui pour ne le quitter plus.

Aucun des contemporains ne nous dit qu'à cet âge le Prince fut fixé dans une attitude de moine austère, confis en dévotion, sans volonté que celle de son maître.

Et d'ailleurs quel but se proposait Fénelon?

Le vertueux précepteur voulait former un Roi sage, pieux, actif, courageux, un mélange de Saint Louis et d'Henri IV. On sait comment il changea cette nature terrible, déployant une ardeur et une fécondité d'invention dont les pédagogues sont encore émerveillés. Douceur et force, louanges et critiques délicatement attribuées, tendresses infinies, humiliations fortifiantes, intérêt toujours renouvelé, appel incessant à toutes les passions nobles pour tuer les autres, culture de l'esprit pour mieux diriger le cœur,

(1) Lanson, *Histoire de la Littérature Française*.

(2) Paul Albert, *La Littérature au 17^e siècle*, 2^e édition.

il n'est pas possible de pousser plus loin la circonvallation d'une âme.

Fénelon ne pensa jamais à faire du Duc de Bourgogne un dévot mesquin, un esprit timoré. Il avait pour lui des ambitions plus hautes. Ennemi de la superstition, dédaignant la dévotion méticuleuse, toujours en garde contre l'étroitesse d'esprit et la sécheresse qu'amènent les pratiques minutieuses où le sentiment n'entre pour rien, n'estimant pour un culte véritable et salutaire que l'amour de Dieu et l'application à se le rendre présent, Fénelon ne voulut jamais plier l'esprit de son disciple à une forme de religion timide, mécanique et trompeuse.

C'était le cœur même qu'il cherchait à gagner à la piété et qu'il aurait voulu remplir, pénétrer, inonder de cet amour divin dont son propre cœur était transporté.

Au moyen de cet amour, il se flattait d'élargir le cœur, de le dilater et de communiquer à l'esprit la sérénité et la joie, dans la dévotion la plus vraie et la plus profonde. Le principal exercice de piété qu'il recommande, c'est la pensée de Dieu toujours présent et aimé, c'est l'élévation du cœur vers Dieu, la prière vocale, et surtout la prière mentale qu'on appelle oraison.

« Au nom de Dieu, que l'oraison nourrisse votre cœur, comme les repas nourrissent votre corps... Ne faites point de longue oraison ; mais faites-en un peu, au nom de Dieu, tous les matins en quelque temps dérobé. Ce moment de provision vous nourrira toute la journée. Faites cette oraison plus du cœur que de l'esprit, moins par raisonnement que par simple affection, peu de considérations arrangées, beaucoup de foi et d'amour ».

Comment une telle discipline pouvait-elle rabaisser et étouffer l'esprit du petit Prince?

On ne voit nulle part que Fénelon ait recommandé les pratiques méticuleuses d'une religion formaliste, qui consiste en des rites et des attitudes. Qu'on se rappelle, au contraire, la conversation de Louis XIV avec Beauvilliers, après le départ de Fénelon pour Cambrai, et l'on s'apercevra que le Bon Duc pouvait pencher vers ces pratiques, bonnes il est vrai, et recommandables, mais qui ne sont pas l'essentiel de la piété et la marque d'une religion en esprit et en vérité. « Le Roi lui dit encore, rapporte Proyart, qu'il lui était revenu qu'il faisait faire au Duc de Bourgogne des exercices de piété dans lesquels il entraît trop de mysticité ». (Ce langage incorrect appartient aux gens du monde). Et Beauvilliers de répondre, avec une franchise qui ne laissait pas de faire soupçonner quelque fondement aux reproches, « que l'on pouvait savoir du Duc de Bourgogne lui-même en quoi consistaient ses exercices de piété, auxquels il était prêt de substituer le chapelet ».

La timidité, la défiance de soi-même, qui vinrent remplacer les explosions de colère d'autrefois, n'étaient pas bonnes pour un fils de Roi destiné à commander aux hommes. Fénelon le savait trop pour avoir favorisé ces défauts.

Se défiant trop de lui-même, gêné, contraint en public, le jeune Prince se renferma, de bonne heure, dans une attitude silencieuse, qui n'était pas exemple de gaucherie, et avait, comme dit Saint-Simon, « un je ne sais quoi de pincé » qu'on ne comprenait pas. Dans son intérieur, il était d'une gaieté enfantine qui n'était pas mieux jugée que sa réserve au milieu de la cour.

Sa disposition au scrupule le portait à se réfugier dans une vie solitaire pour mieux éviter les tentations auxquelles il se croyait exposé. Dans son cabinet, il se sentait mieux à l'abri de la dissipation et des conversations légères.

S'il se mêlait au monde, la crainte de céder à quelque entraînement lui donnait une attitude contrainte qu'on expliquait mal. Il était timide, il paraissait méprisant. On prenait son silence pour du dédain, et s'il parlait science, c'était pédanterie ; et, comme tout ce monde n'était pas dévot, c'est à la dévotion qu'on s'en prenait. Saint-Simon s'en désespérait (1), et Fénelon laisse percer son étonnement dans les premières lettres qui commençaient de venir secrètement de Cambrai, depuis son lointain départ. Il connaissait bien le Petit Prince, et ses vertus qu'il avait commencé de développer, et ses défauts qu'il poursuivait inlassablement ; mais il était parti, laissant la tâche inachevée.

Voici ce qu'il écrit à Beauvilliers : « J'aime toujours M. le Duc de Bourgogne, nonobstant ses défauts les plus choquants. Je vous conjure de ne jamais vous relâcher dans votre amitié pour lui... que ce soit une amitié crucifiante et de pure foi ; c'est à vous de l'enfanter avec douleur, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en lui (2) ».

Et le Prince écrivait à Cambrai le récit de ses luttes, de ses joies et de ses peines : « Ma volonté d'être à Dieu se conserve et même se fortifie dans le fond ; mais elle est traversée par beaucoup de fautes et de dissipation. Redoublez donc, je vous prie, vos prières

(1) Saint-Simon, VIII, 175.

(2) OEuvres Complètes, VII, 220.

pour moi. J'en ai plus besoin que jamais, étant toujours aussi faible et aussi misérable. Je le reconnais tous les jours de plus en plus. J'ai eu aussi depuis quelque temps des scrupules qui, quelquefois, m'ont fait de la peine (1) ».

Et Fénelon de réagir contre ces fâcheuses tendances. Que le Prince s'applique aux vertus de son rang ; qu'il pratique les devoirs de son état : qu'il ne vive pas d'une vie solitaire et chagrine. « Etudiez sans cesse les hommes. Apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux... La piété n'a rien de faible, de triste, ni de gêné ; elle se fait toute à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste point dans une scrupuleuse observation de petites formalités ; il consiste pour chacun dans les grandes vertus propres à son état. Un grand Prince ne doit point servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand Roi (2) ».

A Beauvilliers même, Fénelon tenait le même langage, tant il craignait que l'influence de ce grand honnête homme ne fût pas celle qui convenait à une conscience délicate et scrupuleuse (3).

Fénelon responsable de la dévotion exagérée du Prince ? Entendez ce qu'il lui écrit. Cette Lettre sur l'Amour de Dieu est la plus belle de toute la littérature spirituelle : « Je crois, Monseigneur, que la vraie manière d'aimer vos proches, c'est de les aimer en Dieu et pour Dieu. Les hommes ne connaissent point l'amour de Dieu : faute de le connaître, ils en

(1) Œuvres Complètes, VII, 242.

(2) *Id.*, VII, 233-234.

(3) *Id.*, VII, 244.

ont peur et s'en éloignent. Cette crainte fait qu'ils ne peuvent comprendre la douce familiarité des enfants dans le sein du plus tendre de tous les pères. Ils ne connaissent qu'un maître tout puissant et rigoureux. Ils sont toujours contraints avec lui, toujours gênés dans tout ce qu'ils font. Ils font à regret le bien pour éviter le châtement ; ils feraient le mal s'ils osaient le faire, et s'ils pouvaient espérer l'impunité. L'amour de Dieu leur paraît une dette onéreuse ; ils cherchent à l'é luder par des formalités, et par un culte extérieur qu'ils veulent toujours mettre à la place de cet amour sincère et effectif. Ils chicanent avec Dieu même, pour lui donner le moins qu'ils peuvent. O mon Dieu, si les hommes savaient ce que c'est que vous aimer, ils ne voudraient plus d'autre vie et d'autre joie que votre amour.

» Cet amour ne demande de nous que des mœurs innocentes et réglées. Il veut seulement que nous fassions pour Dieu tout ce que la raison nous doit faire pratiquer. Il n'est pas question d'ajouter aux bonnes actions qu'on fait déjà ; il n'est question que de faire par amour pour Dieu ce que les honnêtes gens qui vivent bien font par honneur et par amour pour eux-mêmes. Il n'y a à retrancher que le mal qu'il faudrait retrancher quand même nous n'aurions d'autre principe que la vraie raison. Pour tout le reste, laissons-le dans l'ordre que Dieu a établi dans le monde ; faisons les mêmes choses honnêtes et vertueuses, mais faisons-les pour celui qui nous a faits et à qui nous devons tout.

» Cet amour de Dieu ne demande point de tous les chrétiens des austérités semblables à celles des anciens solitaires, ni leur solitude profonde, ni leur contemplation ; il ne demande d'ordinaire ni les actions éclatantes et héroïques, ni le renoncement aux

biens légitimement acquis, ni le dépouillement des avantages de chaque condition ; il veut seulement qu'on soit juste, sobre, modéré dans l'usage convenable de toutes ces choses ; il veut seulement qu'on n'en fasse pas son Dieu et sa béatitude, mais qu'on en use suivant son ordre, et pour tendre vers lui.

» Cet amour n'augmente point les croix ; il les trouve déjà toutes semées dans toutes les conditions des hommes. Nos croix nous viennent de l'infirmité de nos corps et des passions de nos âmes ; elles viennent de nos imperfections et de celles des autres hommes, avec qui nous sommes obligés de vivre. Ce n'est pas l'amour de Dieu qui nous cause ces peines ; au contraire, c'est lui qui nous les adoucit, par la consolation dont il assaisonne nos souffrances. Il diminue même nos croix, à mesure qu'il modère nos passions ardentes et notre sensibilité, qui sont la source de tous nos véritables maux. Si l'amour de Dieu était parfait en nous, en nous détachant de tout ce que nous craignons de perdre, ou que nous désirons d'acquérir, il finirait toutes nos douleurs, et nous comblerait d'une paix bienheureuse.

» Pourquoi donc tant craindre l'amour, qui ne fait aucun de nos maux, qui peut les adoucir tous, et qui ferait entrer avec lui dans nos cœurs tous les biens ? Les hommes sont bien ennemis d'eux-mêmes, de résister à cet amour et de le craindre.

» Le précepte de l'amour, loin d'être une surcharge au-dessus de tous les autres préceptes, est au contraire ce qui rend tous les autres préceptes doux et légers. Ce qu'on fait par crainte et sans amour est toujours ennuyeux, dur, pénible, accablant. Ce qu'on fait par amour, par persuasion, par volonté pleinement libre, quelque rude qu'il soit aux sens, devient toujours doux. L'envie de plaire à Dieu qu'on aime

fait que, si on souffre, on aime à souffrir ; la souffrance qu'on aime n'est plus une souffrance.

» Cet amour ne trouble, ne dérange, ne change rien dans l'ordre que Dieu a établi. Il laisse les grands dans la grandeur, et les fait petits sous la main de celui qui les a faits grands. Il laisse les petits dans la poussière et les rend contents de n'être rien qu'en lui. Ce contentement dans le lieu le plus bas n'a aucune bassesse et fait une véritable grandeur.

» Cet amour règle et anime tous les autres amours que nous devons aux créatures. Nous n'aimons jamais tant notre prochain que quand nous l'aimons pour Dieu et de son amour. Quand nous aimons les hommes hors de Dieu, nous ne les aimons que pour nous-mêmes. C'est toujours, ou notre intérêt grossier, ou notre intérêt subtil et déguisé, que nous cherchons en eux. Si ce n'est pas l'argent, la commodité, la faveur que nous y cherchons, c'est la gloire de les aimer sans intérêt ; c'est le goût, c'est la confiance, c'est le plaisir d'être aimés par des gens de mérite, qui flattent notre amour-propre bien plus qu'une somme d'argent ne le flatterait. C'est donc nous-mêmes que nous aimons uniquement dans tous nos amis que nous croyons aimer. Aimer autrui pour soi, c'est l'aimer bien imparfaitement ; c'est plutôt amour-propre que vraie amitié.

» Quel est donc le moyen d'aimer ses amis ? C'est de les aimer dans l'ordre de Dieu ; c'est d'aimer Dieu en eux ; c'est d'y aimer ce qu'il y a mis, et de supporter pour l'amour de lui la privation de ce qu'il n'y met pas. Quand nous n'aimons nos amis que par amour-propre, l'amour-propre, impatient, délicat, jaloux, plein de besoins et vide de mérite, se défie sans cesse de soi et de son ami ; il se lasse, il se dé-

goûte ; il voit bientôt le bout de ce qu'il croyait le plus grand ; il trouve partout des mécomptes ; il voudrait toujours le parfait, et jamais il ne le trouve ; il se pique, il change, il ne peut se reposer nulle part. L'amour de Dieu, aimant sans rapporter ses amis à soi, les aime patiemment avec leurs défauts. Il ne veut point trouver en eux plus que Dieu n'y a mis ; il n'y regarde que Dieu et ses dons ; tout lui est bon, pourvu qu'il aime ce que Dieu a fait, et qu'il supporte ce que Dieu n'a pas fait, mais qu'il a permis, et qu'il veut que nous supportions pour nous conformer à ses desseins.

» L'amour de Dieu ne s'attend jamais de trouver la perfection dans la créature. Il sait qu'elle n'est qu'en Dieu seul, et il est ravi de dire à Dieu, comme Saint Michel : *Qui est semblable à vous ?* Tout ce qu'il voit d'imparfait lui fait dire : Vous n'êtes point mon Dieu. Comme il n'attend la perfection d'aucune créature, il n'est jamais mécompté en rien. Il aime Dieu et ses dons en chaque créature, suivant le degré de bonté de chacune. Il aime moins ce qui est moins bon ; il aime mieux ce qui est meilleur ; il aime tout, parce qu'il n'y a rien qui n'ait quelque petit bien qui est le don de Dieu, et que les plus méchants, tandis qu'ils sont encore en cette vie, peuvent toujours devenir bons, et recevoir les dons qui leur manquent.

» Il aime pour Dieu tout ce qui est l'ouvrage de Dieu et que Dieu lui commande d'aimer. Il aime davantage ce que Dieu a voulu lui rendre plus cher. Il regarde dans un père mortel le Père céleste ; dans un frère, dans un cousin, dans un ami, les liaisons étroites que la Providence a formées. Plus les liens sont étroits dans l'ordre de la Providence, plus l'amour de Dieu les rend fermes et intimes. Peut-on

aimer Dieu sans aimer toutes les choses dont il nous a commandé l'amour? C'est son ouvrage, c'est ce qu'il veut nous faire aimer, ne le ferons-nous pas ?

» Il est vrai que nous aimerions mieux mourir que d'aimer quelque chose plus que lui. Il nous dit, dans l'Évangile : *Si quelqu'un aime son père ou sa mère plus que moi, il n'est pas digne de moi.* A Dieu ne plaise donc que j'aime plus que lui ce que je n'aime que pour lui ! Mais j'aime de tout mon cœur, pour l'amour de lui, tout ce qui me le représente, tout ce qui renferme ses dons, tout ce qu'il a voulu que j'aimasse. Ce principe solide d'amour fait que je ne veux jamais manquer à rien, ni à mes proches, ni à mes amis. Leurs imperfections n'ont garde de me surprendre, car je n'attends qu'imperfection de tout ce qui n'est pas mon Dieu. Je ne vois que lui seul en tout ce qui a le moindre degré de bonté. C'est lui que j'aime dans sa créature, et rien ne peut altérer cet amour. Il est vrai que cet amour n'est pas toujours tendre et sensible ; mais il est vrai, intime, fidèle, constant, effectif ; et je le préfère, par le fond de ma volonté, à tout autre amour. Il a même ses tendresses et ses transports. Une âme qui serait bien à Dieu ne serait plus desséchée et resserrée par les délicatesses et les inégalités de l'amour-propre ; n'aimant que pour Dieu, elle aimerait, comme Dieu, d'un amour admirable ; car *Dieu est amour*, comme dit Saint Jean ; ses entrailles seraient une source inépuisable d'eau vive, suivant la promesse. L'amour porterait tout, souffrirait tout, espérerait tout pour notre prochain ; l'amour surmonterait toutes les peines ; du fond du cœur, il se répandrait jusque sur les sens ; il s'attendrirait sur les maux d'autrui, ne comptant pour rien les siens, il consolerait, il attendrait, il se proportionnerait, il se rapetisserait avec

les petits, il s'élèverait pour les grands ; il pleurerait avec ceux qui pleurent, il se réjouirait par condescendance avec ceux qui se réjouissent ; il serait tout à tous, non par une apparence forcée et par une sèche démonstration, mais par l'abondance du cœur, en qui l'amour de Dieu serait une source vive pour tous les sentiments les plus tendres, les plus forts et les plus proportionnés. Rien n'est si sec, si froid, si dur, si resserré, qu'un cœur qui s'aime seul en toutes choses. Rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si aimant qu'un cœur que l'amour divin possède et anime (1) ».

Comment Beauvilliers comprenait-il ces lettres de Fénelon si remplies de sens de la vie ? Il semble qu'il aurait pu prendre pour sa propre direction les conseils que l'Archevêque envoyait au jeune Prince.

« Beauvilliers, écrivait Madame, est un brave et honnête homme, mais il est trop dévot pour bien élever de jeunes princes ». Le Bon Duc n'aurait-il pas manqué d'autorité pour tempérer le zèle religieux de son pupille ? Et puis, pourquoi chercher ici ou là les influences ? Le Duc de Bourgogne était né entier et impétueux. La grâce ne détruit pas la nature ; elle avait tourné ses ardeurs vers d'autres objets. Il portait dans la dévotion les excès qu'il aurait portés dans les plaisirs.

Mais le problème demeure. Qui, si ce n'est pas Fénelon, a rendu le Prince scrupuleux ?

Il faut le dire. Ces inclinations que nous déplorons se développèrent après le départ de Fénelon. Beauvilliers, sans le savoir, et avec les meilleures intentions, favorisa ces travers d'esprit qui, chez un Roi

(1) OEuvres Complètes, VII, 232.

surtout, sont funestes et paralysent les plus simples actions.

Entendez les reproches que lui adresse Fénelon quand l'enfant sera devenu jeune homme. Tous les défauts qu'il critique sont ceux que les historiens remarquent dans Beauvilliers : timidité, attitude silencieuse et solitaire, naturel scrupuleux et timoré, manque d'initiative, piété sombre. Pourquoi s'étonner que le Duc de Bourgogne, privé de l'appui de son précepteur, ait succombé là où peut-être d'instinct il penchait déjà ? Et pourquoi en faire remonter à Fénelon les responsabilités, puisqu'il ne saurait en être responsable ?

Qui ne connaît les qualités du Duc de Beauvilliers : la simplicité de son âme, sa droiture, sa raison ? Saint-Simon, qui l'a connu et admiré, a fait son éloge en maint endroit ; mais il a noté d'un trait vif, dans les fameux portraits qu'il a laissés de lui, ce qui manquait à cet homme de caractère et de haute conscience.

D'abord, c'est cet air sérieux et « concentré » qui frappe le plus ; puis, la « crainte » du Roi, sa timidité, son amour de la « solitude ». « Le ministère, la politique, la crainte trop grande du Roi, augmentèrent encore cette attention continuelle sur soi-même, d'où naissait un contraint, un concentré, dirai-je même un pincé, qui éloignait de lui, et un goût particulier très resserré, et de solitude qui convenait peu à ses emplois... Etant à l'armée, à une promenade du Roi, dans laquelle il servait, il marchait seul un jour un peu avant ; quelqu'un le remarquant se prit à dire qu'il faisait là sa méditation (1) ».

Fénelon connaissait bien Beauvilliers. Sa corres-

(1) Saint-Simon, VII, 117.

pondance est remplie de la critique bienveillante, un peu rude quelquefois, des défauts de caractère qui devaient atteindre le naturel du Duc de Bourgogne. « Le Bon Duc surmonte autant qu'il peut sa timidité naturelle (1) », écrit le Duc de Chevreuse. « Le Duc de Beauvilliers n'est pas en état de vous élargir, étant lui-même trop étroit (2) », répondait Fénelon. « Ne vous reposez point sur le bon Duc de Beauvilliers pour cultiver le Petit Prince ; mais faites-le vous-même dans toutes les occasions, et suivant toute l'ouverture que Dieu vous en donnera (3) ».

Les scrupules du Duc de Beauvilliers étaient le grand danger. Fénelon sentait bien qu'en guérir le Bon Duc, c'était faire un grand pas pour corriger le Duc de Bourgogne.

« Je prie Dieu, lui écrit-il, qu'il vous donne sa sagesse et sa force (4) ». Le scrupule, l'étroitesse étant une faiblesse, il lui souhaite la force. Il ne semble reprocher ce défaut qu'indirectement ; nous ne sommes qu'en 1699. Fénelon ne voit peut-être pas encore pleinement toutes les conséquences de cette étroitesse pour le Duc de Bourgogne. Mais bientôt il combat ouvertement et en face : « Je profite avec beaucoup de joie, mon bon Duc, de l'occasion de M. Denonville pour vous souhaiter santé, paix, joie et fidélité à Dieu avec largeur de cœur dans toutes les épines de votre état (5) ».

Et plus tard, quand le Duc de Bourgogne, après avoir fait aux armées « au delà de ce qu'on aurait

(1) Œuvres Complètes, VII, 289.

(2) *Id.*, VII, 226.

(3) *Id.*, VII, 292.

(4) *Id.*, VII, 220.

(5) *Id.*, VII, 244.

pu espérer (1) », va rentrer à la cour, Fénelon craint qu'il ne retombe dans les défauts qui, déjà, lui ont attiré des critiques, et qu'il ne reprenne cette « humeur sauvage », dont certaines personnes sont dégoûtées (2). Il se prend à souhaiter au gouverneur la largeur de cœur : « N'hésitez point, par respect humain ; ne prenez aucun parti, ni par timidité naturelle, ni par un certain sentiment soudain, qui pourrait ne venir que de vivacité d'imagination (3) » et qui est aussi un effet naturel de la timidité scrupuleuse.

Et plus tard encore, quand l'enfant royal est mort, Fénelon continue de signaler à son ami le défaut qui a fait le sujet de tant d'avertissements.

Le scrupule altère la santé et il est souvent la conséquence d'une santé débilitée, à la fois cause et effet ; c'est une maladie physique et morale tout ensemble.

Que de fois Fénelon lui avait demandé de ménager sa santé : « Il faut se relâcher et s'égayer ; la joie met dans le sang un baume de vie. *La tristesse dessèche les os*. C'est le Saint-Esprit même qui nous en avertit (4). »

Et c'est ce qu'il lui recommande dans la dernière lettre qu'il lui écrit le 25 décembre 1712. Il le conjure de ménager sa santé. Il lui recommande deux choses qui sont pour lui inséparables dans le traitement du scrupule : le repos d'esprit et la gaieté, et aussi l'exercice du corps en plein air : « Je serais charmé si j'apprenais dans la belle saison que vous montassiez quelquefois à cheval pour vous promener autour de Vaucresson ».

(1) OEuvres Complètes, VII, 237.

(2) *Id.*, VII, 237.

(3) *Id.*, VII, 240.

(4) *Id.*, VII, 244.

Voilà ce qui a trop manqué à ce gentilhomme si occupé d'affaires, et surtout de la grande affaire de sa sanctification, et qui a vécu comme son élève, trop concentré. Et il finit par une dernière recommandation, si souvent redite : « Dieu vous conserve et vous donne un cœur large par simplicité et abandon ; cette largeur même contribuera à votre santé (1) ».

Que conclure ? C'est que les défauts du Duc de Bourgogne sont les défauts du Duc de Beauvilliers. Si l'on songe que le gouverneur et le Prince ne se quittaient jamais, l'on comprendra que le jeune homme put et dut se modeler sur l'homme de bien qui était près de lui, qu'il admirait et qu'il aimait. Beauvilliers s'éloignait rarement de la cour, le Duc de Bourgogne encore moins. Ils étaient journellement en contact. Quand Fénelon eut quitté Versailles, le Bon Duc devint le conseiller écouté du Prince. C'est ce que nous révèle la correspondance du Prince avec Beauvilliers. Ces lettres, documents nouveaux et précieux, témoignent de l'influence qu'avait prise le vieux gouverneur sur le Duc de Bourgogne. Le Bon Duc a remplacé Fénelon. Il est devenu le directeur de conscience du Petit Prince.

A la cour, le jeune homme avait pris l'habitude de chercher auprès de son gouverneur, conseil, direction, assistance ; il appuyait avec confiance sa raison sur la sienne, sa conscience sur la sienne, dans un épanchement affectueux.

Quand les circonstances obligèrent le Duc de Bourgogne à quitter la cour pour les camps, ce fut la même confiance du jeune homme en son ancien gou-

(1) Œuvres Complètes, VII, 382.

verneur, qui demeurerait son ami. Aux autres, à son frère le Duc d'Anjou, à Madame de Maintenon, au Roi, il écrit les détails de sa vie militaire, les *affaires*; au Duc de Beauvilliers il ouvre son âme, il dit ses projets d'avenir, ses luttes avec lui-même, ses scrupules et ses résolutions pieuses.

« Continuez, je vous prie, à m'avertir de tout ce que vous croirez qui me sera utile, et je tâcherai toujours d'en profiter... Je tâche, autant que je le puis, de me tenir uni à Dieu au milieu des distractions inévitables que vous m'aviez bien prédites. J'espère faire mes dévotions à la Pentecôte; ne m'oubliez pas, ni moi vous, je vous assure (1) ». C'est par cette lettre que commence cette correspondance du Prince aux armées. Ne dirait-on pas la naïve confiance d'un enfant en son père spirituel ?

Et cela continue pendant toute la campagne. Le Prince croit-il que la bataille est proche ? Il espère en « la protection de Dieu sur l'armée des catholiques ». « Priez Dieu pour nous dès que vous recevrez cette lettre... S'il y a combat, je tâcherai de m'y présenter en bon chrétien, et avec ces secours, je ne craindrai aucun péril. Adieu, mon cher Duc, je crois que vous ne doutez pas de la joie où je suis de me sentir peut-être à la veille de faire quelque chose. Il faudra tâcher de ne point laisser l'orgueil et la vanité s'emparer de mon cœur en cas qu'il arrive quelque bon succès. C'est ce que je demande à Dieu, m'humiliant en sa divine présence, et sachant que tout vient de lui. Je me suis souvenu de vous hier, lui écrit-il le lendemain de l'Assomption 1702 (2), et de me mettre sous la protection de la Sainte Vierge. Je

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 123.

(2) *Id.*, 129.

montais à cheval à six heures... J'eus le temps auparavant d'entendre la messe et d'y faire mes dévotions ; et je vous assure qu'ensuite, s'il y avait eu quelque combat, je ne crois pas que j'eusse craint grand'chose. Dieu m'a fait la grâce, depuis quelques jours, de lui être plus fidèle et de me souvenir plus souvent de lui (1) ».

Voilà comment Beauvilliers avait formé le jeune homme chrétien et à quelle profondeur de sentiment religieux il avait conduit cette âme royale. Rien de caché entre le maître et le disciple. La vie intime est aussi transparente pour l'un que pour l'autre.

Si l'on compare cette correspondance avec celle qui s'échangeait entre le Prince et Fénelon pendant les guerres de Flandre, l'on s'apercevra du rôle différent que jouaient l'ancien gouverneur et l'ancien précepteur. Le Duc de Bourgogne prend Beauvilliers comme confident de ses pratiques de dévotion et de ses scrupules. Dans les lettres qu'il reçoit à la même époque de Fénelon, on sent chez ce dernier le désir d'affranchir son ancien élève des minuties et des petites choses. « Dans les lettres du Duc de Bourgogne à Beauvilliers, rien n'indique qu'il ait reçu de son ancien gouverneur des conseils aussi virils. On dirait que c'est l'Archevêque qui est l'homme d'épée, et le gentilhomme qui est le prêtre (2).

L'influence de Beauvilliers fut plus heureuse sur un autre point. Au commencement de l'année 1697, « Messieurs les Maîtres des Requêtes, commissaires départis en les provinces du royaume », reçurent une sorte de questionnaire contenant les demandes de renseignements les plus minutieux sur l'état de leurs gé-

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 142.

(2) D'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*, I, 473.

néralités, avec ordre de répondre à ce questionnaire avant quatre mois.

C'est sur le désir du Duc de Bourgogne que ce questionnaire fut adressé aux Intendants. Le Prince voulait apprendre à connaître la France, ses besoins, ses charges, ses ressources. Et il saute aux yeux que ce désir fut inspiré par son gouverneur. Beauvilliers, chef du Conseil des finances, savait l'importance de ces connaissances financières et administratives, pour un jeune homme qui devait être Roi.

L'initiative était hardie, elle pouvait être féconde en résultats heureux. Elle fut accueillie avec joie par tous les bons Français, inquiets depuis longtemps de l'état d'épuisement où la France semblait réduite par quarante années de guerre et par le luxe de Versailles.

*
* *

Cette existence, si sérieuse et si contrainte qu'elle paraisse à distance, avait cependant ses plaisirs. Le Duc de Bourgogne ne menait pas une vie de moine convers. C'était toujours un enfant turbulent, avec le goût et le besoin des exercices violents.

Les jeux militaires continuaient de le passionner et avec cela la chasse à courre. Par hygiène, et pour les accoutumer à de longues courses, il suivait à pied avec les princes, ses frères, la chasse au cerf, dans la forêt de Fontainebleau. Ce n'est que plus tard qu'on lui permit de monter à cheval. Les séjours à Fontainebleau étaient d'ailleurs un temps de vacances. La chasse l'emportait sur l'étude. Le voyage même était un plaisir. Les princes voyageaient seuls. Ils s'arrêtaient à moitié route au Plessis, pour dîner et coucher chez Prud'homme, l'ancien barbier du Roi. Quel repos pour ces enfants que

cette vie simple et tranquille chez le vieux serviteur, ému de tant de confiance ! Quelle bonne soirée dans le manoir champêtre ! On devait même oublier l'heure habituelle du coucher.

La cour offrait à Versailles des divertissements qui ne déplaisaient pas à cet enfant avide de mouvement.

On dansait quelquefois. En 1695, le dernier jour du Carnaval, il assista à un bal masqué chez Monseigneur. Le Bon Duc de Beauvilliers l'y accompagna, et il dut se masquer comme tout le monde, et Sourches d'écrire dans ses mémoires : « Cela ne convenait ni à la gravité d'un ministre, ni à la piété dont il faisait profession, mais avec les princes, il y a certaines choses qu'il faut résoudre, malgré ses propres inclinations et malgré les bienséances (1) ».

Le Duc de Bourgogne allait avoir treize ans. Louis XIV regardait avec complaisance cet enfant sur qui reposaient tant d'espérances. « Un soir, au dîner, rapporte Dangeau, il nous parla avec plaisir sur ce que M. le Duc de Bourgogne sera majeur dans six jours, qu'il n'y avait point de minorité à craindre en France, et que, depuis la monarchie, on n'avait point vu tout à la fois le grand-père, le père et le petit-fils en âge de gouverner ».

Quelques mois auparavant, pour bien marquer que le Duc de Bourgogne était sorti de l'enfance, il l'avait fait chevalier du Saint-Esprit en même temps que son frère, le Duc d'Anjou (2).

L'on sera peut-être curieux de connaître la physiologie de ce jeune homme, à cet âge incertain qui conduit de l'adolescence à la jeunesse. « Il était plutôt petit que grand, écrit le maître portraitiste Saint-

(1) Sourches, IV, 427.

(2) Dangeau, V, 208.

Simon, le visage long et brun, le haut parfait, avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle, jusqu'à inspirer de l'esprit ; le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien ; des cheveux châtains, si crépus et en telle quantité, qu'ils bouffaient à l'excès ; les lèvres et la bouche agréables ».

En somme, le portrait devait être charmant.

Ce que ne rend pas Saint-Simon, c'est le contraste qui devait exister entre le regard vif et touchant, où se trahissaient l'ardeur, l'impétuosité, la tendresse de sa nature et la gaucherie ingénue de son âge, contraste que devait accroître encore chez lui la tension perpétuelle de la volonté en lutte avec la nature. Cette contrainte n'enlevait rien à la grâce ; car, derrière cette contrainte, l'on devinait un caractère.

Et déjà bien des yeux se tournaient vers ce jeune astre levant. Et l'on sait de quel œil il regardait ces jeunes beautés, qui n'avaient pas laissé insensible Louis XIV, alors qu'il avait le même âge. Il n'en distingua aucune. Et cela même est un miracle de la grâce que la noble tenue de ce jeune homme vertueux, au milieu d'une cour où le scandale des mœurs s'alliait d'ailleurs avec un respect profond de la religion, mais dont la contagion était à craindre avec les exemples de son père et de son grand-père.

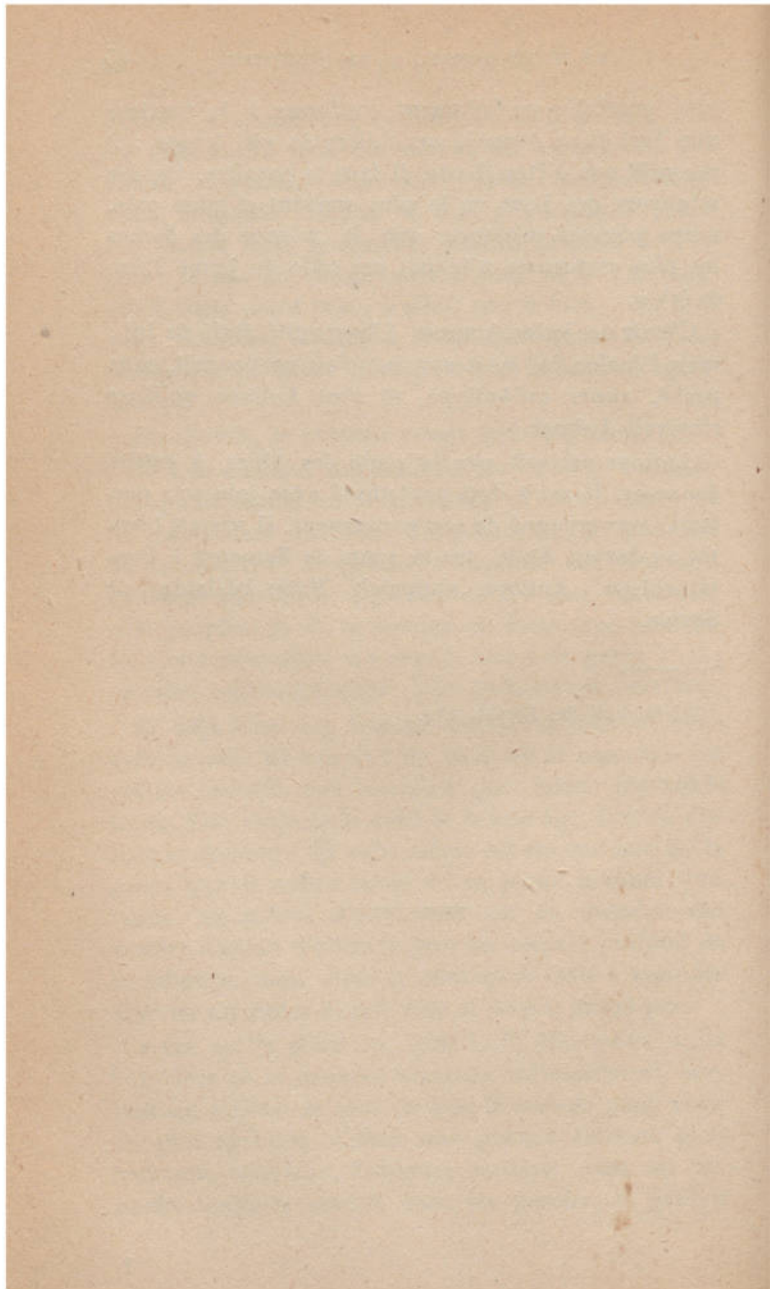
« On ne l'a point vu, écrit le P. Martineau, sujet aux vices où la jeunesse s'engage ordinairement, surtout au milieu de tout ce que le monde peut avoir de plus agréable. C'était une pudeur extrême dans tout son extérieur. Toujours modeste dans ses regards, toujours réservé dans ses paroles, il gardait

une conduite parfaitement conforme à la maxime que Tertullien donnait aux fidèles de son temps : il ne suffit pas d'être chaste, il faut le paraître. Un des seigneurs qui l'ont vu le plus souvent et plus près, a cru pouvoir m'assurer que la retenue des dames les plus vertueuses n'égalait pas celle du jeune Prince (1) ».

C'était un jeune homme. L'humanité était en lui ; mais Fénelon lui avait appris qu'on ne pouvait, sans péché, aimer qu'Antiope, et c'est Antiope qu'il se réservait d'aimer.

Antiope arrivait par la route des Alpes, à petites journées. Il avait déjà contemplé avec joie son portrait. Accompagné de son gouverneur, il partait bientôt au-devant d'elle, sur la route de Nemours à Fontainebleau. Antiope s'appelait Marie-Adélaïde de Savoie.

(1) *Recueil des Vertus*, 131.



CHAPITRE III

LE MARIAGE

Louis XIV, fatigué de ses victoires, fit proposer au Duc de Savoie de renoncer à l'alliance qu'il avait conclue avec les ennemis de la France.

Il offrait de lui restituer ses États, dont il s'était emparé, et il demandait pour le Duc de Bourgogne la main de la Princesse Adélaïde, fille aînée du Duc de Savoie.

Les négociations, conduites par le Comte de Tessé se terminaient heureusement le 12 juillet 1696. Le contrat de mariage fut signé le 15 septembre.

La jeune Princesse avait onze ans. Elle partit de Turin le 7 octobre. Accompagnée de la première dame d'honneur de la Duchesse de Savoie, Thérèse Litta, Princesse de la Cisterna, et du grand Maréchal du Palais, Philibert d'Este, Marquis de Dronero, elle s'achemina vers la frontière.

De Versailles partaient en même temps la Duchesse de Lude, nouvellement nommée dame d'honneur de la petite Princesse de Savoie, et Henri de Lorraine, Comte de Brienne. Ils allaient, avec une suite de 600 personnes, recevoir le précieux présent de la Savoie à la France.

Les deux cortèges se rencontrèrent au pont de Beauvoisin — c'est un petit village situé sur le Guiers, qui marquait alors la limite entre la France et la Savoie. — La petite Princesse quittait son pays qu'elle ne devait plus revoir et montait dans le carrosse qui devait la conduire, à travers la France, jusqu'à Fontainebleau.

Elle se prêta de bonne grâce aux réceptions que lui firent les habitants des villes qu'elle traversait. Lyon, La Charité, Moulins la fêtèrent : harangues, feux de joie, cavalcades se succédaient, et la jeune Princesse s'acquittait de son rôle avec grâce. elle charmait tout le monde.

Le Roi résolut d'aller l'attendre à Montargis. Il y fut le 4 novembre, avec Monseigneur et Monsieur (le frère du Roi).

La Princesse arriva vers le soir. Le Roi la reçut avec joie, et, sans lui laisser le temps de descendre de carrosse, il la prit dans ses bras, comme elle était encore sur le marche-pied et l'embrassa tendrement ; ce que firent ensuite Monseigneur et Monsieur.

Le Roi fut charmé des manières de la jeune Princesse qui prit plaisir à le flatter. Elle dîna entre le Roi et Monseigneur, et aussitôt après, Louis XIV écrivait ses impressions à Madame de Maintenon :

« Nous avons soupé, elle n'a manqué à rien, et est d'une politesse surprenante à toutes choses... L'air est noble et les manières polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien ; car je trouve, que, sans préoccupation et sans flatterie, je le puis faire et que tout m'y oblige...

» J'oubliais de vous dire que je l'ai vue jouer aux jonchets avec une adresse charmante ».

L'enfant jouait aux jonchets avec ses dames, elle jouait aussi à colin-maillard. Elle avait onze ans !

Le jour suivant, on repartait avec le même cortège.

Le Duc de Bourgogne avait reçu l'ordre d'attendre à Fontainebleau, avec l'autorisation cependant de venir le lendemain jusqu'à Nemours.

A une demi-lieue au delà de la ville, il attendait dans son carrosse avec le Duc de Beauvilliers. Quand il aperçut le carrosse du Roi, il mit pied à terre, et, laissant son gouverneur, il courut seul à cinquante pas en avant.

Le Duc monta dans le carrosse du Roi et baisa deux fois la main de celle qui devait être sa femme.

Le cortège arriva vers cinq heures à Fontainebleau. Après les présentations, qui durèrent plus de deux heures, la Princesse se retira dans ses appartements, et, sous l'œil vigilant de la Duchesse de Lude, qui dressa son lit dans la même alcôve, la fille du Duc de Savoie se reposa dans le sévère et sombre palais.

La Princesse de Savoie fit la joie de la cour, et, comme il n'y avait ni Reine, ni Dauphine, elle y eut le premier rang. Sa jeunesse enjouée fut un rayon de soleil dans Versailles assombri ; elle allait prolonger l'automne d'un règne dont le printemps et l'été avaient été si brillants.

*
**

Le Duc de Bourgogne continuait ses études sous l'autorité étroite de son gouverneur et sous l'intelligente direction de son précepteur. Deux fois par mois seulement il rendait visite à la Princesse Adélaïde qui, elle aussi, continuait de s'instruire ; et, par ses lettres à sa mère il paraît qu'elle ne sut jamais très bien, ni même bien le français, ni l'orthographe...

C'est à cette époque que Fénelon quitta Versailles pour n'y plus revenir (2 août 1697).

Cependant un grand événement allait se produire dans la vie du Duc de Bourgogne. Louis XIV, charmé de l'esprit et de la sagesse de la Princesse Adélaïde de Savoie, avait décidé que son mariage serait célébré quand elle aurait douze ans ; or, elle était née le 5 décembre 1685.

La cérémonie fut fixée au 7 décembre. Le 4, la Princesse fit une confession générale et reçut la communion des mains de Bossuet, nommé quelques jours auparavant premier aumônier de la future Duchesse de Bourgogne.

Le Duc de Bourgogne fit aussi ses dévotions le 6. Le 7, qui tombait un samedi, entre 11 heures et midi, le Duc de Bourgogne se rendit dans la chambre de la Princesse, accompagné du Duc de Beauvilliers.

Il portait « un habit de velours noir, en manteau, brodé d'or en plein, et le manteau doublé d'une étoffe d'argent, pareillement brodé d'or ; mais d'une broderie délicate. Il était en pourpoint et chausses ouvertes, en grosses jarretières et couvertes de dentelles, des ailes et des rubans sur les souliers, un bouquet de plumes au chapeau ».

L'habit de la Princesse était d'un drap d'argent, brodé d'argent avec une parure de rubis et de perles (1) ».

A l'issue du Conseil, le Roi la fit prévenir qu'il l'attendait.

Elle sortit de sa chambre donnant la main au Duc de Bourgogne ; Dangeau, son chevalier d'honneur, Tessé, son premier écuyer, soutenaient sa robe dont un exempt des gardes portait la queue.

(1) Ceux que ces descriptions intéressent peuvent lire le *Mercur de France* de décembre 1697 qui ne consacre pas moins de 50 pages au récit de la cérémonie du mariage et des fêtes qui suivirent.

Le Roi suivait, puis les Princes et les Princesses à leur rang ; et le cortège arriva à la chapelle par la galerie, les appartements et le grand escalier.

Après la cérémonie des fiançailles et le fameux « oui » prononcé, le Cardinal de Coislin célébra la messe.

Le Duc de Bourgogne mit une bague au doigt de la Princesse et lui fit présent de treize pièces d'or.

Le cortège se reforma dans le même ordre et vint s'asseoir, pour le dîner, autour d'une table en fer à cheval disposée dans l'antichambre de la Duchesse de Bourgogne.

Le soir, après un feu d'artifice, tiré devant la pièce d'eau des Suisses, la cour passa dans la chambre de la Duchesse de Bourgogne, où l'on admira fort la courte-pointe du lit.

Le mariage ne devait être consommé que deux ans après. Il avait quinze ans, elle douze. Le Duc de Bourgogne demeurait sous l'autorité de son gouverneur, le Duc de Beauvilliers ; la Duchesse, sous la surveillance de sa dame d'honneur, la Duchesse de Lude. Le gouverneur, c'était un devoir de sa charge, couchait dans la chambre du Duc ; la dame d'honneur dans celle de la Duchesse.

Louis XIV décida que le Duc de Bourgogne verrait sa femme tous les jours, qu'ils pourraient causer ensemble devant des tiers. Et chacun continua son éducation.

Alors seulement le Duc et la Duchesse de Bourgogne commencèrent de se mêler aux divertissements de la cour. Au mois de novembre 1698, presque un an après leur mariage, ils assistèrent à la comédie pour la première fois. On jouait le *Bourgeois Gentilhomme*. Le Duc s'amusa fort. Il riait à en avoir les larmes aux yeux. La Duchesse se tint fort bien au

début, mais de temps en temps elle se levait de sa chaise pour mieux voir (1).

Le 6 décembre, il y eut mascarade, sur la demande du Roi, pour fêter la Duchesse de Bourgogne qui entraît dans sa quatorzième année. Le Duc de Bourgogne était Apollon, la Duchesse et ses dames les neuf muses.

Le 9 décembre, le Duc de Bourgogne va à l'Opéra, conduit par Monseigneur, sans la Duchesse, qui était souffrante.

Et cela continue avec des parties en gondole à Trianon pendant l'été. Mais, tandis que la Duchesse de Bourgogne se plongeait dans cette vie de divertissements sans discontinuer, le Duc de Bourgogne n'avait presque rien changé à son existence extérieure. La somme allouée pour ses menus plaisirs est portée de 500 à 1.000 écus par mois. Il rend visite régulièrement à sa femme, soupe souvent avec elle en tête-à-trois chez Madame de Maintenon. Il l'accompagne quelquefois dans les fêtes organisées en son honneur ; mais il donne la meilleure part de ses journées au travail. Il complète son éducation et se pénètre des connaissances qu'il croit nécessaires à son futur métier de Roi.

Il fait de la morale ; il traduit la République de Platon ; surtout il dépouille les *Mémoires* très complets et très détaillés qui lui furent adressés en réponse au Questionnaire envoyé aux Intendants sur l'état de leurs Généralités. Il en fit certainement des Extraits, selon sa coutume, et cela put l'occuper sérieusement pendant que la Duchesse de Bourgogne se promenait avec le Roi, ou chassait, ou faisait des

(1) *Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans*, traduction Jæglé, I, 185.

mascarades. Les renseignements que les Intendants avaient rassemblés dans leurs rapports se gravèrent dans son esprit et l'on disait de lui qu'il connaissait la France aussi bien que le parc de Versailles.

Il continuait d'exercer sur lui-même un travail de surveillance qui achevait de transformer son caractère : « Devenu son maître, écrit le P. Martineau, il continua de vivre avec une régularité où ceux qui, jusqu'alors avaient regardé ses pieux exercices comme une dévotion d'enfant, trouvèrent leur condamnation, et où ceux qui avaient appréhendé que son changement d'état ne lui fît changer de conduite, trouvèrent de quoi calmer leurs craintes ».



En 1698 eut lieu, à Compiègne, un grand « jeu » digne de Louis XIV et du Duc de Bourgogne.

« Le Roi, dit un document, voulant lui-même apprendre la guerre à M. le Duc de Bourgogne, donna des ordres pour assembler une armée près Compiègne... »

Louis XIV renonçait à tirer quelque parti de Monseigneur, qu'il laissait « courre » le loup à sa guise. Il pensa qu'il était temps d'enseigner à un jeune Prince qui donnait tant d'espérance, l'art militaire, une des parties les plus importantes du métier de Roi.

Le Duc de Bourgogne aimait les choses de l'armée. Quelle fut sa joie quand, à seize ans, il apprit de la bouche du Roi que l'honneur de commander le camp de Compiègne lui était réservé.

Le Prince se prépara à son nouveau rôle en s'entraînant aux marches forcées par la grosse chaleur. Il n'ignorait pas que son commandement devait être

en partie honorifique — le Maréchal de Boufflers était sous ses ordres, en réalité il dirigeait les opérations — mais il voulait vraiment apprendre son métier.

Le Roi décida que le nombre des bataillons qui devaient prendre part au « Camp » serait de 50, composés de 700 hommes chacun. A ces troupes d'infanterie s'ajouteraient 52 escadrons de cavalerie, de 50 hommes chacun, 40 pièces de canon, 6 mortiers et 8 pontons. Cela représentait 60.000 hommes environ.

Il avait noté, dans un mémoire écrit de sa main, les choses dont il voulait que le Duc de Bourgogne fût instruit et les mouvements que ferait l'armée pendant son séjour au camp.

Le Roi ayant désiré de voir une « grosse cour » au camp, tout Versailles s'y précipita, malgré la difficulté des installations. La Duchesse de Bourgogne emmena quatre de ses compagnes habituelles ; c'était le carrosse de la jeunesse, à elles cinq elles ne faisaient pas soixante-dix ans.

Madame de Maintenon y fut, malgré qu'elle n'y eût pas grand goût.

Le 1^{er} septembre, le Roi arriva, traînant avec lui, dans son carrosse, Monseigneur, le Duc et la Duchesse de Bourgogne. A peine descendu de voiture, le Prince s'alla botter et revint prendre l'ordre du Roi.

L'armée opposée à celle du Duc de Bourgogne était commandée par le général Rosen.

Le 1^{er} jour, un corps de troupes parut en vue du camp du Prince ; celui-ci le fait charger et le repousse dans ses retranchements. Quelques jours après, le jeune généralissime parut à l'ouverture de la tranchée, se fait expliquer par les ingénieurs tout ce qui concernait l'art d'un siège. Puis vint l'assaut général. Le commandant de la place fit battre la cha-

made et l'on dressa-la capitulation. La garnison sortait de la ville avec armes et bagages, à condition que l'armée du Duc de Bourgogne comblerait si bien la tranchée que les laboureurs pourraient y faire passer la charrue.

Deux jours après, le général Rosen vint attaquer le Duc de Bourgogne dans ses lignes, mais il ne put l'y forcer. Le Prince se prépara à attaquer lui-même. Il fit une revue de ses troupes et présenta la bataille à Rosen. Les armées se canonnèrent d'abord, puis chargèrent. L'action fut longue et chaude. Le Duc de Bourgogne avançait, quand Rosen forma son infanterie en bataillon carré, hérissé de piquiers et de grenadiers, la baïonnette au canon.

Cette disposition arrêta le progrès de l'armée qui se croyait victorieuse. Il paraissait impossible d'entamer cet épais bataillon, quand le Duc de Bourgogne fit pointer quelques pièces de canon qui le rompirent. C'était le chemin de la victoire.

Rosen ne se souciait pas de laisser la victoire au Duc de Bourgogne, dont Boufflers inspirait les ordres, et il fallut, dit-on, que le Roi lui envoyât directement l'ordre de se retirer. Il fallait bien que le petit-fils de Louis XIV gagnât sa première bataille.

Et tout le monde quitta Compiègne, à la grande joie des dames qui, après avoir désiré de venir, trouvaient l'installation sommaire. Il est vrai qu'elles avaient une place choisie à la table luxueuse des officiers généraux ; mais cela ne valait pas Versailles, ni Trianon.

Boufflers se surpassa dans ses réceptions. Sa tente était un vrai palais ; des salles élégamment parquetées, où brillaient l'or, le marbre et les glaces ; des galeries meublées en damas avec galons d'or.

Le Roi, ayant dîné un jour chez le Maréchal, dit au

Duc de Bourgogne : « Il faut, mon fils, que vous continuiez de manger ici, nous vous accompagnerons, je me ruinerais pour surpasser Boufflers ».

*
* *

Le Duc de Bourgogne grandissait en âge et en sagesse. Un an après le Camp de Compiègne, le Roi l'appela à siéger au conseil des Dépêches. C'est là que se traitaient les affaires intérieures du royaume. Les Princes débutaient par ce conseil avant d'entrer au conseil des *Finances* et au conseil d'*En-Haut*. Monseigneur faisait partie du conseil des Dépêches ; mais le Duc de Bourgogne y était admis beaucoup plus jeune que ne l'avait été son père. Ce fut le 26 octobre 1699 qu'il prit séance. Il écouta « comme un homme qui veut profiter de ce que le Roi lui a dit et de ce qu'il peut apprendre dans le conseil ».

Il avait dix-sept ans ; elle, quatorze. Ils étaient encore jeunes ; mais ils étaient enfin mariés.

Alors ce fut un renouveau de fêtes à Versailles.

Le joyeux palais était devenu un peu triste depuis que Madame de Maintenon régnait sans être Reine. La Duchesse de Bourgogne allait faire renaître les beaux jours d'autrefois, et le Duc de Bourgogne, pendant deux ans, va se mêler à ce tourbillon dont la Duchesse sera plus longue à se dégager.

Le Duc de Bourgogne évitait d'aller le dimanche au théâtre ; mais il était fidèle aux représentations que les comédiens ordinaires du Roi donnaient à Fontainebleau. Il voyait jouer *Tartufe*.

Cependant, il préférait la musique à la Comédie. Il accompagnait volontiers Monseigneur à l'Opéra. Il prit même un maître de musique, et la fantaisie lui vint de jouer un rôle dans un opéra, comme la Du-

chesse sa femme avait joué dans *Jonathas*, de Duché. La Princesse de Conti, la séduisante fille de Mademoiselle de La Vallière, fit construire dans sa galerie un petit théâtre, et pendant l'hiver de 1700, l'opéra d'*Alceste* y fut monté. Les chanteurs et les chanteuses étaient des amateurs ; parmi eux se trouvait le Duc de Bourgogne.

Le Carnaval de 1700 fut justement célèbre pour le brillant que lui donna la Duchesse de Bourgogne. Affranchie de la surveillance de Madame de Maintenon, elle pouvait s'abandonner à ce goût passionné du plaisir qu'on semblait depuis un an s'être appliqué à développer en elle.

« Le Roi veut, écrit Coulanges à Madame de Grignan, que Madame la Duchesse de Bourgogne fasse sa volonté ; et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie ».

Et le Duc de Bourgogne s'y mêle avec entrain. Le *Mercure de France*, de février 1700, est intarissable dans la description des fêtes. Très souvent, les jeunes époux figuraient dans les mêmes mascarades. La Duchesse de Bourgogne, dans une noce de village faisait-elle la mariée, il était le marié. Si, dans une entrée figurant les quatre rois et les quatre reines d'un jeu de cartes, elle représentait l'une des Reines, il était l'un des Rois.

La Duchesse de Bourgogne jouait, et jouait gros jeu. Le Duc se mit à jouer. L'on dit même que, sur ce point, l'exemple vint du Prince lui-même. « Il aimait le jeu avec passion, raconte Saint-Simon, et le plus gros jeu était le plus agréable à son goût ».

Il était même mauvais joueur, ne pouvant souffrir de perdre par l'amour du gain, et encore par le dépit d'être surmonté, et même par le pur hasard.

Il jouait souvent trois fois dans la même journée,

tantôt dans les salons de Marly, tantôt chez la Princesse de Conti, tantôt chez la Duchesse de Bourgogne elle-même, et toujours gros jeu.

Dangeau raconte qu'une fois, pour s'acquitter de ses dettes, il dut s'adresser au Roi.

Le Roi lui donna plus qu'il ne demandait, et il ajouta « qu'il lui savait le meilleur gré du monde de s'être adressé à lui directement sans lui faire parler par personne ».

Evidemment, il pouvait continuer à jouer, et il continua.

*
**

C'est à cette époque que le Duc de Bourgogne accompagna jusqu'à la frontière d'Espagne son frère d'Anjou, que le testament de Charles II avait appelé à ceindre la couronne d'Espagne.

Charles II d'Autriche, souverain d'Espagne, à la veille de mourir sans postérité, prévoyait que ses funérailles seraient célébrées par des batailles.

Louis XIV avait un droit incontestable à sa succession par sa mère, fille aînée de Philippe III ; et Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, et fille aînée de Philippe IV, donnait à Monseigneur le même droit que le Roi avait reçu de sa mère.

Mais la Maison de France avait renoncé à ces droits.

Cependant Charles II, après avoir consulté des théologiens et des jurisconsultes, après avoir présenté l'inclination de ses sujets, se détermina à laisser, par son testament, la couronne d'Espagne au Duc d'Anjou, frère du Duc de Bourgogne.

Il faut lire, dans Saint-Simon, le tableau de la Cour, quand le courrier d'Espagne apporta la grande nouvelle, le 9 novembre 1700. Les esprits furent

surexcités au plus haut point. Louis XIV accepterait-il le testament au risque de faire naître une nouvelle guerre ?

Deux conseils furent tenus en présence de Madame de Maintenon, où se trouvaient Monseigneur, le Chancelier Pontchartrain, Torcy et Beauvilliers.

La réponse affirmative sortit de ces conseils ; seul Beauvilliers avait été d'un avis contraire, persuadé que la guerre, suite nécessaire de l'acceptation, causerait la ruine de la France.

Le Duc de Bourgogne fut l'un des premiers à qui le Roi fit part de sa résolution ; mais il garda bien le secret. Rien ne transpara des conversations que tenait le Roi à ses petits-fils Bourgogne et Anjou.

Le 16 novembre, il y eut foule au lever du Roi. On voulait savoir la grande nouvelle. Le Duc de Bourgogne était avec le Duc d'Anjou et l'ambassadeur d'Espagne dans le cabinet du Roi, lorsque, l'huissier ayant ouvert les portes à deux battants, Louis XIV proclama le Duc d'Anjou Roi d'Espagne. Il parla, très ému, de la gloire française qui allait se répandre par delà les monts. La postérité qui aime à cristalliser les situations et à peindre d'un trait toute une suite d'idées, a résumé les paroles de Louis XIV par cette phrase célèbre qui ne fut pas prononcée : « Il n'y a plus de Pyrénées (1) ».

Le Duc de Bourgogne et le Duc d'Anjou s'embrassèrent en pleurant, et tous les assistants de pleurer aussi.

Les jours suivants se passèrent en échange de cérémonies entre les trois frères. Il ne semble pas qu'au-

(1) « Il n'y a plus de Pyrénées, elles sont abîmées », aurait dit l'ambassadeur d'Espagne, et ces paroles prêtées à Louis XIV seraient devenues le mot historique.

cun sentiment de jalousie se soit élevé dans l'âme pure du Duc de Bourgogne. Il avait chargé Beauvilliers de demander au Roi la permission d'accompagner son frère jusqu'à la frontière. Non-seulement ce voyage retarderait le moment de la séparation ; mais, en homme curieux de s'instruire, le Prince saisissait une occasion unique de compléter son éducation, puisqu'il devait traverser une grande partie de son futur domaine.

Le Roi fut heureux de ce désir, et pour répondre mieux à la secrète pensée de son petit-fils, il décida que le retour se ferait par le Languedoc et la Provence.

Le départ du nouveau Roi d'Espagne approchait. Le Roi avait réglé toutes les questions de route, de garde, d'étiquette. Beauvilliers commandait la caravane. Enfin, une troupe de musiciens accompagnait les Princes pour les délasser en chemin. Cela dut faire plaisir au Duc de Bourgogne, grand amateur de musique.

Ce fut le samedi 4 décembre 1700, à onze heures, que le Duc d'Anjou quitta Versailles.

Le Roi, Monseigneur et toute la cour l'accompagnèrent jusqu'à Sceaux, d'où il partit après-dîner avec le Duc de Bourgogne.

La scène des adieux fut solennelle et touchante ; mais la nature l'emporta sur l'étiquette. Les larmes et les sanglots étouffèrent les discours. Le grand Roi s'oublia jusqu'à sortir de ses appartements et à se jeter paternellement dans les bras de l'enfant qu'il lançait dans un redoutable inconnu et qu'il ne devait plus revoir.

Le cortège s'ébranla vers quatre heures. Il était magnifique. Le voyage fut long : c'était l'hiver et les routes étaient mauvaises. On arriva le 19 janvier

à Saint-Jean-de-Luz. Deux jours après, la séparation eut lieu, grave et triste, « avec des larmes qui allèrent jusqu'aux cris », nous dit Saint-Simon.

Et tandis que le nouveau Roi d'Espagne gagnait Madrid par le plus court chemin, le Duc de Bourgogne visitait le Midi de la France.

Voyage triomphal, dont le Prince note les moindres détails dans son *Journal intime*. C'est partout un enthousiasme féérique avec de brillants spectacles militaires et maritimes. A Nîmes, Fléchier lui fait une belle harangue. Grignan le promène au milieu des galères pavoisées. Le Cardinal Le Camus le reçoit magnifiquement à Grenoble. Marseille se met en fête pour le recevoir, Avignon en liesse, Lyon en délire... Mais le Prince n'oublie pas le but instructif de son voyage, et le « Journal intime » abonde en détails soigneusement observés. Le Prince s'intéressait à tout ce qui concernait l'administration militaire et civile.

Le 20 avril 1701, le Duc de Bourgogne arrivait à Versailles, gardant au cœur, à travers ce « beau tour de France », la blessure de la séparation ; mais si heureux de retrouver sa femme, et elle, lui. Ce soir-là la Princesse fit porter son dîner chez Madame de Maintenon, parce que, raconte Dangeau, « l'on voit de sa chambre dans l'avenue, et qu'elle voulait avoir le plaisir de voir arriver Monseigneur le Duc de Bourgogne de loin... On ne peut pas témoigner plus de joie qu'il n'en ont témoigné l'un et l'autre de se revoir (1) ».

Le Duc de Bourgogne continua de jouer et de mener des mascarades.

Apprenait-il que l'Archevêque de Paris, dans une

(1) Dangeau, VIII, 83.

lettre à Madame de Maintenon, datée de Rome, blâmait ces joies immodérées ? Il n'écoutait pas.

Les mascarades de 1700 continuèrent en 1701.

Et le Duc de Bourgogne joua et mena des mascarades... jusqu'au moment où des scrupules sur l'existence qu'il menait depuis deux ans s'élevèrent dans sa conscience délicate.

Et puis le malheur est une rude école et il dessille bien des yeux.

« Qu'il y a de lumière derrière les crêpes noirs » a dit une veuve de guerre. Et la menace du malheur était tombée sur ce cœur sensible.

Au mois d'août 1701, la Duchesse de Bourgogne fut malade et faillit mourir, par suite d'une imprudence. L'on peut juger de la douleur d'un époux qui aimait sa femme avec toute la tendresse de son cœur, toute l'ardeur d'une âme vibrante et passionnée. Le Prince reconnut dans ce coup la main de la Providence. Il écrit au Duc de Beauvilliers, qui était alors aux eaux de Forges :

« A Marly, ce jeudi 11 août 1701.

» Dieu m'a fait bien des miséricordes, mon cher Duc, dont vous avez été le témoin ; mais il m'en fit encore hier matin une qui m'est bien sensible, et dont je ne cessé de le remercier.

» Je fus à une heure près de perdre Madame la Duchesse de Bourgogne. Jugez quel coup ç'aurait été pour moi. Une fièvre qui lui avait commencé le dimanche et l'a mise à mort le mercredi 10 au matin, et sans l'émétique qu'on lui donna à propos elle ne pouvait pas passer la journée. Il y avait déjà du temps que sa tête s'embarrassait. Elle était dans une espèce de léthargie et aurait eu bientôt un transport au cerveau. J'étais dans une douleur profonde.

Je me mis à prier Dieu. Je détestai en sa présence mes péchés, car je crus avec fondement que Dieu m'en punissait par là. Je le priai de rejeter tout sur moi et d'épargner cette pauvre innocente. Que si elle avait commis des péchés, d'en rejeter aussi sur moi l'iniquité.

» Il eut pitié de moi, et Dieu merci ! Madame la Duchesse de Bourgogne est entièrement hors de danger. Elle a la tête fort libre... et n'a presque plus de fièvre. Je ne cesse de remercier Dieu de ce bienfait, car il est visible qu'il a voulu me punir, mais qu'il a arrêté sa colère et a eu pitié de moi.

» Je vous citerai ici une quantité infinie de passages de l'Écriture Sainte que je me suis appliqués tous à cette occasion. — Et le Prince cite des textes de psaumes. — « Dieu s'est servi de ce fouet pour me rappeler à Lui... », dit-il.

» J'oubliais de vous dire qu'après avoir prié Dieu, ainsi que Jésus-Christ le faisait, de faire passer ce calice loin de moi, j'ajoutais aussi comme Lui : *Fiat voluntas tua*, et j'étais parfaitement soumis à sa volonté. Il a eu pitié de moi. Je l'en remercie incessamment. Remerciez-l'en aussi pour moi... et demandez-lui pour moi la grâce de lui être toujours fidèle (1) ».

A partir de cette année, en effet, le Duc de Bourgogne abandonna peu à peu la vie de la Cour. Il ne prit part aux fêtes que dans la mesure où ses devoirs de Prince l'y obligeaient.

Il ne souffrit pas de ne plus danser, car il n'était pas adroit à cet exercice. Il laisse la Duchesse de Bourgogne aller aux bals et aux mascarades ; lui se

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 118.

retire peu à peu en lui-même. Il n'assiste aux fêtes de Cour, dont le Roi fixait la date, que si elles ne sont pas données le jour de quelque solennité religieuse.

Saint-Simon raconte, en le blâmant et en l'admirant, qu'il refusa obstinément d'assister à un bal le jour de l'Épiphanie.

Les propos de Cour n'arrêtaient pas le Prince. Il commença bientôt de ne plus aller aux spectacles. « Les spectacles d'un Dauphin, ce sont les Provinces », dira-t-il plus tard. Pour la musique, le Duc de Bourgogne avait trouvé un moyen de concilier ses scrupules et ses goûts. Il composait des chants religieux sur les plus beaux airs d'opéra et il pouvait les chanter.

Ce fut plus difficile pour le Prince de se défaire de sa passion du jeu. Il jouait, et jouait gros jeu, quand déjà il ne dansait plus et n'allait plus à l'Opéra ou à la Comédie. Mais que ne peut une volonté fortement tendue vers le devoir ? Le Prince suivit les conseils des Moralistes, tant anciens que modernes. Il se déprit *peu à peu* de la plus détestable habitude qu'il ait eue. Il s'abstint d'abord de jouer pendant le Carême ; puis, il abandonna le gros jeu.

Ce n'est pas qu'il regrettât les pertes, mais la joie des gains finit par l'émouvoir, « par la réflexion qu'il fit, dit le P. Martineau, que l'amour du jeu n'est, dans le fond, qu'un désir bas et sordide du gain, désir par conséquent indigne d'un Prince qui ne doit avoir que des sentiments nobles et élevés. » Et il se mit à jouer un jeu très modéré, chose que les joueurs invétérés regardent comme très difficile.

Quant aux plaisirs de la table, il sut s'en dépren dre de la même façon. Gros mangeur, comme tous les Bourbons, il aimait aussi à boire sans se mettre,

comme son frère Berry, en état d'ébriété. Il apprit à se maîtriser.

Se retirant des divertissements, il vécut dans son cabinet de Versailles. Tandis que la Duchesse de Bourgogne courait les fêtes, il s'y enfermait une grande partie de la journée ; et c'étaient des heures bien employées. Il s'occupait des affaires qui devaient être soumises au conseil des Dépêches. Il lisait les quarante-trois volumes de ce fameux rapport des Intendants, dont nous avons parlé.

Il s'adonne aussi à des études que ses précepteurs avaient trouvées jadis peu convenables à son rang, et dont ils ne lui avaient fait donner que les éléments. Le Prince se livre de plus en plus à la musique. Il apprend les règles de la composition. Il se remet à la géométrie et à la physique. Il s'applique aux mathématiques et à l'astronomie. S'il allait à Paris, ce n'était pas pour accompagner la Duchesse de Bourgogne aux foires et aux magasins. Il allait à la Sorbonne pour assister à une soutenance de thèse « sur l'addition de la particule *filioque* au Concile de Constantinople ». Il visitait le Jardin Royal, notre Jardin des Plantes.

Telle était l'existence sévère que commença de mener un Prince de vingt ans quand la grâce l'eut touché, comme parle Saint-Simon. Le seul plaisir qu'il connaissait, c'était la chasse ; il s'adonnait à cet exercice avec toute l'ardeur que pouvait dépenser son ardente nature, quand il croyait pouvoir s'y abandonner sans scrupule.

Dans sa correspondance avec son frère d'Anjou, Philippe V, grand amateur de chasse aussi, le Prince rappelle ses prouesses cynégétiques dans les plaines giboyeuses de Montrouge, de Saint-Denis, les forêts de Marly et de Fontainebleau. Mais, tandis que la

chasse était une occupation pour Monseigneur, c'était pour le Duc de Bourgogne un divertissement. Pour ce jeune homme, dont la tête était déjà remplie de pensées graves et de projets sérieux, le mouvement et le grand air étaient une nécessité. « Il faut savoir se relâcher quelquefois », écrivait-il à la Reine d'Espagne.

*
**

La Duchesse de Bourgogne avait toujours aimé son mari ; mais le Duc de Bourgogne avait toujours beaucoup plus aimé sa femme. Et cette infériorité est toujours pénible, quand elle est sentie. Le Prince délicat et ardent sentait que sa femme « l'aimait », mais que lui « l'adorait », comme l'on dit maintenant.

Au dehors, la meilleure intelligence semblait régner entre eux. Le Prince s'absentait-il ? La Princesse attendait son retour impatientement. Quand il revint, en 1702, de sa première campagne militaire, la réunion fut aussi tendre. Dans la vie quotidienne, il était avec elle d'une humeur facile et accommodante ; mais quand sa conscience lui défendait de satisfaire à quelque caprice, il était inébranlable. Curieuse, comme beaucoup de femmes, elle aurait voulu connaître les secrets d'Etat qui se traitaient au Conseil. Le Prince s'y refusait obstinément.

Impatiente de sentir les bornes de son empire, la Duchesse de Bourgogne se mettait à railler aimablement la vie sérieuse de son mari, son austérité et sa réserve extrême avec les femmes : « Je voudrais mourir avant M. le Duc de Bourgogne, disait-elle un jour à ses dames ; mais voir pourtant ici ce qui se passerait ; je suis sûre qu'il épouserait une sœur

grise (1) ». Ces plaisanteries ne laissaient pas de supposer une grande cordialité entre les époux.

Cependant, les tendresses ne s'égalaien pas, et l'union des cœurs ne fut pas d'abord complète. Le Prince en souffrait. Nous le savons par une curieuse et intéressante correspondance, récemment découverte et publiée par le Marquis de Vogüé : « *Le Duc de Bourgogne et le Duc de Beauvilliers* ».

Ce sont des lettres adressées par le Duc de Bourgogne à la Marquise de Montgon, dame d'honneur de la Duchesse de Bourgogne. La Marquise de Montgon s'insinua dans les bonnes grâces des époux au point que le Duc n'écrivit à personne autre avec autant de familiarité.

Ces lettres, sauf deux sur seize, sont de l'été 1703, pendant que le Duc commandait l'armée du Rhin.

Elles sont remplies de tendresses pour la Duchesse de Bourgogne, et surtout de plaintes. Elle ne lui écrit pas assez souvent ! « J'ai résolu de ne me point mettre avec elle en reproches ; cependant, je ne saurais souffrir cet article patiemment, et je fus véritablement fâché hier au soir de n'avoir point de lettres par l'ordinaire de Franche-Comté qui arriva. Je voudrais que vous m'eussiez vu à souper, l'air noir comme la cheminée, parlant tout seul, mon chapeau enfoncé jusqu'aux yeux ».

Et il terminait par ces mots qui trahissent l'angoisse du pauvre Prince négligé : « Et pour l'autre méchante, dont je vous ai parlé, dites-lui que si, dorénavant, je ne reçois des lettres plus souvent, je romps avec elle et ne lui écris de toute la campagne ».

Mais il ajoutait aussitôt, en *Post-Scriptum* : « J'ai

(1) Saint-Simon, VI, 233.

bien peur que ces menaces ne soient perdues ; car je serais certainement plus puni qu'elle (1) ».

Sans doute, et moins de huit jours après, il écrivait de nouveau à la dame d'honneur : « J'ai enfin reçu avec grand plaisir, Madame, la lettre que vous m'avez écrite le onze, à la suite d'une de votre chère maîtresse, qui, par parenthèse, a été douze jours entiers sans m'écrire. Faites-lui en, je vous prie, des reproches... Je ne ferai pas celle-ci plus longue, car j'ai à écrire à cette maligne qui me met le peu de cervelle que j'ai à la mistanfute, et il faut lui réserver toute mon éloquence pour tâcher de lui persuader de m'écrire plus souvent (2). »

Ici se place une lettre étrange.

Voulant donner à son mari une preuve de tendresse, la Duchesse de Bourgogne avait chargé Madame de Montgon de lui écrire une lettre avec son propre sang en guise d'encre. Qui prouve trop, prouve peu. Le Duc s'y laissa prendre et répondit, transporté de joie : « Je ne puis tarder un seul moment à vous faire réponse, et bien loin d'avoir eu mal au cœur du sang adorable que j'ai reçu, je l'ai baisé mille fois et le baiserais encore plusieurs fois aujourd'hui. Je viens de m'en tirer dans le moment pour en envoyer aussi du mien (3) ».

La lettre porte au milieu de la page, à gauche, deux petits cœurs dessinés avec du sang, unis par une flamme, avec les noms « Louis, Adélaïde » de chaque côté. Le papier porte des marques de sang. Le Duc avait écrit avec sa main encore ensanglantée.

(1) Vogüé. *Le Duc de Bourgogne*, 155.

(2) *Id.*, 160.

(3) *Id.*, 165.

Quinze jours après arrivait la réponse à cette lettre enflammée ; mais c'était Madame de Montgon qui écrivait. Et le Prince continuait ses plaintes monotones et pitoyables.

« La conduite de la personne du monde que j'aime le plus n'est guère conforme à ses discours. Elle m'aime de tout son cœur, et cependant me laisse dans un profond oubli... Demandez-lui donc encore, de ma part, je vous prie, d'où vient cette absence de lettres... si mes fréquentes lettres l'ennuient, enfin si elle est lasse d'être tant aimée, et si elle dit vrai, quand elle dit qu'elle m'aime de tout son cœur (1) ».

Et toujours pas de réponse.

Il y avait quelque chose de changé dans le cœur de l'épouse.

Les coquetteries de la Duchesse de Bourgogne n'ont pas échappé aux contemporains. Saint-Simon, qui admirait la Princesse, a recueilli trois noms. Il n'a d'ailleurs articulé aucun fait grave qui entachât la réputation de la jeune femme.

Madame de Caylus « est convaincue que ces intrigues se sont passées en regards, quelques lettres tout au plus » ; car, ajouta-t-elle, « la Duchesse de Bourgogne était trop bien gardée ». En effet, l'étiquette qui réglait tous les instants de sa journée et l'assiduité de ses dames de compagnie ne lui laissaient pas une minute de solitude.

Cependant, un moment fut où la Campagne de 1703 emmena le mari loin de Versailles et laissa la jeune femme privée de la meilleure des surveillances, celle du mari. Ce fut l'époque de l'intrigue dont Nangis paraît avoir été le héros.

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 178.

La femme du Marquis de Nangis était attachée à la personne de la Duchesse de Bourgogne ; mais lui était officier, et cette année même 1703 il servait à l'armée du Rhin. Il ne venait donc à Versailles que rarement, soit pour soigner ses blessures, soit en vertu de permissions difficilement obtenues.

Son assiduité, soutenue d'une jolie figure et d'une grande réputation de galanterie, troubla le cœur de la jeune Duchesse de Bourgogne. Et elle oubliait le pauvre Prince qui se morfondait aux armées et qui réclamait des Lettres.

En septembre 1703, le Duc de Bourgogne revenait et le manège de Nangis devenait plus difficile. Il continua, dit Saint-Simon, mais il fut détruit par le Marquis de Maulevrier, gendre de Tessé, que sa femme avait introduit dans l'intimité du Duc et de la Duchesse de Bourgogne. Son attitude devint étrange et on dut l'éloigner. Tessé, qui avait un commandement en Espagne, l'y emmena.

Il fit là aussi de telles folies à l'égard de la Reine qu'on le renvoya en France. Il se tua en se jetant par une fenêtre.

Les imprudences de la Duchesse de Bourgogne ne se renouvelèrent plus.

Saint-Simon insinue que l'attention de la Princesse se porta bientôt sur un brillant diplomate qui devait être le Cardinal de Polignac. Saint-Simon est seul à raconter ces nouvelles coquetteries. Aucun des Mémoires du temps n'en parle.

Polignac avait alors quarante-cinq ans. Causeur aimable, lettré, délicat, il venait d'être reçu à l'Académie Française, à la place de Bossuet. Son discours de réception avait eu beaucoup de succès. Mais c'était surtout un ambitieux et qui voulait faire fortune.

Il sentait que la faveur du Duc et de la Duchesse de Bourgogne servirait à son avancement. Il plut au Duc, dont il flattait le goût pour les sciences, il plut à la Duchesse — une femme très jeune est parfois sensible aux attentions d'un homme plus âgé, si cet homme a quelque réputation — et l'habile homme sut faire tourner ces royales amitiés au profit de sa fortune. Il fut nommé Auditeur de Rote à Rome, et on peut croire que s'il avait été un instant remarqué avec complaisance, il fut encore plus vite oublié.

Mais le temps approchait où la Duchesse de Bourgogne allait se faire une conception plus haute de la vie et de ses devoirs. La maternité changera son caractère. Le Prince en l'aimant toujours finit par se faire aimer. Le malheur unit enfin ces deux cœurs.



Le Duc et la Duchesse de Bourgogne, mariés depuis octobre 1699, n'avaient point d'enfants. Les espérances étaient toujours suivies de déceptions. La Duchesse était d'une imprudence extraordinaire. On prenait des précautions, elle n'en prenait aucune, et « elle se blessait » toujours, selon l'expression du temps.

Les espérances se réalisèrent enfin le 24 juin 1704. Le ménage avait un fils, qui fut titré sur-le-champ Duc de Bretagne. Aussitôt, le Duc de Bourgogne se rendit à la chapelle et pria pendant trois quarts d'heure. La veille, il s'y était déjà enfermé longtemps seul et sans vouloir être connu.

Ce jeune Prince royal de vingt-deux ans demandait au Roi du ciel de bénir son foyer et de lui donner des enfants pour en « faire des saints », comme il l'écrivait à son frère d'Espagne,

L'enfant ne vécut pas. Il ne devait pas survivre aux sourires qui avaient illuminé son berceau. Au mois d'avril suivant, il était emporté par des convulsions.

La Duchesse de Bourgogne ressentit vraiment sa première douleur : « Je ne puis, ma chère grand-mère, écrit-elle à Turin, être plus longtemps sans me consoler avec vous de ce qui m'est arrivé. Je suis bien persuadée que vous y aurez été sensible ; car je sais l'amitié que vous avez toujours eue pour moi. Si on ne prenait tous les malheurs de cette vie en Dieu, je ne sais ce que l'on deviendrait. Je crois qu'il veut m'attirer à lui en m'accablant de toutes sortes de chagrins. Ma santé en souffre beaucoup ; mais c'est le moindre que j'aie (1) ».

L'on devine que le Duc de Bourgogne avait expliqué à sa jeune femme la belle théorie de la souffrance qui consacre la vertu, après l'avoir souvent fait naître.

Lui-même écrivait à son frère d'Anjou cette belle lettre où il tentait de se consoler lui-même, et où l'esprit chrétien se montre dans toute sa profondeur. Les critiques se méprennent grandement quand ils confondent cet esprit de foi avec des « considérations mystiques ». C'est du christianisme vrai :

« A Marly, le 26 avril 1705.

» Je ne vous ai point écrit, mon très cher frère, depuis la perte que j'ai faite de mon fils ; et je crois que la tendresse que vous avez pour moi vous l'aura fait sentir vivement. Il aurait été à souhaiter, non seulement pour mon intérêt particulier, mais encore pour celui des affaires générales, que ce malheur ne fût pas arrivé ; mais les hommes doivent toujours

(1) D'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*, II, 209.

se soumettre aveuglément à ce qui vient d'en-Haut. Dieu sait mieux que nous-mêmes ce qui nous convient ; il a la vie et la mort dans ses mains et a placé mon fils dans un lieu où je désire ardemment de le rejoindre un jour. Cependant, ce n'est pas assez de le désirer, il faut y travailler, et je serais janséniste si je disais autrement...

» L'état où vous êtes, mon cher frère, et celui auquel je suis destiné, selon le cours de la nature (souhaitant que ce soit bien tard) ; cet état, dis-je, est rempli d'autant de dangers qu'il y a de devoirs à remplir, et ces dangers sont d'autant plus pressants que ces devoirs sont grands ; mais aussi, quel degré de gloire est destiné dans le Ciel à ceux qui les remplissent dignement !... Je m'aperçois qu'insensiblement au lieu d'une lettre je fais un sermon, mais vous en voyez l'intention, elle est droite certainement, et la matière que j'ai traitée d'abord m'a bien fait faire des réflexions différentes sur le bonheur de mon fils, d'être arrivé au Ciel sans avoir essuyé les horribles dangers où nous sommes, et dont la seule correspondance à la grâce, la vigilance, le travail, la justice et l'accomplissement exact de nos devoirs nous peuvent tirer (1) ».

La perte fut réparée au mois de janvier 1707 par la naissance d'un second Duc de Bretagne, qui mourut en 1712, quelques jours après sa mère.

Un troisième enfant, qui vécut et devint Roi sous le nom de Louis XV, devait naître en 1710.

D'autres chagrins frappèrent le cœur de la jeune Princesse. Elle demeurait très attachée à sa famille de Turin. Son cœur fut très ému à la rupture des

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 88.

relations diplomatiques entre la France et la Savoie. Elle pouvait écrire à Turin, mais le service des Ordinaires se faisait rare et les lettres n'arrivaient pas. Elle craignait que la mésintelligence survenue entre sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption ne diminuât la tendresse des siens.

Sous l'enfant frivole et passionnée de plaisirs apparaissait la femme de cœur qui commençait de prendre la vie au sérieux. Et c'est ainsi que le malheur allait façonner son âme.

« L'homme est un apprenti, la douleur est son maître ».

Elle se préoccupait aussi des malheurs publics. Madame de Maintenon le remarquait et le notait dans ses lettres : « Sa tristesse est extrême, écrit-elle à la Princesse des Ursins, elle a de l'amitié pour Monsieur son Père et un grand ressentiment contre lui... elle aime le Roi et ne peut le voir un peu plus sérieux qu'à l'ordinaire sans avoir les larmes aux yeux ». La pauvre Princesse s'épanchait près de Madame de Maintenon, elle lui contait ses peines, et cet être de raison retrouvait son cœur de femme pour apaiser cet esprit léger qui prenait contact avec le malheur et qui grandissait sous ses dures étreintes.

*
**

Et le Prince s'enfonçait de plus en plus dans la dévotion. Il aurait bien voulu que sa femme menât le même train de vie sévère et renfermé. Il avait même, à ce qu'il paraît, la main un peu lourde pour l'entraîner à sa suite.

Et Fénelon, qui n'oubliait pas son petit Prince, de lui communiquer ses avertissements toujours admirable de finesse, de sagacité et de mesure. Apprenant

qu'il voulait que sa femme observât le Carême comme il l'observait lui-même, en jeûnant et en se privant de tous les spectacles, il écrit :

« Je crois que Monsieur le Duc de Bourgogne ne devrait pas gêner Madame la Duchesse de Bourgogne ; qu'il se contente de laisser décider son médecin sur la manière dont elle doit faire le Carême ». Et il ajoute : « Si ce Prince veut inspirer de la piété à la Princesse, il doit la rendre douce et aimable, écarter tout ce qui est épineux, lui faire sentir en sa personne le prix et la douceur de la vertu simple et sans apprêt, lui montrer de la gaieté et de la complaisance dans toutes les choses qui ne relâchent rien dans le fond ; enfin, se proportionner à elle et l'attendre (1) ». Rien de plus sage. Nous reconnaissons le grand directeur de conscience à la touche délicate, avec sa profonde connaissance du cœur humain et sa grande expérience de la vie.

Peu à peu, le Prince prenait la manière, et c'est la Duchesse de Bourgogne qui nous l'apprend dans une lettre à Madame de Maintenon :

«Vous m'êtes quelquefois une énigme impénétrable, par exemple, quand vous me dites que je ne sais que faire ma volonté ! Ah ! ma chère tante, si vous lisiez dans le fond de mon cœur, vous seriez bientôt désabusée sur ce chapitre ; mais quand vous ajoutez que je la fais faire aussi à Monsieur le Duc de Bourgogne, je pense bien que vous voulez un peu me badiner. Il a été à trop bonne école pour n'avoir pas ouï dire que la condition de la femme est d'obéir, et croyez bien qu'il l'a bien retenu...

» Mais pour en revenir à notre point capital, croyez... que je ne me contente pas même de faire la

(1) Œuvres Complètes, VII, 235.

volonté de Monsieur le Duc de Bourgogne, mais que j'entre encore, autant que je le puis, dans ses vues ; ce qui n'est pas une si petite chose pour moi ; car il faut vous imaginer, ma chère tante, qu'il me les propose quelquefois en trois façons : le bien, le mieux, le parfait, comme ferait Monsieur de Cambrai.

» Et il me laisse maîtresse du choix. J'aurais quelquefois bien bonne envie de me déclarer pour la neutralité ; mais je ne sais par quel enchantement je me conforme toujours à ce qu'il désire, même malgré moi. C'est peut-être parce qu'il m'est arrivé, plus d'une fois, de me repentir de ne l'avoir pas fait, et le repentir est une sottise chose, je ne puis m'y accoutumer (1) ».

Attendons encore un peu. Que la religion du Prince s'élargisse encore, que le malheur continue de poser son empreinte bienfaisante sur le cœur de la jeune femme — la vie suffit souvent à cela, même et surtout la vie des Rois, — et les deux cœurs battront à l'unisson.

(1) Proyard, II, 139.

CHAPITRE IV

UN SAINT

« Je fais, ô mon Dieu, la résolution de veiller aujourd'hui aux intérêts de votre gloire, d'être attentif à ne rien me permettre qui puisse vous déplaire, à observer vos commandements, à réprimer mes passions, à vous consacrer toutes mes actions. Je vous les offre dès à présent ; faites que je n'agisse que par le mouvement de votre esprit ; que je suive toutes les impressions de votre grâce, et que je fasse votre volonté dans toute la perfection que vous souhaitez de moi (1) ».

C'est par ces paroles que le Duc de Bourgogne, chaque matin, élevait son cœur à Dieu.

Et il faisait sa méditation : « Je ne trouve rien, dit-il, de plus propre que la considération des grandes vérités du salut pour réprimer la violence des passions et pour ôter aux objets qui les excitent ce qu'ils ont de séduisant... Mais c'est surtout à la cour qu'il est impossible de se préserver de la contagion du siècle, sans faire son capital de ces deux paroles du Sauveur du monde : *Veillez et priez* (2) ».

(1) Proyard, II, 197.

(2) *Id.*, II, 199.

Nous possédons un recueil de *Réflexions* pour chaque jour de la semaine que le Prince avait écrites de sa main (1).

Mercredi. — « Celui qui est venu dans la bassesse de la nature humaine pour mon salut, viendra dans l'éclat de sa majesté divine pour me juger. Comme Sauveur il veut me procurer maintenant une éternité bienheureuse ; mais comme juge ne me condamnera-t-il point un jour à un malheur éternel ? La qualité de Prince sans celle d'homme de bien ne servira qu'à me rendre plus condamnable à son tribunal. Car plus on a reçu de sa main, plus le compte qu'il en demandera sera grand. Je dois donc beaucoup plus travailler à vivre en homme de bien qu'en Prince. Je ne dois me servir de la grandeur attachée à mon rang que pour m'élever à une plus sublime vertu, en m'humiliant sous la main toute-puissante de Dieu, et en faisant aux autres tout le bien qu'ils peuvent attendre de moi. »

Les récompenses du juste dans le Ciel excitaient la reconnaissance du Prince et enflammaient ses désirs : « O ! quand viendra l'heureux moment où je verrai le Dieu de vérité, où j'aimerai le Dieu de bonté ! Mais viendra-t-il en effet ? O mon Dieu, je l'espère de votre miséricorde. »

De ce vif désir des biens éternels, seuls capables de remplir son grand cœur, naissait un détachement généreux de toutes les choses de ce monde et de la vie même. Il faisait de la pensée de la mort la matière de ses plus sérieuses réflexions.

Mardi. — « A prendre les choses naturellement, la

(1) *Recueil des Vertus*, 23.

mort doit être désirée. Elle affranchit l'âme des biens du corps, dont la corruption l'appesantit, et au moment qu'elle est mise en liberté, elle commence à jouir de toutes les qualités dont Dieu l'a douée en la créant. Mais quand on pense que la mort doit être immédiatement suivie du jugement d'un Dieu ; que le sort de chacun sera décidé alors, selon le bien ou le mal qu'il aura fait pendant sa vie, que nul ne sait quand arrivera ce moment fatal, ne doit-on pas être saisi de crainte ? Mais que doit opérer cette crainte, sinon que nous vivions toujours comme si la mort était toujours prête d'arriver et que nous ne perdions jamais de vue la différence qu'il y aura, en quelque temps qu'elle arrive, entre avoir bien et avoir mal vécu... »

Monotones, ces réflexions, qui se suivent comme les grains d'un chapelet, toutes profondes, sérieuses, émouvantes ? Mais qui peut se défendre d'un singulier respect pour la nature morale du jeune Prince qui les écrivait sur les marches du trône, au milieu de toutes les tentations de la jeunesse et de toutes les séductions de la cour ?

Le Duc de Bourgogne communiait tous les quinze jours, avec un recueillement et un abaissement qui frappaient tous ceux qui en étaient témoins, et toujours en collier et en habit de l'ordre du Saint-Esprit, comme pour rendre un hommage plus solennel à la grandeur du Dieu qu'il venait adorer.

Et voici les règles qu'il suivait. Sa piété n'était pas encombrante.

« Sans m'attacher servilement à l'usage où je suis de communier de deux dimanches l'un, il faut toutefois que, si j'ometts pour raison de le faire le dimanche, je trouve un jour sur la semaine pour y suppléer ; ce qui n'empêchera pas, autant que mon con-

fesseur le trouvera bon, que je m'unisse à mon Créateur à toutes les solennités, aux fêtes de la Sainte Vierge, de Saint Louis et autres. »

» Je passerai dans le plus grand recueillement qu'il me sera possible la veille de mes communions, toute la surveillance, si je prévoyais que je dusse avoir trop d'affaires indispensables à régler la veille... »

Et ceci : « Je craindrai de communier pour être vu, mais jamais je ne craindrai d'être vu quand je communierai.

» J'aurai la plus grande attention à ce que mes exercices de piété ne soient à charge à personne... (1) ».

Le Prince avait compris les leçons de Fénelon : « La piété n'a rien de faible, de triste, ni de gêné, elle se fait toute à tous pour les gagner tous. »

Et voici la prière qu'il faisait après la communion :

« O mon Sauveur et mon Dieu, soyez mon maître et ma lumière dans le sacrement de votre amour. Parlez à mon cœur et que votre serviteur écoute.

» Montrez-moi les vrais biens et enflammez mon âme du désir de les posséder. Faites que je n'ambitionne pas les honneurs qui vous étaient dus et que vous avez méprisés ; que je ne m'attache point aux richesses qui étaient à vous et que vous avez abandonnées ; que je ne recherche point les plaisirs des sens que votre innocence vous permettait et que vous vous êtes refusés.

» O mon Sauveur, je voudrais être doux et humble de cœur comme vous l'avez été ; je voudrais éviter les péchés que vous m'avez pardonnés ; je voudrais me rappeler sans cesse les bienfaits dont vous m'avez comblé.

(1) Proyart, II, 205.

» Dieu protecteur, voyez les écueils sans nombre qui m'entourent et conduisez-moi ; voyez les ennemis qui m'attaquent, et défendez-moi ; voyez les désirs de mon cœur, et exaucez-moi.

» O Esprit de sagesse, élevez mes pensées ; rectifiez mes vues ; échauffez ma volonté ; bénissez mon travail ; sanctifiez mes souffrances.

» O mon Dieu, toutes les grâces que je vous demande pour moi-même, accordez-les au Roi, à Monseigneur, à ma famille, à mes amis ; et ne les refusez pas à mes ennemis. Dieu de Saint Louis, Dieu de nos pères, veillez sur la France ; conservez-y la foi, ramenez-y la paix, soyez le Père de votre peuple, et le Dieu de notre cœur, pendant la vie, à la mort, et dans l'éternité... (1) »

Quand on a la foi, on ne lit pas ces lignes sans une émotion profonde. Quelle simplicité dans l'expression ! Quelle sublimité dans la pensée !

C'était un devoir et une joie pour le Prince d'assister aux offices de l'Eglise.

« Avoir entendu une messe, disait-il, n'est pas avoir sanctifié le jour du Seigneur. »

Lorsque la Cour était à Marly ou à Meudon, il ne manquait jamais de se rendre à Versailles, les jours de Fêtes pour l'Office du soir.

« Tous les dimanches, dit un historien habitant la Cour, il assistait à Vêpres et au Salut du Saint-Sacrement ; mais avec un respect et une attention dont tout le public était édifié. Quoiqu'il eût le goût très fin pour la musique, à laquelle il était très sensible, il ne faisait jamais chanter les musiciens à la messe qu'on disait pour lui. »

(1) Proyard, II, 206.

« Il était impossible, dit un autre écrivain, de le voir entendre la messe ou communier sans être pénétré d'un profond respect pour les saints mystères (1) ».

Enfin, deux fois par an, il se déroba pendant quelques jours au tourbillon des affaires pour examiner plus sérieusement l'état de son âme devant Dieu.

*
* *

La religion du Prince n'était pas faite de rites ou d'attitudes ; c'était le fond même qui était tout pétri de christianisme.

Ses lectures de piété, c'étaient les Epîtres des Saints Pères, l'Imitation, Saint François de Sales, Grenade et Bourdaloue. Le choix ne pouvait être meilleur, et l'abbé Fleury lui était un guide sûr et judicieux : « Et ses lectures, dit le même abbé Fleury, étaient secrètes comme la plupart de ses prières. Il disait à certains jours le grand Office de l'Eglise, mais en son particulier (2) ».

La dévotion du Prince était celle que lui avait enseignée Fénelon, celle qui venait en ligne droite de Saint François de Sales.

C'est cette dévotion qu'il a voulu défendre contre les reproches injustes de l'impiété et contre sa caricature, la fausse dévotion, celle qui fait tant de tort à la vraie.

« Les caractères de la vraie dévotion, dit-il, sont ceux que Saint Paul attribue à la charité, parce que la dévotion n'est autre chose que la charité, par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même et le prochain et nous-mêmes selon Dieu.

(1) Proyard, II, 200.

(2) *Id.*, II, 200.

» Les plus parfaits des hommes sont ceux qui mêlent le moins d'imperfections parmi la dévotion ; la charité ne sera parfaite que dans le ciel.

» La dévotion d'une personne qui se livre sans retenue à ses humeurs et à ses caprices, qui prétend que tout le monde doit souffrir de ses inégalités, sans vouloir elle-même ne rien souffrir de personne, qui veut allier les devoirs de la piété avec les maximes et la morale du siècle, qui s'imagine qu'on peut prendre la piété comme un manteau pour paraître dans les assemblées chrétiennes et la laisser de même quand on passe dans un cercle de personnes dévouées au monde ; une telle dévotion, dis-je, n'a jamais été avouée par le christianisme, elle ne lui appartient pas...

» La dévotion, à laquelle il échappe encore des défauts dont elle travaille à s'affranchir et qu'elle combat avec courage, n'en est pas moins une vraie dévotion, quoique des hommes aveuglés par la malignité et la corruption de leur cœur s'efforcent de la décrier.

» C'est quelque chose de bien injuste que des hommes qui bravent toutes les règles du devoir, se déchaînent avec un zèle si amer contre ceux qui s'en écartent un instant par faiblesse, et que des hommes dont les fautes sont des crimes ne puissent passer aux justes toutes leurs imperfections. Mais c'est là la persécution prédite à tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ... (1) ».

Et dépassant les limites de sa propre sanctification, il se fait apologiste et il s'en prend aux libertins — libertins de l'esprit selon le sens du xvii^e siècle.

(1) Proyart, II, 263.

cle, — ceux que La Bruyère fustigeait dans le dernier chapitre de ses *Caractères* et qu'il appelait ironiquement « les Esprits forts ».

Telle page ressemble à du Pascal, dont le Prince a dû connaître les *Pensées* : « On voudrait voir des miracles pour croire, et moi je vous dis : Commencez par croire et ouvrez les yeux, vous verrez des miracles ; vous en verrez sans nombre dans la religion.

Un homme qui vit dans la pratique de l'humilité chrétienne au milieu de la pompe extérieure et de la gloire qui l'environne ; un homme qui vit dans le détachement des richesses et des plaisirs, au sein de l'abondance et parmi les invitations de la volupté ; une femme qui se voit au comble de la faveur et n'a point d'ambition, qui n'a de richesses que pour secourir les malheureux, de crédit que pour les protéger... ; une jeune personne que l'âge, le tempérament, des exemples domestiques et étrangers invitent à une vie molle et voluptueuse, et qui, au milieu des écueils et des scandales, vit dans l'innocence des bonnes mœurs et la pratique de toutes les vertus chrétiennes ; une autre qui, au milieu des égarements d'une vie licencieuse, s'arrête tout à coup, comme Paul sur le chemin de Damas, fait un divorce généreux avec le monde et les objets chéris de ses passions... : voilà des miracles, et ceux qui connaissent la force de l'habitude, l'aveuglement de l'orgueil et l'empire des passions pourront mettre les prodiges de ce genre au-dessus de celui de la résurrection d'un mort. Mais ces prodiges, qu'on ne les cherche point dans l'histoire du monde entier, ils ne se trouvent certainement que dans la religion chrétienne... (1) ».

(1) Proyart, II, 240.

*
**

Telle était la religion du Prince, religion intérieure, éclairée, profonde.

Est-il étonnant qu'une âme, si fidèle à la grâce, avec une volonté si fortement tendue vers le devoir, avec un cœur si bien précautionné contre les artifices d'une cour légère, ait ravi les Saints de la terre ?

L'éclat de tant de vertus réunies ne pouvait manquer de produire l'admiration ; aussi, la piété de ce Prince avait-elle passé en proverbe et l'on disait : « Etre pieux comme le Duc ».

Jamais, depuis Saint Louis, on n'avait rien vu de semblable à la Cour de France.

L'on ferait en vérité un joli tableau des vertus naturelles et surnaturelles du Duc de Bourgogne. Il a été ébauché par le P. Martineau et par Proyart qui vantent et sa modestie et sa chasteté et sa tempérance et ses mortifications et le pardon des injures. Et c'est cela qui devient monotone puisqu'il suffit de dire : Il vivait de la foi.

L'esprit de foi domine toute la vie privée du Duc de Bourgogne ; demain, ce même esprit dirigera sa vie publique.

L'on s'est étonné que, dans les Conseils, il parlât si souvent de sa conscience. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de ces scrupules, quand même ils seraient exagérés. Le défaut est devenu trop rare.

Devait-on, en 1710, faire la guerre au Roi d'Espagne, son frère, ou donner aux ennemis de l'argent pour lui arracher sa couronne ? Torcy raconte avec des commentaires malveillants que « le Duc de Bourgogne biaisa quand il fallut dire son sentiment.

La conscience, dit le Prince, empêchait presque également et de faire la guerre au Roi d'Espagne et de donner aux ennemis de l'argent pour lui arracher sa couronne. Cependant le bien de l'Etat demandait la paix ». Il n'osait donc pas s'opposer à l'avis commun. Que ces scrupules parussent excessifs, que ce langage étonnât Louis XIV et Torcy, nous le comprenons ; mais les guerres seraient souvent évitées si les Princes devenaient scrupuleux à cet endroit.

Qu'il fait bon entendre au-dessus des égoïsmes dynastiques ou nationaux la voix du droit chrétien ! C'est cette voix qui parle par la bouche du petit-fils de Louis XIV.

Parce qu'il a l'esprit de foi le Duc de Bourgogne en a le langage et l'attitude. Aussitôt qu'on eut conféré le baptême à son premier fils, dit l'abbé Fleury, rencontrant un homme de confiance, il lui dit : « Pendant qu'on baptisait cet enfant, je pensais au merveilleux changement qui s'opérait dans son âme ». Et quand ce jeune Prince mourut, on lui entendit dire : « Je ne puis m'empêcher de le pleurer comme mon fils, mais son sort n'est point à plaindre, il voit Dieu et je l'ai déjà invoqué comme mon protecteur dans le ciel ».

Écoutons-le encore parler des enfants de son frère d'Espagne et des siens : « J'espère que Dieu qui nous les a donnés nous les continuera tous deux pour en faire un jour deux instruments de sa gloire sur la terre et dans le ciel »... « Je souhaite que Dieu nous donne des enfants qui soient des saints quelque jour ». Sourire qui voudra ! C'est le Duc de Bourgogne qui détient la doctrine consolatrice et vraie sur la vie et sur la mort.

Enfin, de la religion il goûte les joies, ces joies réservées à ceux que Dieu attire et enveloppe de sa

lumière bienfaisante. C'est une âme que Dieu possède. Il l'écrit un jour à Beauvilliers : « Je sens visiblement que Dieu me fait tous les jours de nouvelles grâces (1) ». Et à son frère d'Anjou : « Dieu a bien voulu conserver la Duchesse de Bourgogne, et je l'en remercie tous les jours ; car, en vérité, il n'y a qu'en lui qu'on trouve de véritables consolations. Je suis ravi de ce que j'apprends que vous continuez à le servir fidèlement. Pour moi, je trouve tous les jours des douceurs nouvelles dans son service (2) ».

A cette hauteur morale, que lui importaient les sourires étouffés des courtisans, déshabitués de voir près du trône tant de vertu ? D'autant qu'en homme cultivé, comme nous le connaissons, il était recherché par les hommes sérieux.

Saint-Simon ne cesse d'admirer l'étendue de ses connaissances et son ardeur à l'étude. Fagon, le médecin de la Cour, représentait bien à Louis XIV que le Prince s'altérerait le tempérament s'il continuait à se livrer à un travail si opiniâtre : « Je le crains beaucoup, répondit le Roi, mais il faut pourtant bien que quelqu'un de mes enfants travaille ».

Et Fénelon d'encourager son Petit Prince à paraître en public : « Vous avez, plus qu'un autre prince, de quoi contenter le public dans la conversation... vous avez l'esprit cultivé et orné, pour pouvoir parler de tout et pour vous proportionner à chacun... »

La Duchesse de Bourgogne disait que, lorsque le Prince son mari serait Roi, on l'appellerait « Louis le Docte ».

Une âme si bien faite et une tête si bien pleine

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 113.

(2) Baudrillart, *Lettres*, I, 4.

inquiétaient les courtisans frivoles. Ils ignoraient ce qu'est un vrai dévot.

« Quelques-uns, écrivait Madame de Maintenon, croient que son gouvernement sera austère. Cependant, il aime la joie et le plaisir ; il s'y livre même quelquefois pour condescendre aux goûts de Madame la Dauphine.

» Bien loin que sa vertu le rende insensible aux amusements de la vie ; elle les lui rend plus agréables ; au lieu que ceux qui en font leur unique occupation n'en trouvent aucun qui les satisfasse. Ils vont de la promenade à la chasse, de la chasse à la comédie, de la comédie au jeu. Je voudrais que vous les vissiez revenir ; leur ennui est le meilleur des sermons. Vous les verriez, avec un visage triste et un ton chagrin, se plaindre que rien n'a réussi... Le Prince est le seul qui soit content, parce qu'il a employé sa journée à remplir les devoirs qu'il connaît et à s'instruire de ceux qu'il ne connaît pas ».

Le Prince avait entendu les leçons de Fénelon qui disait de la dévotion : « La piété n'a rien de faible, ni de triste. Soyez gai comme un homme qui a trouvé le vrai trésor et qui n'a plus besoin de rien ». Le dévot sait causer, jouer et même danser. Il a toutes les qualités extérieures des hommes du monde sans avoir leurs défauts et leurs vices.

II

Tel devint le Duc de Bourgogne. Il aimait Dieu. Il aimait les hommes. Il avait lu et médité cette admirable lettre de Fénelon, parmi tant de lettres admirables, sur l'amour de Dieu : « Nous n'aimons jamais tant notre prochain que quand nous l'aimons pour Dieu et de son amour ».

Il aima son prochain à commencer par ses parents, le prochain le plus proche. Nous savons quel fut « Monseigneur », ce fils unique de Louis XIV, le père de notre Prince. Lourd de corps, léger de tête, faible de cœur, ce pauvre élève de Bossuet formait le plus parfait contraste avec le Duc de Bourgogne. Tout Versailles connaissait les liaisons de Monseigneur et de la « Choin » (1). Tout le bruit que faisait l'héritier du trône venait de ses chasses ; on aurait pu mettre sur sa tombe : « Ci-gît un Prince qui n'aima pas les livres, mais qui aima courre le loup ! »

Tel qu'il fut, ce père fut respecté et aimé. La conduite du fils eût pu paraître la censure de celle de Monseigneur, mais en fils affectionné, il ne paraissait attentif qu'à se faire oublier, et à attirer l'attention sur les qualités estimables que pouvait avoir le Prince. On vit même plus d'une fois le petit-fils s'efforcer de diminuer aux yeux de l'aïeul les torts attribués au Père.

Le Duc de Bourgogne, à la mort de Monseigneur, donna des marques d'une douleur également sincère et religieuse.

Pour une âme profondément chrétienne, la mort de Monseigneur, advenue dans les circonstances que nous raconterons, presque soudaine, avec une absolution *in extremis* du P. Tellier, sans confession, cela est certain, cette mort fut un coup de foudre qui trouva le Prince fort parce que chrétien, mais troublé et ému par les incertitudes de l'au-delà.

Les lettres à son frère d'Anjou, Roi d'Espagne, lais-

(1) Etaient-ils mariés ? On le croyait généralement. « On se marie étrangement dans cette famille », avait dit un jour la Duchesse de Bourgogne, faisant allusion aux mariages du Roi et de Monseigneur.

sent percer et les angoisses du fils et les troubles du chrétien.

« Le sujet de cette lettre est si triste, mon très cher frère, que je n'ai pas la force de vous en parler. Je prends part à votre douleur qui n'est que trop commune avec la mienne. Reposons-nous sur l'immense miséricorde de Dieu (1) ».

Le pauvre Prince se trouve incommodé par cette peine, « c'est-à-dire sans appétit et languissant... C'est un coup, dit-il, de la main de Dieu qu'il faut adorer avec soumission (2) ».

A ceux qui s'imaginent qu'une haute piété rend le cœur insensible, l'exemple du Duc de Bourgogne répond : Rien n'est si tendre, si aimable et si aimant qu'un cœur de chrétien.

Les lettres à son frère d'Anjou sont une hymne à l'amour fraternel. Le Prince assure son frère de sa « tendre amitié », d'une amitié qui lui est « si chère » et à laquelle il répond « si tendrement ». Il veut le persuader « de sa tendresse infinie ». C'était une âme unie à une âme, et il y avait là pour les deux frères une joie et un solide appui.

Et pour le dire discrètement et en passant, les deux frères aimèrent leur femme et ils n'aimèrent qu'elle. Cela pouvait encore paraître un étonnement. Ils étaient des chrétiens et les petits-fils de Saint Louis qui disait, en montrant son anneau de mariage sur lequel étaient gravés ces mots : Dieu, France, Marguerite : « Hors cet anel, point n'ai d'amour ».

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 86.

(2) *Id.*, II, 87.

*
**

Il aima le peuple et il aima les pauvres, ces membres souffrants du Christ. Au milieu d'une cour fastueuse, l'exemple du Dauphin parlait sans cesse en faveur du pauvre peuple. Il faisait rougir le luxe par sa simplicité, sa modestie et sa frugalité.

« Il ne se croyait destiné à la grandeur souveraine, dit un historien, que pour être l'homme des peuples, et pour les rendre bons et heureux... Il était le cœur le plus sensible aux malheurs de l'humanité. »

A sept ans déjà, à Montausier qui lui demandait, à l'occasion d'une table généalogique des Rois de France, lequel il choisirait de tous les titres de ces Rois. — Celui de Père du Peuple, répondit-il.

Le luxe, qui songe à le proscrire ? Contenu dans de justes limites, il ajoute par les arts à l'éclat de la société et multiplie les ressources du travail. Mais le Prince jugeait les choses du point de vue de l'Évangile, et il condamnait les excès du luxe, excès que la plus élémentaire morale réproouve. Dans un pays riche, où le peuple est heureux, jusqu'où peut aller le luxe, surtout le luxe des riches ? Il est délicat de fixer des limites. Mais ce qui est inadmissible dans une société chrétienne, c'est de voir quelques citoyens dépenser, pour des besoins factices, des sommes énormes, tandis que tout près d'eux on meurt de faim.

Qui dira que cela ne fut pas pendant les malheureuses années de la guerre d'Espagne ? Louis XIV le comprit si bien que l'on vit un jour le mobilier d'or de Versailles prendre le chemin de la Monnaie. Il fallait de l'argent pour continuer la guerre contre l'Europe coalisée, et le Roi sentait d'instinct qu'il ne pouvait pas demander des subsides à ses sujets déjà

miséreux avant que lui-même eût changé en or le luxe de ses appartements.

Il est cependant permis de faire des réserves sur les idées du Duc de Bourgogne sur le luxe. Il parle souvent de le réprimer, il le trouvait extrême dans toutes les conditions. Il voulait endiguer les dépenses de Versailles. La Cour et par contre-coup la ville auraient changé d'aspect. Peu de fêtes, parce que c'étaient des dépenses inutiles.

Paris eût-il été privé de comédies ? Il est vrai que le Prince depuis longtemps se faisait scrupule d'y assister, et l'on sait qu'il avait répondu à Madame de Maintenon qui lui demandait si les spectacles seraient défendus par lui : « Je pèserais mûrement le pour et le contre et je m'en tiendrais au parti qui aurait le moins d'inconvénients (1) ». Il aurait laissé le théâtre en l'empêchant d'être une école d'immoralité. En attendant il donnait l'exemple de l'économie et il donnait aux pauvres. Proyart rapporte des traits charmants que tous les historiens ont reproduits. Comme les anecdotes de Plutarque, ils peignent un caractère aussi bien que les grands événements.

« C'était la mode du jour à la Cour d'avoir une écritoire d'argent, on en voyait déjà dans les bureaux des commis. Le Prince n'en avait point encore ; on lui en présente une, il en paraît amateur ; il s'informe du prix et il dit qu'il ne la prendra point. On lui demande si elle n'est point de son goût, — elle lui plaît infiniment — « mais les pauvres ! » Madame de Maintenon était présente. « En vérité, dit-elle, vos pauvres seraient bien ridicules si, après tout le bien que vous leur faites, ils trouvaient mauvais que vous

(1) Proyart, II, 134.

vous donnassiez une écritoire ». Et elle l'obligea de la prendre, en ajoutant qu'elle la paierait elle-même, s'il ne voulait pas en faire la dépense (1) ».

Le Curé de Notre-Dame de Versailles tirait tous les ans sur la cassette du Dauphin la somme nécessaire pour habiller cent pauvres et pour en nourrir quarante tous les jours du Carême et de l'Avent, sans compter les aumônes extraordinaires. Sa bonté ne se renfermait pas à Versailles : les pauvres de Marly, ceux des villages d'alentour et ceux de Paris en ressentaient les effets : malades, artisans ruinés, enfants trouvés. Toute misère était pour lui pitoyable.

Pour les prisonniers détenus pour dette, il fallait, pour qu'il les secourût, avoir été plus malheureux que coupable ; il ne voulait pas favoriser la paresse et l'inconduite.

Faire du bien était pour lui une dette dont le paiement soulageait son cœur. Il suffisait d'être misérable pour avoir le droit de réclamer son assistance.

Ce n'était pas chez lui un pur sentiment d'humanité et encore moins cette bienfaisance d'ostentation, célébrée par la philosophie moderne ; c'était le penchant d'un bon cœur dirigé par la religion qui le rendait toujours actif.

« Il est heureux, disait-il, de pouvoir récréer par une libéralité un pauvre père de famille, à qui ses enfants demandent du pain, et qui n'en a point à leur donner. C'est le plaisir le plus doux que je connaisse pour un chrétien, après celui de penser qu'il ne peut rien faire qui plaise davantage au Père Célèste, qui nous propose sa miséricorde infinie pour modèle et pour mesure à la nôtre ».

(1) Proyard, II, 183.

1709 ! Le peuple de France, avant de connaître les souffrances de la faim, ressentit les atteintes des plus grands froids que nos ancêtres aient connus, et contre lesquelles ils n'étaient pas garantis.

Soudain, dans la nuit des Rois, le thermomètre descendit à 21° au-dessous de 0. Les fleuves furent gelés et cela dura, à part un répit de dix jours, jusqu'aux premiers jours de Mars.

Nulle part on ne souffrit du froid comme à Versailles où les pièces étaient vastes. Il faut lire, dans la Correspondance de Madame (1), les plaintes sur le froid intense qu'il faisait dans la salle à manger où elle soupa avec le Roi. On y allumait cependant un grand feu qui lui brûlait la figure sans arriver à la réchauffer.

L'encre gela au bout de la plume de la Marquise d'Huxelles et le vin de Champagne dans la cave du conseiller Menin, où le conseiller faisant l'inspection de sa maison découvrit « deux petits Savoyards morts, gelés de froid, au coin d'une porte où ils s'étaient cantonnés et embrassés l'un l'autre pour se réchauffer ».

On souffrait à Versailles, on souffrait plus encore chez les pauvres ; et le froid persistant amenait toutes les maladies. Le 19 janvier, il y avait déjà 2.675 malades à l'Hôtel-Dieu.

Plus de tribunaux, plus d'Opéras. Les membres de l'Académie Française ne venaient plus aux séances.

Après le froid, la famine. Dans toutes les régions de la France, même dans le Midi, les arbres fruitiers gelèrent.

Le blé, inondé au mois d'avril par la brusque fonte des neiges, pourrissait au lieu de grandir. La spécu-

(1) Madame, 2^e femme de M. le Duc d'Orléans, La Palatine.

lation s'en mêlant, le prix monta follement. L'opinion publique commençait à s'émouvoir. La révolte grondait à Paris.

Des placards couraient contre le roi. Louis XIV comprit qu'il expiait ses fautes. C'est à cette époque qu'il fut grand, puisque c'est dans l'adversité que l'on reconnaît le vrai courage. Et s'il est un spectacle émouvant, c'est celui d'un Roi comme Louis XIV écoutant humblement les paroles hardies et nouvelles du prédicateur de sa chapelle :

« Nos péchés, ô Dieu, sont montés jusqu'à votre trône, s'écrie le P. de La Rue ; mais vous avez promis que vous ne mépriseriez pas un cœur humilié ; et vous en voyez au pied de vos tabernacles qui ne sont pas indignes de vos attentions.

» Sire, je vous parle avec d'autant plus de liberté que les vérités que j'avance à votre peuple sont les sentiments intérieurs de votre cœur. Le début de votre règne a été amer et difficile, la fin en est encore plus laborieuse et l'intervalle qui touche à ces extrémités a été semé de lis et de roses. Peut-être avez-vous négligé de les renvoyer à Dieu seul ; il les reprend et sa justice se dédommage...

» C'est de là que viennent tant d'ennemis, que dis-je, des ennemis ! Ce sont des instruments dont la Providence se sert, pour achever le grand ouvrage de votre sanctification ».

Et le Roi versa des larmes à ces paroles. A ce moment Louis XIV fut grand.

Le Duc de Bourgogne écoutait dans les Conseils le récit que faisaient les ministres sur les misères du peuple.

« Le Prince, dit Proyard, se faisait exactement instruire de l'état du peuple, quoique souvent il ne lui

revînt de cette connaissance que la douleur de ne pouvoir le soulager. Dans un Conseil où le Duc de Beauvilliers exposait au naturel l'extrémité de la misère publique, on vit le Prince éclater en soupirs, et plusieurs ministres mêler leurs larmes aux siennes (1) ».

Il répondit, dans la lettre et en esprit, aux exhortations des évêques qui recommandaient aux Grands de se pencher vers les petits, au nom de l'humanité et du Christ, ce grand ami des hommes.

Le Prince fut toujours sensible aux misères du peuple. Fénelon lui avait expliqué le grand précepte de la charité « Vous aimerez le prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu ». Il avait compris un enseignement qui répondait si bien à ses inclinations.

Le spectacle des misères qui s'étaient sous ses yeux, l'émut profondément. Il ne pouvait que donner tout ce qu'il possédait. Il le fit complètement, discrètement, au point que les économies qu'il faisait pour ses pauvres passaient pour de l'avarice aux yeux des courtisans peu habitués à tant d'austérité.

Sa charité s'étendit naturellement sur les pauvres de Versailles, de Marly, et des environs.

Sur 12.000 livres que le Roi lui donnait par mois pour ses menus plaisirs, 11.000 passaient en charités. Il ne s'accordait aucune fantaisie.

Dans la douleur de ne pouvoir secourir la multitude des misérables il dit au Curé de Notre-Dame : « Nous nous efforcerons au moins de soulager ceux qui sont dans la misère extrême, et songez que je

(1) Proyard, I, 206.

vous rends responsable devant Dieu de ceux qui viendraient à mourir faute de pain (1) ».

Il avait toujours aimé les perles fines, il en avait composé une très précieuse collection. Peu à peu il s'était défait des plus belles et il en avait encore quelques-unes. Or en cette année 1709, si calamiteuse, le Curé de Versailles vint un jour lui confier que la misère demeurait grande. Le Prince conduisit le prêtre dans son cabinet, et lui remit ses dernières pierres précieuses : « M. le Curé, puisque nous n'avons plus d'argent et que les pauvres meurent de faim, *Dic ut lapides isti panes fiant* ». Et les pierres furent changées en pain (2) ».

*
**

Après la mort de Monseigneur en 1711, Louis XIV proposa au Dauphin de faire augmenter sa pension, qui était de 12.000 francs par mois, et les flatteurs de lui représenter que cette augmentation convenait à son rang. — « Vous vous trompez, leur répondit le Prince, c'est au contraire parce que je touche de plus près au trône que je dois penser plus sérieusement à économiser les deniers du pauvre peuple ».

Des 192.000 francs que touchait le Dauphin l'année avant sa mort, 180.000 furent employés en bonnes œuvres, suivant un état qui fut trouvé parmi ses papiers, et il n'est pas sûr qu'il dépensait pour ses amusements les 1.000 francs qu'il se réservait par mois. Quelque somme extraordinaire tombait-elle dans sa cassette, il la distribuait aux pauvres. Il ne sut jamais ce que c'était que posséder, il ne savait que répandre.

(1) Proyart, II, 175.

(2) *Id.*, II, 183.

Etant Dauphin, il changea d'appartement et on lui proposa de se commander un bureau qui répondit aux autres meubles de son cabinet de travail. Il fit venir l'ouvrier, mais le prix lui parut trop élevé : — « Eh bien, répondit-il, Monsieur le Dauphin continuera de travailler sur le bureau du Duc de Bourgogne, et je sais l'usage que je ferai de l'argent qui me restera ». Il fut envoyé sur-le-champ à de pauvres officiers dont l'Etat ne pouvait pas récompenser les services (1).

Il ne s'arrêtait pas là. « Le désir de soulager les misérables semblait aller chez lui, dit Proyart, jusqu'à une sorte d'inquiétude ».

Il n'osait conserver des objets de valeur, et il aurait volontiers vendu les meubles précieux qui garnissaient son appartement, mais ils appartenaient au Roi. Quant aux siens propres, ils disparurent les uns après les autres.

Le Duc de Bourgogne aurait voulu accoutumer la Duchesse sa femme à la pratique de la charité. Ce n'était pas facile. Les gens heureux et légers s'imaginent difficilement qu'il peut y avoir près d'eux des êtres qui meurent de faim. Et puis elle était dépensière et sa bourse était souvent vide.

Elle allait trouver son mari, — le manège est toujours le même — elle lui demandait de prendre quelque argent sur son budget.

Le Prince ne lui en refusait pas ; mais il lui montrait la liste des charités qu'il se proposait de faire avec l'argent qui était à sa disposition, la laissant libre de se substituer, sur l'état qu'il lui présentait, à ceux dont les besoins lui paraissaient moins urgents que les siens.

(1) Proyart, II, 184.

« La Princesse, continue Proyart, se mit en devoir de contrôler à son profit les libéralités du Dauphin ; mais ne trouvant sur la liste de ceux qui y avaient part que des pauvres honteux, des orphelins abandonnés, des veuves d'officiers ruinés au service, la plume lui tomba des mains. « Il faut convenir, lui dit-elle, que tous ces gens-là sont plus à plaindre que moi ». Mais elle ne put s'empêcher d'ajouter : « Je ne comprends pas, Monsieur, comment vous pouvez déterrer tant de malheureux (1) ». Hé ! il n'y avait qu'à regarder.

Cependant elle finit par comprendre la misère des autres.

« Une personne, raconte encore Proyart, qui avait également la confiance des deux époux, vint dire un jour au Duc de Bourgogne, en lui demandant le secret, que la Princesse avait fait plusieurs aumônes et qu'elle nourrissait tous les jours quarante pauvres pendant le Carême. « Ah ! que me dites-vous ! s'écria-t-il, voilà un trait qui me ravit, mais ce qui me fait le plus de plaisir, c'est qu'il vient de son cœur et qu'elle veut qu'on l'ignore (2) ».

Les malheurs publics, comme avaient fait les malheurs privés, rapprochaient les deux cœurs. La Princesse défendra demain son époux contre la cabale. Lui la rendait meilleure en lui apprenant à être bonne.

Les malheurs publics ! La France en fut abreuvée pendant la triste guerre de succession d'Espagne. Sans doute, la vie de Versailles continua, non pas animée et brillante, comme aux premières années de la Duchesse de Bourgogne, mais toujours gaie en appa-

(1) Proyart, II, 181.

(2) *Id.*, II, 144.

rence. Louis XIV ne voulait pas que la Cour prît la couleur des événements. Il savait que l'Europe regardait du côté de Versailles pour voir si les désastres y avaient apporté quelque changement. Le Roi désirait sauver la façade. Le lendemain d'Hochstedt, il n'avait décommandé aucune fête. Agir autrement lui paraissait un aveu de la défaite et il ne pouvait se résoudre à s'avouer vaincu.

Cependant, cette année 1709 fut triste à Versailles. Le Roi aurait peut-être voulu que les bals continuassent ; toujours dans la pensée « qu'il serait aussi bon, — c'est lui qui parle, — de ne pas donner au monde l'idée de l'accablement de la France ». La Duchesse de Bourgogne s'y refusa. Elle était « dans une grande mélancolie » et le Roi ne voulut pas la contraindre (1).

Et puis comment continuer les soupers ? Les principaux seigneurs avaient envoyé à la Monnaie leur vaisselle d'argent, à l'exemple du Roi. Et pouvait-on jouer quand on n'avait plus d'argent ? Un seul plaisir restait, la comédie. Les comédiens du Roi jouaient Phèdre, Turcaret.

Ces restrictions dans les plaisirs ont amené un des derniers historiens de cette époque malheureuse, à caractériser la vie de Versailles par ces mots : « la Cour en demi-deuil (2) ».

Et pendant que « cette Cour en demi-deuil » continuait de présenter au monde étonné une tenue digne de la France, toujours grande même dans le malheur, le Duc de Bourgogne et la Duchesse avaient fini par se comprendre, les cœurs s'étaient tendrement rapprochés.

(1) Madame de Maintenon à la Princesse des Ursins, I, 380.

(2) D'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*, IV, 347.

Les personnes de la Cour les plus défavorables au ménage en faisaient la remarque.

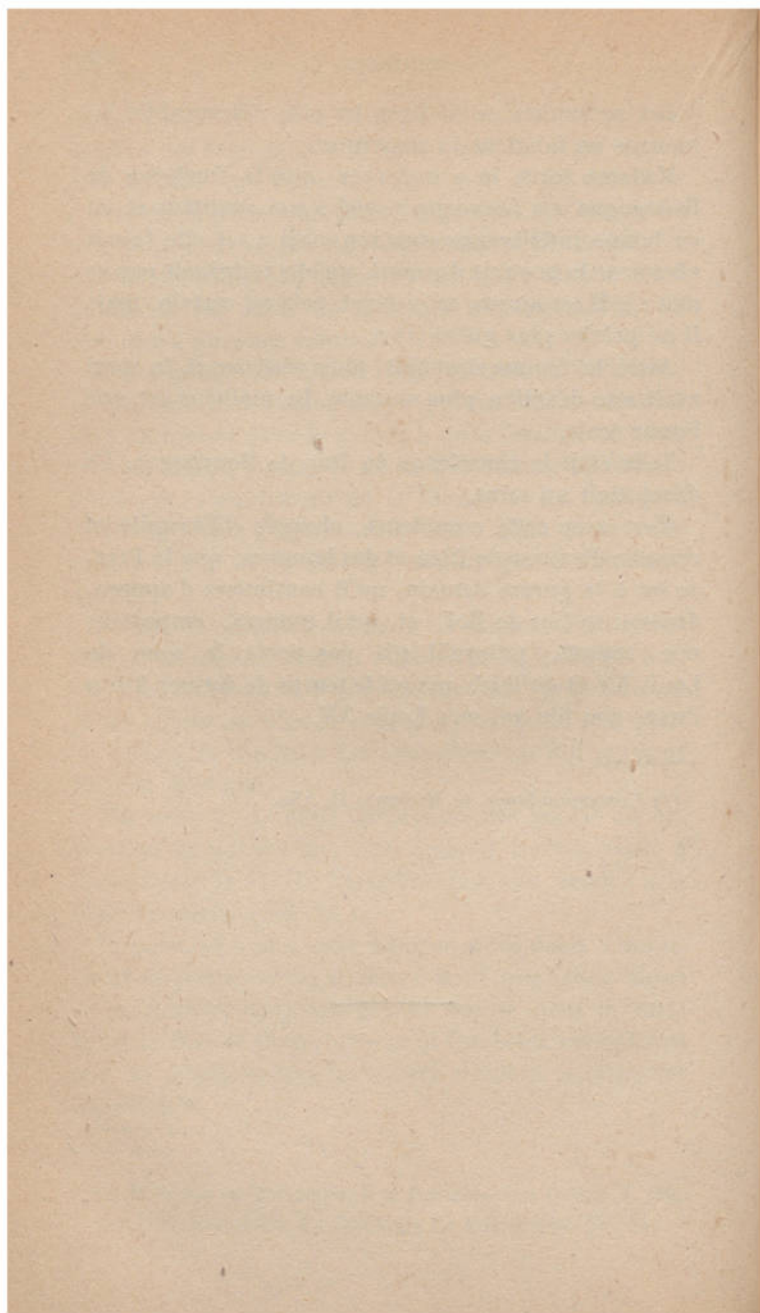
Madame écrit, le 9 mai 1711, que la Duchesse de Bourgogne « a beaucoup gagné à son avantage et vit en bonne intelligence avec son mari », et elle faisait vivement le portrait du mari, qu'elle terminait par ce mot : « Il est un peu trop dévot, cela est certain, mais il ne prêche plus guère (1) ».

Ainsi la femme devenait plus sérieuse et le mari avait une dévotion plus aimable. Le malheur est une bonne école.

Telle était la conscience du Duc de Bourgogne. Ce dévot était un saint.

C'est avec cette conscience, chargée d'Évangile et remplie d'amour de Dieu et des hommes, que le Prince ira à la guerre demain, qu'il continuera d'apprendre son métier de Roi, et qu'il mourra, emportant nos regrets, puisqu'il n'a pas porté le nom de Louis XV et qu'il n'a pas eu le temps de former à son image son fils qui sera Louis XV.

(1) *Correspondance de Madame*, II, 150.



CHAPITRE V

LES CAMPAGNES MILITAIRES

Fénelon a maudit la guerre et le Duc de Bourgogne a maudit la guerre.

« La guerre est quelquefois nécessaire, il est vrai, dit Fénelon ; mais c'est la honte du genre humain qu'elle soit inévitable en certaines occasions... La guerre est un mal nécessaire qui déshonore le genre humain. Si on pouvait ensevelir les histoires dans un éternel oubli, il faudrait cacher à la postérité que des hommes ont été capables de tuer d'autres hommes... Il n'est donc permis de faire la guerre que malgré soi, à la dernière extrémité, pour repousser la violence de l'ennemi ».

C'étaient là des idées avancées dans cette société militaire des Condé, des Turenne, des Villars.

Le Prince avait aussi ces idées. Sans doute il aimera son métier de soldat et nous savons avec quelle ardeur il s'était préparé à le bien remplir ; mais quand il eut vu la guerre, ce spectacle abattit son ardeur première.

C'est que, profondément humain, il ne pouvait se faire à la misère de la France, misère que depuis trente ans le peuple endurait.

« La guerre, écrit-il, est un des plus funestes fléaux qui puisse affliger une nation ; la plus heureuse est toujours funeste et chaque bataille gagnée est une plaie pour l'Etat ». — On dirait que cela est écrit d'hier.

« Il n'y a de guerre juste que celle qui est nécessaire. Il est sans doute du devoir d'un Prince de défendre ses Etats et de protéger ses sujets ; mais le Prince agresseur et qui rend une guerre nécessaire se charge d'un terrible compte devant le Père commun des hommes... Ce n'est point un déshonneur mais une véritable gloire pour un Prince de désavouer et même de réparer les injustices et les torts qui peuvent avoir été faits par ses sujets, en son nom ou autrement (2) ».

Le Duc de Bourgogne va même jusqu'à dire qu'il est glorieux de ne point poursuivre par les armes la réparation des torts qui ne portent pas un préjudice notable à la nation ; car « on doit examiner les raisons qui peuvent donner le droit de faire couler le sang des peuples ».

Ce n'est pas nous qui critiquerons ces idées, pas plus que nous ne critiquerons la hardiesse de Fénelon demandant à Louis XIV de rendre les places fortes qu'il retenait contre tout droit. Le maître et l'élève s'appuyaient sur le Décalogue et sur l'Evangile et il est impossible de ne pas reconnaître la profondeur et la sûreté de leurs principes. Si l'Evangile régissait le monde, il n'y aurait plus d'injustices, il n'y aurait plus de guerres.

Où est le remède à la guerre ? Comme la racine de la guerre est dans l'orgueil, la cupidité, l'ambition,

(1) *Dialogue des Morts (Socrate et Alcibiade)*.

(2) Proyard, I, 322.

la vengeance, dans toutes les mauvaises passions qui fermentent en l'homme, la première condition de la paix, c'est d'exterminer le vice. Et rien ne vaut pour cette cure comme l'explication des deux grands livres de la morale privée et de la morale publique : la Bible et l'Évangile.

On cherche un « Catéchisme de la Paix » ; il est dans le Décalogue et dans l'Évangile. L'avenir, s'il est pénétré de la vie évangélique, n'appartiendra pas à la violence, dont la guerre est la forme extrême, mais à la douceur. Bienheureux les doux !

Fénelon a maudit la guerre ; mais il sait qu'il y a des guerres nécessaires, et il avait écrit dans l'*Examen de Conscience* pour son cher Petit Prince :

« Où la guerre, malgré tous ses maux, devient nécessaire, c'est le cas où l'on ne pourrait l'éviter qu'en donnant trop de prise et d'avantage à un ennemi injuste, artificieux et trop puissant. Alors en voulant, par faiblesse, éviter la guerre, on y tomberait encore plus dangereusement ; on ferait une paix qui ne serait pas une paix, et qui n'en aurait que l'apparence trompeuse. Alors il faut, malgré soi, faire vigoureusement la guerre par le désir sincère d'une bonne et constante paix (1) ».

La guerre est une iniquité. Qui le conteste ? La guerre est « l'horreur du genre humain », comme parle Bossuet, et une guerre injuste est un crime contre l'humanité. Mais c'est un tel crime parce qu'elle est injuste, non parce que c'est la guerre. Le choix doit toujours être en faveur du droit, que l'alternative soit la paix ou la guerre. La question ne doit pas

(1) Œuvres Complètes de Fénelon, *Examen de Conscience*, VII, 97.

être simplement : va-t-il y avoir la paix ou la guerre ? Mais, le bon droit doit-il prévaloir ? Les grandes lois de la justice seront-elles une fois de plus observées ? Et la réponse d'un peuple fort et viril sera : « Oui, quel que soit le risque ».

Aucune nation qui se respecte ne doit se soumettre à l'injustice.

L'Eglise aussi maudit la guerre ; mais elle bénit les épées qui défendent les causes justes.

Or, si l'on peut critiquer certaines guerres de Louis XIV, comme la guerre de Hollande, l'on peut assurer que la troisième coalition de l'Europe contre la France était une injustice. Charles II d'Espagne avait le droit de faire le Testament qu'il fit.

Ses héritiers directs étaient ses neveux, les enfants de ses deux sœurs : Marie-Thérèse, femme de Louis XIV et Marguerite-Thérèse, femme de Léopold de Bavière.

Charles d'Autriche n'était que le neveu du roi précédent, Philippe IV.

Charles II désigna d'abord pour son héritier le Prince de Bavière ; mais ce Prince mourut. Alors le Roi d'Espagne se retourna vers Louis XIV. Le plus puissant des Rois de cette époque pourrait défendre l'intégrité de l'Empire espagnol. Allant au-devant de l'objection que pourrait faire l'Europe : la crainte d'une union possible entre la France et l'Espagne, Charles II désigna pour son successeur non pas l'héritier légitime, le Grand Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse, sa sœur aînée ; mais le deuxième fils du Grand Dauphin : Philippe, Duc d'Anjou.

De là la jalousie de l'Europe, inquiète de cette nouvelle gloire française. Guillaume III d'Angleterre n'eut pas d'autre raison pour organiser l'alliance de La Haye.

Et qu'on ne dise pas que la reconnaissance de Jacques III fut la cause de cette nouvelle coalition ; — c'est Saint-Simon qui dit cela.

Le fils de Jacques II fut reconnu roi d'Angleterre le 17 septembre 1701 et dix jours auparavant les anciens confédérés de la Ligue d'Augsbourg avaient signé à La Haye un traité pour se défendre contre la maison de Bourbon.

L'acte de Louis XIV fut cependant une imprudence. Guillaume III, toujours en lutte avec son Parlement, avait reconnu Philippe V sans enthousiasme ; mais l'opinion anglaise, excitée par les bruits de descente des Jacobites (partisans de Jacques III) en Angleterre, se prononçait contre la France. Après la reconnaissance de Jacques III, le roi et le peuple communiaient dans la même haine contre Louis XIV. Guillaume III, heureux de s'appuyer sur le sentiment national, pressa les événements et accentua la rupture en rappelant son ambassadeur.

En réalité cette reconnaissance n'avait pas changé les dispositions de la Cour d'Angleterre. Et le Duc de Bourgogne annonçant à son frère la nouvelle, qu'il tient pour bonne, dit avec raison que le Roi Guillaume « ne peut pas nous faire plus de mal qu'il tâche à nous en faire ».

*
* *

La guerre devenait inévitable. Le Duc de Bourgogne envisage sans peur cette éventualité.

Il se réjouit non de la guerre, mais de l'occasion qui se présente de montrer ce qu'il est. Il aime les armes. Il est heureux d'être le soldat d'une cause juste. « Jugez de la joie où je suis présentement, écrit-il à son frère d'Espagne, étant assuré d'aller cette année

à la guerre... Quel plaisir ce serait pour moi de vous écrire une lettre au lendemain d'une bataille que j'aurais gagnée contre les ennemis (1) » !

Il nous est agréable de constater ces dispositions chez ce jeune homme qu'on se représente trop souvent comme un solitaire, ami du silence et confit en dévotion. Il prie et il priera. Il sait que Dieu tient dans ses mains les rênes de tous les Empires. Il a lu cela dans le beau livre que Bossuet avait écrit pour son Père. Mais il agira, puisque Dieu veut qu'après avoir prié, l'homme agisse comme s'il faisait tout par lui-même.

En attendant il se prépare à son métier. Puységur lui explique le plan des opérations, qu'il transcrit pour son frère d'Espagne (2).

Et il faut reconnaître qu'il avait le sens de la tactique quand il écrivait : « On a toujours un grand avantage sur l'ennemi quand on peut lui donner ce qui s'appelle l'ordre et l'obliger à régler ses mouvements sur les vôtres (3). »

Que ne fit-il ainsi dans la campagne de 1708 !

Le jour du départ arriva : « Je vous écris, dit-il à son frère, dans un véritable transport de joie, j'ai reçu l'ordre du Roi, ce matin, de partir mardi prochain ».

Il ne quittait pas sans regret la jeune Duchesse de Bourgogne ; mais de cette séparation il se consolait en songeant qu'il « va acquérir de la gloire (4) ».

Il gagna auparavant le Jubilé de l'année sainte, dont le Pape Clément XI avait fixé l'ouverture en cette même année 1702.

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 9.

(2) Baudrillart, *Lettres*, I, 12.

(3) *Id.*, I, 13.

(4) *Id.*, I, 14.

Le Roi avait fait le plus grand nombre de ses stations à Paris, le plus souvent à pied, de préférence dans les églises pauvres qu'il comblait d'aumônes. La Duchesse de Bourgogne en avait fait autant, environnée d'un peuple nombreux, accouru pour la voir.

Le Duc son époux avait fait à Versailles le plus grand nombre de ses soixante stations « avec une dévotion qui a édifié tout le monde (1) ».

Le départ fut fixé au 25 avril. Il rejoindrait au plus tôt le vieux Maréchal de Boufflers qui commandait l'armée de Flandre.

Le jeune Prince devait nécessairement passer par Cambrai pour se rendre à son poste. Il demanda à son aïeul la permission de voir, à son passage, son ancien précepteur. Louis XIV y consentit, mais à une condition qui décelait toute la vivacité de ses premiers ressentiments. Le Duc de Bourgogne ne verrait pas Fénelon en particulier.

Depuis cinq ans Fénelon n'a point revu le Petit Prince ; mais ses pensées le ramènent toujours vers lui. Il accomplit ses devoirs d'évêque avec une ardeur et une conscience qui forcent l'admiration même de ses ennemis. Il pense surtout à ce cher élève qu'il avait trop tôt abandonné. Il s'occupe de l'état général de la France, parce que le Petit Prince est l'héritier du royaume et que la guerre l'atteindra si elle est déclarée.

En 1701 il adresse à Beauvilliers un Mémoire judicieux sur la politique que le Roi devait suivre pour prévenir la guerre générale : maintenir les Hollandais dans la neutralité et accabler les Impériaux en les isolant.

(1) Dangeau, VIII, 315.

L'année suivante nouveau Mémoire adressé à Chevreuse, et c'est du Duc de Bourgogne qu'il s'agit. L'héritier de la couronne doit aller à la guerre quand tout le monde se bat. Qui dirigera le Prince aux armées ? Il rejette Vendôme, désapprouve le choix de Boufflers et pencherait pour Catinat ; « il faut éviter, dit-il, tout ce qui pourrait retomber sur le Prince lui-même, et lui faire tort dans le public. Une mauvaise campagne donnerait beaucoup de prévention contre lui, mais Dieu en aura soin (1) ». Tout cela était sagesse.

Quelle émotion ressentit Fénelon quand il lut le billet du Prince daté de Péronne lui annonçant que lui, son élève, arrivait !

« Je ne puis me sentir si près de vous sans vous en témoigner ma joie et en même temps celle que me cause la permission que le Roi m'a donnée de vous voir en passant » et il l'assurait en finissant de la « sincère amitié » qu'il n'avait jamais cessé d'avoir pour son cher maître.

L'entrevue eut lieu, comme le Roi l'avait voulu, en public. Elle fut courte et gênée par la présence des militaires et des magistrats, que le respect et le devoir avaient attirés à la maison où le Duc était descendu. L'Archevêque assista au repas du Prince et lui offrit la serviette selon l'étiquette. A ce moment le jeune homme éleva la voix de manière à être entendu de tous et prononça ces paroles remarquables qui disaient tant de choses en si peu de mots : « Je sais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous suis (2) ».

Cependant, le Duc de Bourgogne, courant la poste,

(1) Œuvres Complètes de Fénelon, VIII, 156.

(2) Récit de Proyart. Saint-Simon a raconté différemment cette entrevue, II, 368.

arriva à Bruxelles le 27. Il repartit aussitôt et rejoignit Boufflers au camp de Xanten.

Le Prince ne trouva pas l'occasion de se distinguer. Son ambition fut déçue. « La campagne des Flandres fut triste », dit Saint-Simon.

Bien commencée, elle se termina mal. Pendant six semaines, on eut la supériorité numérique et la faculté de prendre l'offensive. On perdit ces avantages par hésitation, irrésolution. On ne se porta en avant que le 10 juin, le long de la Meuse. L'ennemi se replia. On le poursuivit et on l'accula aux murs de Nimègue. Il ne dut son salut qu'aux fortifications de la place. L'affaire fut brillante et le Duc de Bourgogne s'y comporta avec le courage naturel à sa race. Mais bientôt Marlborough prit le commandement des forces alliées et manœuvra si bien à son tour Boufflers que toutes les places fortes précédemment conquises tombèrent au pouvoir de l'ennemi : Kayserwerth, Vanloo, Ruremonde, Liège. Les inspirations nécessaires manquèrent au vieux Maréchal, et nous ne pouvons pas vraiment reprocher à un jeune homme de vingt ans de n'avoir pas suppléé aux défaillances de celui qui était le maître de l'heure.

Au moins le Duc de Bourgogne paya de sa personne. Il sauva l'honneur. Les rapports militaires ne tarissent pas sur sa bonne tenue et sa belle humeur au feu, l'affabilité qu'il avait montrée dans ses rapports avec les officiers, le soin qu'il prenait et de la discipline et du bien-être des troupes.

L'opinion publique même lui fut favorable. Elle ratifiait le jugement porté par Boufflers dans une lettre au Roi : « Ce qui ne se peut assez louer et admirer, c'est l'extrême désir que Monseigneur le Duc de Bourgogne a fait paraître, de voir, d'agir, et de se porter partout, la sagesse et le sang-froid, l'air

libre et naturel qu'il conserve, sa gaieté, sa hardiesse, son coup d'œil et son bon esprit (1) ».

Fénelon recueillait avec avidité les moindres bruits sur ce jeune chef d'armée. Il écrit à Beauvilliers : « M. le Duc de Bourgogne fait au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer... Au nom de Dieu, mon bon Duc, tâchez de faire en sorte que le Duc de Bourgogne soutienne ces merveilleux commencements.

» Je souhaite qu'il retourne à Versailles le plus tard qu'il se pourra, et qu'il s'affermisse dans sa bonne conduite avant que d'y retourner.

» Si, en y arrivant, il retombait dans tous les défauts dont il paraît guéri, on croirait qu'il n'a fait qu'un effort passager qu'il n'est pas capable de soutenir, et il demeurerait dans un triste état. Si, au contraire, il fait à Versailles ce qu'il fait à l'armée, il sera estimé, admiré du public, et toutes les critiques tomberont. L'inclination publique est toute pour lui. C'est une grande avance. Tout est défriché, il n'y a qu'à ne rien détruire (2) ».

Fénelon était sévère pour son élève. Il connaissait les défauts du Prince, et ceux de sa nature première qu'il avait commencé de détruire, et ceux que la direction de Beauvilliers avait suscités. Il n'était pas sans inquiétude sur l'avenir. Que serait ce jeune homme devenu Roi ? Le Roi de demain se dégagera-t-il des défauts du jeune homme ? L'anxiété apparaît dans les avis qu'il distribue d'une main si douce et si ferme et qu'il envoie au Duc de Beauvilliers.

Le merveilleux portrait de Saint Louis, qu'il adresse au Prince lui-même, prend l'allure d'une leçon :

(1) *Mémoires relatifs à la succession d'Espagne*, par Pelet, II, 53.

(2) *Œuvres Complètes*, VII, 237.

« Enfant de Saint Louis, imitez votre père, soyez comme lui, doux, humain, accessible, affable, compatissant et libéral.

» Saint Louis, à votre âge, était déjà les délices des bons et la terreur des méchants. Laissez donc tous les amusements de l'âge passé, faites voir que vous pensez et que vous sentez tout ce que vous devez penser et sentir... Soyez l'héritier de ses vertus avant que de l'être de sa couronne (1) ».

Le Roi, gardien de l'honneur de son petit-fils, jugea prudent de ne pas compromettre sa réputation naissante. Il le rappela avant la fin de la campagne.

Le Duc de Bourgogne arriva le 8 septembre à Versailles. Suivit-il les conseils de Fénelon ? En tout cas l'opinion lui resta sympathique, et le Roi avait été fier des rapports qu'il avait lus sur sa conduite.

C'est à la suite de cette première campagne que Philippe V pria Louis XIV d'autoriser son frère à se rendre à Madrid. Le Roi de France n'y voulut pas consentir. En revanche, il donna au Duc de Bourgogne une marque éclatante de sa satisfaction. Il l'appela au Conseil des Finances et au Conseil d'Etat, le plus important de tous. Le Prince avait vingt ans ; Monseigneur, son père, n'y était entré qu'à trente ans.

*
**

Au printemps de 1703, le Duc de Bourgogne reçut le commandement de l'armée du Rhin, sous la direction de Tallard. Le choix était-il heureux ? Villars eût mieux convenu ; mais le jeune Maréchal avait conçu un projet audacieux : avec le concours de l'armée d'Italie, commandée par Vendôme il voulait marcher

(1) Œuvres Complètes, VII, 234.

sur Vienne par la Forêt Noire et la Bavière. Louis XIV n'osa pas associer son petit-fils à une expédition aussi aventureuse, et le Duc de Bourgogne commanda l'armée qui manœuvrait sur le Rhin.

Fénelon se hâta de lui faire passer des avis pratiques et pleins de bon sens.

« Quand Monsieur le Duc de Bourgogne sera à l'armée, il aura raison de ne vouloir aucun excès de vin à table ; mais il lui convient fort de continuer cette longue sobriété de table et cette liberté de conversation pendant les repas, qui a charmé les officiers dans la campagne dernière...

» Quand il y aura à l'armée quelque désordre de mœurs, il peut donner des ordres généraux bien appuyés pour les réprimer ; mais il ne faut point qu'il descende dans les détails, on l'accuserait de tomber par scrupule dans la rigidité et la minutie ».

L'armée du Rhin était destinée à couvrir la frontière et à seconder les opérations de Villars et de l'électeur de Bavière au centre de l'Allemagne.

Malheureusement ni le Duc de Bourgogne, ni Tallard ne se décidèrent à attaquer vigoureusement le Prince de Bade pour l'empêcher de prendre Villars par derrière, et ils se résolurent à une guerre de sièges. Ce que voyant, le Prince de Bade laissant un rideau de troupes joignit son armée à celle des impériaux et contribua à l'échec de l'offensive de Villars sur Vienne (1).

Le Prince et Tallard, après deux mois d'attente, feignirent d'attaquer Fribourg et ils se portèrent sur Brisach qu'ils investirent par surprise. Décidément Tallard obéissait trop scrupuleusement aux recom-

(1) D'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*, III, 99.

mandations qu'il avait reçues du Roi « de ne pas compromettre la réputation du Duc de Bourgogne ».

Le Duc de Bourgogne, dans une lettre à son frère d'Espagne, raconte avec enthousiasme les péripéties du siège. Il ne dit rien de son courage, de son sang-froid, et de sa belle humeur au feu. « Si vous voyez mes louanges dans les relations que je vous envoie, c'est celui que j'en ai chargé qui les y met, car vous savez que ce n'est pas trop mon style que de me louer (1) ». Nous savons cependant qu'il s'exposa au point d'alarmer Tallard... Le Prince aimait vraiment son métier ; « Permettez Madame, écrit-il à la Reine d'Espagne, à un soldat de cesser un moment de penser aux attaques pour vous faire ressouvenir de lui (2) ».

Treize jours après l'ouverture de la tranchée, la place de Brisach battait la chamade.

Notre Prince, au milieu du bruit des batailles, vivait une vie intérieure. Les lettres qu'il écrivit à Beauvilliers, pendant ces jours de l'été 1703, sont surtout des confidences spirituelles. En plusieurs endroits, il est vrai, il parle des plans médiocres de Tallard, mais il l'entretient surtout de sa conscience.

« J'ai été un peu dissipé ces derniers jours, mais je me calme un peu aujourd'hui... Dites-moi, je vous prie (voilà l'influence qu'avait prise Beauvilliers sur la conduite de ce jeune homme), dites-moi ce que vous croyez que je doive faire dans cette campagne à propos des jeûnes qui se rencontreront de temps en temps ; car vous savez qu'ils me seront bientôt d'obligation ». Et un autre jour : « J'ai été un peu tour-

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 37.

(2) *Id.*, I, 38.

menté ces jours-ci par des scrupules sur mes devoirs et des choses dont je pouvais être la cause par omission ; ce qui m'a quelquefois jeté dans des troubles ; mais quand je suis de sang-froid, je n'ai point d'envie de me décourager, et je me jette entre les bras de la miséricorde divine pour fortifier ma faiblesse et suppléer à mon insuffisance (1) ».

Et il lui parle aussi de la Duchesse de Bourgogne. Certes il faisait noblement et courageusement son métier de soldat ; car il avait le profond sentiment de ses devoirs ; mais son cœur était à Versailles ou à Fontainebleau, auprès de cette jeune femme qu'il aimait en époux passionné et fidèle.

Il était impatient de la retrouver, et il ne cachait pas son désir à Beauvilliers s'il le dissimulait à tous les yeux. Cette impatience lui cause des scrupules et il invite son ancien gouverneur, qui est devenu son ami et son directeur de conscience, à joindre ses prières aux siennes, pour obtenir de Dieu « la continuation de son secours à l'égard de ce qu'il y a de trop en lui sur ce chapitre (2) ».

A la veille de quitter l'armée, il écrit ces lignes significatives qui notent une conscience délicate : « Je prie Dieu et vous le demande aussi, qu'il me préserve des grandes dissipations et de l'attache excessive aux créatures, auxquelles je vais apparemment être exposé, et dont je sens déjà les commencements (3) ».

Le Duc de Bourgogne revint à Versailles quelques jours après la prise de Brisach, avant la fin de la campagne. Il avait demandé au Roi un congé, à une condition : qu'on lui permît de revenir si l'armée tentait encore quelque chose d'important.

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne* 162, 202, 204.

(2) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 191.

(3) *Id.*, 223.

Tallard, il est vrai, le pressait de partir et il s'était bien gardé de laisser entrevoir que la campagne n'était pas finie. La personne du Prince le gênait et il ne voulait pas hasarder la vie de l'héritier du trône, dans l'exécution du projet qu'il avait formé. La campagne n'était pas terminée en effet, et Landau fut pris après le départ du Prince.

A la Cour, on ignorait le plan de campagne et l'on fit bon accueil au Duc de Bourgogne. Il avait pris Brisach et il avait été bon soldat.

Quant à lui, après avoir exprimé quelques regrets, il prit son parti avec la résignation qui lui était habituelle, quand il croyait entrevoir dans quelque événement la volonté de Dieu : « Je serais inconsolable de ne m'y être pas trouvé si je ne savais que le Maréchal n'aurait pas voulu me commettre à l'entreprise de Landau, qui était assez hasardeuse, et que par là la bataille n'aurait pas été gagnée ni Landau repris (1) ».

Le Prince passa ensuite cinq années à Versailles, dans une vie de piété admirable. Il se laissait aller volontiers à une dévotion solitaire et sombre. Fénelon l'apprenait à Cambrai. Il supplie son Petit Prince de n'être point « trop particulier », de ne point se contenter des vertus qui sont l'ornement d'une vie privée, mais d'acquérir les qualités dont le futur roi de France ne saurait se passer. Qu'il soit ferme, qu'il ait de la hardiesse dans les actions, de la netteté dans les paroles, qu'il ait de la largeur dans ses vues, qu'il dépouille l'écolier et qu'il pense par lui-même. Qu'il fasse aimer, craindre et respecter la vertu jointe à l'autorité, qu'il se mette en garde contre les excès d'une dévotion trop ombrageuse...

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 44.

Notre Prince priait. Il travaillait. Il se tenait au courant des graves événements qui agitaient l'Europe et menaçaient les trônes d'Espagne et de France. Son cœur subissait les alternatives de la fortune.

Il ne pouvait pas s'occuper personnellement des affaires d'Espagne. Louis XIV était jaloux de son autorité, et puis entre le Duc de Bourgogne et lui, il y avait encore Monseigneur.

Il suivait donc avec douleur les intrigues qui paralysaient à la Cour d'Espagne les efforts de la politique française, et il soutenait de ses conseils fraternels ce pauvre frère qu'il aimait tant.

L'on sait de quels fâcheux succès furent suivis les efforts considérables de Louis XIV et de Philippe V contre l'Europe coalisée. Guillaume III, l'âme de la coalition, était mort en 1702, mais il fut remplacé par trois hommes qui détestaient autant que lui la France et Louis XIV : le Hollandais Heinsius, l'Anglais Marlborough et le Prince Eugène de Savoie.

Excepté les victoires de Villars sur les Autrichiens à Friedlingen (1702) et à Hochstedt (1703), tout était désastre, de quelque côté que l'on se tournât : Catinat était battu à Carpi, Villeroi à Chiari, Tallard à Hochstedt (1704) et le reste, lugubre comme des funérailles.

« Voici, mon très cher frère, écrit le Prince au Roi d'Espagne, bien des malheurs coup sur coup, de tous côtés ; et on a besoin d'autant de religion que vous en avez pour les souffrir patiemment. Nous avons appris ici, en quatre jours, la malheureuse bataille de Flandre (c'est la défaite de Ramillies, 1706), la levée du siège de Barcelone, et la perte de Brabant (1) ».

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 153.

Cependant l'espérance renaît. Il remercie Dieu. « Il n'est plus de temps de se taire lorsque Dieu nous rend sa protection et que le Roi d'Espagne faisant reculer ses ennemis rentre dans sa capitale, éprouve la fidélité de ses sujets et fait voir à l'Archiduc qu'il n'est pas si aisé de le détrôner qu'il se l'était figuré (1) ».

En effet, Philippe V avait quitté Madrid, où était rentré l'Archiduc Charles d'Autriche, mais avec ses fidèles Espagnols il avait battu l'Archiduc à Almanza (1707), aidé par le Maréchal de Berwick, et il était rentré dans sa capitale.

Cependant, au cours de l'année 1706, les premières divergences se manifestèrent entre Philippe V et son frère. Il s'agissait de la paix.

Le Duc de Bourgogne, comme Louis XIV, souhaitait qu'on la conclût même au prix d'un démembrement de l'Espagne.

Ce n'était pas jalousie ; mais le Prince regardait d'abord l'intérêt de la France. « Vous savez que vos intérêts, après ceux de la France, sont les premiers chez moi, et qu'en tout ce qui dépendra de moi, je continuerai à les ménager (2) ». Et il annonçait que les négociations n'avaient pu commencer par la faute de l'Angleterre et de la Hollande.

Mais le sacrifice de Philippe V était fait, du moins dans la mesure où il paraissait inévitable. De cela le Prince était heureux et fier : « J'ai été ravi de voir la résignation avec laquelle vous vous soumettiez de tout cœur à la volonté divine... Je prie Dieu qu'il accepte votre soumission et que par des coups de sa main toute-puissante, il vous en délivre tout à fait ».

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 158.

(2) *Id.*, I, 158.

Peu à peu sa correspondance avec son frère d'Espagne prend le caractère militaire et politique qu'elle devait garder jusqu'à la fin. Les faits ne sont plus mentionnés comme de simples nouvelles ; ils sont accompagnés de considérations d'une certaine valeur. On lira avec intérêt, à ce point de vue, le récit que fait le Prince des opérations de Villars en Allemagne.

Il continuait de s'instruire dans l'art de la guerre. Il analysait les dépêches, cherchait à pénétrer les desseins des généraux et, pour compléter ses informations, suivait de près la *Gazette de France*. Il est difficile de le trouver en défaut dans les récits qu'il envoie au Roi d'Espagne. Les relations de Dangeau et de Sourches témoignent de son exactitude.

Le Duc de Bourgogne approuva sans réserve l'entreprise d'Ecosse. On voulait susciter une révolution dans ce pays fidèle encore à la dynastie des Stuarts et dont l'acte d'Union avec l'Angleterre (2 août 1706) avait renouvelé les haines anciennes (1).

Le Prince énumère les préparatifs qui ont été faits en secret à Dunkerque, et les chances de succès que présente l'entreprise : « elle peut être utile à la religion, au Roi d'Angleterre, en lui donnant une voie pour rentrer dans ses Etats, à la France et à l'Espagne par la puissante diversion qu'elle doit causer ».

Malheureusement l'affaire ne réussit pas. Une série de contretemps mit à néant ces beaux projets.

Le Duc de Bourgogne garda jusqu'à la fin quelque espoir. La flotte mit à la voile. « J'espère, écrit-il, que Dieu nous protégera et que l'on verra en Angleterre quelque révolution semblable à celles dont les histoires sont pleines (2) ».

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 235.

(2) *Id.*, I, 240.

La révolution n'eut point lieu. La flotte anglaise, bien loin de se tourner du côté du prétendant, l'empêcha de débarquer. « Il faut sur le tout se remettre à Dieu et il sait mieux que nous ce qui nous convient ».

L'attention du public allait se porter sur un autre théâtre où notre Prince devait tenir le premier rôle.

II

Depuis cinq ans le Duc de Bourgogne n'avait point paru aux armées. Il le ressentait avec douleur. Sa vie lui semblait inutile et cet état d'âme se trahit dans ses lettres.

Les grands revers d'Hochstedt, de Ramillies et de Turin l'avaient profondément ému. Le Prince Eugène avait battu Marsin pour aller ensuite assiéger Toulon.

L'année 1707 s'était heureusement terminée. La victoire d'Almanza avait raffermi le trône de Philippe V. Sur la frontière d'Italie, l'armée du Duc de Savoie reculait. Villars opérait glorieusement sur le Rhin. En Flandre, Vendôme contenait les ennemis et donnait de grandes espérances pour la campagne prochaine.

Combien joyeuses sont les lettres du Duc de Bourgogne ! « Nous avons certainement bien des grâces à en rendre à Dieu qui nous a donné ce succès dans un temps où il ne pouvait venir plus à propos. Encore un coup, mon cher frère, bénissons le Dieu des armées et demandons la continuation de sa protection sur les deux royaumes et sur toute la chrétienté (1) ».

L'année 1708 commença par les grâces, les fêtes et

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 191.

les plaisirs, écrit Saint-Simon, et d'ajouter aussitôt : « On ne verra que trop tôt qu'elle ne continua pas de même ».

Marlborough et le Prince Eugène préparaient des coups décisifs. Le Roi résolut de faire un grand effort du côté de la Flandre et pour stimuler l'ardeur des troupes il se décida à mettre à leur tête son petit-fils.

« Vous comprenez maintenant quelle est ma joie », écrit-il à son frère d'Espagne. A défaut du génie militaire que le ciel n'avait pas donné au Duc de Bourgogne, il est impossible de ne pas lui reconnaître l'ardeur guerrière.

L'armée était « belle, leste et de la plus grande volonté, dit Saint-Simon, avec un prodigieux équipage de vivres et d'artillerie », avec des généraux comme d'Artagnan, Biron. Malheureusement il y avait deux chefs : le Duc de Bourgogne et Vendôme, et les incertitudes du commandement devaient paralyser les mouvements de l'armée. Et puis jamais caractères plus opposés ne s'étaient trouvés rapprochés, « l'eau et le feu », c'est l'expression de Saint-Simon.

Hardi jusqu'à la témérité dans l'action, d'une paresse inouïe hors du champ de bataille, aussi licencieux dans ses mœurs que cynique dans son langage, Vendôme formait le plus parfait contraste avec le Duc de Bourgogne.

Mais le sort était jeté, et le 14 mai le Prince quitta Versailles. Ce jour-là même il s'arrêta à Senlis un moment pour envoyer un courrier à Fénelon et le prévenir de son passage à Cambrai.

« Je suis ravi, mon cher Archevêque, que la campagne que je vais faire en Flandre me donne lieu de vous embrasser, et de vous renouveler moi-même les assurances de la tendre amitié que je conserverai pour vous toute ma vie. S'il m'avait été possible je me

serais fait un plaisir d'aller coucher chez vous ; mais vous savez qu'il y a des raisons qui m'obligent à garder des mesures et je crois que vous ne vous en formaliserez point. Je serai à Cambrai demain sur les neuf heures ; j'y mangerai un morceau à la poste, et je monterai ensuite à cheval pour me rendre à Valenciennes.

» J'espère vous y voir et vous y entretenir sur diverses choses. Si je ne vous donne pas souvent de mes nouvelles, vous croyez bien que ce n'est pas manque d'amitié et de reconnaissance : elle est assurément telle qu'elle doit être (1) ». — Louis.

L'entrevue eut lieu en effet dans une auberge, appelée l'auberge de Dunkerque, le Duc de Bourgogne s'y arrêta pour dîner vers midi et il y trouva l'Archevêque avec tout ce qui était à Cambrai.

« Le jeune Prince, ajoute Saint-Simon, embrassa tendrement son précepteur à plusieurs reprises, il lui dit tout haut qu'il n'oublierait jamais les grandes obligations qu'il lui avait, et sans jamais se parler bas (ailleurs il dit qu'ils se parlèrent bas), il ne parla presque qu'à lui, et le feu de ses regards lancé dans les yeux de l'Archevêque, qui suppléèrent à tout ce que le Roi avait interdit, eurent une éloquence avec ces premières paroles à l'Archevêque, qui enleva tous les spectateurs (2) ».

Saint-Simon arrange peut-être un peu les choses, mais ce qui demeure, c'est que cette entrevue renoua plus fortement des liens que le temps n'avait pas rompus. La conversation se continua par lettres.

Quelques jours après, le Duc de Bourgogne envoyait à Fénelon une longue lettre qui était une réponse à

(1) Œuvres Complètes de Fénelon, VII, 264.

(2) Saint-Simon, IV, 159.

une autre longue lettre qui venait de Cambrai, « par une voie très sûre ». Le Prince se sert de cette même voie et engage son cher Archevêque « à s'en servir toutes les fois qu'il le jugerait à propos ».

« Je suis charmé, continue le Prince, des avis que vous me donnez dans la seconde partie de votre lettre, et je vous conjure de les renouveler toutes les fois qu'il vous plaira... Continuez vos prières, je vous en supplie, j'en ai plus besoin que jamais. Unissez-les aux miennes, ou plutôt je les unirai aux vôtres, car je sais qu'en pareil cas l'évêque est au-dessus du Prince...

» Vous savez l'amitié que j'ai toujours eue pour vous et que je vous ai rendu justice au milieu de tout ce dont on vous accusait injustement.

» Soyez persuadé que rien ne sera capable de la diminuer et qu'elle durera autant que la vie (1) ».



Le Duc de Bourgogne avait rejoint Vendôme à Valenciennes le 16 mai 1708. Qu'allaient faire ces deux chefs ? Louis XIV avait bien recommandé à son petit-fils de s'en tenir à l'avis de Vendôme « lorsqu'il s'y opiniâtrerait » ; mais bien loin de « s'opiniâtrer », Vendôme paraît, au moins au début, s'être abandonné à son indolence habituelle.

Le commandement était indivis. Il aurait fallu une entente de tous les jours et une bonne volonté réciproque. Comment deux caractères aussi différents pourraient-ils s'entendre ? De fait, l'accord était impossible, il ne dura pas huit jours.

(1) Œuvres Complètes de Fénelon, VII, 264.

Et cependant le vent était à l'espoir. Les Français avaient la supériorité numérique et l'ennemi n'avait pas fait la concentration de ses forces. Eugène était encore sur la Moselle et Marlborough avait ses troupes disséminées sur la Meuse et dans la Flandre septentrionale. A Bruxelles était son Quartier Général. Il fallait faire une vigoureuse offensive et prendre la direction des opérations, enlever Bruxelles et battre quelques-unes des fractions isolées de l'armée ennemie.

Les deux chefs paraissent d'abord s'entendre et l'on marche résolument sur Bruxelles. Marlborough surpris se replia précipitamment. A Soignies, arrêt et délibération. Avant d'aller plus loin, Vendôme veut qu'on fasse d'abord le siège de Huy. Le Duc de Bourgogne préfère une marche en avant sur Braine. C'était la vraie tactique, il fallait précipiter la marche sur Bruxelles.

Devant l'obstination de Vendôme il fallut envoyer des courriers à Versailles. Premier résultat : une semaine perdue, et l'on sera bientôt forcé de se régler sur les mouvements de l'ennemi, tandis qu'on avait compté l'obliger à se régler sur les nôtres.

Le 29 mai, le Prince écrivait de son camp de Soignies à Philippe V avec une réelle perspicacité : « Je crois que, ils (les ennemis) attendent que nous ayons fait quelque mouvement avant que d'en faire aucun, car ils ne sont pas les plus forts (1) ».

En attendant, le Duc de Bourgogne emploie ses loisirs à établir dans l'armée une discipline si rigoureuse, que, selon le Marquis de Quincy, un soldat n'eût osé insulter, même en parole, un laboureur du pays ennemi.

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 247.

Et las enfin d'avoir tant tardé, il atteint Braine-l'Alleud « par une marche très belle et très hardie ! (1) ».

Marlborough recule jusqu'à Louvain. Nouvel arrêt malheureux et nouvelles discussions avec Vendôme, et une fois de plus on demande conseil à Versailles. « Tout le mois de juin se passa dans ces irrésolutions (2) ». Le 20 juin il mandait à son frère qu'il attendait les mouvements de l'ennemi pour régler les siens.

L'ennemi n'avait garde de remuer tant qu'il n'était pas prêt. Allait-on attendre qu'il le fût ? Hélas ! On attendit.

Au commencement de juillet on se décida à faire un pas en avant ; mais, au lieu de « marcher à l'ennemi, on chercha une conquête à faire ».

Le Comte de Bergeick proposa un coup de main sur Gand et Bruges, on l'exécuta. Le Duc de Bourgogne se laissa entraîner par un mouvement qui l'éloignait de sa base d'opérations, mouvement fatal, dont les conséquences devaient peser d'un poids si lourd sur toute la campagne. Vendôme laissa faire.

L'exécution fut fixée au 3 juillet, elle fut rapide et brillante ; en moins de quatre jours Gand et Bruges furent investis, enlevés et occupés aux applaudissements de la population.

Les deux fils de France et le chevalier de Saint-Georges (Jacques III) entrèrent à Gand en grande pompe. « Ce fut, ajoute Saint-Simon, une joie à Fontainebleau qui se peut dire effrénée, et des raisonne-

(1) *Mémoires relatifs à la succession d'Espagne*, par Pelet, VIII, 19.

(2) *Id.*, VIII, 23.

ments sur le fruit de ce succès qui passait de bien loin le but (1) ».

En effet, si heureuse et si brillante que fût l'entreprise, ce n'était qu'un coup de main en dehors des opérations nécessaires et qui ne gênait aucunement les combinaisons de Marlborough et du Prince Eugène. Ils ne tardèrent pas à en donner la preuve.

Nous sommes au 8 juillet et aucun mouvement décisif n'a encore été tenté. L'ennemi, d'abord surpris et inquiet, a eu le temps de concentrer ses troupes. Ni Vendôme ni le Duc de Bourgogne ne veulent sortir de leur attitude passive. Qui est responsable ? Le Duc de Bourgogne n'avait que vingt-six ans et était dépourvu d'expérience militaire. Vendôme était un capitaine expérimenté. C'est à lui qu'il appartenait de concevoir un plan de campagne hardi et de l'exécuter avec vigueur. Soit paresse, soit mauvaise volonté, il reste dans l'inaction. Il se complaît à Braine-l'Alleud, « un camp abondant en fourrage », écrit-il à Chamillart, ministre de la guerre, et il espère y demeurer quelque temps.

Il fait des projets chimériques que le Duc de Bourgogne hésite à exécuter. Croit-on que le Prince n'aurait point acquiescé à un plan pratiquement conçu, par exemple, de porter l'armée en avant et de marcher droit à l'ennemi ?

Les armées françaises n'avaient pas profité de leur supériorité et le Prince Eugène arrivait au secours de Marlborough.

Le Duc de Bourgogne avait bien écrit à son frère d'Espagne, après la prise de Gand, que « Marlborough

(1) Saint-Simon, IV, 173.

a été attrapé pour cette fois ; ses projets doivent être présentement fort décontenancés ! (1) »

Et sans doute Marlborough était inquiet, il redoutait une offensive qui l'eût mis dans un grand péril et il pressait Eugène de le rejoindre.

Le Prince Eugène, apprenant la prise de Gand, précipita sa marche. Laisant ses colonnes cheminer le plus vite possible, il courut de sa personne à Bruxelles. Il y était le 6 juillet.

Le Duc de Bourgogne n'a pas l'air de comprendre l'importance de cet événement ; « Le Prince Eugène, écrit-il à son frère, est arrivé avant-hier de sa personne à l'armée des ennemis, et ses troupes y seront dans quatre ou cinq jours... je ne crois pas que cette jonction leur profite beaucoup, d'autant que leurs projets doivent être présentement fort déconcertés (2) ». Quelle illusion !

Le Prince Eugène raffermi le courage de Marlborough et de son Etat-Major, et il fut décidé qu'on marcherait à la rencontre de Vendôme : « il fallait réparer par le gain d'une bataille la perte que les alliés venaient de faire. Et puis il fallait s'ouvrir le chemin de la Flandre française (3) ».

Le plan réussit, favorisé par les discussions incessantes des deux chefs français.

En apprenant l'arrivée d'Eugène à Bruxelles on comprit enfin au Quartier Général français, qui était à Lède, qu'on devait agir. Il fallait marcher à l'ennemi et l'attaquer avant la jonction des deux armées de Marlborough et d'Eugène... et on ne le fit pas.

Après de longues contestations, après de fréquents

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 253.

(2) *Id.*, I, 255.

(3) *Mémoires de Berwick*, 395.

recours au Roi, on décida d'occuper la rive gauche de l'Escaut, pour en interdire le passage à l'ennemi, pendant qu'on s'emparerait des places qu'il possédait encore en Flandre. On investirait Oudenarde, on masquerait cette place par des retranchements et on irait faire le siège de Menin. Berwick, de son côté, garderait le fleuve, de Condé à Tournai.

La décision était logique puisqu'on n'avait pas voulu attaquer Marlborough avant l'arrivée des soldats d'Eugène ; mais les mouvements de l'armée ne passèrent pas inaperçus. Il fallait aller vite et on ne se pressa point.

Le 10 au soir, on venait camper à Gavre pour franchir le fleuve le lendemain et investir Oudenarde.

À Bruxelles, l'ennemi se décida vite et les opérations se précipitèrent. Couper l'armée française de sa base d'opérations en se plaçant entre elle et les places fortes de la Flandre française : tel était l'objectif, et le mouvement fut vigoureusement mené.

Le 10 au soir, l'armée était concentrée à Lessines. La Dender est passée sans obstacles.

Là on apprit la présence du Duc de Bourgogne à Gavre. Devinant ses intentions, les chefs ennemis vont les traverser. Ils le préviendront devant Oudenarde, le combattront et le jeteront vers le Nord.

Voyons ce qui se passa.

Dans la nuit du 10 au 11, Cadogan, à la tête d'une forte avant-garde franchit les six lieues qui le séparent d'Oudenarde, arrive le matin devant la place, traverse l'Escaut sur les ponts de la ville, et protège la construction de quatre ponts destinés au passage de l'armée.

Le Duc de Bourgogne apprit bien que les ennemis marchaient vers Oudenarde, mais il crut qu'ils ne pourraient passer l'Escaut sur-le-champ. Il ne se pres-

sa point d'avancer ; d'ailleurs Vendôme n'était pas arrivé. La marche de Lède à Gavre s'était faite à son insu. Il l'avoue lui-même dans une lettre à Louis XIV. Il reconnaît qu'il était au lit, et donne pour excuse qu'il était resté trente heures à cheval.

Enfin Vendôme, au matin du 11, fit jeter des ponts à Gavre et poussa Biron sur la rive gauche de l'Escaut, avec une forte avant-garde, le chargeant de reconnaître les abords de la place.

Ainsi les deux armées exécutaient le même mouvement. Toutes deux se préparaient à franchir, à deux lieues et demie l'une de l'autre, le même fleuve pour occuper le même terrain. De ce fait les Français tournaient le dos à la Hollande et les ennemis à la France.

Un choc était inévitable. Il était dix heures du matin environ. Biron s'avança avec vingt escadrons et sept bataillons entre Heurne et Eyne. Se croyant en sûreté il mit ses cavaliers à faire du fourrage. Surpris de voir ses fourrageurs attaqués, il se hâta de se replier sur Heurne et fit prévenir Vendôme. Etonnement de Vendôme, qui s'obstinait à ne pas croire à la présence de l'armée ennemie, laissant les colonnes françaises passer lentement l'Escaut, sans veiller à leur direction, tandis que l'ennemi agissait avec une extrême activité.

Arrivé vers midi à ses ponts de l'Escaut, Marlborough se hâtait de porter en avant cavalerie et infanterie, en donnant à chacun sa place.

Cependant Cadogan, renforcé de la cavalerie de Rantzau, se jette sur Biron isolé en face de lui, il le culbute, lui prend quatre bataillons suisses et l'oblige à se replier vers le Nord. Il était trois heures.

Du côté français, aucune décision. Il aurait fallu remettre l'attaque au lendemain, ou bien attendre l'offensive des ennemis, puisque les troupes françai-

ses continuaient d'avancer en colonnes, venant de l'Escaut, sans avoir reçu d'ordre pour le combat. Mais l'indécision et l'imprévoyance des chefs avaient jeté partout la confusion (1).

Le Duc de Bourgogne semble avoir engagé prématurément le combat.

L'attaque fut brillante ; mais elle ne pouvait réussir, parce que faite trop tôt et contre des lignes trop solidement postées.

On fit appel, pour la soutenir, aux troupes les plus proches ; mais celles-ci, surprises en ordre de marche, s'élançèrent presque au hasard.

La droite et le centre s'agitaient en désordre. La gauche demeurait sans ordres, immobile.

Et 180 escadrons restaient derrière un ruisseau qu'on croyait infranchissable et qui ne l'était pas. L'artillerie était oubliée.

Saint-Hilaire prenait sur lui d'expédier dix pièces avec quelques munitions.

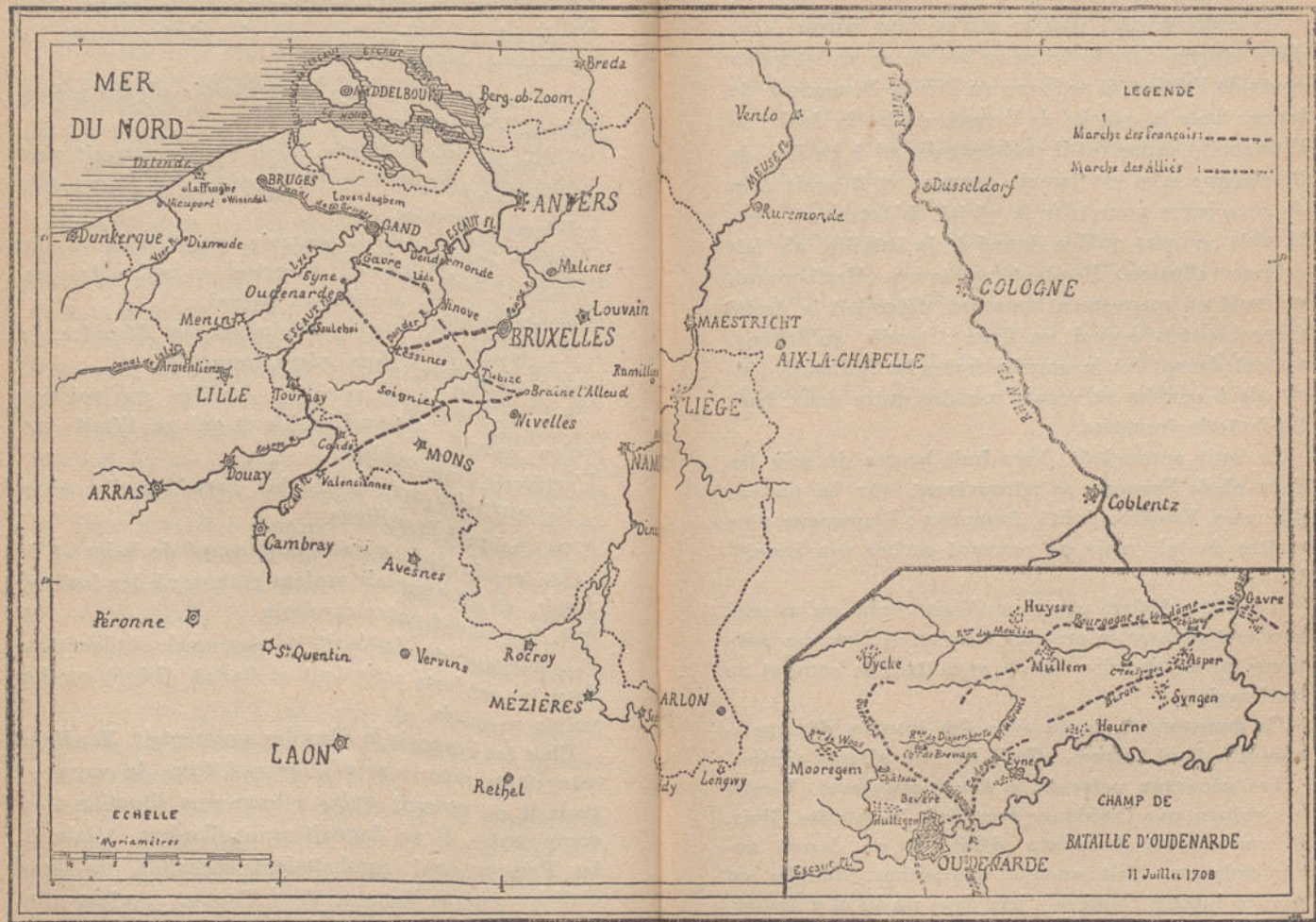
Le terrain était marécageux, coupé de haies et de fossés, où les ennemis avaient embusqué des fusiliers qui décimaient notre cavalerie.

L'avantage se dessinait en faveur de l'adversaire dont les renforts arrivaient et étaient dirigés sur les points menacés.

Chez les Français le désordre augmentait. Vendôme essayait de réparer sa négligence à force de courage ; mais il ne pouvait guère relever une situation trop compromise. Il ne donnait point d'ordres et laissait les Princes, qui combattaient ensemble, se tirer d'affaire comme ils pourraient. Ceux-ci auraient vaillamment chargé à la tête de la Maison du Roi, se

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, Introduction, 57-58.

1708 CAMPAGNE MILITAIRE DES FLANDRES



seraient vus un instant enveloppés et ne se seraient dégagés qu'à force d'audace.

Un ordre porté à gauche eût pu tout sauver. Vendôme affirme dans sa lettre au Roi du 19 juillet qu'au cours de l'action, il ordonna au Duc de Bourgogne de lancer toute la gauche de l'armée contre la droite de l'ennemi. L'ordre fut-il vraiment donné ? Le Duc de Bourgogne n'en est jamais convenu et il avait trop de conscience pour nier la vérité. D'Artagnan, dans le récit complet qu'il a donné de la bataille, n'y fait aucune allusion. Pendant ce temps Marlborough poussait un mouvement tournant, débordait la droite française et la prenait en flanc ; tandis qu'Eugène, voyant devant lui la gauche française immobile, inclinait à gauche et venait prendre entre deux feux l'infanterie française.

La nuit approchait. Vers huit heures du soir les deux chefs Français se retrouvèrent sur le plateau d'Huyse. Vendôme irrité, fougueux ; Bourgogne plus maître de lui, mais ne pouvant cacher son inquiétude.

Vendôme déclara que rien n'était perdu, qu'on pouvait tout réparer en prenant, plus en arrière, des positions mieux choisies et en remettant le combat au lendemain.

Ce mouvement, tenté avec des troupes désorganisées et à demi battues, offrait les plus sérieux périls.

Les généraux présents le désapprouvèrent. Vendôme vaincu par l'évidence prescrivit la retraite. Puis, se renfermant dans son dépit, il ne donna aucun ordre, ne prit aucune disposition, marcha en silence jusqu'à Gand, s'y jeta dans un lit et y demeura trente heures de suite, anéanti, étranger à tout ce qui se passait.

Les diverses fractions de l'armée, laissées à elles-

mêmes, quittèrent le champ de bataille au hasard des inspirations particulières.

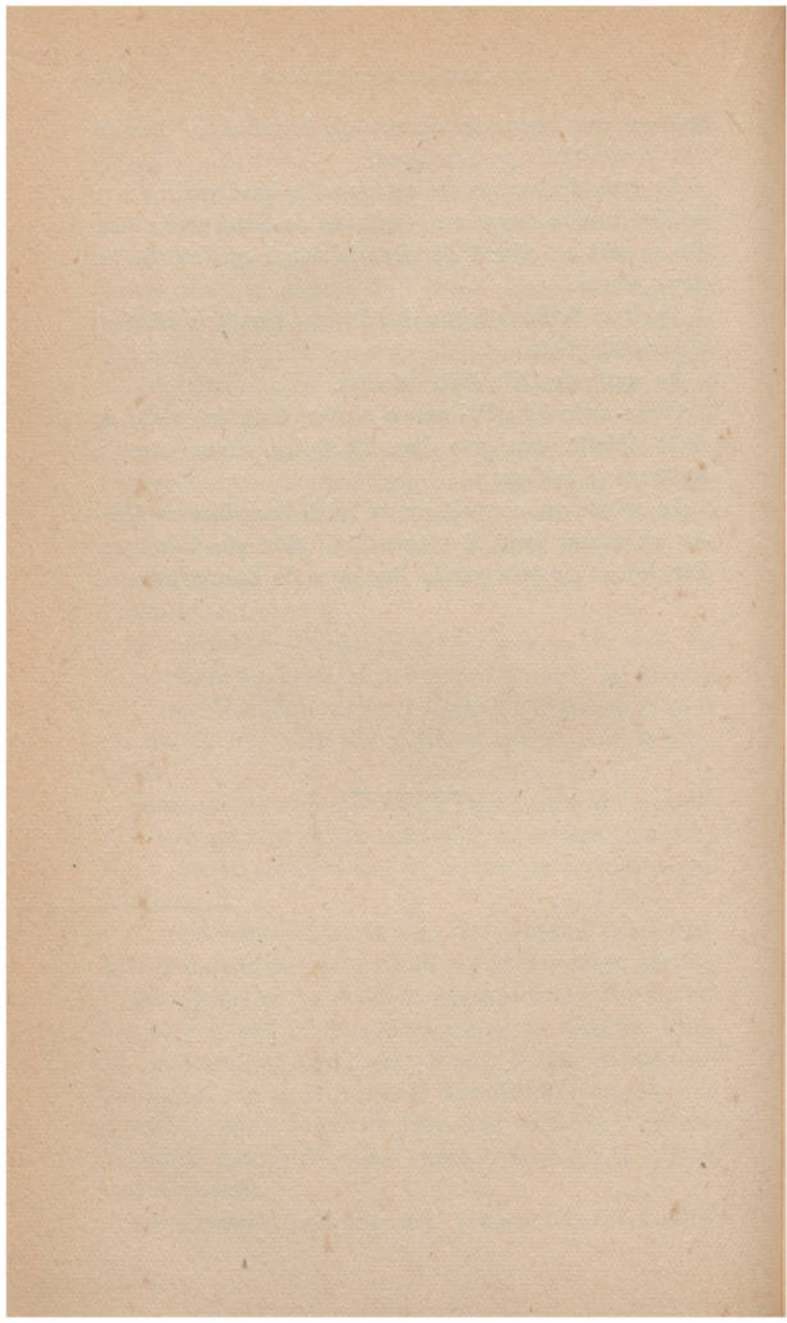
Le gros de l'armée se retrouva le lendemain, avec artillerie et bagages, aux environs de Gand et Bruges. On se mit en sûreté derrière le canal qui réunit les deux places.

Le Duc de Bourgogne établit son Quartier Général à Lovendeghem.

La route de Lille était ouverte.

Oudenarde ! Le Prince va porter tout le poids de cette défaite, non pas dans l'histoire, mais, pour le moment, à la Cour.

La cabale qui couvait contre lui à Versailles va éclater au grand jour. Il y tint tête, aidé de loin par Fénelon et de près par la Duchesse de Bourgogne.



CHAPITRE VI

LE CHRÉTIEN SOUS L'OUTRAGE LA CABALE

A la nouvelle de la bataille d'Oudenarde, l'émoi fut vif à Versailles. Ce fut un cri général contre le Duc de Bourgogne qu'on accusait de timidité.

A la Cour, les courtisans, que la vertu du Prince effarouchait et qui redoutaient l'avènement d'un Roi, successeur de Saint Louis et l'héritier de ses vertus, se groupèrent en un camp que Saint-Simon a qualifié de « cabale ».

Il faut lire, dans les *Mémoires* du célèbre Duc et Pair (1), le saisissant tableau qu'il fait de cette cabale, dont le centre inconscient était Monseigneur lui-même, et du mouvement d'opinion qui se produisit dans le public.

Depuis la retraite de Madame de Montespan à l'arrivée de la Duchesse de Bourgogne, de 1685 à 1697, la Princesse de Conti (Marie-Anne de Bourbon), la fille légitimée de Louis XIV et de Mademoiselle de La

(1) Saint-Simon, V, 90, 142.

Vallière, avait exercé à Versailles une demi-royauté, tant par sa beauté que par l'influence qu'elle avait sur Monseigneur, l'héritier du trône, qui aimait beaucoup cette demi-sœur.

Le Grand Dauphin passait tout son temps chez la Princesse de Conti, il y jouait gros jeu avec ses favoris.

Ce salon, où se réunissaient encore la Duchesse de Bourbon, autre demi-sœur de Monseigneur (fille légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan), et la célèbre Mademoiselle Choin, ce salon était hostile à la Duchesse de Bourgogne.

Pourquoi aussi cette jeune Savoyarde venait-elle prendre la première place là où les autres paraissaient, non seulement dans les cérémonies, mais dans la Cour du Roi de France ?

De la Duchesse de Bourgogne l'hostilité était tombée par ricochet sur le Prince son époux.

Le Duc de Bourgogne lui-même s'était créé des ennemis par son attitude sévère. Sa conduite paraissait une critique des mœurs faciles de Monseigneur et de sa petite Cour légère, dont Vendôme était un familier assidu.

Voilà le centre d'où partirent les railleries contre le Prince, et c'était surtout sa piété qui était tournée en ridicule. Les chansons malicieuses et même et surtout calomnieuses trouvaient écho dans cette ruelle de Monseigneur, tangente à la Cour de Louis XIV.

Un succès était-il annoncé, comme la prise de Gand et de Bruges ? Le silence se faisait dans le cercle Conti-Monseigneur ; mais comme les affaires allèrent toujours ensuite de mal en pire dans cette malheureuse expédition de 1708, les langues se délièrent et se livrèrent à un travail souterrain qui devait combattre l'influence du Duc de Bourgogne et par lui atteindre la Duchesse sa femme.

Le duel s'engagea après Oudenarde.

Les rapports du Duc de Bourgogne et de Vendôme sur le combat d'Oudenarde arrivèrent presque en même temps à Fontainebleau. Vendôme, pour excuser sa conduite imprudente, chargeait le Duc de Bourgogne ou plutôt il s'en prenait à Puysegur que le Roi avait donné au Prince comme conseiller ordinaire. Ainsi l'attaque était indirecte et moins impolie.

Le Prince informait le Roi, dans un court billet, des résultats de la bataille ; mais dans une lettre à Madame de Maintenon, datée de Lovendeghem, il attaquait Vendôme, tout en s'excusant de ce manque de charité.

Il rendait hommage au courage déployé par Vendôme, mais résumait les fautes commises par lui la veille et le jour de la bataille. « Enfin, Madame, dans le courant de la guerre et dans le combat, il est tout de même nullement général, et le Roi s'y trompe fort s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas seul, toute l'armée en parle de même.

» Il n'a jamais eu la confiance de l'officier, il vient de la perdre du soldat. Il ne fait que manger quasi et dormir, et en effet, sa santé ne lui permet pas de résister à la fatigue, et par conséquent de pourvoir aux choses nécessaires.

» Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il fasse, qu'il n'a jamais été battu et qu'il ne le sera jamais, ce qu'il ne peut pas dire assurément depuis avant-hier ».

Puis craignant d'en avoir trop dit, il s'accuse lui-même avec une humilité touchante. Il se reproche trop de vivacité et trop de langueur et trop d'abattement. Et il finissait par ces lignes courageuses : « J'avoue que j'ai eu tous les sentiments d'un Fran-

çais. Le plus mauvais de tous serait de perdre courage, et c'est dans les plus mauvaises occasions qu'on en a le plus besoin. Il faut espérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout à fait, et que les suites de cette affaire ne seront pas aussi fâcheuses qu'on pouvait le craindre d'abord (1) ».

Avec Beauvilliers il était plus explicite dans l'expression de ses sentiments.

« La nature souffre ; notre situation est violente. Nous sommes dans la peine et l'humiliation. J'espère que Dieu, après nous avoir châtiés ne nous perdra pas tout à fait et nous fera sortir heureusement de ce triste état... Priez Dieu plus que jamais qu'il me donne ses lumières et du courage de toutes manières, et qu'il me fasse de plus en plus connaître mon impuissance et mon néant (2) ».

Il était attristé, mais non abattu. Chrétien comme il l'était, il prit la défaite comme une leçon, comme un châtiment envoyé par Dieu pour son salut. « La prospérité l'eût enflé et dissipé », dit-il encore. Dieu lui a évité ce danger en l'humiliant, en lui faisant sentir son « néant », en le punissant d'une « confiance imparfaite » et d'une « fidélité insuffisante ». Il saura profiter de cet avertissement d'en Haut.

Louis XIV s'aperçut bien vite qu'une des principales causes de la défaite d'Oudenarde était, outre les fautes particulières de Vendôme et du Duc de Bourgogne, le défaut d'entente entre le Prince et le Général. Il ne voulut blâmer personne et il envoya à son petit-fils et à Vendôme des dépêches rassurantes pour leur honneur.

Les choses en seraient peut-être restées là si Vendôme

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 228.

(2) *Id.*, 233.

me n'avait porté la querelle devant le public. Des lettres, une surtout d'Alberoni, la créature de Vendôme, circulèrent sous le manteau, dans lesquelles le Duc de Bourgogne était attaqué comme chef d'armée. Les chansonniers payés par les familiers du salon Conti — la Duchesse de Bourbon elle-même aurait pris sa plume venimeuse en cette circonstance pour rimer de petits vers sanglants — les chansonniers se donnèrent libre cours pour tourner en ridicule les sentiments religieux du Prince. C'était la revanche des Libertins.

Ils se moquaient du confesseur du Roi qui accompagnait le Prince (peut-être par curiosité) dans les tranchées. Ils s'en prenaient du désastre à ses soi-disant scrupules. Il n'avait pas voulu, le lendemain d'Oudenarde, recommencer le combat, pour épargner le sang du soldat ; selon eux

« Les chrétiens, dit-il, sont trop chers,
» Pour les envoyer aux enfers. »

Le Roi, d'un mot, fit cesser les bruits et la Duchesse de Bourbon ne fut pas la dernière à plier ses voiles.

La Duchesse de Bourgogne se révéla dans cette occasion la femme du Prince. Il est vrai qu'elle avait vingt-trois ans et les épreuves depuis quelques années l'avaient mûrie. Elle commençait de prendre la vie au sérieux : « Elle se pénétrait des choses sans dire un mot, selon l'expression vigoureuse de Madame de Maintenon, mais elle avait sans cesse les larmes aux yeux (1) », et elle commençait d'être plus près de son mari ; elle pouvait le trouver d'une humeur un peu grave ; mais elle s'était attachée à lui, et elle le lui témoignait. Sachant ce qui se tramait contre le Prin-

(1) Madame de Maintenon à la Princesse des Ursins, I, 82 et 152.

ce, elle n'eut de cesse qu'elle eut poussé le Roi par ses cris et par ses paroles réitérées, à fermer la bouche aux médisants et surtout aux calomniateurs.

La Duchesse de Bourgogne tint rigueur à Vendôme. Elle écrivit au Prince qui l'excitait à l'oubli du passé « que rien ne lui ferait oublier tout ce que Vendôme avait fait contre lui, et que c'était l'homme pour qui elle aurait toujours le plus d'aversion et de mépris ! (1) ».

Et malheureusement, — malheureusement pour Vendôme — elle tint parole.

*
**

Le Duc de Bourgogne campait à Lovendeghem, derrière le canal de Gand à Bruges. Vendôme avait laissé faire. Avait-il vraiment l'intention de compromettre la réputation du Prince ? Saint-Simon a porté l'accusation. Nous ne pouvons y croire ; mais à suivre Vendôme dans toute cette campagne de 1708, il semble que le vainqueur de Luzzara et de Villaviciosa n'aurait pas agi autrement s'il avait voulu perdre l'héritier du trône.

Le Prince aurait mieux fait de couvrir la Flandre française que de s'acculer, pour ainsi dire, dans la Flandre espagnole ; mais il tenait à conserver Gand et Bruges et il ne croyait pas — ni Vendôme non plus — à la poussée en avant des alliés.

« Nous nous sommes retirés ici, écrit-il à son frère d'Espagne, derrière le canal de Bruges à Gand pour vous conserver vos conquêtes et j'espère, Dieu aidant,

(1) Saint-Simon, IV, 202. Lire dans d'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*, Tome III, ch. V, VII, les curieux incidents de la cabale contre le Duc de Bourgogne.

que nous y réussirons » ; s'il y parvient, il affirme que « les ennemis y perdront plus qu'ils n'ont gagné à leur victoire et que l'avantage de la campagne lui restera encore (1) ».

Cette confiance n'était pas déplacée et les affaires pouvaient être rétablies par une initiative vigoureuse.

Berwick était dans les environs de Mons avec une armée de 20 à 25.000 hommes. On pouvait, par une action combinée avec lui, ou revenir sur la frontière de France et la disputer à l'ennemi, ou, laissant l'ennemi continuer sa marche vers la France, manœuvrer sur ses derrières et sur ses flancs, couper ses communications et l'obliger à la retraite.

Mais il fallait se hâter de revenir sur la frontière, et on ne se hâta point. On voulait à tout prix sauver Gand et Bruges. Et Marlborough précipita sa marche sur la route ouverte devant lui.

Laissant Eugène à Bruxelles assurer les communications et organiser le ravitaillement, il atteignit la frontière le 15 juillet, battant le pays, rançonnant l'Artois, menaçant la Picardie, semant la terreur à grande distance.

Berwick avait compris le mouvement de Marlborough ; seul, que pouvait-il faire pour l'empêcher ? Il se contenta de protéger le Hainaut et de réunir dans Lille et dans Tournai des hommes et du matériel.

A Vendôme incombait le soin des opérations décisives, d'autant que l'armée, à l'abri derrière le canal de Bruges, s'était remise de la surprise d'Oudenarde ; elle avait reçu par le littoral des convois suffisants, la cavalerie était excellente.

L'indécision, la mésintelligence, aggravée de tous les dépôts amenés par la défaite, empêcha l'armée

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 257.

d'agir avec promptitude. D'ailleurs Vendôme ne croyait pas au danger immédiat ; même quand le siège de Lille fut commencé, il soutint que c'était une feinte pour attirer l'armée française (1). Aussi ne fit-il rien pour empêcher les alliés de passer avec leur artillerie et leur convoi.

Berwick avertit Vendôme que l'armée du Prince Eugène se trouvait massée entre Bruxelles et Louvain, et qu'elle devait escorter un fort convoi. Il lui propose de sortir de Gand, tandis que lui-même passerait l'Escaut à Condé. Tous deux se porteraient sur la Dender pour attaquer le convoi. Vendôme refuse de sortir de Gand : il y est bien, et tant qu'il y sera, les ennemis n'oseront rien entreprendre (2). Toujours même confiance et même imprévoyance.

Quelques jours après, Berwick acquiert la certitude que les alliés feront le siège de Lille. Il écrit à Vendôme pour lui proposer de nouveau l'attaque du convoi. Si le plan réussit, la jonction d'Eugène et de Marlborough deviendra impossible. Vendôme refuse encore. Il attendait, obstiné.

Les ennemis allaient mettre d'accord Vendôme et Berwick en passant tranquillement entre les deux armées.

Le 6 août, le Prince Eugène part de Bruxelles avec plus de 5.000 voitures et 20.000 hommes d'escorte. Il feint de marcher sur Mons et Namur. Arrivé à Soignies, il tourne à droite, passe la Dender le 9, l'Escaut le 11 et le 12, et apparaît le 13 devant Lille qu'il investissait complètement le lendemain. Marlborough le couvrait en gardant la ligne de l'Escaut. Quelques jours auparavant, Boufflers, gouverneur de la Flan-

(1) *Mémoires de Berwick*, 397.

(2) *Id.*, 396.

dre, avait quitté Versailles pour prendre la direction de la défense de la ville.

L'émoi fut vif à Versailles, et le Roi et Chamillart d'insister pour une action rapide et vigoureuse.

Le Duc de Bourgogne pensait avec justesse qu'il fallait secourir Lille. Vendôme voulut, au contraire, « qu'on laissât l'infanterie des ennemis s'émausser au siège (1) ». Et tout le mois d'août se passait en irrésolutions, pendant qu'Eugène pressait sans relâche le siège de Lille et que Boufflers se défendait avec une incomparable vigueur.

Enfin, sur un ordre impérieux du Roi, on se décida à une action combinée avec Berwick. La jonction des deux corps se fit le 30 à Lessines. Ils formaient une masse imposante de 240 escadrons et de 130 bataillons, animés du désir de combattre et prêts à retenir le vol de la victoire (2).

Le Roi avait quitté Fontainebleau et il apprit, en rentrant à Versailles, par un courrier du Duc de Bourgogne que Vendôme et lui avaient opéré leur jonction avec Berwick et que l'armée allait enfin au secours de Lille.

Pour la première fois, la vie de la Cour parut suspendue. Plus de comédie, plus de jeu. Le Roi demanda aux évêques des prières publiques. Les églises ne se désemplissaient pas. La Duchesse de Bourgogne passa une partie de ses nuits en prières à la chapelle devant le Saint-Sacrement.

(1) *Mémoires relatifs à la Succession d'Espagne*, par Pelet, VIII. 60.

(2) A partir de ce jour, Berwick fut placé auprès du Duc de Bourgogne, sans commandement. Et cela pour n'avoir pas à prendre le mot d'ordre de Vendôme, qui, prince légitimé, prétendait — et Louis XIV appuyait cette prétention — commander les Maréchaux de France ; lui n'était que lieutenant-général.

Les lettres que le Prince adresse à cette époque à Beauvilliers sont touchantes. Il y montre sa bonne volonté et son humilité. « Il est certain que nous ne devons mettre notre confiance qu'en Dieu... Humilions-nous de plus en plus, recourons à Dieu, mettons-nous bien avec lui et tout ira bien... Je continue à vous remercier de vos prières et à vous les demander. J'ai tâché de me renouveler hier dans le service de Dieu, (il écrit le lendemain de son jour de naissance) et, le remerciant de m'avoir fait chrétien, lui demander les grâces nécessaires pour être bon chrétien selon mon état... Je profiterai de vos avis pour ménager la prudence et le courage. Le tout avec la grâce de Dieu, pour sa gloire, car c'est à lui de nous donner le courage et la victoire contre nos ennemis spirituels et temporels. Demandons-lui l'un et l'autre, et ensuite agissons en nous confiant en lui... Je sais à merveille que Dieu est le maître de la victoire, de la vie et de la mort (1) ».

Tout cela est très beau, mais on voudrait tout de même trouver, à côté de ces belles pensées, quelques accents plus mâles. Evidemment, Beauvilliers lui parlait spiritualité et le Prince parlait spiritualité. Fénelon qui est prêtre lui parlera bientôt autrement.

L'armée arriva à Tournai le 1^{er} septembre, Marlborough ne défendit pas le passage de l'Escaut et se replia sur l'armée qui investissait Lille. C'est alors qu'il fallait le suivre vigoureusement, l'atteindre avant qu'il eût pu se retrancher, et profiter de l'avantage du nombre pour le battre. C'était l'avis de Vendôme ; mais ce n'était pas l'avis de Berwick et le Duc de Bourgogne hésitait entre les deux.

On marcha en avant sans avoir rien décidé, et le 4

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 235, 246, 259.

on s'arrêta à Mons-en-Puelle à quatre lieues de Lille, pour discuter, et... on en référa au Roi.

Tandis qu'on attendait la réponse, l'ennemi travaillait fiévreusement. Marlborough couvrait l'armée de siège d'une ligne d'ouvrages solidement armés. Eugène pressait les travaux d'approche avec une rare énergie, sacrifiant les hommes par milliers pour enlever les dehors que Boufflers lui disputait avec non moins d'énergie. Deux grands hommes étaient en présence.

Irritation et embarras du Roi, en recevant, le 7 septembre, au lieu de la nouvelle d'une bataille qu'il attendait avec impatience, le courrier du Duc de Bourgogne. Chamillart partit le soir même avec la mission de juger la situation sur place. Le 9 au soir le ministre arriva au Quartier Général, et, après un Conseil tenu en commun, il insista pour une action immédiate.

Le 11, l'armée s'ébranle ; mais dès le lendemain, elle se heurte contre toute l'armée des alliés, solidement établie entre des points bien choisis.

Chamillart et Vendôme s'aperçurent que l'affaire était devenue impraticable. On dépêcha un nouveau courrier à Louis XIV qui approuva la conduite de Berwick. « Il serait contre toute prudence, écrit-il à son petit-fils, d'exposer à une ruine certaine une armée, la ressource unique de la France, pour garantir une place qui pouvait, sinon se sauver par ses propres forces, au moins se soutenir longtemps et vendre chèrement à l'ennemi l'avantage de sa reddition (1) ».

Pour défendre Lille comme pour la débloquer, on avait laissé passer le moment favorable. Il fallut revenir en arrière. L'armée alla se placer le long de

(1) Lettre citée par Proyart. Cf. Baudrillart, *Lettres*, I, 258.

l'Escaut, de Tournai à Oudenarde ; le Quartier Général à l'abbaye de Saulchoi.

A Versailles, la cabale releva la tête, quand on sut que l'armée battait en retraite et que Lille semblait abandonnée. Ce fut un déchaînement général. Vendôme, si l'on en croyait ses amis, devait tout sauver si le Duc de Bourgogne ne l'avait arrêté. L'on oubliait le temps perdu par le général à Gand, la longue résistance aux ordres du Roi, le retard apporté à « la mise en marche », la lenteur des opérations... mais les pamphlétaires ont la mémoire courte quand il s'agit de se rappeler les faits pénibles ; et les couplets satiriques d'aller leur train.

C'était toujours à sa dévotion qu'on s'en prenait. On allait jusqu'à mettre en doute son courage personnel, dans une chanson insultante et railleuse dont le refrain était « Quoi ! vous tremblez ».

Le Duc de Bourgogne souffrait encore de l'antipathie de son père, et cela donnait de l'autorité à la cabale. En effet Monseigneur parlait avec plaisir du Duc de Berry, mais jamais de son fils aîné.

Enfin le Roi lui-même paraissait abandonner son petit-fils. La retraite devant Lille avait été pour lui une déception. Il ne voulait point se prononcer contre le Duc de Bourgogne, mais il voulait qu'on ne se prononçât pas contre Vendôme. Le Prince de Conti qui le haïssait se prit un jour à parler contre lui chez sa belle-sœur. Le Roi le réprimanda publiquement.

Fénelon apprend-il à ce moment que le Prince songe à retourner à Versailles, avant la fin du siège de Lille ? Il lui écrit qu'il doit rester à la tête des armées jusqu'au bout.

« Quand un grand Prince comme vous, Monseigneur, ne peut acquérir de la gloire par des succès éclatants, il faut au moins qu'il tâche d'en acqué-

rir par sa fermeté, son génie et par ses ressources dans les tristes événements. Je suis persuadé, Monseigneur, que toute la pente de votre esprit est pour ce parti. Il ne dépend pas de vous de faire l'impossible ; mais ce qui peut soutenir la réputation des armes du Roi et de la vôtre, est que vous fassiez jusqu'à la fin tout ce qu'un vieux et grand capitaine ferait pour redresser les choses.

» Les habiles gens vous feront alors justice, et les habiles gens décident toujours à la longue dans le public. Souffrez cette indiscretion du plus dévoué et du plus zélé de tous les hommes (1) ».

Quelques jours après, ses inquiétudes sur ce point étant dissipées, il écrit de nouveau : « On ne connaît ni les autres hommes ni soi-même, quand on n'a jamais été dans l'occasion du malheur, où l'on fait la véritable épreuve de soi et d'autrui. La prospérité est un torrent qui vous porte ; en cet état tous les hommes vous encensent, et vous vous enivrez de cet encens ; mais l'adversité est un torrent qui vous entraîne et contre lequel il faut se raidir sans relâche... Sans la contradiction, les Princes ne sont point dans les *travaux des hommes* et ils oublient l'humanité. Il faut qu'ils sentent que tout peut leur échapper, que leur grandeur même est fragile, et que les hommes qui sont à leurs pieds leur manqueraient si cette grandeur venait à leur manquer... Oserai-je vous dire ce que j'apprends que le public dit ? Si je suivais les règles de la prudence je ne le ferais pas. Mais j'aime mieux m'exposer à vous paraître indiscret que manquer à vous dire ce qui sera peut-être utile dans un cœur tel que le vôtre.

» On vous estime sincèrement, on vous aime avec

(1) Œuvres Complètes, VII, 256.

tendresse. On a conçu les plus hautes espérances des biens que vous pourrez faire ; mais le public prétend savoir que vous ne décidez pas assez, et que vous avez trop d'égards pour des conseils très inférieurs à vos propres lumières. Comme je ne sais point les faits, j'ignore sur qui tombent tous ces discours et je ne fais que vous rapporter simplement, mot pour mot, ce que je ne sais ni ne puis démêler (1) ».

A ces avis si judicieux, qui enveloppent déjà de discrets reproches, le Duc de Bourgogne répond avec une douceur et une humilité désarmantes :

« Il est vrai que j'ai essuyé une épreuve depuis quinze jours, (la lettre est du 20 septembre) et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devais, me laissant et emporter aux prospérités et abattre dans les adversités ; et me laissant aussi aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude et de la crainte de faire quelque chose mal à propos, dans une affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'Etat ».

Il lui explique alors l'embarras où il s'est trouvé entre les ordres du Roi, lui prescrivant d'attaquer, les instances de Vendôme, et d'autre part, l'opposition de Berwick et de tous les plus anciens officiers, disant que l'armée s'y perdrait. Puis il continue :

« Sur ce que vous dites de mon indécision, il est vrai que je me le reproche à moi-même et que, quelquefois, paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte ou respect humain, ou timidité, m'empêchent de prendre des partis et de trancher net dans les choses importantes ».

(1) Œuvres Complètes, VII, 268.

Il termine en demandant l'avis, et presque les ordres de Fénelon sur un point qui le préoccupe depuis longtemps. L'abbaye de Saulchoi est une maison de filles. Est-il absolument mal d'y demeurer ? En ce cas il la quitterait immédiatement, quoi que l'on en pût dire, d'autant plus qu'il est présentement dans le diocèse de Fénelon (1).

Fénelon le rassure très vite sur le scrupule de demeurer dans une abbaye de filles. C'est une nécessité à laquelle on est accoutumé pendant le campement des armées. Ce n'est point là, semble-t-il penser, ce qui devrait le préoccuper. Il y avait des choses plus graves.

Fénelon entendait à Cambrai d'autres bruits défavorables qui lui arrivaient de Flandre. Et il ne craignait pas de mettre sous les yeux du Prince les accusations portées contre lui. Et il le fit avec une vigueur de franchise qui devait sonner singulièrement aux oreilles du Prince.

« A Cambrai, 24 septembre 1708.

» Loin de vouloir vous flatter, Monseigneur, je vais rassembler ici toutes les choses les plus fortes qu'on répand dans le monde contre vous.

» On dit que vous êtes trop particulier, trop renfermé, trop borné à un petit nombre de gens qui vous obsèdent...

» On dit, Monseigneur, que vous écoutez trop de personnes sans expériences, d'un génie borné, d'un caractère faible et timide.

» On ajoute qu'ayant par vous-même des lumières très supérieures à celles de ces gens-là, vous déférez

(1) OEuvres Complètes, VII.



trop à leurs conseils, qui tendent aux partis peu propres à vous faire honneur.

» On dit qu'étant sérieux et renfermé, vous perdez néanmoins du temps, pour les choses les plus sérieuses, par un peu de badinage qui n'est plus de saison...

» On dit, Monseigneur, que vos délibérations ne sont pas assez secrètes ; que vous prenez peu de précaution pour les cacher. Le secret est l'âme des affaires.

» On dit, Monseigneur, que vous n'êtes pas assez bien averti, et qu'on ne prend pas assez de soin, dans votre armée, pour savoir d'abord ce que les ennemis font...

» Pour vos défauts, Monseigneur, je remercie Dieu de ce qu'il vous les fait sentir et de ce qu'il vous apprend à vos dépens, par de si fortes leçons, à vous défier et à vous désespérer de vous-même... »

Et comme s'il croyait avoir trop dit : « Il faut néanmoins vous dire que le public vous estime, vous respecte, attend de grands biens de vous, et sera ravi qu'on lui montre que vous n'avez aucun tort. Il croit seulement que vous avez une dévotion sombre, timide, scrupuleuse et qui n'est pas proportionnée à votre place ; que vous ne savez pas assez prendre une certaine autorité, modérée mais décisive, sans blesser la soumission inviolable que vous devez aux intentions du Roi.

» C'est ce que je ne fais que vous rapporter d'une façon purement historique, parce que je suis hors de portée de voir les faits. Mais supposé même qu'ils soient tels qu'on les raconte, il n'y a qu'un seul usage que vous en deviez faire ; c'est celui de voir humble-

ment vos défauts, de ne vous en point décourager et de recourir à Dieu avec confiance pour travailler à leur correction.

» Eh ! qui est-ce sur la terre qui n'a point de défauts, et qui n'a pas commis de grandes fautes ? Qui est-ce qui est parfait à vingt-six ans pour le très difficile métier de la guerre, quand on ne l'a jamais fait de suite ? Pour votre piété, si vous voulez lui faire honneur, vous ne sauriez être trop attentif à la rendre douce, simple, commode, sociable. Il faut vous faire *tout à tous pour les gagner tous*, aller tout droit à l'extirpation de vos principaux défauts, par amour de Dieu, et par renoncement à l'amour-propre ; chercher au dehors le bien public, autant que vous le pourrez, et retrancher les scrupules sur des choses qui paraissent des minuties (1) ».

Le Duc de Bourgogne, au milieu du tumulte des camps répond avec le calme et la parfaite possession de soi-même qui est la marque d'une âme élevée.

« Du camp de Saulchoi, 3 octobre 1708.

» Je n'ai pu répondre plus tôt à votre grande lettre, mon cher Archevêque ; car j'en ai eu souvent à écrire sur des choses longues et qui me fatiguent la tête. Je puis le faire présentement, article par article, vous disant auparavant que je suis bien moins homme de bien et moins vertueux que l'on ne me croit ; ne voyant en moi que haut et bas, chutes et rechutes... attache aux créatures, à la terre, à la vie, sans avoir cet amour du Créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme moi-même.

» Il est vrai que je suis renfermé assez souvent ;

(1) Œuvres Complètes, VII, 272.

mais comme je vous l'ai dit, j'écris beaucoup, de certains jours. La prière, la lecture prennent aussi du temps, quoique j'y sois moins régulier que je ne devrais être. Je ne nie pas cependant que je n'en perde souvent. Il est vrai aussi que je parle plutôt aux gens à qui je suis accoutumé et que je suis trop en cela mon goût naturel.

» Je ne sache point, dans tout ce qui s'est passé en dernier lieu, avoir consulté (des) gens sans expérience. J'ai parlé aux plus anciens généraux, à des gens sans atteinte sur le courage ; et si les conseils ont été taxés de timides, ils méritaient plutôt le nom de prudents.

» Il est vrai que la présomption absolue de Monsieur de Vendôme, ses projets subits et non digérés, et ce que j'en ai vu, m'empêchent d'avoir aucune confiance en lui, et que cependant j'ai trop acquiescé dans des occasions où je devais au contraire décider de ce qu'il me proposait, joignant en cela la faiblesse à peut-être un peu de prévention ; car depuis l'affaire d'Oudenarde, j'ai reçu la puissance décisive, ainsi que je crois vous l'avoir dit...

» Il est vrai que j'ai quelquefois badiné, mais rarement. Pour la perte du temps, elle a été plus considérable ; mais souvent il n'y a que moi qui l'ai su.

» Les délibérations publiques sont véritables, mais on les peut mettre sur le compte de Monsieur de Vendôme, plutôt que sur le mien.

» Il en est de même de n'être pas bien averti, et ce qui fait retomber sur moi ces articles est que j'aurais dû agir autrement, et que je ne l'ai pas fait toujours, me laissant aller à une mauvaise complaisance, faiblesse ou respect humain.

» Je tâcherai de faire usage des avis que vous me donnez, et priez Dieu qu'il m'en fasse la grâce, pour n'aller trop loin ni à gauche, ni à droite.

» Demandez de plus en plus à Dieu qu'il me donne cet amour pour lui, et de tout et de moi-même, amis et ennemis, pour lui et en lui. Je m'attends à bien des discours que l'on tient et que l'on tiendra encore. Je passe condamnation sur ceux que je mérite et méprise les autres, pardonnant véritablement à ceux qui me veulent et me font du mal, et priant pour eux tous les jours de ma vie. Voilà mes sentiments, mon cher Archevêque, et malgré mes chutes et mes défauts, une détermination absolue d'être à Dieu. Priez-le donc incessamment d'achever en moi ce qu'il a commencé, et de détruire ce qui vient du péché originel et de moi. Vous savez que mon amitié pour vous est toujours la même. J'espère pouvoir vous en assurer moi-même à la fin de la campagne : on ne saurait encore dire quand ce sera ; car l'événement de Lille est encore indéterminé (1) ».

Cela encore une fois est très beau. Mais on voudrait plus de vie, plus d'ardeur, moins de retour sur soi-même, chez un jeune homme à qui le bruit du canon et l'odeur de la poudre auraient dû monter, ce semble, à la tête, et faire tout oublier, hors la passion de se justifier. Mais aussi n'y a-t-il pas de la grandeur d'âme à garder un si profond sentiment du devoir, une si parfaite possession de soi-même au milieu d'un tel orage ? Pour être moins brillantes, les qualités, qui se révèlent à travers les lignes que le jeune Prince traçait sous sa tente, n'en sont pas moins d'un ordre supérieur. Elles témoignent d'un esprit doué d'une singulière force de résistance et d'un calme rare à cet âge.

Fénelon s'étonne de ce calme, et lui, qui fut toujours maître de lui, il s'émeut.

(1) Œuvres Complètes de Fénelon, VII, 275.

« Monseigneur, quelque grande retenue que je veuille garder le reste de ma vie sur toutes les choses qui ont rapport à vous, pour ne vous commettre jamais en rien, je ne puis m'empêcher de prendre la liberté de vous dire, encore une fois, par une voie très sûre et très secrète, ce que j'apprends que l'on continue à dire contre votre personne... On dit, Monseigneur, qu'encore que vous ayez infiniment écrit à la cour pour vous justifier, vous n'avez jamais rien mandé de clair et de précis, pour votre décharge, que vous vous êtes contenté de faire des réponses vagues et superficielles, avec des expressions modestes et dévotes à contre-temps...

» Ce qui est plus fâcheux est qu'un grand nombre d'officiers qui reviennent de l'armée et qui vont à Paris, ou qui y écrivent, font entendre que les mauvais conseils des gens faibles et timides que vous écoutez ont ruiné les affaires du Roi, et ont terni votre réputation. J'entends ces discours répandus partout et j'en ai le cœur déchiré... On va jusqu'à rechercher avec une noire malignité les plus petites circonstances de votre vie, pour leur donner un tour odieux....

» On se plaint de ce que votre confesseur est trop souvent enfermé avec vous, qu'il se mêle de vous parler de la guerre...

» Pourvu que vous vous donniez à Dieu, en haque occasion, avec une humble confiance, il vous conduira comme par la main, et décidera sur vos doutes. Quelque génie qu'il vous ait donné, vous courriez risque de faire par irrésolution, des fautes irréparables, si vous vous tourniez à une dévotion faible et scrupuleuse. Ecoutez les personnes les plus expérimentées et ensuite prenez votre parti ; il est moins dangereux

d'en prendre un mauvais que de n'en prendre aucun, ou que d'en prendre un trop tard.

» Pardonnez, Monseigneur, la liberté d'un ancien serviteur qui prie sans cesse pour vous, et qui n'a d'autre consolation en ce monde que celle d'espérer que, malgré ces traverses, Dieu fera par vous des biens infinis... le vrai moyen de relever la réputation des affaires est que vous montriez une application sans relâche.

» Vous devez faire honneur à la piété, et la rendre respectable dans votre personne. Il faut la justifier aux critiques et aux libertins. Il faut la pratiquer d'une manière simple, douce, noble, forte, convenable à votre rang. Il faut aller tout droit aux devoirs essentiels de votre état, par le principe de l'amour de Dieu, et ne rendre jamais la vertu incommode par des hésitations scrupuleuses sur les petites choses (1) ».

Cependant Lille n'était pas abandonnée. Puisque la circonvallation de l'ennemi était devenue inattaquable, il ne restait plus qu'un seul moyen de sauver la ville, c'était d'affamer l'assiégeant en lui coupant toute communication avec ses places et en arrêtant ses convois. Rien n'était plus sage maintenant puisqu'on n'avait pas été sage auparavant.

A cette heure précisément, les ennemis préparaient dans les environs d'Ostende un convoi considérable. De l'arrivée de ce convoi dépendait le sort de Lille. Le Duc de Bourgogne comprend qu'il faut tout faire pour s'y opposer (1) et il charge le Comte de La Motte, gouverneur de la ville de Bruges, de défendre la route.

(1) Œuvres Complètes, VII, 277 (15 octobre 1708).

(2) *Mémoires relatifs à la Succession d'Espagne*, par Pelet, VIII, 103.

Mais voici que Vendôme ordonne à La Motte de faire une pointe vers Bruxelles. Deux jours sont perdus dont l'ennemi profite.

Le 23 septembre seulement, il lui donne des ordres positifs au sujet du convoi. « Je vous dépêche ce courrier en toute diligence pour vous dire qu'à quelque prix que ce soit, il faut empêcher de passer ce convoi (1) ».

Était-ce trop tard ? Le Comte de La Motte commît aussi des fautes. Il se laissa tromper par l'ennemi, posté près de Winendal. « Jamais homme de guerre ne s'y prit si mal » dit Berwick (2). Bref, le convoi passa et les assiégeants furent ravitaillés (28 septembre).

Vendôme, fâché de l'aventure, partit pour Bruges le 2 octobre pour empêcher les convois de passer à l'avenir. Il fit inonder le pays entre Ostende et Nieuport. L'ennemi organisa une flottille pour traverser l'inondation. Vendôme lui opposa des galères et des barques armées en guerre ; mais les unes avaient trop de tirant d'eau, les autres pas assez de mobilité. Le résultat était médiocre.

Cependant Marlborough avait séparé son armée de celle du Prince Eugène et s'était rapproché de Gand. On pouvait l'attaquer seul.

Le Duc de Bourgogne proposa à Vendôme d'unir ses troupes aux siennes pour attaquer le général anglais. S'il était battu, Eugène aurait peut-être lâché sa proie de Lille.

Vendôme rejeta la proposition, puis après réflexion, il l'accepta. « Il ne faut pas, écrivait-il, avoir à se

(1) Mémoires relatifs à la Succession d'Espagne, par Pelet, VIII, 446.

(2) Mémoires de Berwick, 401.

reprocher de n'avoir pas tenté toute sorte de moyens pour sauver une place de l'importance de Lille ».

Il n'y avait pas là de quoi inspirer grande confiance. Aussi le Duc de Bourgogne voulut consulter le Roi par courrier. Le même courrier, après quelques heures de repos, apportait l'ordre d'attaquer. Une action décisive semblait imminente, mais il fallait se presser. Le Prince annonce au Roi qu'il rassemblera son armée le 24 octobre, pour passer l'Escaut le 25, et se joindre à Vendôme le 26. Vendôme trouve que le Duc de Bourgogne se presse trop.

Il lui demande de retarder sa marche de trois jours pour lui laisser le temps de reprendre sur les ennemis la place de Leffinghe qui commandait la route d'Ostende à Lille, et que La Motte avait perdue.

Tout cela fut fait très rapidement. Le 23 octobre, la place était reprise et les armées de Vendôme et de Bourgogne se préparaient à se rencontrer.

Il n'était plus temps, Lille avait capitulé le 23 et Boufflers se retira dans la citadelle.

La cabale avait beau jeu contre le Prince !

Ce n'étaient pas seulement les insuccès militaires que chantaient ironiquement les gazetiers, mais sa vie quotidienne, ses habitudes, ses distractions, tout était tourné en ridicule. Et les attaques n'étaient pas toujours sans raison, à ce moment de la campagne. Le Prince s'était accoutumé à une vie sédentaire. Il montait rarement à cheval, frayait peu avec les officiers généraux. Il passait la plus grande partie de ses journées à écrire au Roi, à Chamillart, à Beauvilliers, à la Duchesse de Bourgogne.

D'après le témoignage de Saint-Simon, il se laissait entraîner, dans les moments émouvants de la guerre, à des divertissements puérils. Il allait à Tournai jouer à la paume. Son plaisir favori était le vo-

lant. Il y jouait longtemps, avec son frère Berry. Serait-il vrai qu'il n'interrompit pas sa partie quand on lui apporta le texte de la capitulation de Lille ?

Et ce n'est pas Beauvilliers qui pouvait le dégager de ces habitudes enfantines et de cette religion étroite où il l'avait « enfoncé ».

Le Prince lui écrivait souvent cependant. Au milieu des soucis de la guerre et des angoisses de l'indécision, il aimait à s'épancher et à chercher conseil.

Il confiait à son ami ses difficultés, ses scrupules, avec une insistance de plus en plus grande. Il le consultait même sur la guerre. Beauvilliers n'était pas compétent dans la matière, et l'eût-il été, que ses avis, s'ajoutant aux opinions diverses qui embarrassaient le Prince, n'auraient fait qu'augmenter son indécision.

Beauvilliers répondait longuement, mais quel était le résultat ? Le Bon Duc suivait avec tristesse les mouvements d'une opinion de plus en plus défavorable à son cher pupille, et à mots couverts il l'en avertissait.

Mais qui ne serait ému des réponses du Prince, de ses sentiments élevés et de la façon noble avec laquelle il se soucie peu des jugements portés contre lui ?

« Si Dieu permet que j'aie des ennemis, il me donne aussi une voie sûre pour obtenir le pardon de mes péchés, et pour le posséder un jour. J'en suis fâché pour ceux qui me feront ou me voudront faire du mal, et le prie qu'après m'avoir servi pour aller à lui, il les y conduise aussi par la pénitence (1) ».

Et dans une autre lettre : « Je crois faire en tout ce que je dois et qui est du bien du service. Si on le

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 290.

trouve autrement, je me flatte du moins que l'on croira toujours que mon intention est la meilleure ; tout ce que je demande c'est qu'on ne se presse pas de juger et de condamner ».

Et il se refuse à faire usage contre Vendôme des armes que celui-ci aurait pu lui fournir par ses mœurs.

Toujours préoccupé de ses défauts, il s'humiliait devant Dieu et s'inclinait sous sa main providentielle.

« Je suis bien honteux de recevoir aussi mal que je le fais toutes les grâces dont Dieu me prévient ; elles doivent me piquer d'honneur, moyennant son secours pour me ramener et me rendre plus fidèle et plus fervent dans son service à l'avenir ».

Et ailleurs : « De quelque manière que les choses tournent, il faut toujours avoir recours à Dieu et le remercier de tout (1) ».

Tout cela est très beau. Nous ne connaissons pas les lettres que lui adressait Beauvilliers ; mais par les lettres du Prince, il est facile de comprendre que le Bon Duc n'osait pas parler d'autorité pour l'exhorter à se défaire d'habitudes et de façons d'agir qui servaient si bien aux pamphlétaires.

Et il appelait à son aide Fénelon qui intervenait avec une robuste franchise.

Le 25 octobre il lui écrit : « ...Le bruit public contre votre conduite croît au lieu de diminuer... »

Et il énumère tous les bruits qui lui arrivent.

« ...On dit que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée ; que vous avez une dévotion faible, timide et scrupuleuse sur des bagatelles ; tandis que vous négligez l'essentiel pour soutenir la grandeur de votre rang et la gloire des armes du Roi ;

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 293, 297.

on ajoute que vous êtes amusé, inappliqué, irrésolu ; que vous n'aimez qu'une vie particulière et obscure ; que votre goût vous éloigne des gens qui ont de l'élévation et de l'audace ; que vous vous accommodez mieux de donner votre confiance à des esprits faibles et craintifs, qui ne peuvent vous donner que des conseils déshonorants ; on assure que vous ne voulez jamais rien hasarder, ni engager aucun combat, sans une pleine sûreté que votre armée sera victorieuse et que cette recherche d'une sûreté impossible vous fait temporiser et perdre les plus importantes occasions.

» Je suis convaincu, Monseigneur, que la vérité des faits est entièrement contraire à ces téméraires discours ; mais il s'agit de tromper ceux qui en sont prévenus. On dit même que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir votre zèle pour la conservation des conquêtes du Roi ; et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux instructions que je vous ai données dans votre enfance : Vous savez, Monseigneur, combien j'ai toujours été éloigné de vous inspirer de tels sentiments ; mais il ne s'agit nullement de moi qui ne mérite d'être compté pour rien ; il s'agit de l'Etat et des armes du Roi, que je sais que vous voulez soutenir avec toute la fermeté et la vigueur possibles ».

Prévoyant que la campagne va finir sans lui fournir l'occasion de se relever, Fénelon commence à lui indiquer la conduite à tenir au retour à Versailles.

Le Prince devra aller droit au Roi et se justifier avec force et respect, en allant aussitôt au fond des choses. Et quand il aura expliqué sa conduite, il faudra songer à la campagne prochaine, et obtenir du Roi les lieutenants qui lui conviennent.

« Quand vous arriverez à la Cour, dit-il, plus on

vous accusera de faiblesse, plus vous devrez montrer par votre procédé combien vous êtes éloigné de ce caractère, en parlant avec force ».

Et il termine par ce cri du cœur : « On ne peut être plus édifié et plus charmé que je le suis, Monseigneur, de la solidité de vos pensées et de la piété qui règne dans tous vos sentiments ; mais plus je suis touché de voir tout ce que Dieu met dans votre cœur, plus le mien est déchiré d'entendre tout ce que j'entends. Je donnerais ma vie, non seulement pour l'Etat, mais encore pour la personne du Roi, pour sa gloire, pour sa prospérité, et je prie Dieu tous les jours sans relâche, afin qu'il le comble de ses bénédictions (1) ».

Le 17 novembre, nouvelle et dernière lettre pressante. Fénelon trace au Prince un plan de conduite quand il arriverait à Versailles.

Le retour à la Cour était un moment critique. Précedé de mille bruits défavorables, le Prince devait tenir tête à la cabale, se disculper devant le Roi et reconquérir sa faveur.

Fénelon tremblait à la pensée de cette entrevue. Le Duc de Bourgogne n'oserait pas par scrupule accuser Vendôme. Fénelon met en garde le Prince contre cette charité excessive, qui est possible chez un particulier, mais serait inexplicable chez un Prince dont la réputation est chose sacrée, non point personnelle, mais nationale. Toucher à la famille royale, c'était ébranler la nation, on le vit bien à la fin du siècle.

« Rien n'est plus digne de vous, Monseigneur, lui écrit Fénelon, que votre disposition, qui est de tout pardonner, de profiter même de la critique dans tous les points où elle peut avoir quelques petits fonde-

(1) Œuvres Complètes, VII, 280.

ments, et de continuer à faire ce que vous croyez le meilleur pour le service du Roi (1) ».

Mais cette disposition ne doit pas l'empêcher d'attaquer les autres, si cela est nécessaire pour se justifier.

Le Prince devra faire au Roi « une confession humble et ingénue » des fautes qu'il a pu commettre. Suit une énumération vive et froide qui aurait blessé une âme moins élevée.

Puis il s'exprimera librement sur Vendôme. Et Fénelon, qui le connaissait bien, trace de lui un portrait peu flatteur, pour rafraîchir la mémoire du Prince : « Paresseux, présomptueux et opiniâtre. Il ne va rien voir, il n'écoute rien, il décide et hasarde de tout ; nulle prévoyance, nul avisement, nulle disposition, nulle ressource dans les occasions, qu'un courage impétueux, nul égard pour les gens de mérite, et une inaction perpétuelle de corps et d'esprit ».

Et la lettre continue : «... Une conversation vive, forte, noble et pressante, quoique soumise et respectueuse vous fera un honneur infini dans l'esprit du Roi et de toute l'Europe. Au contraire si vous parlez d'un ton timide et inefficace, le monde entier qui attend ce moment décisif, conclura qu'il n'y a plus rien à espérer de vous, et qu'après avoir été faible à l'armée aux dépens de votre réputation, vous ne songez pas même à la relever à la Cour.

» On vous verra vous renfoncer dans votre cabinet et dans la société d'un certain nombre de femmes flatteuses. Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève ; mais si ce coup manque, vous tomberez bien bas. La chose est dans vos mains... »

(1) Œuvres Complètes, VII, 284.

Et voici pour finir, ce cri d'angoisse qui déborde de tendresse : « Pardon, Monseigneur, j'écris en fou, mais une folie vient d'un excès de zèle. Dans le besoin le plus pressant, je ne puis que prier ; c'est ce que je fais sans cesse ».

Le Prince était capable d'entendre ces sévères conseils. Il comprenait que son ancien précepteur ne souhaitait que la gloire de son élève.

« Si je n'ai pas répondu plus tôt à plusieurs de vos lettres, mon cher Archevêque, ce n'est pas que j'en aie plus mal reçu ce qu'elles contiennent, ni que mon amitié pour vous n'en soit moins vive. Je suis ravi de tout ce que vous m'avez mandé que l'on dit de moi... »

Et le Prince, modestement et franchement, réfute les allégations de Fénelon ; car, il faut le dire en finissant, les bruits que l'Archevêque de Cambrai recueillait en tremblant, étaient souvent sans fondement, colportés par les partisans de la cabale, grossis, défigurés par l'imagination des novellistes.

Ces lettres dont on fait état pour caractériser l'attitude du Prince aux armées, sont remplies de bruits recueillis à la Cour et à l'armée ; mais Fénelon ne pouvait contrôler leur fondement. Certains même ne paraissent même pas sous sa plume, comme cette accusation, acceptée par Saint-Simon, contre le Prince, de n'avoir pas interrompu une partie de voltants pour recevoir l'officier chargé de lui soumettre la capitulation de Lille. Fénelon, s'il a connu le bruit, ne veut pas même y faire allusion dans ses lettres.

Par les réponses du Duc de Bourgogne l'on s'aperçoit vite que beaucoup d'accusations n'étaient pas mieux fondées ; Fénelon les rapporte sans les faire siennes et même sans y croire, comme il le répète souvent.

« Je n'ai jamais eu ordre du Roi, dit-il, d'attaquer le Prince Eugène pendant l'éloignement du Duc de Marlborough...

» Je ne me souviens point d'avoir écrit à des gens indiscrets ce que j'écrivais au Roi en chiffre sur l'état du dedans de la ville de Lille ».

Et il terminait par ces belles paroles : « Je profiterai avec l'aide de Dieu de vos avis... Je suis fâché aussi que l'éloignement où je vais me trouver de vous, m'empêche de recevoir d'aussi salutaires avis que les vôtres. Continuez-les cependant, je vous en supplie... Assistez-moi aussi de vos prières, et comptez que je vous aimerai toujours de même, quoique je ne vous en donne pas toujours des marques ».

*
**

La campagne finit, comme l'avait craint Fénelon, sans fournir au Duc de Bourgogne l'occasion de se relever.

Lille avait capitulé ; mais on pouvait encore réparer les malheurs d'une si triste campagne. Le Duc de Bourgogne et Berwick estimaient qu'il était impossible de défendre à la fois les lignes du canal de Gand et celles de l'Escaut, mais qu'il était possible de conserver Gand et Bruges et de couvrir la frontière. Ils voulaient mettre derrière le canal assez de troupes pour la défendre et se porter avec le reste de l'armée dans l'Artois pour couper court à l'invasion. Il était temps. L'ennemi avait déjà poussé jusqu'à Lens.

Le Duc de Bourgogne envoya Contades à Bruges, représenter à Vendôme le danger de la situation et lui soumettre son plan. Vendôme ne voulut ni écouter l'ambassadeur, ni lire le mémoire qu'il appor-

tait (1). Il s'obstinait. Il assurait à la Cour qu'il était facile de garder à la fois et le canal de Bruges et tous les passages de l'Escaut.

Chamillart vint de nouveau à l'armée et accepta le plan de Vendôme, malgré les véhémentes représentations de Berwick. Et c'étaient Berwick et Bourgogne qui étaient en la circonstance dans le vrai. Les idées de Vendôme avaient paru si chimériques au général anglais que, au temps des conférences pour la paix d'Utrecht, il avoua à Torcy qu'il n'avait jamais compris comment de vieux généraux n'avaient pas vu ce que voyait le Duc de Bourgogne, et comment il avait pu leur tomber dans la tête qu'ils pourraient garder les bords de l'Escaut dans une étendue de trente lieues, de manière à empêcher le passage, à quelque endroit que ce fût, à une armée de 100.000 hommes (2).

La suite justifia les craintes de Bourgogne. Tandis que le Prince faisait assiéger Bruxelles par l'Electeur de Bavière et que l'artillerie avait fait brèche, Marlborough s'avança pour débloquer la place. Il avait passé l'Escaut sans que Vendôme s'en aperçût.

L'Electeur fut obligé de lever le siège de Bruxelles et si précipitamment qu'il abandonna son canon, ses munitions de guerre et de bouche, ses blessés et ses malades.

Le Roi, outré de tant de mauvaises manœuvres, ordonna aux deux chefs de séparer incontinent leur armée et de revenir à Versailles. Vendôme connaissant l'importance de conserver Gand, demanda au Roi d'aller prendre derrière le canal la position qu'a-

(1) *Mémoires de Berwick*, 402.

(2) Proyard, I, 236.

vaient indiquée Bourgogne et Berwick. Le Roi en avait assez. Il refusa.

« On s'étonne, dirons-nous avec Berwick, que le Roi pendant la campagne eût donné dans toutes les propositions extraordinaires du Duc de Vendôme et qu'il s'obstinât alors à rejeter l'unique raisonnable qu'il eût faite (1) ».

Les deux chefs étaient à peine partis que le Comte de La Motte capitulait à Gand bien qu'il pût s'y défendre encore.

« Ainsi finit cette campagne, disent les *Mémoires* de Berwick, d'autant plus malheureuse qu'elle ne devait pas l'être. Il fallut, pour la rendre telle, que nous fissions sottises sur sottises ; et malgré tout cela, si l'on n'avait pas fait la dernière, on aurait eu beau jeu l'année d'après (2) ».

Le Duc de Bourgogne avait été malheureux à la guerre. Nous avons noté ses fréquentes illusions. Il aurait dû déférer plus volontiers aux conseils de Vendôme, puisqu'il n'avait ni l'expérience, ni les qualités nécessaires pour commander lui-même. Mais il n'est pas le seul responsable.

Soit présomption, soit négligence, soit dégoût, Vendôme a commis des fautes impardonnables, car elles n'avaient pas l'inexpérience pour excuse.

Bien mieux, à partir du jour où il a été conseillé par Berwick, le Duc de Bourgogne a eu presque toujours raison contre Vendôme. Les dernières opérations que ce général a exécutées malgré eux ont eu des conséquences désastreuses.

(1) *Mémoires de Berwick*, 404.

(2) *Id.*, 404.

« Enfin dans ce bilan des responsabilités, il ne faut pas oublier le gouvernement Chamillart et le Roi lui-même, qui ont associé deux personnages incapables de s'entendre, après avoir mal défini les limites de leur autorité et qui ont exigé qu'on en référât sans cesse à eux.

Ils ont ainsi amené des divisions qui ont été la cause première de tout le mal, et des retards qui ont empêché l'exécution de tous les plans formés tant par Vendôme que par le Duc de Bourgogne et Berwick (1) ».

Et la France était l'enjeu de toutes ces imprudences!

Il faudra attendre la bataille indécise de Malplaquet et la victoire de Denain pour arrêter les marches offensives des alliés qui ne voulaient pas désarmer. Le sauveur de la France ce fut Villars.

Le 8 décembre, Boufflers rendait la citadelle de Lille, le jour même où le Duc de Bourgogne prenait la route de Versailles. La cabale était à son comble. Personne n'osait prendre la défense du Prince. « C'est une chose inouïe, écrivait Fénelon, qu'un Prince qui doit être si cher à tous les bons Français, soit attaqué dans les discours publics, dans les lettres imprimées et jusque dans les gazettes, sans que personne n'ose contester les faits qu'on avance faussement contre lui.... Ceux qui devraient n'osent point parler hautement, et ceux qui devraient crier pour la bonne cause sont réduits à se taire (2) ».

C'était une véritable coalition.

Les Libertins le poursuivaient pour sa piété, les Jansénistes parce qu'il détestait leur doctrine ; les ennemis des Jésuites à cause du P. Martineau, son

(1) Baudrillart, *Introduction*, XLIX.

(2) *Œuvres Complètes*, VII, 181.

confesseur et les ennemis de Fénelon, parce qu'ils voulaient atteindre le maître dans l'élève.

Madame de Maintenon a très clairement démêlé les raisons secrètes de cette animosité. Elle écrit à la Princesse des Ursins pour lui raconter le retour du Prince après la triste campagne des Flandres.

« Les événements ont été malheureux, les esprits se sont aigris, sa vertu met contre lui tous les libertins ; sa déclaration contre les Jansénistes lui attire tout ce parti comme ennemis ; la haine contre les Jésuites tombe sur lui à cause de son confesseur. La cabale qu'on veut que Monsieur de Cambrai ait à la Cour lui en attire encore ; on ne parle plus que du *Télémaque* où il a appris à notre Prince à préférer un Roi pacifique à un Roi conquérant ; tout cela fait le déchaînement que vous voyez. On dit qu'il a voulu qu'on prît Lille afin d'être forcé à la paix, d'autres disent qu'il a désiré cette restitution parce que le Roi l'avait pris injustement, d'autres disent qu'il ne veut point de combat dans la crainte de perdre des âmes. Je ne finirais pas (1) ».

Beauvilliers se taisait, comptant sur la patience et sur le temps.

Une personne ne voulait pas se taire et ne voulait pas attendre l'œuvre du temps ; c'était la Duchesse de Bourgogne, que « le canon d'Oudenarde avait réveillée » selon la forte expression du Marquis de Vogüé.

Elle tint tête à l'orage, et comme après Oudenarde elle avait protesté auprès du Roi contre la liberté laissée à la circulation des lettres injurieuses venues de l'armée ; comme pendant le siège de Lille elle avait vaillamment affronté la cabale, agissant sur Madame

(1) Madame de Maintenon à la Princesse des Ursins, I, 355.

de Maintenon, attaquant Vendôme et préparant sa disgrâce, se rapprochant de Beauvilliers et rapprochant Beauvilliers et Madame de Maintenon, en froid depuis le Quiétisme, priant et luttant ; de même la triste fin de la campagne n'abattit pas son courage.

Elle se concerta avec Beauvilliers et avec Fénelon qui conseillaient au Prince de parler au Roi avec une respectueuse fermeté.

Les conseils furent suivis. Le Duc arriva le 11 Décembre, à sept heures du soir, à Versailles. Le Roi l'embrassa avec tendresse.

L'accueil ne faisait pas prévoir de disgrâce et il paraît bien qu'après le compte-rendu que fit au Roi le Duc de Bourgogne, quelques jours après, la partie fut à peu près gagnée.

« Je suis très content, écrivait-il à Beauvilliers, de l'audience que le Roi vient de me donner, et j'ai lieu de le croire content de moi. J'ai suivi vos avertissements. J'ai avoué mes fautes, et ai parlé librement. Il m'a témoigné beaucoup de tendresse et j'en suis touché. J'ai cru vous devoir dire cela avant de vous coucher, et que cela vous ferait passer une bonne nuit. Il ne me paraît même pas éloigné de me faire resservir. J'ose même assurer que je servirai si j'en ai envie, ce qui est certainement (1) ».

L'entrevue chez Monseigneur fut correcte. La Duchesse de Bourgogne s'était entremise. Elle avait ménagé la Choin.

Comment fut reçu Vendôme ? La cabale inquiète observait.

Le Roi le reçut très aimablement ; mais l'audience fut courte, une heure seulement. Le Duc espérait mieux.

(1) Vogüé, *Le Duc de Bourgogne*, 341.

Monseigneur le reçut au retour d'une chasse dans le salon de la Princesse de Conti. L'accueil fut flatteur ; mais Vendôme osa demander à Monseigneur de s'engager à venir le voir dans sa propriété d'Anet. Monseigneur avait reçu le mot du Roi et fit une réponse évasive.

C'était fini. Vendôme sortit et Saint-Simon le rencontra dans la galerie sans valets ni flambeaux, suivi de son fidèle Alberoni.

Il vit le Duc de Bourgogne qui le reçut poliment ; il n'osa se présenter à la Duchesse de Bourgogne et il partit pour Anet qui cette année ne fut pas suivi.

Louis XIV commandait à Versailles ; mais l'opinion devenait indépendante et frondeuse. Les faiseurs de couplets continuaient leurs chansons et sur le Duc de Bourgogne et sur la Duchesse qui avait eu, selon l'expression moderne, la tête de Vendôme.

Vendôme était populaire et l'on se demandait si le général qui avait battu Victor-Amédée et le Prince Eugène en Italie resterait à l'écart de l'armée. Cette crainte montait les têtes contre la jeune Princesse.

Le Duc de Bourgogne demeurait dans le « bourbier », selon l'expression de Fénelon. Mais il parvint à s'en tirer lui-même et à reconquérir l'estime publique à force de patience, d'efforts constants et de vertu.

Le Duc de Bourgogne ne garda pas de ressentiment contre ses ennemis. Ce n'est pas qu'il n'ait ressenti avec une extrême vivacité l'amertume des critiques. Il garda même une grande reconnaissance à ceux qui s'étaient déclarés pour lui, comme Saint-Simon et Conti.

La Duchesse de Bourgogne continuait de pourchasser Vendôme. Elle finit même par lui rendre la vie impossible à Marly, comme à Versailles et pis que cela, à Meudon, au centre même de la cabale.

A cette lutte le Prince ne paraît pas avoir pris part. « Enfoncé dans la prière et dans le travail de son cabinet, dit Saint-Simon, il ignorait ce qui se passait sur la terre ». Son âme chrétienne ne connaissait pas la rancune.

Le Duc de Vendôme, conscient d'avoir été dur pour le Duc de Bourgogne ne paraissait plus en sa présence. Le Prince le rencontra un jour sur le grand escalier de Versailles et lui reprocha aimablement de ne plus le voir. Vendôme depuis ce jour lui fit assidûment sa cour. Plus tard le Prince s'entremît pour la conclusion de son mariage avec la petite fille du Grand Condé.

Quand Philippe V demanda à Louis XIV de lui envoyer Vendôme pour commander ses armées, le Duc de Bourgogne s'employa pour le succès de la requête.

« J'ai été fort flatté, écrit-il à son frère, de la bonne opinion que vous avez de moi. Il me paraît, Dieu merci, que je préférerai toujours le bien public aux intérêts particuliers, du moins, si je pense toujours comme je fais à présent, et quant à tout ce qui pourrait s'appeler haine ou ressentiment, je les dois sacrifier et les sacrifie aussi comme chrétien. Peut-être trouverez-vous ceci plein de vanité, mais je parle simplement comme je le pense (1) ».

Il connaissait les défauts de l'homme privé ; mais il savait reconnaître la valeur du soldat.

Avant que Vendôme ne partît pour l'Espagne où il allait faire coucher le Roi sur un lit de drapeaux après la bataille de Villaviciosa, le Duc de Bourgogne crut de son devoir d'avertir son frère quel était Vendôme, entre les mains de qui allaient être remises les destinées de la monarchie espagnole.

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 43.

« Quoique vous le connaissiez déjà, il ne sera pas mal à propos que je vous en dise un petit mot, qui, je vous proteste, est sans passion ; car Dieu sait comme je suis sur son chapitre, ne lui attribuant rien de ce qui vient apparemment d'autres personnes, et connaissant son attachement et son respect pour le Roi, pour Monseigneur, et pour toute la famille royale ».

Et après de justes critiques sur sa présomption, son opiniâtreté, sa confiance excessive et sa paresse légendaire, il ajoute : « Il n'est pas assez prévoyant, ce qui est encore une suite de sa confiance. Il a tout le courage imaginable et peut-être trop, s'exposant un jour d'action plus qu'un simple soldat ».

Et il finissait par ces mots qui n'indiquaient pas une âme bien ulcérée : « Les meilleures intentions du monde et un bon cœur, voilà en peu de mots un portrait fidèle de M. de Vendôme (1) ».

Voilà le jugement que portait le Prince sur l'homme qui l'avait si violemment et si grossièrement attaqué. Il est facile de voir de quel côté se trouvait la supériorité morale.

La cabale ? Attendons quelque temps. Monseigneur meurt bientôt. Le Duc de Bourgogne est Dauphin, il sera peut-être Roi demain. Les pamphlétaires vont se terrer incontinent. La crainte est le commencement de la sagesse.

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 59.

CHAPITRE VII

LE DAUPHIN

LES TABLES DE CHAULNES

LE GALLICANISME

« Monseigneur, raconte Saint-Simon, allant à Meudon, le lendemain des fêtes de Pâques, rencontra à Chaville un prêtre qui portait Notre-Seigneur à un malade, et mit pied à terre pour l'adorer à genoux, avec Madame la Duchesse de Bourgogne. Il demanda à quel malade on le portait ; il apprit que ce malade avait la petite vérole. Il y en avait partout quantité. Il ne l'avait eue que légère, volante, et enfant ; il la craignait fort. Il en fut frappé et dit le soir à Boudin, son premier médecin, qu'il ne serait pas surpris s'il l'avait...

» Il se leva le lendemain jeudi (9 avril) pour aller courre le loup ; mais en s'habillant il lui prit une faiblesse qui le fit tomber dans sa chaise. Boudin le fit remettre au lit. Toute la journée fut effrayante par l'état du poulx (1) ».

(1) Saint-Simon, V, 427.

Dans la nuit du 14 au 15, à onze heures du soir, Monseigneur mourut. Les médecins avaient perdu la tête et n'avaient pas pensé au Père Tellier qui habitait le château depuis le début de la maladie, sans voir le malade. Mademoiselle Choin seule avait ses grandes et petites entrées dans la chambre.

Le Roi, à la nouvelle que tout était perdu, avait bien envoyé chercher le Père qui arriva vite ; « mais il n'était plus temps, à ce qu'ont dit depuis tous les domestiques, quoique, ajoute Saint-Simon, le Jésuite, peut-être pour consoler le Roi, lui eût assuré qu'il avait donné une absolution bien fondée ».

Quelques historiens n'ont rapporté que cette scène. Mais un peu auparavant, le Curé de Meudon qui, tous les soirs avant de se retirer chez lui, allait savoir des nouvelles, entra dans la chambre. C'est Saint-Simon qui raconte cela :

« Voyant de quoi il n'était que trop tardivement question, il courut au lit, prit la main de Monseigneur, lui parla de Dieu ; et le voyant plein de connaissance mais presque hors d'état de parler, il en tira ce qu'il put pour une confession, dont qui que ce soit ne s'était avisé, lui suggéra des actes de contrition. Le pauvre Prince en répéta distinctement quelques mots, confusément les autres, se frappa la poitrine, serra la main du Curé, parut pénétré des meilleurs sentiments et reçut d'un air contrit et désireux, l'absolution du Curé (1) ».

Un être inutile n'était plus. C'est une courte Oraison Funèbre, Monseigneur n'en mérite pas une autre. Saint-Simon est plus prolix ; mais il n'est pas plus bienveillant.

(1) Saint-Simon, V, 427.

« De caractère, il n'en avait aucun ; du sens assez, sans aucune sorte d'esprit..., de la hauteur, de la dignité par nature, par prescience, par imitation du Roi ; de l'opiniâtreté sans mesure et un tissu de petites choses arrangées qui formaient tout le tissu de sa vie ; doux par paresse... (1) » et le reste qu'il faut lire, tout ce portrait de l'homme et de Meudon et de Versailles au moment de cette mort soudaine. Ce sont des pages immortelles. On croit entendre avec lui et ces « fréquents mouchers », et ces « soupirs à demi étouffés », destinés à feindre une douleur que personne n'éprouve. Jamais la puissance de l'écrivain n'a été plus grande.

À la mort de notre Dauphin, quelques mois plus tard, l'émotion du Duc ajoutera un relief nouveau à cette peinture des deux instants les plus haletants de la vie de Louis XIV.

Le Duc de Bourgogne, à cette nouvelle, fut comme frappé de stupeur. Cette mort imprévue le plaçait au premier rang. Demain il pouvait être Roi ; mais il sentait de quelles responsabilités sa conscience était maintenant chargée.

Saint-Simon l'aperçut dans un salon de Versailles et son regard ne rendit « rien de tendre, mais seulement l'occupation profonde d'un esprit saisi ». Madame nous le représente « bouleversé, pâle comme la mort et ne disant mot (2) ».

La santé du Prince fut altérée pendant quelques jours ; puis il reprit peu à peu possession de lui-même.

Les lettres à son frère d'Espagne découvrent ces

(1) Saint-Simon, V, 438.

(2) *Correspondance de Madame*, II, 145.

divers sentiments. Il lui annonçait la maladie de Monseigneur et déjà perçaient les angoisses.

« Vous serez sans doute dans une extrême inquiétude, mon très cher frère, en recevant cette lettre, mais j'espère qu'alors nous en serons délivrés ». Et après avoir décrit les péripéties de la maladie il ajoutait : « Nous recevons à tout moment des nouvelles de Monseigneur, qui jusqu'ici calment un peu notre juste inquiétude. La matière dont je parle m'occupe si fort que vous ne trouverez point étrange que je n'en traite point d'autres (1) ».

Et le lendemain de la mort, il lui adressait un court billet où transpire l'inquiétude du chrétien sur cette mort brusquée. Le moribond n'avait pu faire une vraie confession, ni au curé de Meudon ni au P. Teller, tant la mort s'était hâtée d'accomplir sa tâche.

« Reposons-nous sur l'immense miséricorde de Dieu », écrit-il à son frère.

Et nous aussi, nous nous reposons sur l'immense miséricorde de Dieu et aussi sur la charité du Prince. Saint-Simon nous dit que Monseigneur donnait beaucoup au Curé de Meudon, pour les pauvres, et aux Capucins. Au moment où la terre l'abandonnait, ses aumônes là-haut lui faisaient une richesse et, comme dit le poète, à son heure dernière, contre tous ses péchés il a eu, espérons-le, la prière d'un mendiant puissant au ciel (3).

Dix jours après, le Duc de Bourgogne revenait sur le même sujet : « Je ne vous écrivis qu'un seul mot,

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 85.

(2) *Id.*, II, 86.

(3) Mademoiselle Choin reçut, d'après Sourches (XIII, 96) sans l'avoir demandée, une pension de 12.000 livres ; « elle ne souhaitait que la mort et la miséricorde de Dieu », elle mourut en 1732, dans la dévotion.

mon très cher frère, le 15 de ce mois, au sujet du malheur qui nous est arrivé. Je ne doute pas qu'ayant un aussi bon cœur que le vôtre, vous n'en ayez été bien vivement touché... vous avez su que le Roi a jugé à propos que je prisse le titre de Dauphin ; ce qui me remet à tous moments devant les yeux la perte que j'ai faite.

» Je sais, mon très cher frère, que vous aviez beaucoup de confiance en l'amitié de Monseigneur, il ne tiendra pas à moi que je ne la mérite aussi, et je ne saurais assez vous marquer combien j'ai de joie de voir nos intérêts se réunir de plus en plus. Aimez-moi donc toujours, et soyez persuadé que ma tendresse pour vous sera toujours telle qu'elle doit être (1) ».

Ces lettres, a-t-on dit, ne témoignent pas d'une profonde douleur ; mais elles traduisent vraiment la sincérité des regrets d'un fils respectueux. Aucune sympathie n'existait entre le père et le fils, il est vrai ; comment un Prince pieux, instruit, d'une haute tenue morale, aurait-il pu estimer un Prince sans vertu, sans instruction, sans discernement, sans souci de ses devoirs ?

Rien ne transparait dans les lettres du Duc de Bourgogne qui puisse justifier le mot brutal de la Palatine : « le fils méprise le père (2) ».

Le père a pu ne pas aimer autant que ses autres enfants un fils dont l'attitude morale était en tout l'opposé de la sienne ; mais le fils se montra toujours respectueux et témoigna dans ce deuil inopiné une tendresse que le public n'avait pas soupçonnée.

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 87.

(2) *Correspondance de Madame*, II, 35.

*
**

La mort inattendue de Monseigneur fut un véritable coup de théâtre qui bouleversa les intrigues et renversa tous les rôles.

La fameuse cabale disparut comme par enchantement. Le Duc de Bourgogne était Dauphin et son entourage immédiat, hier dans l'ombre, surveillé, jaloué, parut en pleine lumière, sans en être ébloui.

« On peut imaginer quels furent les sentiments du Duc de Beauvilliers, le seul homme peut-être pour lequel Monseigneur avait conçu une véritable aversion, jusqu'à ne l'avoir pu dissimuler, laquelle était sans cesse soigneusement fomentée. En échange, Beauvilliers voyait l'élévation inespérée d'un pupille qui se faisait un plaisir secret de l'être encore et un honneur public de le montrer sans que rien eût pu le faire changer là-dessus.

» L'honnête homme dans l'amour de l'Etat, l'homme de bien dans le désir du progrès de la vertu, et sous ce puissant auspice, un autre M. de Cambrai dans Beauvilliers, se voyait à portée de servir utilement l'Etat et la vertu, de préparer le retour de ce cher Archevêque, et de le faire un jour son coopérateur en tout. A travers la candeur et la piété la plus pure, un reste d'humanité inséparable de l'homme, faisait goûter à celui-ci un élargissement de cœur et d'esprit imprévu, une aise pour des desseins utiles qui désormais se remplissaient comme d'eux-mêmes ; une sorte de dictature enfin, d'autant plus savoureuse qu'elle était plus rare et plus pleine, moins attendue et moins contredite, et qui par lui se répandait sur les siens et sur ceux de son choix. Persécuté au milieu de la plus éclatante fortune... et poussé quel-

quelques fois jusqu'au dernier bord du précipice, il se trouvait tout d'un coup fondé sur le plus ferme rocher ; et peut-être ne regarda-t-il pas sans quelque complaisance ces mêmes vagues, de la violence desquelles il avait pensé être emporté quelquefois, ne pouvant plus que se briser à ses pieds. Son âme toutefois parut toujours dans la même assiette : même sagesse, même modération, même attention, même douceur, même accès, même politesse, même tranquillité, sans le moindre élan d'élévation, de distraction, d'empressement. Une autre cause plus digne de lui le comblait d'allégresse. Sûr du fond du nouveau Dauphin, il prévit son triomphe sur les esprits et sur les cœurs dès qu'il serait affranchi et en sa place ; et ce fut sur quoi il s'abandonna secrètement avec nous à sa sensibilité (1) ».

Les sentiments de Beauvilliers étaient partagés par son beau-frère Chevreuse avec lequel il ne faisait qu'un cœur et qu'une âme et qui vivait également dans l'intimité du Duc de Bourgogne. C'était un des principaux personnages du « petit troupeau ». — C'est ainsi que Saint-Simon caractérise, d'un mot juste et un peu mystérieux, la réunion des personnages distingués de la Cour qui vivaient du souvenir de Fénelon, depuis son départ de Versailles, et de l'espoir de le revoir.

C'était un des dirigés de l'Archevêque de Cambrai et son plus grand ami. Elevé à Port-Royal, il avait conservé de cette éducation première, avec un grand respect pour ses anciens maîtres dont il ne partageait pas cependant les doctrines, une grande aversion pour les Jésuites. Grand, bien fait, d'une figure agréable, il avait l'esprit cultivé, le goût des recherches philoso-

(1) Saint-Simon, VI, 84.

phiques et scientifiques, un don naturel de parole, un grand don de persuasion auquel contribuait sa grâce et sa politesse.

D'un autre côté, il était enclin aux chimères, enfantant sans cesse des projets de tous genres en matière de finance, de politique intérieure ou d'expéditions militaires. Son mariage avec la fille aînée de Colbert le fit riche ; mais il compromit sa fortune par les dépenses considérables qu'il fit pour mettre en valeur sa terre de Dampierre. La charge de Gouverneur de la Guyenne, dont les appointements étaient considérables, rétablit ses affaires.

Il fréquentait peu Versailles, vivant presque toujours à Dampierre ; et cependant son influence fut considérable sans que personne s'en aperçût. Beauvilliers, connaissant l'esprit de son beau-frère et sa discrétion, l'entretenait de toutes les affaires qui passaient au Conseil, et le Roi avait même autorisé Beauvilliers à lui demander son avis sur les questions délicates. C'était un ministre occulte.

D'une piété sincère, il fut invariable dans son amitié pour Fénelon et, par les admirables lettres de direction que lui adressait l'exilé de Cambrai (1), on peut juger à quel degré d'élévation morale le pénitent était parvenu. « Jamais homme ne posséda son âme en paix comme celui-là, dit Saint-Simon ; comme dit le psaume, il la portait dans ses mains ; le désordre de ses affaires, la disgrâce de l'orage du quiétisme, qui fut au moment de le renverser, la perte de ses enfants..... nul événement ne put l'émouvoir ni le tirer de ses occupations et de sa situation ordinaire, avec un cœur bon et tendre toutefois. Il offrait tout à Dieu qu'il ne perdait jamais de vue, et dans cette

(1) Œuvres Complètes de Fénelon, VII, *passim*.

même vue il dirigeait toute sa vie, et la suite de ses actions (1) ».

Voilà l'homme qui, avec Beauvilliers, dirigerait demain les affaires de l'Etat. Les courtisans, toujours tendus vers l'étoile qui se lève, se tournèrent vers la nouvelle aurore. « Tout (leur) rit, raconte plaisamment Saint-Simon, tout s'empressa autour d'eux, et chacun avait été leurs amis dans tous les temps. Mais en eux les courtisans n'eurent pas affaire à ces champignons de nouveaux ministres, tirés en un moment de la poussière et placés au timon de l'Etat, ignorants également d'affaires et de Cour, également enorgueillis et enivrés, incapables de résister, rarement même de se défier de ces sortes de souplesses, et qui ont la fatuité d'attribuer à leur mérite ce qui n'est prostitué qu'à la faveur. Ceux-ci sans rien changer à la modestie de leur extérieur, ni à l'arrangement de leur vie, ne pensèrent qu'à se dérober le plus qu'il leur fut possible, aux bassesses entassées à leurs pieds (2) ».

Voilà du bon Saint-Simon et pour la pensée et pour la phrase.

*
* *

Fénelon apprit coup sur coup la nouvelle de la maladie, puis de la mort de Monseigneur. C'était pour lui le coup de théâtre le plus inattendu, la péripétie la plus émouvante qui pût venir troubler son existence d'évêque.

Quelles émotions durent secouer son cœur à ce coup du sort ! Quel tumulte de pensées dans cet esprit facile à émouvoir ! L'avenir s'ouvrait avec des horizons nouveaux.

(1) Œuvres Complètes, VII, 343.

(2) Saint-Simon, VI, 90.

Le pauvre Prince qui venait de mourir détestait Fénelon, et comme il ne comprenait en rien le caractère de son fils, il avait reporté sur le précepteur toute la colère dont sa nature paresseuse et indolente était capable. Mais d'un jour à l'autre tout changeait de face. Quelques années, quelques mois peut-être et le Duc de Bourgogne serait maître de ce pouvoir royal auquel il se préparait avec tant de conscience sous l'œil de Fénelon. Toutes les barrières tombaient comme par miracle. Toutes les anciennes espérances, — Saint-Simon appelle cela des ambitions — durent s'élever de nouveau en lui avec force et sortir, pour ainsi dire, de leur tombeau.

Constatons cependant que, dans la Correspondance de Fénelon, rien n'apparaît de ses émotions personnelles. Il pense à la patrie d'abord et au jeune Prince qui présidera à ses destinées ; et c'est à lui qu'il fait passer ses premiers conseils par l'intermédiaire des amis qui l'approchaient.

« Dieu vient de frapper un grand coup ; mais sa main est souvent miséricordieuse jusque dans ses coups les plus rigoureux. Nous avons prié dès le premier jour, nous prions encore. La mort est une grâce en ce qu'elle est la fin de toutes les tentations. Elle épargne la plus redoutable tentation d'ici-bas, quand elle enlève un Prince avant qu'il règne : *properavit educere illum de medio iniquitatum.*

» Ce spectacle affligeant est donné au monde pour montrer aux hommes éblouis combien les Princes, qui sont si grands en apparence, sont petits en réalité. Heureux ceux qui, comme Saint Louis, n'ont jamais fait aucun usage de l'autorité pour flatter leur amour-propre, et l'ont regardée comme un dépôt qui leur est confié pour le seul bien des peuples ! Je prie Celui de qui vient toute sagesse et toute force, de fon-

der la vraie grandeur de N. (du Prince) sur une petitesse de pure grâce. La vanité enfle, mais elle ne donne aucun accroissement réel. Au contraire, quiconque ne veut être rien par soi trouve tout en Dieu à l'infini en s'anéantissant. Il est temps de se faire aimer, craindre, estimer. Il faut de plus en plus tâcher de plaire au Roi, de s'insinuer, de lui faire sentir un attachement sans bornes, de le ménager et de le soulager par des assiduités et des complaisances convenables. Il faut devenir le conseil de Sa Majesté, le père des peuples, la consolation des affligés, la ressource des pauvres, l'appui de la nation, le défenseur de l'Eglise, l'ennemi de toute nouveauté. Il faut écarter les flatteurs, s'en défier, distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, apprendre à le mettre en œuvre ; écouter tout, ne croire rien sans preuve et se rendre supérieur à tous, puisqu'on se trouve au-dessus de tous. Celui qui fit passer David de la houlette au sceptre de Roi donnera une bouche et une sagesse à laquelle personne ne pourra résister ; pourvu qu'on soit simple, petit, recueilli, défiant de soi-même, confiant en Dieu seul. Il faut vouloir être le père et non le maître. Il ne faut pas que tous soient à un seul, mais un seul doit être à tous pour faire leur bonheur (1) ».

Les Ducs de Beauvilliers et de Chevreuse dirigèrent le Prince dans le sens indiqué par Fénelon, et Saint-Simon remarque très bien la nouvelle attitude du jeune Dauphin s'il ignorait d'où venaient les conseils. Il note son « air de soumission et de respect », son « assiduité habituelle » auprès du Roi, ses soins auprès de Madame de Maintenon « qui, dans le transport de trouver un Dauphin sur qui elle pouvait sêre-

(1) Œuvres Complètes de Fénelon. VII, 342.

ment compter, au lieu d'un autre qui ne l'aimait pas, se livra à lui, et par cela même lui livra le Roi. Les premiers quinze jours rendirent sensible à tout ce qui était à Marly un changement si extraordinaire dans le Roi, si réservé pour ses enfants légitimes et si fort Roi avec eux (1) ».

Et Fénelon de continuer de loin sa noble tâche de former un Roi digne de la France, de Saint Louis et de Henri IV. Sa sollicitude pour le nouveau Dauphin devint plus active et plus vigilante encore que par le passé. Ses conseils sont plus fermes que jamais. Il sent que le moment est venu pour le Prince de se montrer, et il le pousse à agir, à décider par lui-même, à sortir des minuties de la dévotion pour montrer au monde un chrétien ferme au cœur large et simple. « Le petit Prince (Duc de Bourgogne) doit prendre sur lui plus que jamais pour paraître ouvert, prévenant, accessible et sociable. Il faut qu'il détrompe le public sur les scrupules qu'on lui impute, qu'il soit régulier en son particulier, et qu'il ne fasse point craindre à la Cour une réforme sévère, dont le monde n'est pas capable, et qu'il ne faudrait même mener qu'insensiblement, si elle était possible. Nous allons prier sans cesse pour lui. Je demande pour lui un cœur large comme la mer. Il ne saurait trop s'appliquer à plaire au Roi, à lui éviter les moindres ombres, à lui faire sentir une dépendance de confiance et de tendresse, à le soulager dans le travail, et à lui parler avec une force douce et respectueuse qui croisse peu à peu. Il ne doit dire que ce qu'on peut porter. Il faut avoir préparé le cœur, avant que de dire les vérités pénibles auxquelles on n'est pas accoutumé. Au reste, point de puérités, ni de minuties en

(1) Saint-Simon, VI, 92.

dévotion. On apprend plus pour gouverner en étudiant les hommes qu'en étudiant les livres (1) ».

Il apprend que le Dauphin fait bien ; il s'en réjouit ; mais comme s'il n'osait se confier à sa joie, connaissant le caractère timoré du jeune homme, il répète ses avis :

« J'entends dire que M. le Dauphin fait beaucoup mieux. Il a dans sa place et dans son naturel de grands pièges et de grandes ressources. La religion qui lui attire des critiques, est le seul appui solide pour le soutenir. Quand il la prendra par le fond, sans scrupule sur les minuties, elle le comblera de consolation et de gloire. Au nom de Dieu, qu'il ne se laisse gouverner ni par vous, ni par moi, ni par aucune personne du monde. Que la vérité et la justice bien examinées décident et gouvernent tout dans son cœur. Il doit consulter, écouter, se défier de soi, prier Dieu ; ensuite il doit être ferme comme un rocher selon sa conscience. Il faut que ceux qui ont tort craignent sa fermeté et qu'ils n'espèrent de le fléchir qu'autant qu'ils se corrigeront. Il doit être auprès du Roi, complaisant, assidu, commode, soulageant, respectueux, soumis, plein de zèle et de tendresse, mais libre, courageux et ferme à proportion du besoin de l'Eglise et de l'Etat (2) ».

Fénelon apprit bientôt avec joie que le Dauphin, dégagé de la gêne que lui inspirait la crainte non dissimulée de son père, se montrait tout autre et charmaït la Cour par sa bonne grâce. Aidé par sa femme, dont les malheurs plus que les années avaient corrigé l'humeur capricieuse, le jeune héritier du trône sortit

(1) OEuvres Complètes, VII, 343.

(2) *Id.*, 348.

enfin de sa réserve ordinaire, et tout le monde fut étonné de voir un homme d'une vertu si rare, qu'on s'était plu à représenter comme enfoui dans une dévotion morose, déployer envers tous un mélange de dignité et de bienveillance, et tenir son rang sans hauteur ni faste. Ce fut pour la Cour attristée de Louis XIV un spectacle auquel elle n'était pas habituée. Aussi tous les yeux étaient tournés vers cette brillante aurore dont le doux éclat caressait la sombre vieillesse du grand Roi. Saint-Simon est intarissable pour peindre cette transformation. Admettons que le culte qu'il avait pour le Duc de Bourgogne l'ait porté à embellir un peu la vérité — sa haine pour Madame de Maintenon lui a fait dire tant de paroles injustes — il reste que sa plume a traduit l'impression générale produite par l'attitude du Dauphin.

« Plus au large par un si grand pas fait, le (nouveau) Dauphin s'enhardit avec le monde qu'il redoutait du vivant de Monseigneur, parce que, quelque grand qu'il fût, il en essayait les brocards applaudis. C'est ce qui lui donnait cette timidité qui le renfermait dans son cabinet, parce que ce n'était que là qu'il se trouvait à l'abri et à son aise ; c'est ce qui le faisait paraître sauvage, et le faisait craindre pour l'avenir, tandis qu'en butte à son père, peut-être alors au Roi même, contraint d'ailleurs par sa vertu ; en butte à une cabale audacieuse, intéressée à l'être, et à ses dépendances qui formaient le gros et le fort de la Cour, gens avec qui il avait continuellement à vivre ; enfin en butte au monde en général, comme monde, il menait une vie d'autant plus obscure qu'elle était plus nécessairement éclairée et d'autant plus cruelle qu'il n'en envisageait point de fin.

» Le Roi revenu pleinement à lui, l'insolente cabale tout à fait dissipée par la mort d'un père presque

ennemi dont il prenait la place, le monde en respect, en attention, en empressement, les personnages les plus opposés en air de servitude, ce même gros de la Cour en soumission et en crainte, l'enjoué et le frivole, partie non médiocre d'une grande Cour, à ses pieds par son épouse, certain d'ailleurs de ses démarches par Madame de Maintenon, on vit ce Prince timide, sauvage, concentré, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme engoncé, étranger dans sa maison, contraint de tout, embarrassé partout ; on le vit, dis-je, se montrer par degrés, se déployer peu à peu, se donner au monde avec mesure, y être libre, majestueux, gai, agréable, tenir le salon de Marly dans des temps coupés, présider au cercle rassemblé autour de lui comme la divinité du Temple qui sent et qui reçoit avec bonté les hommages des mortels auxquels il est accoutumé... Une conversation aisée, mais instructive et adressée avec choix et justesse, charma le sage courtisan, et fit admirer les autres. Des morceaux d'histoire convenables, amenés sans art, des occasions naturelles, des applications désirables mais toujours discrètes et simplement présentées sans les faire, des intermèdes aisés, quelquefois plaisants, tout de source et sans recherche, des traits échappés de science, mais rarement et comme dardés de plénitude involontaire, firent tout à la fois ouvrir les yeux, les oreilles et les cœurs...

» La soif de faire sa cour eut en plusieurs moins de part à l'empressement de l'environner dès qu'il paraissait, que celle de l'entendre et d'y puiser une instruction délicieuse par l'agrément et la douceur d'une éloquence naturelle qui n'avait rien de recherché, la justesse en tout, et plus que cela la consolation, si nécessaire et si désirée, de se voir un maître futur si

capable de l'être par son fonds, et par l'usage qu'il montrait qu'il en saurait faire.

» Gracieux partout, plein d'attention au rang, à la naissance, à l'âge, à l'acquit de chacun, choses depuis si longtemps honnies et confondues avec le plus vil peuple de la Cour, régulier à rendre à chacune de ces choses ce qui leur était dû de politesse, et ce qui s'y en pouvait ajouter avec dignité, grave mais sans rides et en même temps gai et aisé ; il est incroyable avec quelle étonnante rapidité l'admiration de l'esprit, l'estime du sens, l'amour du cœur et toutes les espérances furent entraînées ; avec quelle roideur les fausses idées qu'on s'en était faites et voulu faire furent précipitées, et quel fut l'impétueux tourbillon du changement qui se fit généralement à son égard.

» La joie publique faisait qu'on ne s'en pouvait taire et qu'on se demandait les uns aux autres si c'était bien là le même homme et si ce qu'on voyait était songe ou réalité (1). »

C'est alors que le Roi donna à son petit-fils une marque de confiance éclatante. Louis XIV l'associa officiellement au gouvernement. Les ministres durent aller travailler chez lui, et lui rendre compte des affaires que le Roi lui aurait confiées. C'était tout un changement. Le Roi avait jusqu'alors gardé avec un soin jaloux la direction exclusive de toutes les affaires sans y admettre qui que ce fût. Ce fut un coup de foudre pour les ministres, écrit Saint-Simon avec sa fougue habituelle qu'excitait encore sa haine pour ces ministres bourgeois qui dirigeaient toutes les affaires.

« Quelle chute pour de tels hommes que d'avoir à compter sur tout avec un Prince... qui n'avait plus

(1) Saint-Simon, VI, 92-94.

rien entre lui et le trône, qui était capable, laborieux, éclairé, avec un esprit juste, supérieur... Ils n'eurent donc d'autre parti à prendre que de ployer les épaules à leur tour, ces épaules roidies à la consistance du fer. Ils allèrent tous avec un air de condamnés, protester au Dauphin une obéissance forcée et une joie feinte de l'ordre qu'ils avaient reçu (1) ».

*
**

Fénelon ressentit une grande émotion quand il apprit que le Duc de Bourgogne était appelé par le Roi lui-même à se mêler du soin des affaires publiques.

Depuis qu'il avait commencé l'éducation du Petit Prince, il n'avait eu qu'une pensée : former un Roi. Le moment était venu où le disciple allait mettre en pratique la direction du maître, direction que Fénelon n'avait jamais cessé de lui donner, même pendant l'exil de Cambrai, et surtout depuis la campagne de Flandre, soit par l'intermédiaire des Ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, soit par lui-même dans cette correspondance personnelle, si vibrante de force et d'émotion que nous pouvons lire.

Fénelon comprit qu'il était temps de former davantage l'esprit du Prince sur la politique et d'attirer son attention sur les réformes de tout genre que réclamait le triste état de la France.

Le sujet était si vaste, si complexe, qu'il eût été impossible de le traiter par écrit. Il fut convenu que le Duc de Chevreuse et Fénelon se réuniraient à Chaulnes, antique demeure des Chevreuse. Là on pourrait

(1) Saint-Simon, VI, 96.

causer sans témoin et à cœur ouvert. D'un autre côté il fallait éviter à tout prix de réveiller les anciens soupçons du Roi contre l'Archevêque : « Je n'irai point présentement à Chaulnes, écrit Fénelon au Duc de Chevreuse, dans l'espérance de vous y aller voir au mois d'octobre. Ne forcez rien, je vous prie, pour y venir alors. Je m'imagine que les ombrages croissent en ce temps-ci ; et que vous devez prendre garde à toutes vos démarches ».

Ces précautions étaient nécessaires ; car la mort de Monseigneur, qui avait placé le Duc de Bourgogne au premier plan, avait considérablement grandi le prestige de l'Archevêque de Cambrai.

Ce fut un beau temps pour Fénelon que l'année qui sépara les morts des deux Dauphins. Cambrai éclipsa Versailles. La foule des gens de Cour qui d'un instinct naturel aime à se tourner vers tout pouvoir naissant, regarda vers Cambrai. Les préventions contre le chimérique M. de Cambrai tombaient comme par enchantement et c'était à qui irait se rappeler à son souvenir en se rendant à l'armée.

Le printemps, qui est la saison de l'assemblée des armées, fit apercevoir bien distinctement à Cambrai le changement qui était arrivé à la Cour. Cambrai devint la seule route de toutes ces différentes parties de la Flandre. Tout ce qui y servait de gens de la Cour, d'officiers généraux et même d'officiers moins connus y passèrent et s'y arrêtèrent le plus qu'il leur fut possible. L'Archevêque y eut une telle Cour, et si empressée, qu'à travers sa joie il en fut peiné, dans la crainte du retentissement et du mauvais effet qu'il en craignait du côté du Roi. Cela fit grand bruit en effet, mais le prélat se conduisit si dextrement que ni le Roi ni Madame de Maintenon ne témoignèrent rien de ce concours qu'ils voulurent apparemment ignorer.

L'empressement fut si grand et si remarqué que les amis de Versailles redoutaient un fâcheux contre-coup. Le Duc de Chevreuse craignait que cette nombreuse société ne permit pas à Fénelon de s'éloigner de Cambrai pour venir à Chaulnes. Ce voyage pouvait-il demeurer secret ? Le Duc recommandait l'extrême prudence à son cher Archevêque et « non pas seulement à cause de vous, mais pour ne point mettre obstacle à l'ordre inconnu de Dieu (1) ».

Ces derniers mots révèlent toutes les espérances que pouvaient concevoir les amis de Fénelon. Selon toute apparence le « petit troupeau » pouvait s'abandonner au long espoir et aux vastes pensées.

Enfin au mois d'octobre le Duc de Chevreuse, fidèle au rendez-vous, vint à Chaulnes voir son fils le vidame d'Amiens, devenu depuis peu Duc de Chaulnes. Fénelon s'y rendit de son côté et les deux amis purent causer librement.

De ces conversations sont sortis les *Plans de Gouvernement* que les historiens ont appelés les *Tables de Chaulnes*, sorte de répertoire abrégé de toutes les réformes de gouvernement (2).

On a critiqué la politique de Fénelon. Si cette politique est chimérique, que sera celle de son élève ; car le Duc de Bourgogne reste ici l'élève de l'Archevêque de Cambrai. Si la source est impure que sera le ruisseau ?

Le maître et le disciple ne se parlaient plus depuis longtemps ; mais le Prince écoutait Beauvilliers et Chevreuse qui vivaient de Fénelon et de sa doctrine. C'est par leur canal que la voix évangélique du maître arrivait à l'oreille attentive de l'enfant royal.

(1) Œuvres Complètes, VII, 356.

(2) Œuvres Complètes, VII, 182-188.

Les critiques sévères de la politique fénelonienne semblent ne connaître que le *Télémaque*. Cet ouvrage contient évidemment des développements romanesques. Puisqu'il fallait instruire en amusant, Fénelon enveloppe la leçon sous une forme poétique, ou même si l'on veut en la dissimulant sous des rêveries. La description de la Bétique reste une magnifique page de littérature et l'organisation de Salente un conte merveilleux. Mais le Christ n'a-t-il pas parlé en paraboles ? Avec son tempérament méridional et son goût exquis de l'antique, Fénelon devait se complaire dans cette façon d'enseigner.

Il faut donc savoir comprendre les riantes peintures du *Télémaque*, des *Fables* et des *Dialogues des Morts*, et les compléter par les ouvrages didactiques : *l'Examen de Conscience* sur les devoirs de la royauté, les *Tables de Chaulnes*, la *Correspondance Politique*.

Télémaque, les *Fables* et les *Dialogues des Morts* sont des divertissements ; ce n'est pas à dire qu'ils soient le contraire de la pensée politique de Fénelon. Sous le cadre poétique de ces œuvres de pure littérature sourdent les plus hautes leçons morales. Il faut, comme dans la nature, ne pas trop se fier à l'apparence, découvrir sous l'écorce l'arbre et casser le noyau pour goûter le fruit.

Si le critique doit se défier de la forme romanesque de ces écrits, au fond de tout apparaît la pensée de Fénelon.

Les idées qui lui tenaient le plus au cœur, nous pouvons en suivre l'application dans tous ses écrits, depuis les premières *Fables* ou les premiers *Dialogues* jusqu'aux *Tables de Chaulnes*.

Un exemple entre plusieurs.

Que dit Fénelon des questions religieuses dans le *Télémaque* ? : « Souvenez-vous qu'un Roi doit être

soumis à la religion et qu'il ne doit jamais entreprendre de la régler. La religion vient des dieux, elle est au-dessus des Rois. Si les Rois se mêlent à la religion, au lieu de la protéger, ils la mettront en servitude (1) ».

Et que disait-il à Jacques III, d'après le récit de Ramsay dans sa *Vie de Fénelon* ? Il lui recommande « sur toutes choses de ne jamais forcer ses sujets à changer de religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur... Quand les Rois se mêlent de la religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude... »

En 1707, au Sacre de l'Electeur de Cologne, Fénelon ne définit pas autrement le rôle de l'évêque du dehors, le Roi.

« En même temps qu'il protège, il obéit ; il protège les décisions, mais il n'en fait aucune ». Et dans les Tables de Chaulnes il dira : « Les Rois protecteurs des canons. Protection ne dit ni décision ni autorité sur l'Eglise... Le Prince n'est évêque du dehors qu'en ce qu'il fait exécuter extérieurement la police réglée par l'Eglise ».

Ainsi la doctrine ne varie pas du *Télémaque* aux Tables de Chaulnes.

Pour apprécier avec équité les idées politiques de Fénelon, il convient donc de négliger d'abord les ouvrages de littérature ou tout au moins de ne s'en servir qu'autant que Fénelon a persisté plus tard dans ce qu'on veut appeler son utopie. Et puisqu'il a fait un *Plan de Gouvernement*, non plus un roman politique, mais un traité didactique, c'est dans ce *Plan de Gouvernement* qu'il faut chercher sa pensée réelle.

(1) *Télémaque*, p. 384. Edition Mazure, Belin, 1888.

Après avoir conseillé la paix dans le plus bref délai, Fénelon s'occupe de l'avenir et son attention se porte sur les questions suivantes : Etat militaire, ordre de dépense de la cour, administration intérieure du royaume, de la noblesse, de l'église, de la justice du commerce.

L'organisation militaire qu'il souhaite ressemble par quelque côté à celle des Etats modernes. Il a découvert que « la supériorité d'armée » le nombre, allait être un facteur important des guerres futures.

Et cette petite phrase, grosse de conséquences : « rien à démêler avec les Anglais », montre que Fénelon aurait repris la pensée de Mazarin, de s'appuyer sur l'Angleterre pour contre-balancer les coalitions contre la France.

L'ordre de dépense à la Cour n'est qu'un grand plan d'économie et de simplicité pour la maison du Roi, où se retrouve l'auteur du Télémaque.

L'on dira que Fénelon cède ici au désir d'une perfection idéale et que c'est une chimère de parler des « lois somptuaires ». Cependant il était sage d'attirer l'attention du Dauphin, demain le Roi, sur le faste inouï et inutile de la Cour. « On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini, avait-il écrit dans sa Lettre à Louis XIV, on vous a élevé jusqu'au ciel, pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la Cour un luxe monstrueux et incurable ». Cette lettre date de 1695, et la situation était pire en 1711.

L'excès de simplicité qu'on reproche ici ne pouvait que ramener le luxe exagéré à un juste milieu. L'on veut bien reconnaître cependant que les indications : « cessation de tous les doubles emplois », et « faire résider chacun dans sa fonction », « retranchement de

toutes les pensions non nécessaires », étaient justes ; et que si elles eussent été mises en pratique, elles auraient tué dans son germe un des griefs les plus reprochés à l'ancienne monarchie. Il désirait qu'on réglât les dépenses, « qu'on nettoiyât chaque compte ». Ce sont des projets hardis, trop hardis, mais où perce une véritable idée politique : c'est qu'on n'aura pas de finances, si l'on n'égalise pas autant que possible la dette publique, après la liquidation générale des comptes.

La Table de l'*administration intérieure du royaume* est à considérer attentivement. C'était un renversement complet de l'ordre actuel des choses et le rappel à l'ancienne organisation de la monarchie française.

Il demande d'abord pour toute la France l'établissement de ce qu'on appelait des *assiettes*, c'est-à-dire d'une petite assemblée « de chaque diocèse où est l'évêque avec les seigneurs du pays et le tiers-état, qui règle la levée des impôts suivant le cadastre et qui est subordonné aux Etats de la province. »

Ces petites assemblées, qui eussent été des espèces de Conseils Généraux composés des principaux personnages du pays, auraient rendu un peu de vie et une certaine importance à la noblesse de province, et l'eussent empêchée de vivre de plus en plus à l'écart, de s'isoler des populations.

Pour les provinces, Fénelon voudrait qu'on y établît des « états particuliers comme en Languedoc : on n'y est pas moins soumis qu'ailleurs, on y est moins épuisé. »

Ces États composés des députés des trois Etats de chaque diocèse, auraient le pouvoir de policer, corriger, destiner les fonds, etc., écouter les représentations des députés des *assiettes*, mesurer les impôts

sur la richesse naturelle des pays et du commerce qui y fleurit. Voilà qui était nouveau et gros d'heureuses conséquences.

Si à cette époque la France entière eut pu jouir du bienfait des assemblées provinciales, la condition du pays eût été profondément modifiée. La centralisation excessive de la monarchie eût eu un contre-poids sans que l'unité nationale en souffrît. Plus vivantes, mieux administrées, les provinces n'auraient pas toujours regardé vers Paris ou Versailles pour attendre le mot d'ordre ; les mœurs publiques se seraient habituées à une plus grande liberté par les franchises locales. C'était une vue profonde de Fénelon, née surtout du désir de soulager les peuples.

Pour les impôts, Fénelon demande la suppression de la gabelle, des grosses fermes, de la capitation et de la dîme royale.

Les Etats des provinces auraient voté, levé les impôts. C'était supprimer les fermiers des impôts et les agents du fisc, dont les attributions étaient aussi compliquées que coûteuses.

Il est permis de douter de l'exécution de pareilles réformes.

Enfin Fénelon arrive au gouvernement central, et avec une hardiesse, qui ressemble à une témérité pour l'époque, il demande le rétablissement des *Etats Généraux*. C'était, suivant sa pensée, le retour à l'*ancien ordre de choses* ; mais comme il n'y avait pas eu de convocation depuis près de cent ans, c'était presque une révolution. Et quand on lit le rôle que Fénelon assigne à cette assemblée on s'étonne de la hardiesse d'esprit de celui qui écrivait en 1711 dans l'espoir d'être écouté par le petit-fils de Louis XIV.

Ce que propose Fénelon, c'est un changement complet dans le fond comme dans la forme de la mo-

narchie. Et l'on peut conjecturer que le Duc de Bourgogne, s'il eût régné, eût tenté d'associer ses peuples à son gouvernement.

Cette idée avait toujours été chère à Fénelon, et cela prouve qu'il avait, en homme vraiment politique, l'esprit tourné vers l'avenir.

Il écrivait en 1716 au Duc de Chevreuse, alors que la France décimée par la misère et par la faim, reculait devant les armées espagnoles « Notre mal vient de ce que cette guerre n'a été jusqu'ici que l'affaire véritable du Roi... Il faudrait en faire l'affaire véritable de tout le corps de la nation..., il faudrait qu'il se répandît dans toute la nation, une persuasion intime et constante que c'est la nation elle-même qui soutient le poids de la guerre... Alors chacun dirait en soi-même : il n'est plus question du passé, il est question de l'avenir. *C'est la nation qui doit se sauver elle-même.* (1) »

L'homme qui a écrit cette page est un des précurseurs de l'esprit libéral moderne ; il a eu le juste pressentiment de ce qu'on a appelé le gouvernement du pays par le pays.

A cette époque les classes intermédiaires, le tiers-état, étaient toutes dévouées au Roi, et l'idée d'associer le peuple au sort du Roi partait d'un esprit qui voyait loin.

Ce faisant, Louis XIV eût peut-être resserré pour longtemps les liens qui unissaient ses sujets à la monarchie, liens qui commençaient de se relâcher. Peut-être eût-on pu faire alors, avec moins de danger, cet apprentissage du gouvernement des assemblées que quatre-vingts ans plus tard la France fit au prix de tant de malheurs.

(1) Œuvres Complètes, VII, 321.

En tout cas, Fénelon avait vu juste, et c'est un honneur pour lui d'avoir proposé avec tant de liberté les remèdes qu'il croyait efficaces, et qui l'eussent été peut-être, à cette époque, où tout était encore debout ; la foi religieuse vivante, le Roi revêtu de tout son prestige. Ni Louis XV, ni les philosophes n'avaient encore fait leur œuvre.

Le gouvernement de Fénelon est parlementaire et il est aristocratique.

La table « sur la Noblesse » paraît, au premier abord, empreinte d'un esprit de caste exclusif. Il est évident que Fénelon propose ici des choses impossibles.

Pour réparer les coups portés à la noblesse, le premier moyen c'est qu'on cesse de l'usurper. Pour cela, il faut refaire le Nobiliaire. Il proscriit tout anoblissement, sauf dans le cas de services signalés rendus à l'Etat. Très dur pour la bâtardise, il prohibe encore les mésalliances qui devaient deux siècles plus tard, fortifier l'aristocratie anglaise.

La pensée profonde de Fénelon, si on laisse de côté la partie irréalisable de ses projets, était de refaire une aristocratie vivante et utile « ayant rang dans l'Etat... qui appuie le trône tout en restant indépendante du Roi. » Et cela même est la restauration de l'ancienne constitution française. Si Fénelon a l'esprit tourné vers l'avenir, il s'appuie sur les forces vives qui, dans le passé, ont fait la grandeur de la France.

Venant à la justice, Fénelon regrette la confusion des lois ; les juges se perdent dans un dédale. Fénelon conseille au Duc de Bourgogne d'assembler des juriconsultes pour ordonner un code civil. Ce désir ne devait être réalisé que sous le Premier Consul.

Et le réformateur s'élève contre la vénalité des

charges. « Les juges qui les ont achetées vendront, à leur tour, la justice » avait-il déjà dit dans le *Dialogue entre Louis XII et François I^{er}*.

Il voudrait que les Maîtres des Requêtes fussent non « des gens sans mérite, introduits pour de l'argent, mais choisis gratis dans tous les tribunaux de France. »

Dans les Parlements, « les enfants dignes des juges intègres succéderont gratis, et des gages honnêtes leur seront attribués sur les fonds publics. » Il demande que le nombre des charges soit diminué, que toutes les justices particulières, seigneuriales ou autres, soient supprimées et réunies à la justice des bailliages ; que l'autorité du chancelier devienne réelle au lieu d'être nominale. Et il termine par ces mots qui se rapportent à une des plaies de l'ancien régime : « Nulle survivance de charges, de gouvernements. » Là encore Fénelon devançait son temps.

La Table sur « le commerce » offre un mélange singulier de pensées neuves et de pensées qui semblent chimériques ; mais que de vues profondes !

Ce grand penseur est partisan absolu de la liberté du commerce. Avant tous les économistes, il dit « que la France est assez riche si elle vend bien ses blés, huiles, vins, toiles », ce qui est presque le principe fondamental que posent les partisans de la liberté absolue, lorsqu'ils disent que chaque nation a ses richesses particulières qu'elle doit développer exclusivement.

Cette idée de la liberté du commerce n'est venue qu'à la Révolution. Elle déborde dans tous les Ecrits de Fénelon. Déjà à Salence « tout y était apporté et tout en sortait librement ».

*
**

La Table sur l'Eglise est la plus longue. Les aperçus nous paraissent manquer d'originalité parce que les idées que défend ici Fénelon sont à peu près unanimement admises aujourd'hui. Au xvii^e siècle, elles étaient une nouveauté. Tous les évêques étaient Gallicans, excepté Fénelon. On le vit bien dans la lutte de Louis XIV avec le Pape, au sujet de la Régale.

Certains historiens ne cessent de dénoncer l'ingérence des Papes dans le domaine temporel des nations. Pourquoi oublient-ils de parler de l'ingérence des laïques et des rois dans le domaine spirituel ? Qui ne connaît le temps qui précéda la lutte des Investitures, la plus triste des époques de l'Histoire de l'Eglise, où les nations, les factions se battaient dans Rome pour imposer leur Pape à eux et le déposer quand il avait cessé de plaire, et quels Papes ! Des enfants de quatorze ans.

Grégoire VII et ses successeurs ont gagné la partie et l'élection des Papes est devenue libre, indépendante des factions politiques. Il a fallu cent vingt ans de luttes pour arriver à ce résultat : de 1059 (concile de Florence) à 1179 (concile de Latran).

Tout le monde sait qu'Innocent III, fort de son autorité, a jeté l'interdit sur la France pour forcer Philippe-Auguste à répudier une femme qui n'était pas sa femme ; qu'il a frappé l'Angleterre d'interdit pour ramener à la raison Jean sans Terre ; qu'il a excommunié Otton, empereur d'Allemagne, qui avait trompé les espérances du Pape, pour mettre à sa place Frédéric II. Plus tard Innocent IV déposa Frédéric II, qui n'avait pas tenu ses promesses, et à ce moment, comme auparavant depuis que les Papes étaient forts,

forts de leurs armes spirituelles, tout le monde chrétien se leva pour écraser la puissance de l'Empereur (1250) et anéantir les prétentions allemandes sur le gouvernement de Rome.

Mais au Moyen-Age, personne ne contestait ces droits que s'arrogeaient les Papes, de citer en jugement les Rois qui manquaient à leurs devoirs, d'infliger aux Princes scandaleux et incorrigibles des peines spirituelles et de priver de leurs dignités ceux qui persévéraient dans leurs désordres. Ces droits étaient fondés alors sur les Constitutions Politiques des peuples chrétiens. C'était comme cela parce que les peuples voulaient que ce fût comme cela.

Le Moyen-Age, c'était l'époque de la Chrétienté. L'Évangile était la loi des nations et le Pape, le chef naturel et le Père commun de l'humanité.

Les peuples lui avaient donc reconnu le droit de juger les différends, de rappeler les récalcitrants au devoir et de les y contraindre par l'excommunication.

Henri IV et Henri V d'Allemagne, Jean sans Terre d'Angleterre tyrannisaient leurs peuples. Les Papes intervenaient et les peuples saluaient avec reconnaissance leurs décisions.

Ajoutons que les Empereurs juraient au jour de leur sacre de protéger le Pape et d'honorer ses droits. Les grands vassaux de l'empire écrivaient à Henri IV « qu'ils lui avaient juré fidélité, mais à condition qu'il fût Roi pour l'édification et non pour la destruction de l'Église de Dieu ».

Et quand les Empereurs persécutaient les Papes, les Papes se défendaient avec leurs armes spirituelles, armes qui n'ont de valeur que dans un pays religieux. Et les vassaux et les peuples abandonnaient le Souverain excommunié.

Ce fut ainsi pendant tout le Moyen-Age, mais cela

cessa sous Boniface VIII. Le monde chrétien est resté indifférent à l'audace des légistes qui falsifièrent des lettres du Pape en les rendant odieuses, et au geste de Nogaret à Anagni.

Le clergé pris de peur a suivi le Roi. Les cardinaux ont manqué d'énergie et le successeur de Boniface VIII, Clément V, un Français, s'établit à Avignon, il absout Nogaret et a la faiblesse de déclarer que dans toute cette affaire Philippe le Bel a bien agi.

L'attentat d'Anagni et l'établissement des Papes à Avignon marquent la fin de la puissance des Papes sur le temporel des empires.

L'indépendance politique des Princes fut assurée ; par contre, toute puissance morale capable de servir d'arbitre et de modérateur disparut ; toute force capable de refréner les ambitions et les violences se trouva détruite. Les peuples n'ayant plus aucun recours contre l'arbitraire et la tyrannie des Rois, se vengeront par les révolutions violentes.

Les peuples ont remplacé les Papes pour déposer les Rois. Qui dira que cela a mieux valu et pour les peuples et pour les Rois ?

*
**

Le gallicanisme politique est le résultat de la défaite de Boniface VIII. Désormais le Roi est absolument indépendant dans les affaires temporelles. On dira que cela est très bien. Qu'on se rappelle que l'autorité des Papes s'exerçait pour le plus grand bien des peuples. Elle était une assurance contre la tyrannie des Rois.

L'Eglise de France dépendra maintenant du Roi dans toutes les questions de police extérieure et les légistes ont fait entrer dans la police extérieure tout ce qu'ils ont voulu. La puissance du Roi va devenir

peu à peu absolue et sans limite, grâce aux légistes. C'est la fin de la monarchie tempérée qu'avait connue la grande famille désignée sous le nom de Chrétienté.

Et l'on sait ce qui advint. De la monarchie absolue de Louis XIV est sortie la monarchie arbitraire de Louis XV et l'on sait encore comment cela finit. Les Français ont révisé les droits du Roi, violemment en 1789, au grand malheur du Roi et du peuple lui-même.

Du séjour des Papes à Avignon découle le Gallicanisme financier. Tandis que les Papes (sept Papes français) demeurent à Avignon, le Roi de France parle avec eux et ils s'entendent comme peuvent s'entendre des Français causant ensemble. De là la puissance écrasante du Roi sur le clergé. L'élection des évêques par les chanoines a disparu. Le Roi recommande au Pape les candidats, et les évêques deviennent ses amis et ses fidèles serviteurs.

Le Pape et le Roi se sont encore entendus pour lever des impôts sur les biens du clergé. L'Eglise avait besoin d'argent pour se défendre contre les ennemis, pour ses missions et pour l'entretien des auxiliaires du Pape. On levait donc des impôts qui firent beaucoup crier. Les plaintes atteignaient plus le Pape que le Roi. Le Roi avait le profit et le Pape l'impopularité. La puissance du Roi sur l'Eglise augmentait, l'attachement du clergé au Pape diminuait.

Aussi après le grand schisme d'Occident, Roi et clergé s'unissent pour amoindrir les droits du Pape.

Une loi, portée par le Roi, le clergé et le parlement français, en 1407 (publiée en 1408) décrète que le Pape doit respecter les élections aux dignités ecclésiastiques, et qu'il ne doit pas lever de taxes ni d'impôts. C'était une erreur, le Pape a le droit de faire les nominations d'évêques et de recevoir de l'argent pour suffire au

gouvernement de l'Eglise. Le Roi de France a profité du grand schisme pour rompre son entente avec le Pape ; mais le clergé n'a pas gagné à son alliance avec le Roi. Isolé du Pape, il a été bientôt dominé par le Roi.

On appelle cette loi « les libertés de l'Eglise Gallicane ». En réalité ce sont les libertés du Roi et les servitudes de l'Eglise. Le Roi n'a pas respecté les élections et il a chargé les biens de l'Eglise de lourds impôts.

On peut appeler cette loi le Gallicanisme financier, parce qu'elle défend un intérêt d'argent de l'Eglise Gallicane.

Enfin il y a le Gallicanisme dogmatique, issu aussi du grand schisme. Le Concile de Constance pour mettre fin au schisme (6 avril 1415) a promulgué que le « Concile Général tient ses pouvoirs de Dieu et le Pape lui-même est obligé de lui obéir ».

Par cette loi le Concile a déposé les Papes qui se dressaient en face du Pape de Rome.

Voilà un dogme de l'Eglise Gallicane, et c'est une nouvelle erreur. L'Eglise est une monarchie et non pas une république parlementaire. Saint Pierre et ses successeurs sont chefs de l'Eglise et des Conciles.

C'est la définition du dogme proclamé au Vatican, le 18 juillet 1870. Le Pape est le chef unique de l'Eglise.

Le Concile de Bâle (1431-1449) a, malgré ses bonnes intentions, repris les errements de celui de Constance. Il a proclamé de nouveau le Gallicanisme financier et le gallicanisme dogmatique. Il enlevait ainsi au Pape l'autorité et les ressources indispensables pour gouverner l'Eglise.

La question financière était la plus importante. Les impôts en faveur du Pape étaient nécessaires ; mais

ils pesaient au monde chrétien. Pour le bien général, les Papes auraient dû les alléger, ils ne le firent pas parce qu'il fallait beaucoup d'argent pour l'administration de l'Eglise et la restauration de Rome.

En 1438, le Pape Eugène IV et le Concile de Bâle envoyèrent chacun de leur côté des ambassadeurs à Charles VII. De quel côté se mettrait le Roi ? Charles VII ne s'est mis ni avec le Pape ni avec le Concile. Il s'est mis au-dessus des deux demandeurs. Il a publié un édit réglant la vie de l'Eglise de France. C'est la Pragmatique Sanction de Bourges. Ce sont les décrets de Bâle arrangés au profit du Roi : supériorité du Concile Général sur le Pape ; suppression des principaux impôts destinés au Pape ; élection des évêques par les chanoines. Il y eut alors en France des évêques nommés sous le régime de la *Pragmatique Sanction* et ils étaient Gallicans. La Pragmatique faisait partie de leur religion.

Cependant le Concordat de François I^{er} et de Léon X porta un coup terrible à la trop fameuse Pragmatique, puisqu'il fut convenu que le Roi nommerait aux évêchés et que le Pape donnerait la juridiction aux candidats, et surtout que la Pragmatique serait anéantie. Ainsi la France cessait de nier officiellement l'autorité souveraine du Pape dans l'Eglise.

Le Gallicanisme recevait un coup terrible. Le Parlement et le clergé firent opposition au Concordat. A Paris l'enregistrement ne fut accompli que par force (22 mars 1518). L'opposition du clergé a duré plus d'un siècle, celle des légistes jusqu'à la Révolution.

Au commencement du xvii^e siècle renaît le Gallicisme. Le Roi devient intangible. Préoccupés de réduire en tout l'autorité du Pape, les Parlementaires relisent la Pragmatique Sanction. Richer, docteur en Sorbonne, relit les œuvres de Gerson, homme pieux

et savant mais un des chefs du Concile de Constance, et l'un des fondateurs du Gallicanisme, et chacun de leur côté, Richer et les Parlementaires, retrouvaient la doctrine de la supériorité du Concile sur le Pape (Gallicanisme ecclésiastique). Ils se sont mis à l'enseigner et parmi les évêques beaucoup ont accepté cette doctrine qui augmentait leur autorité. L'affaire de la Régale amena Louis XIV à publier comme une loi de l'Etat les deux Gallicanismes.

La Régale désigne des droits que le Roi exerçait dans un diocèse, après la mort d'un évêque jusqu'à la nomination du successeur. C'était d'abord la jouissance des revenus et la nomination à certaines places vacantes.

Le Roi n'exerçait pas partout la Régale. En 1673, les parlements aidant, il voulut l'exercer dans toute la France.

Deux évêques, Pavillon d'Alet et Caulet de Pamiers, refusèrent de se soumettre à une loi nouvelle qui leur paraissait contraire aux droits de leur diocèse : de là bataille de plumes et d'idées.

Innocent XI demanda au Roi de retirer l'édit sur la Régale. Peine perdue. Le pouvoir royal était trop grand dans les affaires ecclésiastiques, trop grand sur les évêques choisis et nommés par la Cour, en vertu du Concordat.

Les évêques réunis à Paris (octobre 1681-juin 1682) approuvèrent la conduite du Roi et ils entendirent sans protester un orateur affirmer la doctrine des Parlementaires sur l'autorité religieuse du Roi.

L'orateur appliquait à Louis XIV le mot suivant qui avait été dit des empereurs byzantins : « Le Roi est dans l'armée plus que général, dans le royaume plus qu'empereur, dans l'Eglise plus que prêtre » ; et le 19 mars 1682, l'assemblée du clergé a proclamé les

deux Gallicanismes, politique et dogmatique, dans les formules désignées sous le nom de « quatre articles », rédigés par Bossuet : le Roi est absolument indépendant du Pape en politique ; le Concile Général est supérieur au Pape. « Le Roi avant tout », telle est la devise qu'on peut donner à beaucoup d'évêques de l'assemblée de 1682.

Bossuet a dominé cette réunion d'évêques. Il a prononcé à l'ouverture le magnifique discours sur *l'Unité de l'Eglise* ; et il a empêché le vote de déclarations encore plus dangereuses que celles qui ont été publiées. Il a erré cette fois ; mais mettons-le à part, et bien haut au-dessus de ces évêques à genoux devant Louis XIV.

Et pour continuer cette courte histoire du Gallicanisme, jusqu'à la fin du xvii^e siècle, rappelons que, après onze ans de rupture entre le Pape et la France, causée par la déclaration de 1682, le Roi, qui ne voulait pas de schisme, fit casser l'Edit de 1682. L'enseignement des quatre articles cessait d'être obligatoire en France. Les théologiens pouvaient enseigner ou non les doctrines gallicanes. En somme, les quatre articles demeuraient, et cela continua le malaise entre Rome et la France.

*
**

Ce que pensait le Duc de Bourgogne de cette ingérence du pouvoir dans les affaires de l'Eglise ? Il était l'élève de Fénelon, et c'est tout dire.

Que l'on relise la *Table sur l'Eglise*. En face des Parlements Gallicans, Fénelon proclame l'indépendance de l'Eglise à l'égard du pouvoir civil. Il se prononce pour l'indépendance des deux pouvoirs, dans leur domaine respectif, et pour la nécessité non

moins absolue d'un mutuel concours du Prince pour la défense de la foi et de l'Eglise pour affermir l'Etat.

Il disait dans le discours pour le sacre de l'Electeur de Cologne cette parole qui ne peut être comprise que si l'on remonte très loin avant Louis XIV, avant les légistes, avant Charlemagne, jusqu'aux premiers siècles :

« Que les Princes ne se flattent pas jusqu'à croire que l'Eglise tomberait s'ils ne la portaient pas dans leurs mains. S'ils cessaient de la soutenir, le Tout-Puissant la porterait lui-même... Quelque besoin que l'Eglise ait d'un prompt secours contre les hérésies et contre les abus, elle a encore plus besoin de conserver sa liberté ».

Fénelon va jusqu'à approuver les Libertés Gallicanes dans le passé ; mais, dans le présent, il n'y voit qu'une extension du despotisme royal : « Rome a usé autrefois d'un pouvoir fort arbitraire, mais ses entreprises sont fort diminuées. Maintenant, ces entreprises viennent de la puissance séculière ; liberté à l'égard du Pape ; servitudes à l'égard du Roi. Les laïques dominent les évêques. Abus de l'appel comme d'abus ; abus de vouloir que les laïques examinent les bulles sur la foi ». Demain, le Parlement, au nom du Gallicanisme Politique, refusera de reconnaître la Bulle *Unigenitus*.

Le Duc de Bourgogne avait compris. Il proclame l'indépendance des deux pouvoirs, et indique comment ils doivent se soutenir l'un l'autre.

« L'ignorance et les passions des hommes ont bien pu tenter de confondre ces principes, mais l'ignorance et les passions humaines n'ont qu'un temps, après lequel la vérité reprend ses droits...

» Le Sauveur du monde a parlé assez clairement

quand il a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; rendez à César ce qui est à César... »

» Le Sacerdoce ne peut donc pas s'approprier un droit que son fondateur ne lui a pas donné, mais ce serait calomnier l'Église que de lui attribuer, comme un sentiment qu'elle avoue, un préjugé mis en avant par ignorance ou l'ambition de quelques particuliers ; de même que ce serait rendre peu de justice à l'empire que de dire qu'il est l'oppresseur du Sacerdoce, parce que quelques souverains, en certaines circonstances, ont voulu porter la main à l'encensoir et soumettre à leur autorité des matières qui ressortissent de leur nature au tribunal ecclésiastique (1) ».

Le Gallicanisme est mort, et aussi ses ardentes et vives discussions. Les chrétiens de France, et les évêques à leur tête, ont pris à Fénelon la forme de son catholicisme. Rome est la source de leur foi et le repos de leur cœur.

Le Duc de Bourgogne aurait travaillé à ce retour au centre de la religion. Il aurait empêché le Régent, l'ami des Jansénistes et le favori des parlementaires gallicans.

L'on n'aurait pas vu l'ingérence scandaleuse des Parlements dans les affaires de conscience, dans l'administration des sacrements, dans l'observance de la discipline ecclésiastique. Tout le xviii^e siècle est rempli de ces luttes religieuses. Aussi, Montesquieu ne craignait pas de dire : « Je ne veux pas censurer des magistrats si sages, mais nous laissons à décider jusqu'à quel point la constitution peut en être changée ».

Et cela préparait la violente tempête qui renversa l'édifice social à la fin du siècle.

(1) Proyard, I, 280.

*
**

Telles sont ces Tables de Chaulnes que le Duc de Chevreuse rapporta au Duc de Bourgogne, devenu Dauphin, en novembre 1711.

Le Prince était capable d'entendre ce langage. Son esprit avait grandi dans l'étude et dans le malheur. Quelques-uns de ces plans étaient inapplicables. Fénelon a pu se laisser entraîner quelquefois par son imagination, ou mieux par la répulsion que lui inspirait le gouvernement de Louis XIV ; mais nul ne contestera l'esprit ardent, généreux, vraiment épris du bien public, qui s'y découvre à chaque ligne.

Ce qui frappe le plus, c'est le jugement qu'il a porté sur l'état de la monarchie française à la fin de ce long règne. Tout est debout encore, et Fénelon voit le péril. Bossuet est mort sans avoir douté de la pérennité du pouvoir monarchique. Fénelon plus perspicace a deviné ce qu'avait de fragile ce gouvernement absolu. Il a compris que Richelieu, Mazarin, Louis XIV, ont d'abord ébranlé, puis détruit l'ancienne constitution monarchique et préparé « une révolution violente ».

Pour réparer le passé, pour consolider le présent, il cherche à modeler notre droit public sur un type moins imparfait, et surtout à tempérer le pouvoir royal en restaurant l'aristocratie, œuvre difficile, mais encore praticable au commencement du xviii^e siècle.

Le peuple, même à la fin du règne de Louis XIV, aimait ses rois, et la monarchie avait encore assez de force et de prestige pour se transformer elle-même et opérer avec une sage lenteur des réformes qui lui auraient épargné la catastrophe de Quatre-vingt-treize.

La partie chimérique qu'on trouve dans ces vues politiques fût restée à l'état idéal devant les nécessités de la réalité. — Quel est donc le réformateur qui n'a rien rêvé au delà du possible, ou quel est même l'homme d'Etat qui n'a jamais rien tenté que de faisable ? — et tout le bien pratique qui est immense eût été accompli.

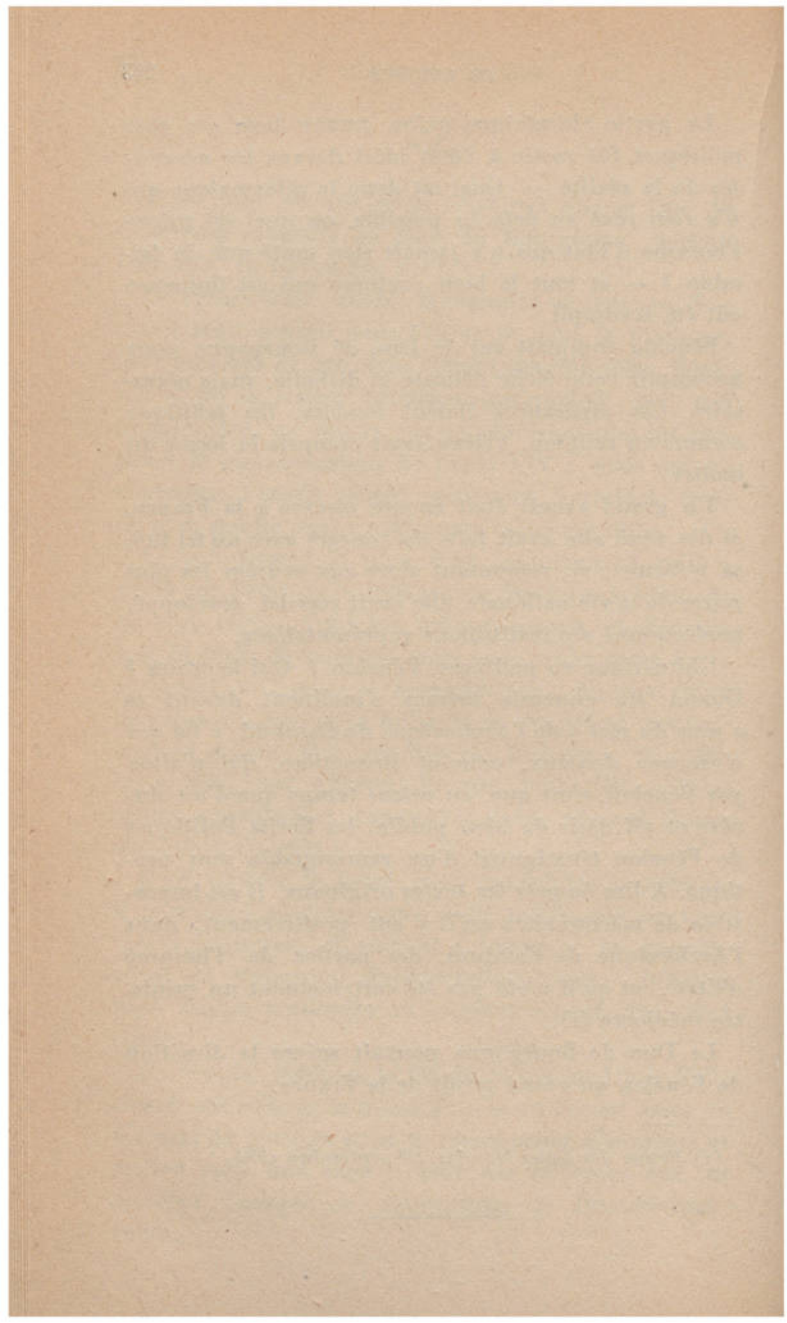
Fénelon comptait sur le Duc de Bourgogne pour accomplir cette tâche délicate et difficile, mais nécessaire. Ces espérances étaient fondées. En politique comme en religion, l'élève avait compris la leçon du maître.

Un grand avenir était encore réservé à la France, si dès 1715 elle avait fait, de concert avec un tel Roi, sa réforme ; si, remontant alors aux sources les plus pures de la vie nationale, elle avait ressaisi, développé, perfectionné ses institutions représentatives.

Chimérique en politique, Fénelon ? Qui le croira ? Quand ses ennemis mêmes s'inclinent devant le « sens du réel » de l'Archevêque de Cambrai. « Ce qui n'est pas douteux, conclut Brunetière, qui n'aime pas Fénelon, c'est que, en même temps que d'un sincère et vif désir du bien public, les *Ecrits Politiques* de Fénelon témoignent d'un remarquable sens pratique. A lire de près les textes originaux, il est impossible de méconnaître qu'il y eut positivement, dans l'Archevêque de Cambrai, des parties de l'homme d'Etat... et qu'il n'eût pas été certainement un ministre médiocre (1).

Le Duc de Bourgogne pouvait suivre la direction de Fénelon au grand profit de la France.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1884.



CHAPITRE VIII

LES ÉCRITS DU DAUPHIN

En 1860, un érudit et un historien, Paul Mesnard, découvrit, à la Bibliothèque Nationale, un manuscrit : « Projets de Gouvernement résolus par M. le Duc de Bourgogne, Dauphin, après y avoir bien mûrement pensé », sans nom d'auteur (1).

Paul Mesnard « savait lire ». Savoir lire, ce n'est pas seulement savoir son alphabet, mais c'est connaître le caractère de l'écrivain qu'on lit et qu'on n'a pas vu. Cet écrivain est-il sincère, honnête et savant ? Mérite-t-il confiance ou non ? Pour des motifs très différents, certains auteurs ont l'air d'être sincères, honnêtes et savants, et ils ne le sont pas en réalité. Ils n'ont que les apparences ou le masque de la sincérité et de l'honnêteté. Savoir lire, c'est écarter ces apparences et regarder ce qui se cache dessous ; c'est leur enlever leur masque. Cet art de lire ainsi, s'appelle critique, mot qui veut dire jugement ou discernement du vrai et du faux. C'est un art difficile et dangereux, mais nécessaire ; c'est la

(1) *Projets de Gouvernement du Duc de Bourgogne, Dauphin*, Hachette, 1860.

critique qui a prouvé que la prétendue *Pragmatique de Saint Louis* n'est pas de lui.

Paul Mesnard « savait lire ». Il ne fut pas dupe du titre. Il nous raconte, dans une magnifique et abondante Introduction à ce manuscrit qu'il édita, qu'à mesure qu'il lisait, un nom revenait constamment à sa mémoire ; et, non seulement un nom, mais des idées déjà connues. Le style trahissait aussi son auteur, c'était Saint-Simon ; et les idées des « Projets de Gouvernement », c'étaient les idées des « Mémoires » du fameux Duc et Pair.

Paul Mesnard prouve cela très abondamment dans son Introduction de plus de cent pages, d'une profondeur de critique qui révèle un historien habitué à se mesurer avec les textes. Il suffira de donner de brèves indications.

Toutes les réformes que Saint-Simon appelle de ses vœux dans les *Mémoires* ont place dans ses Projets de Gouvernement. Et la conformité est aussi frappante dans les points importants que dans les détails.

Quelques exemples de cette conformité :

Le trait le plus saillant des « Projets » est la substitution du gouvernement des *Conseils* à celui des *Ministères*. Sans doute ce n'était point là un dessein particulier à Saint-Simon. Ce changement avait toujours été dans la pensée du Duc de Bourgogne, et tous ses confidents et tous ses meilleurs conseillers politiques lui suggérèrent l'idée de cette réforme. Chevreuse en avait développé le plan à Saint-Simon, en 1709, qui de son côté l'avait conçu et rédigé. Beauvilliers y adhéra, Fénelon le recommandait, l'abbé de Saint-Pierre avait eu les mêmes vues dix ans auparavant. L'idée était dans l'air ; mais, dans la constitution de ces Conseils, telle que la règlent les Projets

de Gouvernement, bien des traits signalent et trahissent Saint-Simon.

On sait que son véritable dessein, tel qu'il le découvre dans ses Mémoires, était « de mettre la noblesse dans les Ministères, au dépens de la Robe et de la Plume, et de conduire sagement les choses par degré et selon les occurrences, pour que peu à peu cette roture perdît toutes les administrations qui ne sont pas de pure judicature, et que les Seigneurs et toute la noblesse fussent peu à peu substitués à tous leurs emplois ».

Ce dessein n'est pas moins manifeste dans l'organisation que les Projets donnent aux Conseils. Là, en effet, le Conseil d'Etat, « qui est le seul suprême », est, sans parler du Roi, composé de cinq membres, qui seuls doivent porter le nom de Ministres d'Etat, et pas un de ces cinq ministres « ne doit être de robe, ni de plume, ni en avoir été ». Et ainsi des autres Conseils.

Le Duc de Bourgogne aimait la noblesse, et il voulait la tirer de l'abaissement où Louis XIV l'avait tenue. L'avis de Fénelon et sans doute aussi des Ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, était favorable à ce projet de raviver l'éclat obscurci de la haute noblesse. Mais il n'y avait que Saint-Simon qui pût se proposer de remettre toute l'administration entre les mains des ducs et pairs.

Il faut encore reconnaître Saint-Simon à ce débordement d'indignation, de haine et de mépris contre la puissance des Secrétaires d'Etat et du Contrôleur général. Il veut « les dépouiller de toutes les plumes étrangères que ces oiseaux de proie ont arrachées à tous et partout, et ne leur laisser que leur naturel plumage ».

Et dans les Projets, comme dans les Mémoires,

c'est la même guerre déclarée aux bâtards, aux princes étrangers, aux Cardinaux français, « le poison du Cardinalat, la lèpre des Cardinaux français... ». Là encore l'auteur se trahit.

Saint-Simon est un Gallican, et il le dit très clair et très net. Les précautions défiantes à prendre contre la Cour de Rome sont énergiquement recommandées en plusieurs passages des Projets. « Aucun ecclésiastique régulier ou séculier n'aura commerce avec le nonce du Pape, le nonce en France n'est rien qu'ambassadeur ».

C'est encore pour soustraire le clergé de France au joug ultramontain et ôter à la Cour de Rome un de ses plus puissants moyens de domination sur le clergé, que Saint-Simon songe à supprimer les cardinaux français. Et pourquoi ? « C'est que, dit-il, un cardinal français est, en France, l'homme du Pape contre le Roi, l'Etat et l'Eglise de France. »

Le Duc de Bourgogne n'avait pas cette haine des cardinaux. Les plans concertés par Fénelon et Chevreuse étaient très explicites sur cette question : « Ne rien faire de général sans se concerter avec le nonce du Pape et sans en faire parler à Rome par un cardinal français... Ne nommer au Pape, pour le cardinalat, que des hommes doctes, pieux, qui résident souvent à Rome (1) ».

Et que dit l'auteur des Projets des dettes du Roi ? Il déclare le successeur libre des engagements du prédécesseur. Il veut guérir la lèpre des impôts par le remède violent de la banqueroute, mais laisser agir les Etats Généraux pour se décharger sur eux de la haine des sujets.

Et c'est l'expédient malheureux que Saint-Simon

(1) *Plans de Gouvernement : l'Eglise.*

préconise dans ses Mémoires. Mettre en regard deux horribles iniquités, reculer devant l'une comme devant l'autre ; puis, dans cette cruelle alternative, laisser le choix aux députés de la nation, avec l'espoir qu'ils préféreront la banqueroute ; comment, à cette manière de traiter la question, à cette marche d'abord timide et scrupuleuse, puis bientôt découverte et décidée, à cette argumentation étrange, à cette doctrine que tout engagement pris par le Roi est nul pour son successeur, comment reconnaître le pieux et droit et juste Duc de Bourgogne, et comment ne pas reconnaître Saint-Simon ?

Et l'exacte conformité se remarque dans les matières de moindre importance.

Les Projets de Gouvernement sont de Saint-Simon. Mais, comment Saint-Simon a-t-il eu la hardiesse de commettre ce faux ? Comment le fameux Duc et Pair en vint-il à écrire ces Projets de Gouvernement ?

Saint-Simon, surtout depuis la mort de Monseigneur, vivait dans la société du Duc de Bourgogne ; il aimait à converser avec ce Prince, qui était lui-même curieux de s'instruire, dont la tête était remplie des plus beaux desseins pour l'avenir de la France.

Le fameux Duc et Pair, si jaloux de ses droits de pairie avait cru comprendre, dans une conversation, que le Prince entrait dans ses vues pour le rétablissement des prérogatives duciales, bien amoindries pendant le règne de Louis XIV. Il n'en fallait pas plus pour le rendre heureux. Aussi grande fut la joie de Saint-Simon quand, pour la première fois, le Dauphin l'envoya chercher, pour avoir avec lui un entretien secret. Il ne consacre pas moins de trois pages à cette entrevue.

« Il est difficile d'exprimer, ajoute-t-il, tout ce que

je sentis en sortant d'avec le Dauphin. Un magnifique et prochain avenir s'ouvrait devant moi. Je vis un prince pieux, juste, débonnaire, éclairé, et qui cherchait à le devenir de plus en plus, et l'inutilité avec lui, du futile, pièce toujours si principale avec ces personnes-là... Je goûtai délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion d'un tête-à-tête, sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimères la chute des marteaux de l'État et des tout-puissants ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avaient mise en poudre à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de la bouche de ce Prince devenu Roi, reprendrait son ordre, son état et son rang et ferait entrer les autres dans leur situation naturelle... Je sentis donc toute la douceur de cette perspective et de la délivrance d'une servitude qui m'était secrètement insupportable et dont l'impatience perçait souvent malgré moi (1) ».

Les entretiens secrets continuèrent, soit à Marly, soit à Versailles, soit à Fontainebleau. Un jour, cependant, les deux interlocuteurs furent surpris par la Duchesse de Bourgogne, qui en manifesta quelque étonnement ; mais, la jeune Dauphine savait garder un secret et rien ne transpira. Il est probable, ajoute son dernier historien, le Comte d'Haussonville (2), que quelques années auparavant, elle en aurait parlé et bavardé ; mais « les épreuves l'avaient formée, elle savait se taire, vertu assez rare chez les femmes, à en croire le bon La Fontaine, elle était mûre pour être Reine ».

(1) Saint-Simon, VI, 132.

(2) *La Duchesse de Bourgogne*, IV, 149.

Voilà les entretiens que Saint-Simon transcrivit quelques années plus tard, de sa plume alerte, avec cette imagination qui embellit les choses et qui souvent les défigure au profit des sentiments personnels.

Paul Mesnard croit que la rédaction doit se placer entre mars 1714 et 1715.

Les Plans de Gouvernement n'ont pas été écrits sous la dictée du Duc de Bourgogne, comme voudrait le faire croire Saint-Simon. Ce sont des souvenirs, et il est permis de se demander si ces souvenirs sont exacts. Rappellent-ils la pensée du Prince ? Ne serait-ce pas plutôt les propres idées du fameux Duc et Pair, mises sous l'autorité d'un nom qu'une mort prématurée avait grandi et même rendu populaire ?

D'autres auteurs ont mis leurs Projets de réforme sous l'autorité du Duc de Bourgogne : Vauban, Boullainvilliers, l'abbé de Saint-Pierre. Quant à Saint-Simon, comment croire que tant de questions aient pu être résolues dans quelques conversations, si fréquentes qu'elles aient été, telles qu'elles apparaissent dans le volumineux manuscrit découvert à la Bibliothèque Nationale ?

Et quelles questions ? Constitution et administration intérieure du royaume, au point de vue de la guerre, de la marine, de la justice, des impôts, des relations avec l'Eglise et avec Rome, et surtout points d'étiquette et de protocole, jusqu'aux sièges des ministres et les armoiries des évêques, jusqu'à la forme du bonnet des présidents à mortier.

Et toutes ces questions ont été discutées et résolues en neuf mois, entre la mort de Monseigneur et celle du Duc de Bourgogne. Qui croira cela ?

Quel but poursuivait donc Saint-Simon en composant ces *Plans de Gouvernement* ? Il est possible de le démêler.

Quand Saint-Simon écrivait ces pages, le Duc de Bourgogne était mort et le Roi mourait lentement. L'héritier du trône était un enfant sous le nom duquel le Duc d'Orléans régnerait. Or, Saint-Simon entretenait des relations intimes avec le futur Régent, si différent cependant par les mœurs et par l'irrégion de ses propres sentiments.

Il comptait, et cela fut, entrer dans les conseils du Régent. Et comme il avait toujours pensé que l'Etat avait besoin de réformes, il préparait ses batteries pour être prêt à l'attaque. Pour faire accepter ces projets par le Régent et par l'opinion publique, il les couvrait de l'autorité d'un Prince dont la mort avait excité tant de regrets, et sur qui l'on comptait pour panser les blessures de la France et la guérir de ses maux.

N'exagérons rien. Si ces Projets de Gouvernement, rédigés minutieusement par Saint-Simon, ne sont pas du Duc de Bourgogne lui-même, il est certain qu'ils ont été soumis au Prince, qui ne les avait pas désapprouvés, et même en avait approuvé quelques-uns.

Que disent-ils ? A les parcourir, on peut surprendre en plusieurs endroits la pensée du Duc de Bourgogne.

D'abord — et cela hantait, empoisonnait la vie de Saint-Simon — la dignité de Duc et Pair avait été peu à peu diminuée, et Saint-Simon en parla tout de suite au Dauphin.

Le Prince parut goûter les raisons que lui apportait Saint-Simon pour le rétablissement de cette dignité, et il le pria de rédiger un Mémoire où seraient énumérées les pertes que la dignité de Duc et Pair avait subies, et les usurpations dont elle avait été victime, avec l'indication des remèdes à porter aux unes et aux autres.

Saint-Simon nous dit sa joie après un pareil entretien : « La confiance d'un Dauphin juste, éclairé, si près du trône, et qui y participait déjà, ne me laissait rien à désirer pour la satisfaction présente, ni pour les espérances. Le bonheur et la règle de l'Etat, et après, le renouvellement de notre dignité, avaient été dans tous les temps de ma vie, l'objet le plus ardent de mes désirs qui laissaient loin derrière celui de ma fortune. Je rencontrais tous ces objets dans le Dauphin (1) ».

Et Saint-Simon écrivit le long mémoire : *Etat des changements arrivés à la dignité de Duc et Pair de France*. Il y est question surtout de préséance, de tabourets, de carreaux, de bonnets, de housses, de manteaux, et point du tout des véritables prérogatives des Ducs et Pairs qui auraient dû être la participation aux affaires publiques. On aime à penser que le Prince sourit de la futilité de ces pages et qu'il avait d'autres idées sur le rétablissement des Ducs et Pairs dans leurs dignités.

Il fut question encore des bâtards dans ces conversations entre le Duc de Bourgogne et Saint-Simon. Notre Duc et Pair ne voyait pas sans gémir la situation que Louis XIV avait faite « aux enfants du double adultère ».

Là-dessus il se trouvait en parfaite conformité avec le Dauphin, et il est possible que soient vrais les sentiments rapportés par l'auteur du fameux Mémoire, et vraisemblables les paroles qui les traduisaient. « C'est un grand malheur, dit le Prince, d'avoir de ces sortes d'enfants. Jusqu'ici Dieu me fait la grâce d'être éloigné de cette route ; il ne faut pas s'en élever. Je ne sais ce qui m'arrivera dans la suite. Je puis tom-

(1) Saint-Simon, VI, 139.

ber dans toutes sortes de désordres, je prie Dieu de m'en préserver ; mais je crois que si j'avais des bâtards, je me garderais bien de les élever de la sorte, et même de les reconnaître. Mais c'est un sentiment que j'ai à présent par la grâce que Dieu me fait ; comme on n'est pas sûr de la mériter et de l'avoir toujours, il faut au moins se brider là-dessus, de telle sorte qu'on ne puisse plus tomber dans ces inconvénients (1) ».

Nous reconnaissons notre Prince dans ces paroles humbles et élevées, et son règne eût mis certainement fin à la scandaleuse situation que Louis XIV avait faite aux bâtards.

Sur d'autres points encore, le Duc de Bourgogne et Saint-Simon pouvaient se trouver d'accord. Il est certain que les conversations portaient souvent sur d'importantes matières ; mais il est bien difficile de croire que le Prince se soit asservi aux idées de l'irritable Duc et Pair. Saint-Simon ne craint pas d'avancer que le Duc de Bourgogne n'adoptait pas toujours ses points de vue.

« Le discernement de ce Prince, dit-il, n'était point asservi ; mais, comme l'abeille, il recueillait la plus parfaite substance des plus belles et des meilleures fleurs. Il tâchait à connaître les hommes, à tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il pouvait espérer. Il conférait quelquefois, mais rarement, avec quelques-uns... J'étais le seul qui eusse ses derrières libres et fréquents, soit de sa part, ou de la mienne. Là, il découvrait son âme et pour le présent et pour l'avenir avec confiance, et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissait aller sur les plans qu'il croyait nécessaires ; il se livrait sur

(1) Saint-Simon, VI, 138.

les choses générales, il se retenait sur les particulières, et plus encore sur les particuliers ; mais, comme il voulait, sur cela même, tirer de moi tout ce qui pouvait lui servir, je lui donnais adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avait prise en moi de plus en plus (1) ».

C'est bien cela. Et, pour en finir avec ces Plans de Gouvernement, nous citerons la conclusion du Comte d'Haussonville, qui a bien dégagé la part des deux interlocuteurs dans la rédaction de ces entretiens secrets :

« Pour nous servir d'une locution familière, le Prince le faisait causer ; il tirait de lui des renseignements, des aperçus, des indications, mais ne s'y asservissait pas. Il tombait d'accord sur les *idées générales*, mais se réservait sur les *particulières*. Et cet aveu vient, après coup, enlever toute valeur et toute autorité au titre que Saint-Simon donnait au Mémoire préparé par lui ; car ce mémoire ne contient pas seulement des idées générales, mais tranche, jusque dans le plus minime détail, une foule de questions particulières (2) ».

Les Projets de Gouvernement ne sont pas du Duc de Bourgogne ; ils sont de Saint-Simon. Le Prince avait subi, et il subissait encore, une influence autrement puissante, celle de Fénelon.

*
**

Quand on a étudié la Politique de Fénelon et que l'on parcourt les fragments que Proyart nous a conservés des Ecrits du Prince, il est impossible de ne

(1) Saint-Simon, VI, 244.

(2) D'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*, IV, 273.

pas y trouver les mêmes maximes, les mêmes sentiments. Le maître avait laissé une profonde empreinte de sa pensée dans l'âme du disciple. Pour emprunter les paroles de Fénelon lui-même, les conseils de Mentor « s'étaient gravés dans le cœur de Télémaque, comme un savant sculpteur imprime les traits qu'il veut sur le marbre ».

Sans doute, le Duc de Bourgogne aurait peut-être modifié les *Tables de Chaulnes*, qui ne devaient d'ailleurs lui être proposées que comme objet d'examen et de discussion ; mais croyons bien qu'il ne se serait pas écarté beaucoup des règles de gouvernement qui y sont tracées. Nous avons bien là un abrégé des résolutions qu'il se proposait d'exécuter.

Le Duc de Bourgogne avait un autre guide que les *Tables de Chaulnes*, pour orienter sa conscience de Roi. C'était un petit livret dont la garde était confiée au Duc de Beauvilliers, dans la crainte d'une indiscretion : *l'Examen de Conscience sur les Devoirs d'un Roi*.

Cette pièce, un peu déclamatoire dans la forme, est une sorte de discours, sous forme d'interrogations, au Duc de Bourgogne devenu Roi. Il ne s'agit plus de la morale banale — si l'on veut qu'elle soit banale — du Télémaque ; c'est une vraie morale politique, concrète ; ce sont des conseils pressants.

Fénelon embrasse tous les actes et toutes les pensées possibles d'un Roi. Le but principal de l'auteur est visiblement d'inspirer à son royal lecteur un sentiment profond de la grandeur de la tâche qu'il aurait à remplir. Il ne s'agit plus ici de théories générales. Fénelon met le Prince aux prises avec le problème tel qu'il doit un jour le résoudre.

« Avez-vous étudié la vraie forme du gouvernement de votre royaume ?... Avez-vous étudié les lois

fondamentales et les coutumes qui ont force de loi pour le gouvernement général de votre nation ?... Avez-vous cherché, sans vous flatter, quelles sont les bornes de votre autorité ? Savez-vous par quelles formes le royaume s'est gouverné sous les diverses races, ce qu'étaient les anciens Parlements et les Etats Généraux qui leur ont succédé ?... Croyez-vous que Dieu souffre que vous régniez, si vous régnez, sans être instruit de ce qui doit borner et régler votre puissance ? »

Et comme la justice est le fondement des Etats, plus encore que la liberté, l'*Examen de Conscience* est une longue suite de questions sur la manière dont un Roi s'acquitte de ses devoirs envers la justice.

« Avez-vous eu soin de faire délivrer chaque galérien d'abord après le terme réglé par la justice pour sa punition ? L'état de ces hommes est affreux, rien n'est plus inhumain que de le prolonger au delà du terme. Ne dites point qu'on manquerait d'hommes pour la chiourme si on observait cette justice : la justice est préférable à la chiourme ».

» N'avez-vous rien pris à aucun de vos sujets par pure autorité et contre les règles ?... N'avez-vous point toléré des injustices, lors même que vous vous êtes abstenu d'en faire ?... Avez-vous choisi, avec assez de soin, toutes les personnes que vous avez mises en autorité, les intendants, les gouverneurs ?... »

Et le violent réquisitoire continue. Qu'on ne dise plus que Fénelon a flatté son élève. Jamais parole plus sévère ne retentit aux oreilles d'un puissant, du monarque de demain. Fénelon se tient devant le jeune Prince avec l'Évangile dans sa main, et lui montre l'exemplaire qu'il doit imiter.

« On croit voir, dit le Cardinal Maury, l'humana-

nité s'asseoir avec la religion aux côtés du Prince pour lui inspirer de concert toute la délicatesse de conscience que l'Évangile exige d'un Roi ; pour lui révéler... tous les jugements de Dieu et des hommes qu'il doit prévenir... tous les conseils de la véritable gloire qu'il doit ambitionner et toutes les règles de la morale qu'il doit suivre, s'il veut rendre les peuples heureux. »

*
* *

Les esprits, assombris par les dernières années si tristes d'un règne qui avait été si brillant, se tournaient vers le jeune Prince comme vers l'aube d'un nouveau jour. Ils ignoraient de quels radieux et féconds espoirs cette aube était la promesse ; mais leur instinct les guidait heureusement.

Le Prince jetait les fondements d'un nouveau règne, et lui aussi écrivait ses *Plans de Gouvernement*.

Il connaissait l'état de la France « comme le parc de Versailles ». Nous nous souvenons qu'à dix-sept ans, il avait demandé à chaque Intendant de lui fournir un Mémoire détaillé sur l'état de sa province, et il avait dépouillé les quarante-deux in-folio qui formaient les réponses à son enquête.

Il ne rejetait jamais les Mémoires que les particuliers lui adressaient du fond des provinces. « Quand il n'y aurait, disait-il, qu'une seule observation judicieuse dans un volume entier de spéculations chimériques, on ne doit pas regretter le temps qu'on a passé à le lire (1) ».

Aussi, grand était le nombre des réformateurs

(1) Proyard, I, 278.

improvisés qui s'adressaient à lui. Chacun sentait bien que le système politique de Louis XIV ne survivrait pas au grand Roi. « Il n'y avait plus d'huile dans la lampe, écrivait Boisguilbert, dans son *Détail de la France*, et chacun essayait d'en renouveler la provision ».

Et cependant le Duc de Bourgogne sentait s'approcher avec terreur les jours de la puissance. Il serait donc demain, dans quelques jours peut-être, le soutien de cette belle monarchie qui avait créé la France, mais qui allait à sa ruine s'il n'en devenait pas le réformateur.

Le pouvoir absolu, loin de lui causer de l'enivrement, lui donnait presque de l'effroi. La pensée des soucis, des devoirs, des responsabilités de la royauté, l'entretenait dans un état de tremblement.

Quand il parle de la condition des rois, sa plume tremble d'émotion.

« De tous les hommes, écrit-il, qui composent une nation, le plus à plaindre et celui qu'on plaint le moins, c'est le Souverain. Il a toutes les inconvénients de la grandeur, sans pouvoir presque en goûter les agréments ; il est, au milieu de ses sujets, celui qui a le moins de liberté, le moins de tranquillité, le moins de ces moments où il puisse se reposer dans une joie douce et pure... Toute sa vie se passe dans un tourbillon d'affaires ; elle n'est qu'un cercle de représentations gênantes, de soins inquiétants, de travaux pénibles, de sollicitudes accablantes. Souvent, il voit échouer ses projets les plus concertés. Ce qu'il avait disposé pour le bien tourne à mal ; et les plus fâcheux revers lui viennent de l'endroit même d'où il se promettait les succès les plus flatteurs. Le Peuple, touché du mal qu'il souffre, ignore les mesures que le Souverain avait prises pour

le prévenir et les soins qu'il se donne pour y mettre fin. Il dispose des grands emplois et des places importantes. Il veut pourvoir le mérite, il est trompé. Il se proposait de faire un heureux, il a fait dix mécontents et un ingrat.

» Le Souverain a des palais et des richesses, mais des palais qu'il ne connaît pas et des richesses dont il ne jouit pas. Il est, par la nécessité de sa condition, ce que Saint Paul veut que le chrétien soit par vertu ; il a tout et ne possède rien. Il est, à proprement parler, moins riche que le moindre de ses sujets, parce que tous les besoins de l'Etat sont ses besoins, et qu'ils surpassent toujours sa fortune. Un père de famille n'est jamais riche quand ses revenus ne suffisent point pour la subsistance de ses enfants. Un Roi père est vraiment indigent de toute l'indigence de ses sujets (1) ».

N'y a-t-il pas là comme un écho des plaintes de Télémaque ?

« L'état du Roi est bien malheureux ; il est l'esclave de tous ceux auxquels il paraît commander ; il est fait pour eux ; il se doit tout entier à eux ; il est chargé de tous leurs besoins ; il est l'homme de tout le peuple et de chacun en particulier. Il faut qu'il s'accommode à leurs faiblesses, qu'il les corrige en père, qu'il les rende sages et heureux. L'autorité qu'il paraît avoir n'est pas la sienne ; il ne peut rien faire, ni pour sa gloire, ni pour son plaisir ; son autorité est celle des lois ; il faut qu'il leur obéisse pour en donner l'exemple à ses sujets. A proprement parler, il n'est que le défenseur des lois pour les maintenir ; il est l'homme le moins libre et le moins tranquille

(1) Proyard, II, 35.

de son royaume. C'est un esclave qui sacrifie son repos et sa liberté pour la liberté et la félicité publique (1) ».

Mais comment le Prince entendait-il organiser ce pouvoir qu'il désirait exercer avec justice et dans l'intérêt du peuple ? Il connaissait l'écueil du pouvoir royal, qui est ce qu'il appelait lui-même « la tyrannie » ; il avait lu, dans la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, que le pouvoir absolu n'est pas le pouvoir arbitraire, et il était trop bon disciple de Fénelon pour ne pas penser comme son maître sur le despotisme.

Il avait entendu ces fortes paroles : « Quand les Rois s'accoutument à ne connaître plus d'autres lois que leurs volontés absolues, et qu'ils ne mettent plus de frein à leurs passions, ils peuvent tout ; mais, à force de tout pouvoir, ils sapent les fondements de leur puissance... Rien ne menace tant d'une chute funeste qu'une autorité qu'on pousse trop loin ; elle est semblable à un arc trop tendu, qui se rompt enfin tout à coup si on ne le relâche ; mais, qui est-ce qui osera le relâcher ? (2) ».

Saint-Simon nous dit bien que le Prince était « ami des Etats Généraux ». Dès cette époque, où la machine de l'Etat commençait à craquer, les réformateurs considéraient la convocation des Etats Généraux comme un remède aux difficultés intérieures dans lesquelles se débattait le pays.

C'est à cela que pensait Fénelon quand il demandait au Roi, dans une lettre fameuse, « de se ressouvenir de la vraie forme du royaume et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux (3) ».

(1) *Télémaque*, Livre XVIII, p. 406.

(2) *Id.*, Livre XVII, p. 374.

(3) *Œuvres Complètes*, VII, 323.

Comment le Prince aurait-il compris cette amitié ? Saint-Simon ne voyait, dans les Assemblées, qu'une piperie pour la multitude ignorante, « qui croit les Etats Généraux revêtus d'un grand pouvoir, tandis que le moindre nombre est instruit qu'ils n'ont aucun pouvoir par leur nature ». Il n'admettait pas que les Etats Généraux pussent devenir un ressort habituel de gouvernement.

Fénelon avait d'autres idées, qu'il expose dans les *Tables de Chaulnes*. Il reconnaît aux Etats Généraux le droit de délibérer « sur les fonds à lever par rapport aux charges extraordinaires » ; et aussi d'étendre « par voie de représentations » leurs délibérations « sur toutes les matières de justice, de police, de finance, de guerre, d'alliances et de négociations, de paix, d'agriculture, de commerce (1) ».

Les Etats Généraux pouvaient délibérer aussi longtemps qu'ils le jugeaient nécessaire ; et avec des attributions aussi étendues ils seraient devenus une institution permanente.

Le Duc de Bourgogne aurait-il suivi Fénelon aussi loin ?

Proyart nous rapporte du Prince quelques paroles dédaigneuses à l'égard des assemblées. Faut-il croire qu'il eût hésité à associer les Etats Généraux à son administration ? Mais Saint-Simon nous rapporte que le Prince « se serait plu dans le sein de sa nation rassemblée (2) ».

Nous nous débattons dans l'obscurité. C'est que sur quelques-unes des réformes dont on savait le Duc de Bourgogne occupé, les fragments de ses Ecrits sont fort incomplets.

(1) Œuvres Complètes, VII, 233.

(2) Saint-Simon, VI, 247.

Et ce n'est pas seulement sur cette question des Etats Généraux que la lumière ne peut être complète ; c'est encore sur les Conseils dont le projet fut cependant trouvé dans sa cassette, et encore sur la *simplicité* qu'il se proposait d'introduire à la Cour.

Le Duc de Bourgogne n'a peut-être pas, par prudence, tout confié au papier de ses desseins ; eût-êtré aussi que Proyart a encore été plus discret que lui. Souvenons-nous que Proyart publiait, avec la permission de la Cour de Louis XV, les *Ecrits* d'un petit-fils de Louis XIV ; il ne fallait pas trop parler des réformes que les peuples n'avaient pas encore obtenues et qui auraient pu désormais s'autoriser d'un si grand nom.

*
**

Quoi qu'il en soit de ces ombres, par les fragments que nous possédons, nous pouvons saisir à quelle unité de vues étaient arrivés Fénelon et le Duc de Bourgogne sur la guerre et la paix, sur le luxe, le commerce et l'agriculture, sur la justice et les impôts, sur la noblesse.

Et si la publication des *Ecrits* du Prince avait pu être complète, il est infiniment probable qu'on y trouverait des preuves plus nombreuses et plus positives encore de l'acquiescement du Dauphin à la plupart des projets politiques de son précepteur. Les rapprochements que nous pouvons faire, avec des éléments incomplets de comparaison, nous autorisent à le croire.

Qui a le plus aimé la paix, Fénelon ou le Duc de Bourgogne ?

Est-ce le maître ou l'élève qui parle ainsi : « La

guerre est un des plus terribles fléaux qui puisse affliger une nation. La plus heureuse est toujours funeste... Il n'y a de guerre juste que celle qui est nécessaire, et il faut songer qu'on ne peut en venir à cette conclusion : la guerre est nécessaire, sans conclure en même temps : il est nécessaire que l'Etat s'épuise d'hommes et d'argent... il est nécessaire que les lois se taisent et que les abus se multiplient...

» Chacun prétend avoir la justice de son côté quand il entreprend la guerre. Il pourrait bien arriver qu'il y eût injustice de part et d'autre, et que l'on eût des torts réciproques. Mais il est impossible que deux nations aient raison de faire couler le sang humain... Il serait digne d'être livré à l'exécration publique le Prince qui ferait périr des milliers d'innocents par une guerre inutile, le César ou l'Alexandre qui entreprendrait d'envahir des Etats étrangers pour le seul plaisir d'être réputé conquérant (1) ».

« Il n'est point de déclaration de guerre qui ne puisse être appuyée du manifeste le plus spécieux ; mais les vrais motifs qui peuvent autoriser à cette démarche doivent être pesés par des hommes sages, amis de la justice et des hommes, et ces motifs se réduisent à un petit nombre. L'imprudence ou la hauteur d'un ambassadeur, l'ambition d'un ministre qui veut se rendre important, un faux point d'honneur, et le zèle trop inflexible à soutenir la prééminence de la nation... tout cela occasionne des guerres que l'on appelle justes et nécessaires. Dieu en jugera-t-il ainsi ? (2) ».

Entre tant de belles pages de Fénelon qui sont dans toutes les mémoires, citons, pour leur exacte res-

(1) Proyard, I, 322-324.

(2) Proyard, I, 324.

semblance avec les paroles du Dauphin, quelques lignes de l'*Examen de Conscience*.

« Avez-vous bien examiné si la guerre dont il s'agissait était nécessaire à vos peuples ?... Il n'y a point de guerre, même heureusement terminée, qui ne fasse beaucoup plus de mal que de bien à l'Etat. On n'a qu'à considérer combien elle ruine de familles, combien elle fait périr d'hommes, combien elle ravage et dépeuple tous les pays, combien elle y renverse les lois, combien elle autorise la licence...

» Le seul cas où la guerre, malgré tous ses maux, devient nécessaire, est plus rare qu'on ne se l'imagine ; et souvent on le croit réel qu'il est chimérique... Les trois-quarts des guerres ne s'engagent que par hauteur, par finesse, par avidité, par précipitation...

» N'avez-vous point fait quelque injustice aux nations étrangères ? On pend un pauvre malheureux pour avoir volé une pistole sur le grand chemin, dans un besoin extrême, et on traite de héros un homme qui fait la conquête, c'est-à-dire qui subjugue injustement les pays d'un Etat voisin ! L'usurpation d'un pré ou d'une vigne est regardée comme un péché irrémissible au jugement de Dieu, à moins qu'on ne restitue, et on ne compte pour rien l'usurpation des villes et des provinces !... Où sont donc les idées de justice ?... Dieu jugera-t-il ainsi ?...

» Les traités de paix, dit encore Fénelon, dans ce même *Examen de Conscience*, ne couvrent rien lorsque vous êtes le plus fort et que vous réduisez vos voisins à signer le traité pour éviter de plus grands maux ; alors ils signent comme un particulier donne sa bourse à un voleur qui lui tient le pistolet sur la gorge (1) ».

(1) Œuvres Complètes, VII, 95.

Et le Duc de Bourgogne dit de la même façon : « Il peut arriver que l'on soit heureux dans une guerre injuste et qu'alors on impose au vaincu des conditions plus injustes encore que la guerre qu'on lui fait. Il s'y soumet par nécessité, comme on donne sa bourse à un voleur pour éviter la mort. Mais une telle paix ne peut être qu'une semence de guerre. Lors même qu'on a été heureux dans une guerre juste, il faut encore porter la justice et la modération dans les conditions que l'on impose à l'ennemi ; si elles sont trop humiliantes ou trop dures, le traité de paix ne subsistera que jusqu'à ce qu'il ait la force de recommencer la guerre ! (1) ».

Le Duc de Bourgogne était, on le voit, imbu des leçons de l'*Examen de Conscience*. Sa mémoire en était pleine ; il était devenu sa loi.

N'avait-il pas présentes à la pensée les abominables cruautés de la guerre qui déshonorèrent nos armes en Savoie et dans le Palatinat, lorsque, avec la même énergie que Fénelon, il flétrissait la dévastation du pays ennemi ?

« Lors même qu'on est en guerre, avait dit l'*Examen de Conscience*, il reste un certain droit des gens, qui est le fond de l'humanité même : c'est un lien sacré et inviolable entre les peuples que nulle guerre ne peut rompre ; autrement la guerre serait plus qu'un brigandage inhumain, qu'une suite perpétuelle de trahisons, d'assassinats, d'abominations et de barbaries...

» Pendant la guerre, n'avez-vous point fait de maux inutiles à vos ennemis ? Ces ennemis sont toujours hommes et toujours vos frères ; si vous êtes vrai homme vous-même. Vous ne devez leur faire que

(1) Proyard, I, 316-317.

les maux que vous ne pouvez vous dispenser de leur faire, pour vous garantir de ceux qu'ils vous préparent, et pour les réduire à une juste paix. N'avez-vous point inventé et introduit, à pure perte, et par passion ou par hauteur, de nouveaux genres d'hostilités ? N'avez-vous point autorisé des ravages, des incendies, des sacrilèges, des massacres ? (1) ».

Le Duc de Bourgogne s'est souvenu de cette juste revendication des droits de l'humanité. « Il n'est pas permis, dit-il, de faire en pays ennemi tout le mal que l'on pourrait y faire. Les hostilités inutiles sont de véritables injustices. Faire la guerre à des paysans désarmés, qui offrent de donner tout ce qu'ils ont, brûler leurs moissons, arracher leurs vignes, couper leurs arbres, incendier leurs cabanes, c'est une lâcheté et un brigandage qui laissent dans les cœurs un sentiment profond de haine que les pères transmettent à leurs enfants et qui éternise les antipathies nationales (2) ».

Les opinions du Duc de Bourgogne sur le luxe n'avaient pas une conformité moins complète avec celles de Fénelon.

Le Prince admettait la nécessité de le « réprimer », reconnaissant « qu'il était extrême dans toutes les conditions », et il se proposait pour cela « de ne point souffrir que les grandes villes se remplissent d'une multitude d'hommes désœuvrés et sans état, qui, après s'y être consumés avec leur fortune par un libertinage scandaleux, sont réduits à désirer le désordre général de l'Etat comme une ressource dans le désordre particulier de leurs affaires (3) ».

(1) Œuvres Complètes, VII, 94.

(2) Proyard, I, 327.

(3) *Id.*, II, 122.

« Certaines gens, disait-il encore, prétendent que le luxe est utile dans un Etat. Il faut savoir ce qu'on entend par luxe. Si l'on veut dire qu'il est utile que ceux qui possèdent les espèces les fassent circuler, au lieu de les garder dans leurs coffres, cela est vrai ; mais, si l'on entend qu'il est à propos que les grands fassent des dépenses qui excèdent de moitié leurs revenus, que le peuple imite les grands, et que toutes les conditions s'obèrent, c'est un principe faux et ruineux pour un Etat (1) ».

Héritier des théories de Sully, « labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France », le Duc de Bourgogne croit que la France doit développer son agriculture plus que son commerce.

« De quelque utilité, dit-il, que soit le commerce intérieur ou avec l'étranger, ses avantages ne seront jamais comparables pour la France avec ceux que lui procure l'agriculture. Un Etat riche en fonds de terres bien cultivées, l'est toujours bien plus que celui qui ne l'est qu'en marchandises... Qu'on ne perde jamais de vue que le Romain laboureur aura toujours l'avantage sur le Carthaginois marchand (2) ».

Fénelon, dans ses *Plans de Gouvernement*, recommande un « grand commerce de denrées bonnes et abondantes en France. Notre pays sera assez riche, s'il vend bien ses blés, huiles, vins, toiles ».

Le Duc de Bourgogne dit que la France doit produire habituellement, si elle est bien cultivée, plus qu'elle ne peut consommer ; qu'il faut alors favoriser l'exportation du superflu chez l'étranger (3) ».

Quant à l'importation, il n'admettait qu'on la ren-

(1) Proyard, II, 18.

(2) *Id.*, II, 21-22.

(3) *Id.*, II, 24.

dît facile que « pour les denrées et marchandises utiles ». « Le luxe, écrivait-il, qui introduit les productions et marchandises étrangères, est nécessairement onéreux. Le moyen d'enrichir l'Etat, c'est de fournir beaucoup à l'étranger et d'en tirer peu ; c'est de lui fournir de l'industrie pour en tirer de lui de la substance (1) ».

Souvenons-nous que Fénelon, ce partisan de la liberté du commerce, restreint l'importation des objets de luxe. A Salente, « tout y était apporté et tout en sortait librement », mais Mentor prohibe « toutes les marchandises des pays étrangers qui peuvent introduire le luxe et la mollesse ».

Souvent, une page du Duc de Bourgogne peut servir de développement aux rapides indications jetées dans les *Tables de Chaulnes*.

Fénelon veut que les « seigneurs violents soient punis ». Et le Duc de Bourgogne demande la répression de cette même tyrannie.

« Ces seigneurs, écrit-il, commandent en despotes des corvées pour l'embellissement de leurs terres et pour leur commodité particulière ; ils élargissent et plantent des chemins à leur profit, contre les ordonnances ; ils établissent, sous des titres supposés, des péages, des fours et des moulins banaux, tandis que le Roi s'efforce lui-même d'abolir partout ces servitudes odieuses... Les paysans, par crainte ou par ignorance, se soumettent à ces innovations abusives, qui, peu à peu, s'établissent en droit. Il est donc indispensable qu'il soit fait dans l'étendue du royaume une recherche exacte des titres sur lesquels sont fondées ces servitudes... Il faut qu'il soit ordonné une fidèle restitution du prix des travaux qui ont

(1) Proyard, II, 18.

ourné au profit des possesseurs de ces titres frauduleux, et qu'il soit décerné des punitions exemplaires contre ceux qui seraient convaincus de les avoir eux-mêmes fabriqués (1) ».

La tendre compassion pour les maux du peuple, qui est un des traits distinctifs et touchants de Fénelon, avait passé de son cœur dans celui de son élève. « Il faut, disait le Prince, veiller avec un soin paternel à ce que le peuple mange du pain, et pour cet effet s'assurer qu'il n'est point surchargé d'impôts, ni vexé par les grands ou par les gens d'affaires (2) ».

Maint passage de ses écrits nous le montre aussi ennemi que Fénelon des traitants et des usuriers, aussi préoccupé de la nécessité d'alléger le poids des impôts, surtout pour le pauvre peuple, et d'en rendre la levée et la répartition plus équitable : « Il ne suffit pas, dit-il, que l'imposition générale soit juste, il faut encore que la même justice se trouve dans les impositions particulières ou répartitions et dans la levée qui s'en fait... Ce serait un abus sans doute d'écouter tous ceux qui voudraient se soustraire aux charges de l'Etat ; mais c'en serait un autre de n'en écouter aucun. L'intention du Souverain, qui est le père commun de ses sujets, n'est point et ne saurait être que le dernier d'entre eux soit opprimé ; et ceux qui sont chargés des répartitions ne seront jamais désavoués pour lui avoir prêté des sentiments de compassion pour les malheureux. Les charges de l'Etat doivent être portées par ceux qui jouissent des biens de l'Etat. Les grêles, les inondations, les incendies, la mortalité des animaux et d'autres fléaux semblables sont de justes raisons d'accorder des

(1) Proyard, II, 65.

(2) *Id.*, II, 122.

exemptions ou des modérations de subsides à un canton, à un village, à un particulier. Emprisonner pour une modique somme un misérable réduit à ne pouvoir la payer, parce qu'il aura essuyé une longue maladie ou parce qu'il sera chargé d'élever une troupe d'enfants qui mangent du pain sans en gagner, c'est une cruauté que personne n'est autorisé à exercer au nom du Roi (1) ».

Cette équité qui tempère la justice, et souvent doit la suppléer, ne suffisait pas à diminuer la misère publique ; c'est pourquoi le Prince se préoccupait d'assurer une plus juste répartition des charges publiques.

Des esprits chagrins reprochent au Duc de Bourgogne d'avoir trop été de son temps ; mais ils sont rares ceux qui devancent leur temps, et deviennent les flambeaux de l'humanité, au lieu de n'être que l'écho de leur siècle. Cependant le Prince préparait des réformes équitables et judicieuses.

L'on va répétant toujours que, sous l'ancien régime, les Nobles et les Clercs étaient exempts d'impôts. C'est une façon de parler un peu sommaire.

Les Seigneurs supportaient comme les roturiers les aides — nos impôts indirects — et aussi la capitation. Les impôts extraordinaires, du dixième, du vingtième, atteignaient également tout le monde.

Il reste vrai cependant que la taille, impôt très lourd, pesait sur les seuls paysans et artisans. Et c'est de ces charges que se préoccupait le Prince.

Fénelon, pour soulager le peuple sur lequel tant d'exemptions iniques faisaient retomber le plus lourd du fardeau, va jusqu'à demander qu'on abolisse « tous les privilèges ». Le Prince ne parle pas d'une réforme

(1) Proyard, II, 4-5.

aussi radicale ; mais, frappé de ces monstrueux abus, il était résolu à y chercher un remède.

Il se plaint « de la prodigieuse multitude des charges, tant dans la maison du Roi que dans les villes du royaume », qui font jouir les terres de leurs possesseurs des privilèges des terres nobles. Il demande, en conséquence « que l'on fixe, suivant l'importance de la charge, la quantité de terres que l'officier pourra soustraire aux impositions publiques, en attendant que l'on puisse couper la racine du mal par le remboursement et la suppression de ces charges aussi onéreuses qu'inutiles (1) ».

Enfin, il voulait que l'on fît la revision du Nobiliaire pour savoir avec précision quelles terres pouvaient être exemptes d'impositions. C'était la chasse aux faux nobles.

Passons sur les projets pour la simplification de la jurisprudence et des lois. L'élève copie le maître. Et venons à la noblesse.

Quoi qu'en dise Henri Martin dans son *Histoire de France* (2), le Duc de Bourgogne, tout en favorisant, en relevant la noblesse, n'avait, pas plus que Fénelon, le dessein de constituer en France une aristocratie gouvernante, de lui remettre entre les mains la direction politique du pays et de lui livrer la moitié du sceptre de la France.

Saint-Simon a peut-être eu cette pensée de créer une « monarchie aristocratique, consultative », mais Fénelon et le Duc de Bourgogne, tous deux bienveillants pour la noblesse, ne pensaient qu'à en faire le soutien de l'Etat, dans les hautes charges qu'elle savait si bien remplir, surtout à l'armée, et à lui ren-

(1) Proyart, II, 11-12.

(2) Tome XIV, 558.

dre son prestige si diminué par Richelieu et Louis XIV.

Saint-Simon « était indigné de voir cette noblesse française, si célèbre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distinguée de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui, par son inutilité à tout, la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer (1) ».

Le Duc de Bourgogne, comme Fénelon, voulait relever cette noblesse ; mais le seul titre de noble ne suffisait pas à l'emporter ni à l'armée, ni dans l'Eglise, ni dans la magistrature.

Fénelon ne réclame la préférence pour les nobles sur les roturiers qu'à mérite égal, et le Prince ne se propose pas de suivre une autre règle. Ce qu'il a écrit sur ce sujet explique très bien ce que les courtes notes de Fénelon laissent peut-être un peu vague — sans dire rien de moins, ni rien de plus que les *Plans de Gouvernement*.

« Notre noblesse, dit-il, est la force de l'Etat ; et si les armées sont des corps on peut dire qu'elle en est l'âme. Son zèle à servir en temps de guerre ne s'est jamais démenti...

» Il y a, soit dans les armées, soit dans le gouvernement militaire du royaume une infinité de grades honorables et de postes avantageux... qui appartiennent comme naturellement à la noblesse... La haute noblesse, à mérite égal, doit obtenir la préférence. Mais il pourrait être très préjudiciable au service de l'Etat de se faire un principe invariable de

(1) Saint-Simon, VI, 246.

cette préférence pour tous les emplois. Tel est très noble par ses ancêtres, qui l'est très peu par sa personne ; et, au contraire, nous trouvons, parmi la noblesse commune, des hommes qui joignent les services réels à une rare capacité. La préférence que l'on donnera, dans ce cas, au moins qualifié sur celui qui l'est davantage sera moins un passe-droit fait à la naissance de celui-ci qu'une justice rendue au mérite du premier (1) ».

Et ce n'était pas seulement la noblesse inférieure qu'il voulait, lorsqu'elle était mieux méritante, faire passer avant la haute noblesse, il avait l'intention d'être juste aussi pour les services de la roture.

« Comme l'origine de la noblesse est le mérite guerrier, il est naturel de penser que les enfants des héros seront plus braves que les autres, et c'est à ce titre, et non pas à raison de ses richesses, que la noblesse commande dans les troupes, et en occupe les premiers grades. Nous voyons cependant, dans tous les régiments, quelques nobles qui oublient leur naissance, et quelques roturiers qui s'élèvent au-dessus de la leur par leurs sentiments (2) ».

Et il raconte la touchante histoire d'un sergent de Navarre que lui-même avait fait capitaine.

Malgré son désir de favoriser la noblesse en leur réservant la plupart des grades, il écartait de cette faveur les gens qui n'avaient servi qu'à la Cour. Fénelon lui avait appris « que le métier de courtisan gâte tous les autres, et que le Prince doit rabaisser ces hommes dont tout le talent ne consiste qu'à plaire, qu'à flatter et à s'insinuer pour faire fortune (3) ».

(1) Proyard. I, 292.

(2) *Id.*, I, 302.

(3) *Examen de conscience*. Œuvres Complètes, VII.

Il estimait encore que les plus importants évêchés devaient être réservés aux abbés nobles. Ce prince si pieux et si profondément chrétien mettait « la sainteté de la vie, le zèle du salut des âmes et la science propre à diriger ce zèle », avant la naissance ; et quiconque n'avait pas ces qualités essentielles ne pouvait obtenir l'épiscopat, quand même il fût né Prince ; mais « quand ces qualités se trouvent jointes à un nom distingué, le sujet doit être préféré à celui qui, réunissant les mêmes qualités, serait d'une naissance obscure, car il est certain que la religion a quelque chose de plus respectable aux yeux du vulgaire quand il la voit annoncée et pratiquée par un homme de naissance ». Et peut-être avait-il raison ?

Mais, loin d'exclure la roture, comme Saint-Simon l'aurait désiré, il reconnaissait « que c'est servir l'Eglise que d'élever à l'épiscopat des ecclésiastiques d'un mérite reconnu et d'une éminente sainteté, lors même qu'ils seraient des roturiers, car les talents et la vertu peuvent tenir lieu de la plus haute naissance (1) ». Et sans doute Bossuet, le bourgeois, et Fénelon, l'aristocrate, tiennent très bien place dans l'Eglise.

Telles sont les idées du Duc de Bourgogne.

Cette belle conscience royale n'a pas servi à la France ! Faut-il le croire ? Dans le monde moral, comme dans le monde physique, rien ne se perd. Les bonnes actions, comme les mauvaises, se répercutent indéfiniment. Toute action insérée par nous dans le tissu des événements humains a des suites incalculables. Louis XVI ne comprenait pas pourquoi il mourait. Carlyle répond dans une de ses poésies : La

(1) Proyard, I, 282.

cause de la mort du Roi de France « c'est... le premier mensonge commis au temps de Charlemagne. Mensonges et abus, perfidies et iniquités se sont longuement accumulés jusqu'au jour où tout a croulé ».

Le genre humain marche accablé sous les crimes des aïeux, mais secrètement rafraîchi par leurs vertus.

Tout n'a pas été perdu des projets politiques de l'élève de Fénelon.

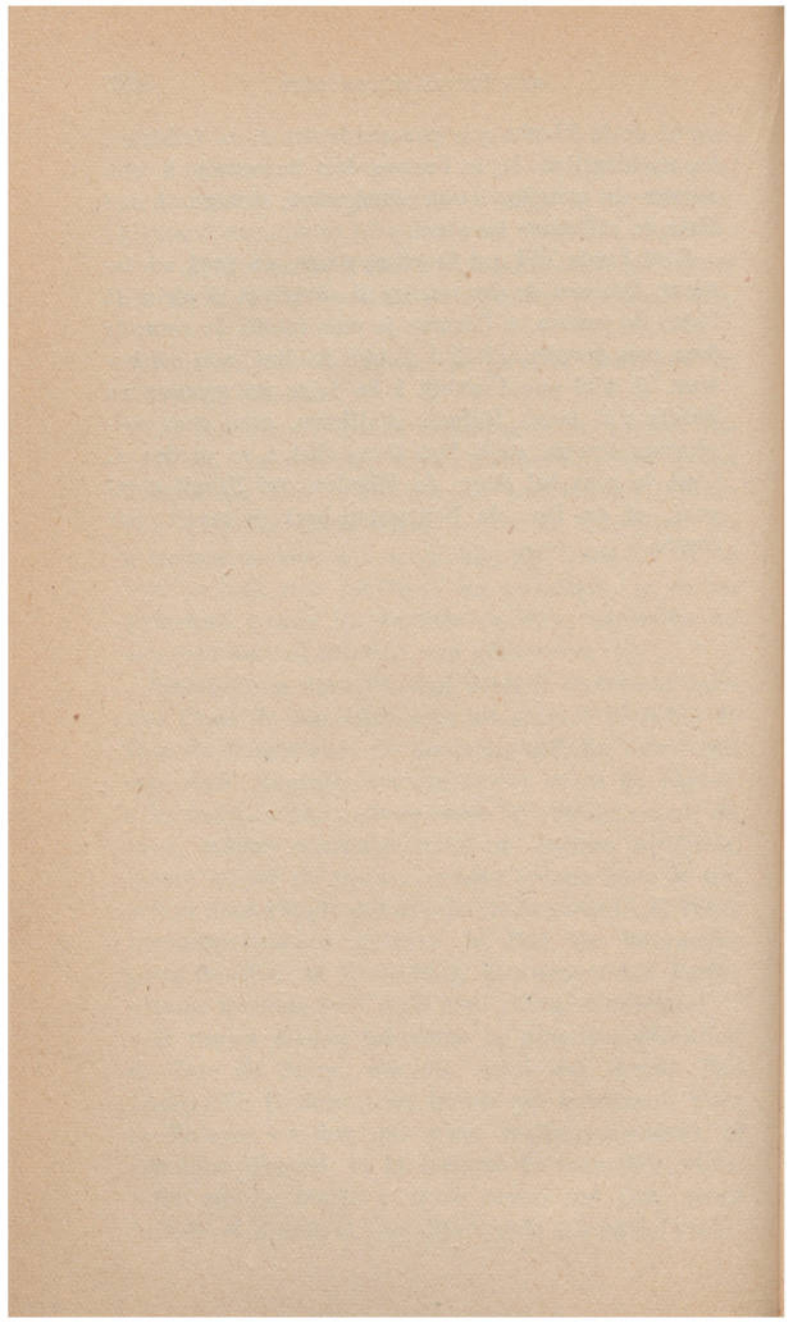
Ces germes de liberté publique et de justice, nés dans un cœur royal, sous l'inspiration d'un grand homme de bien, n'ont pas été entièrement étouffés par la destinée. Ses vertus, le Duc de Bourgogne les a transmises avec son sang. Son fils Louis XV, il est vrai, n'avait rien hérité de son caractère, ni de ses principes ; mais les qualités de race, naturelles ou acquises sautent souvent une génération.

L'empreinte dont Fénelon avait si fortement marqué l'âme de son élève reparait dans le petit-fils du Duc de Bourgogne. Ce Dauphin qui, de même que son aïeul, mourut prématurément avant de régner, a des traits de ressemblance avec lui ; même amour du bien, mêmes scrupules religieux, mêmes austérités, même pureté de mœurs, même ardeur dans le travail et dans l'étude des devoirs de la royauté. Il s'était incontestablement proposé le Duc de Bourgogne pour modèle, et il méditait pieusement ses Ecrits, comme un testament qu'il était chargé d'exécuter.

Il voulut diriger lui-même la première éducation du Duc de Berry, son fils, celui qui devait être Louis XVI. Ce furent ses leçons qui formèrent, pour la France, ce Roi qui n'eut malheureusement ni l'étendue d'esprit, ni la fermeté de caractère, réclamées par les temps ; mais envers qui l'on serait injuste et ingrat si l'on disait qu'il n'a hâté l'avènc-

ment de la liberté que par ses fautes et sa faiblesse. La régénération de la France doit beaucoup à son amour du peuple, à son abnégation sincère, à son désir de réformer les abus.

C'est Louis XVI qui fit réimprimer, en 1774, ce fameux *Examen de Conscience* si sévère et si plein de l'idée de justice. « Comme je suis résolu de remplir tous mes devoirs, dit-il à l'abbé Soldini, son confesseur, je n'ai pas d'intérêt à en faire un mystère au public ; il serait fâcheux d'ailleurs, pour mes successeurs, qu'un aussi bon livre vînt à se perdre ». C'est le plus bel éloge de Fénelon qui l'avait composé, et du Duc de Bourgogne qui le savait par cœur.



CHAPITRE IX

LA QUESTION RELIGIEUSE. LE DAUPHIN EN FACE DU JANSÉNISME ET DU PROTESTANTISME.

« Connaissez-vous assez toutes les vertus du Christianisme ? Vous serez jugé sur l'Évangile comme le moindre de vos sujets... Ne vous êtes-vous point imaginé que l'Évangile ne doit point être la règle des Rois comme celle de leurs sujets ? (1) ».

A cette question que Fénelon pose à son royal élève, dans l'*Examen de Conscience*, le Prince paraît répondre quand il écrit : « L'observance exacte de la loi évangélique dans un Etat serait le repos de celui qui gouverne et le bonheur de ceux qui sont gouvernés. Un des caractères propres de la religion chrétienne, c'est de porter partout l'esprit de charité. Non-seulement elle ne trouble point l'ordre de la société, mais elle ne tend, au contraire, qu'à faire régner la paix et l'harmonie entre les membres qui la composent. Le Sauveur du monde veut que les Rois défen-

(1) Œuvres Complètes, *Examen de conscience*, VII, 25.

dent les petits et les faibles contre l'oppression ; qu'ils soient bons et justes envers tous (1) ».

Une royauté chrétienne demandant toute sa force et sa vertu à la religion, et cherchant toute sa règle dans l'amour de Dieu et dans l'amour des hommes, la royauté de Saint Louis était son idéal. Et il était bien là surtout l'élève de Fénelon. C'est à cet idéal que le pieux et ardent Archevêque le voulait conduire, idéal qu'avait connu la *Chrétienté*, ce beau Moyen-Age qu'on veut ignorer, et dont l'apogée est marquée par le règne de Saint Louis.

Alors, la morale évangélique dirigeait les relations sociales, et plus d'amour, par conséquent plus de paix régnaient parmi les hommes.

Entendons notre Prince appeler la religion à son aide pour remplir ses devoirs : « Un certain amour naturel de l'ordre, dit-il, le désir de l'estime, la crainte du blâme et la nécessité de prévenir de grands désordres, peuvent bien soutenir un Roi dans certaines circonstances et l'engager à remplir une partie de ses devoirs ; mais très certainement il n'y a que la religion qui puisse le porter à en remplir la totalité et à les bien remplir constamment. Il faut à l'âme des motifs surnaturels pour la soutenir dans une vie de sacrifices les plus contrariants pour la nature.

» Mais quand un Roi attentif à l'œil de Dieu qui le surveille, se rappelle qu'il est le ministre de sa bonté pour les hommes ; quand il pense que par l'union qu'il peut et qu'il doit avoir avec Dieu, il devient sage de toute sa sagesse pour découvrir le bien, et fort de toute sa puissance pour l'exécuter ; quand il pense, comme Saint Louis, que les épines de sa cou-

(1) Proyard, I, 279.

ronne terrestre doivent se changer en roses dans le séjour du repos ; alors son âme s'élève au-dessus de la nature et d'elle-même. Rien n'est plus capable de le décourager ; il ne pense qu'à faire du bien aux hommes et ne se lasse point de leur en faire. Il en fait aux bons parce qu'ils sont bons, il en fait aux méchants pour les engager à devenir bons et pour imiter le Père Céleste qui fait lever son soleil sur les uns et sur les autres... (1) ».

Une pareille foi, et aussi élevée, et aussi profonde, devait influencer sur les idées qu'il se faisait de ses droits et de ses devoirs.

Il savait qu'un Roi tient son autorité de Dieu, et il comprenait que les Rois n'exercent point leur autorité, mais celle de Dieu. Il l'avait lu dans Bossuet. Et cela est vrai de la royauté héréditaire comme de l'élective ; car les peuples, dans l'élection d'un Roi, ne font que désigner le ministre visible, non pas de leur autorité, mais de l'autorité même de Dieu sur eux, comme feraient des enfants qui, n'ayant point de père naturel, en adopteraient un. L'autorité de ce père adoptif ne serait pas l'autorité de ces enfants, mais celle de Dieu même ; « elle ne serait bien exercée qu'autant qu'elle le serait au nom de Dieu, comme doit l'être l'autorité paternelle ». Et cela est vrai des autres formes de gouvernement.

Faute de comprendre ces choses, certains esprits redoutent encore chez les rois cette autorité absolue qu'ils confondent avec l'autorité arbitraire. Ils oublient quelles garanties protègent les peuples, dont les conducteurs agissent d'après les préceptes du décalogue et sont redevables de leur conduite au Dieu qui « sonde les reins et les cœurs ».

(1) Proyard, II, 37.

Représentant de Dieu, le Roi de l'ancienne monarchie exigeait le respect de la loi divine, l'Évangile ; à son sacre, il en jurait l'observance et le maintien.

Le Duc de Bourgogne devenu Roi aurait été, pénétré comme il l'était de la vie évangélique, le défenseur de la religion, avec l'aide des évêques, les défenseurs naturels de la foi et de la morale.

Le choix des premiers ministres du sanctuaire importe à l'avancement du royaume de Dieu et à la tranquillité de l'État.

Les Evêques, dit le Prince, mettent la règle parmi les curés ; les curés l'établissent dans leurs paroisses. Tout est dans l'ordre.

Toute révolution est d'ordre théologique, a dit Proudhon ; le Dauphin l'a compris avant lui et il le dit hardiment : « En remontant à l'origine des troubles qui ont agité l'Europe depuis plusieurs siècles, on verra clairement que, si le corps épiscopal eût été composé d'hommes éclairés et intègres dans les mœurs, la chrétienté n'eût point été le théâtre de tant de guerres sanglantes. On sentait assez la nécessité de réformer le clergé, mais les évêques, les uns par indolence, les autres par connivence, s'en tenaient à de vaines paroles, lorsque Luther sortit de son cloître... La régularité des premiers pasteurs eût arrêté cette secte dès sa naissance et prévenu ses ravages.

» Mais si une fois le corps destiné à éclairer perd sa lumière, tout est dans les ténèbres ; les opinions se confondent ; les esprits s'aigrissent par la dispute ; les passions, que le frein de la religion ne contient plus, se portent à tous les excès ; on se heurte, on se choque et l'on finit par s'entr'égorger. (1) »

Sous son règne, les Evêques du xviii^e siècle au-

(1) Proyard, I, 283.

raient gardé la résidence. « Il est surprenant, écrivait-il ironiquement, que les évêques non résidants aient toujours de merveilleuses raisons pour être dispensés de la résidence et que nos meilleurs évêques n'en aient jamais, ou que très rarement. »

Et il ajoutait avec quelque malice : « Ceux qui prétendent que les choses vont tout aussi bien dans leurs diocèses pendant leur absence que lorsqu'ils y résident, réduisent à zéro toute la valeur et le savoir-faire de leurs personnes... »

La scandaleuse inégalité des ressources du haut clergé et du bas clergé avait frappé le Dauphin et il voulait y remédier. « Les uns sont dans l'opulence, les autres dans un état de misère indécemment ». Les curés de campagne avaient 300 livres par an, et l'évêque de Saverne 800.000. Et avec ce sens des réalités qui ne l'abandonne pas, notre Dauphin dénonce cette trop grande fortune des hauts dignitaires, comme un plus grand mal encore que l'extrême indigence des autres. « Tel qui vivait, avant d'avoir un bénéfice, meurt de faim depuis qu'il en possède un considérable ; il s'efforce par toutes sortes de voies de s'en procurer un second, et quelquefois un troisième. C'est pourtant une règle reçue dans l'Eglise que l'on ne peut pas en conscience posséder plusieurs bénéfices, quand un seul est suffisant pour vivre ecclésiastiquement, c'est-à-dire dans la simplicité, sans luxe et sans faste, comme les ministres d'une religion qui dit anathème aux amateurs des biens de ce monde. »

Et il finit par ce trait connu de la vie de Fénelon : « L'on perd de vue la loi, au point qu'un ecclésiastique se rend extraordinaire quand il dit que sa conscience ne lui permet pas de garder l'abbaye de Saint-Valéry avec l'archevêché de Cambrai. (2) »

(1) Proyard, I, 285-289.

Et l'histoire rapporte, en effet, que le geste de Fénelon avait étonné le Roi, et qu'il fut regardé, évidemment sans que Fénelon l'eût voulu, comme une critique des abus du temps.

Le Dauphin se défend de mettre « la main à l'encensoir », l'image est de lui, mais il estime qu'un Prince peut et doit prendre connaissance des matières ecclésiastiques. « Aucun de nos Rois, ajoute-t-il, n'a mieux mérité de l'Eglise que Saint Louis, mais lorsqu'il honorait le plus ses ministres, il exigeait qu'ils fussent ce qu'ils doivent être (1) ».

Le xviii^e siècle et la Révolution n'illustrèrent que trop ces considérations sur « l'influence de la religion, sur la paix et le bonheur d'un pays ».

*
* *

Le Duc de Bourgogne s'est trouvé mêlé, un peu malgré lui, aux discussions qui s'élevèrent à la fin du règne de Louis XIV sur le Jansénisme renaissant de ses cendres ; et il s'est trouvé en face de la question Protestante, que la Révocation de l'Edit de Nantes n'avait pas résolue. Quelle sera son attitude devant ces importants problèmes ? Il les jugera avec une conscience éclairée par la double lumière de la foi et de la science. Notre Prince pieux était instruit.

Il se trouve que les erreurs du Jansénisme et du Protestantisme viennent d'une fausse conception de la grâce. Disons un mot de ces graves matières.

Qui ne connaît l'*Augustinus* de Jansénius, qui parut en 1640 ? Peu de personnes l'ont lu ; mais Nicolas Cornet, le maître de Bossuet l'a lu, et il en a extrait

(1) Proyard, I, 291.

cinq propositions qui sont « l'âme du livre », c'est l'expression de Bossuet lui-même.

Et que dit Jansénius ? Voici son erreur principale : Nous ne sommes pas libres depuis le péché d'Adam. Nous faisons le bien parce que la grâce nous y pousse ; nous faisons le mal parce que la grâce nous manque. C'est très simple, mais si cela était, où irions-nous ?

Cette doctrine de la grâce est très ardue, mais il est possible de la clarifier.

Avant le péché, Adam vivait dans un état d'innocence parfaite et d'entière sainteté, innocence et sainteté qu'il n'avait pas méritées étant un pur don de Dieu, une grâce. En vertu de cette grâce, les puissances de l'âme humaine se tournaient spontanément vers le bien.

« Le péché rompit, pour ainsi dire, cette société avec Dieu. Adam a voulu le mal ; dès lors, sa volonté désorientée ne sait plus où se prendre. Il lui faudra, à lui et à ses descendants, pour faire le bien, un secours particulier venu du ciel. C'est le Christ qui l'apporte aux hommes. Il paraît, pour racheter et pour sauver le monde, et il répand sa grâce libératrice. C'est cette grâce dont parle la théologie, et elle se définit : Un don interne et surnaturel fait par Dieu à la créature raisonnable, en vertu des mérites de Jésus-Christ ».

Cette grâce est absolument nécessaire à l'homme. Sans elle, il ne peut « ni faire, ni vouloir, ni même souhaiter ». Cependant l'homme n'est pas absolument destitué de toute activité morale. Ce même homme, qui sans la grâce ne peut rien, doit coopérer à la grâce et joindre à l'impulsion divine son propre effort. Au reste, le Christ étant mort pour tous les hommes, sa grâce ne saurait faire défaut à

personne ; mais elle appartient surtout au fidèle et au juste.

Ajoutons, pour être exact, que la coopération de la volonté humaine à la grâce a lieu sous deux formes opposées : tantôt la volonté s'emploie à suivre l'impulsion divine ; tant elle s'emploie à y résister. C'est ce qui explique les bonnes et les mauvaises actions des hommes. Mais, dans les deux cas, la volonté a coopéré, c'est-à-dire qu'elle a agi avec la grâce, soit pour elle, soit contre elle. Telle est la pure doctrine de la grâce.

L'homme est doué de volonté ; mais cette volonté toute seule est impuissante. Il faut qu'il s'y ajoute un pouvoir surnaturel. Ce pouvoir meut la volonté humaine, sans la supprimer et même sans la contraindre, puisque l'on voit souvent la volonté se retourner contre la grâce et se porter au mal.

Comment expliquer cette action commune de deux principes différents ?

L'histoire de l'Eglise atteste, par le nombre des hérésies qui se sont produites sur la grâce, la difficulté de la question.

Ces hérésies sont de deux sortes. Les unes exagèrent plus ou moins le rôle de la volonté jusqu'à rendre la grâce inutile ; ce sont les Pélagiens et les Semi-Pélagiens. Les autres anéantissent plus ou moins la volonté devant la grâce ; ce sont les Prédestinatisiens, les Calvinistes et les Semi-Prédestinatisiens. Le Jansénisme se rattache à ces hérésies qui sacrifient la liberté, tout au moins aux Semi-Prédestinatisiens, qui accordaient quelque influence à la liberté, mais à un degré trop insuffisant.

Jansénius croyait bien exposer la vraie doctrine de l'Eglise sur la grâce ; puisqu'il suivait Saint Augustin « le docteur de la grâce ». Il a été hérétique sans

le savoir, et cela arrive quelquefois. Comment cela s'est fait ?

Saint Augustin avait à combattre de son temps Pélage et ses amis, qui niaient la nécessité de la grâce; le grand évêque voulant exposer la pure doctrine chrétienne donna surtout les raisons qui militent en faveur de la grâce laissant un peu de côté la liberté qui n'était pas attaquée.

Jansénius pouvait avoir horreur des Calvinistes, héritiers des anciens Prédestinatiens qui niaient la liberté de l'homme, anéantissant absolument la créature humaine devant Dieu ; mais il ne comprit pas l'attitude de Saint Augustin dans sa lutte avec les Pélagiens, et il ne retint de sa doctrine que les arguments qui soutenaient la nécessité de la grâce ; ne laissant à la liberté qu'un rôle insuffisant.

Mais où est la vérité ? La vérité, c'est le dogme de la grâce : Il est de foi que l'effet nécessaire de la grâce et le libre assentiment à la grâce subsistent ensemble.

Sans doute, il y a des opinions libres sur cette question. En regard des hérésies, il y a des systèmes.

Les hérésies suppriment ou exagèrent l'un des termes au profit de l'autre : la grâce au profit de la liberté ou la liberté au profit de la grâce. Les systèmes essaient de les concilier.

Dans l'opinion des Thomistes — disciples de Saint Thomas — la grâce prédomine, unie à un degré suffisant de liberté ; chez les Molinistes — disciples du Jésuite espagnol Molina — prédomine la liberté, unie à un degré suffisant de la grâce. Et devant ce respect de la grâce et de la liberté, l'Eglise a déclaré que l'opinion de Saint Thomas et celle de Molina étaient libres. Laissons ces théologiens discuter ; ils en ont le droit. Gardons ce qui est de foi, la coopé-

ration du libre arbitre et de la grâce. Et si cela paraît difficile à comprendre, faisons comme Bossuet : « Tenir fortement comme les deux bouts de la chaîne quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue (1) ».

*
* *

Les Jansénistes reconnaissaient que les cinq propositions étaient condamnables, mais ils niaient qu'elles fussent dans Jansénius. Cette distinction *du droit et du fait* fut condamnée par Innocent X.

Alors Port-Royal abandonna cette distinction et se retrancha dans le système du *silence respectueux*.

L'Église, disaient-ils, est infaillible dans le jugement qu'elle porte sur la question de droit, sur la vérité ou la fausseté de quelques propositions courtes et isolées, mais non sur la question de fait, sur l'attribution des propositions à tel ou tel livre en particulier. Donc, sur la question de droit, tous les fidèles doivent à la décision de l'Église un assentiment intérieur et absolu ; sur la question de fait, ils sont tenus seulement à observer un *silence respectueux*, une soumission de respect et de silence, sans être obligés d'y donner aucune croyance intérieure.

En 1665, le Pape Alexandre VII obligea le clergé de France à signer un « Formulaire », où les cinq propositions étaient présentées comme condamnables et comme appartenant à l'*Augustinus*. Cela fut exécuté, après quelques difficultés, le 19 janvier 1669. Ce fut la paix de Clément IX. Pendant trente ans, le silence se fit sur toutes ces questions.

(1) *Traité du libre arbitre*, ch. III.

En 1702, un incident soulevé malicieusement par les Jansénistes rompit le silence des partis.

Ce fut le *Cas de Conscience*, imprimé en 1702, dont la rédaction remontait à quelques années.

Un ecclésiastique de province condamnait les cinq propositions dans le sens qu'elles présentent, considérées en elles-mêmes et indépendamment du livre de Jansénius. Mais sur la question de fait, c'est-à-dire sur l'attribution des cinq propositions au livre de Jansénius, il pensait que le silence respectueux était suffisant pour rendre aux Constitutions des Papes toute l'obéissance qui leur est due. Un confesseur à qui s'adressait cet ecclésiastique demandait aux docteurs de Sorbonne s'il pouvait l'absoudre.

Quarante docteurs souscrivirent à la décision qui portait que ces sentiments n'étaient ni nouveaux, ni singuliers, ni condamnés par l'Eglise, ni tels que le pénitent fût obligé d'y renoncer pour obtenir l'absolution.

Le *Cas de Conscience* souleva une clameur immense.

Le Duc de Bourgogne, qui va se trouver mêlé à ces tristes discussions d'Eglise est déjà au courant de la doctrine. Témoin les deux lettres qu'il écrit à son frère d'Anjou sur le *Cas de Conscience* (1). Le récit du Prince est clair, et résume tous les éléments de la nouvelle attaque janséniste. Après avoir exposé la question, il montre au Roi d'Espagne les deux partis en présence, préparant leurs armes pour ou contre le *Cas de Conscience* : l'incertitude des premiers, la confiance des autres qui veulent faire condamner le *Cas de Conscience*, et ils « ont raison, écrit-il ; on ne doit pas attaquer la foi impunément ». Puis, il raconte que les quarante docteurs

(1) Baudrillart, *Lettres*, I, 23, 106.

qui avaient approuvé le *Cas de Conscience* se sont rétractés et que le Pape l'a condamné, disant que le *silence respectueux* sur le fait de Jansénius ne suffit pas pour obéir, comme on le doit, aux Constitutions des Papes Innocent X et Alexandre VII. Et le Prince se réjouit du triomphe de la saine doctrine.

Le Duc de Bourgogne approuva la condamnation de la doctrine janséniste et de ses subterfuges, et il reçut, avec la docilité d'un chrétien, le bref du 13 février 1703 et la bulle *Vineam* du 15 juillet 1705, portant la condamnation du *silence respectueux*.

Mais si sévère qu'il fût pour le dogme, n'avait-il pas paru ému de la belle tenue morale de certains Jansénistes ? La sévérité et l'austérité de ces fiers chrétiens l'avaient peut-être disposé à l'indulgence.

L'abbé Fleury, dans le portrait qu'il trace du Prince, et que Proyard transcrit, dit bien « qu'il avait une extrême aversion de cette secte », mais il convient cependant « qu'il était en garde contre les accusations vagues et les soupçons mal fondés ».

Cette attitude avait-elle été remarquée ? En tout cas, il passait pour être favorable au parti. Et la preuve, c'est qu'il s'en défend dans sa correspondance avec son frère d'Espagne et avec Fénelon.

« Vous savez bien que je suis bien éloigné d'être Janséniste », écrit-il à son frère. Avec Fénelon, il est plus explicite : « ...Quant à l'article qui regarde les Jansénistes, j'espère par la grâce de Dieu, non pas telle qu'ils l'entendent, mais telle que la connaît l'Eglise catholique, que je ne tomberai jamais dans les pièges qu'ils voudront me dresser. Je connais le fond de leur doctrine, et je sais qu'elle est plus calviniste que catholique. Je sais qu'ils écrivent avec esprit et justesse ; je sais qu'ils font profession d'une morale sévère et qu'ils attaquent fortement la relâ-

chée ; mais je sais en même temps qu'ils ne la pratiquent pas toujours (1) ».

Ce bruit s'aggrava à la suite du différend qui s'éleva entre le Cardinal de Noailles, suspect de Jansénisme, et les évêques de Luçon et de La Rochelle.

Voici l'histoire en quelques mots :

Noailles, alors évêque de Châlons, avait approuvé les *Réflexions Morales sur le Nouveau Testament* de Quesnel (1695). En 1696, Noailles, devenu Archevêque de Paris, condamnait l'*Exposition de la Foi Catholique* touchant la grâce et la prédestination, de Barcos, neveu de Saint-Cyran. Le livre était aussi janséniste que possible, et Noailles ne pouvait pas ne pas le condamner.

Alors parut, fin 1698, une brochure de vingt-quatre pages, dont le titre est interminable : « Problème » ecclésiastique à M. l'abbé Boileau, de l'Archevêché, à qui l'on doit croire, de Messire Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, en 1695, ou » de Messire Louis-Antoine de Noailles, Archevêque » de Paris, en 1696 ».

Jamais plus petit livre ne fit plus grand tapage. Par des rapprochements adroitement concertés, l'auteur s'appliquait à mettre le prélat en contradiction avec lui-même. N'avait-il pas, à un an d'intervalle, approuvé les *Réflexions Morales* de Quesnel et censuré l'*Exposition de la Foi* de Barcos, ouvrages renfermant la même doctrine ?

Noailles était sans doute favorable aux Jansénistes, parce que défavorable aux Jésuites ; mais le dilemme de l'auteur du *Problème* n'était pas si terrible qu'il paraissait.

(1) OEuvres Complètes, VII, 264.

Evêque de Châlons, Noailles avait approuvé le célèbre ouvrage de Quesnel ; mais ce petit volume avait déjà vingt-quatre ans d'existence. Depuis 1671, il s'était accru, et il faut avouer que personne n'avait élevé la voix contre sa doctrine. La réputation de l'auteur était universelle, et Noailles traduisait le sentiment commun lorsqu'il recommandait cette lecture de piété. Mais aussi, dans les éditions successives et progressivement augmentées, Quesnel avait bien pu ajouter des développements critiquables sur les théories de la grâce. Noailles n'était pas responsable de ces infiltrations. D'ailleurs, la question de la grâce est délicate, et les écoles sont toujours prêtes à s'anathématiser, même dans les thèses libres.

Quoi qu'il en soit, le 20 janvier 1699, le *Problème* fut brûlé par le Parlement de Paris.

Entre temps, on demanda à Quesnel de corriger son livre. Bossuet suggéra vingt-quatre corrections pour rendre les *Réflexions Morales* orthodoxes.

Noailles se tirait ainsi d'embarras, et Bossuet composait un *Avertissement sur le livre des Réflexions Morales*, que mettrait Quesnel en première page. L'intransigeant Janséniste ne se prêta pas à ce compromis, et Bossuet garda son écrit dans son portefeuille. Quesnel se réfugia en Hollande après les premières difficultés.

En 1707 l'affaire était portée à Rome, et, le 13 juillet 1708, Clément XI condamnait les *Réflexions Morales*.

Noailles fut contraint de condamner le livre de Quesnel avant la promulgation du bref du Pape, retardée à dessein.

L'affaire semblait terminée quand tout recommença.

Le 10 juillet 1710, deux évêques français, de Les-

cure, évêque de La Rochelle, et de Chamflour, évêque de Luçon, publient une *Instruction Pastorale*, condamnant les *Réflexions Morales*.

Cette *Instruction Pastorale* paraît au début de 1711, et est affichée autour de Notre-Dame et, par un excès de zèle, sur la porte même du palais archiépiscopal. Noailles voit dans cet acte une insulte personnelle et, dans le premier mouvement, il s'avise d'atteindre les deux évêques dans leurs neveux, élevés au Grand Séminaire de Paris. Le Cardinal ordonne au Supérieur de Saint-Sulpice de congédier les deux séminaristes.

Noailles interdit encore, dans son diocèse, l'ordonnance de MM. de Luçon et de La Rochelle, comme « entachée de ces infâmes erreurs de Baïus et de Jansénius ».

Cette accusation inattendue étonna le public. Comment une ordonnance, qui avait eu évidemment pour objet de proscrire avec sévérité tout ce qui ressemblait à la doctrine de Baïus et de Jansénius, pouvait-elle être infectée de ces erreurs ? Noailles, s'étant aperçu de l'ingérence du P. Tellier dans ces disputes d'évêques, ne renouvela pas aux Jésuites les plus compromis le pouvoir de prêcher et de confesser dans son diocèse (août 1711).

Louis XIV essaya de régler pacifiquement la querelle soulevée entre Noailles et les évêques. C'est alors qu'il constitua un tribunal d'arbitrage, présidé par le Duc de Bourgogne.

La sentence fut d'abord acceptée avec respect par les deux parties ; mais un des articles portait que le Cardinal s'expliquerait sur le livre de Quesnel pour en improuver la doctrine. Cette disposition était dure.

Entre temps, Quesnel avait publié (1710), une *Justification des Réflexions*. C'était l'écrit que Bossuet

avait jadis composé en réponse au *Problème* et pour servir de préambule à une édition nouvelle du livre de Quesnel.

Comment Quesnel possédait-il cet écrit, que Bossuet avait gardé sur le refus de l'auteur de faire les corrections exigées ? Toutes les hypothèses sont possibles ; mais la *Justification* était bien l'œuvre de Bossuet. Le piège tendu réussit à merveille. Noailles se prononça pour Quesnel contre Versailles. Le 11 novembre 1711, le Roi abolit le privilège des *Réflexions Morales*.

Le Duc de Bourgogne mourut le 18 février 1712.

Le Roi demanda au Pape un jugement solennel sur le livre de Quesnel, et, le 2 août 1713, la bulle *Unigenitus* condamnait 101 propositions extraites des *Réflexions Morales*.

Quelques évêques, et en particulier Noailles, refusèrent de recevoir cette bulle. Le Cardinal se décida tard, en 1728, à faire sa soumission.

On a reproché au Duc de Bourgogne d'avoir beaucoup trop ménagé le Cardinal dans cette discussion d'évêques. De là à le croire retenu dans les filets jansénistes, il n'y avait qu'un pas à franchir. Le bruit parvint à Cambrai, et Fénelon écrivait à Chevreuse : « Vous pouvez me mander en quatre mots et en écriture chicaneuse en quelle disposition se trouve le P. P. (Petit Prince) sur les Jansénistes ; ils se vantent maintenant de l'avoir gagné. Tirez-moi de cette inquiétude (1) ».

Les bruits ne suffisant plus, on jeta dans le public, au début de l'année 1712, un imprimé calomnieux. On y faisait le plus pompeux éloge du Dauphin ; on se félicitait de l'intérêt qu'il prenait aux affaires

(1) Œuvres Complètes, VII, 365.

de la religion. On ne pouvait plus douter qu'il ne fût tout dévoué à ce que les uns appelaient la saine doctrine et les autres le parti janséniste. On citait les circonstances où il s'était publiquement déclaré.

Le Parlement flétrit cet ouvrage de ténèbres ; mais il était très vite parvenu à Rome. Clément XI fut ému et alarmé des sentiments qu'on prêtait au Dauphin. Il fit part de ses inquiétudes au Cardinal de la Trimouille. Le Dauphin, informé de ces nouvelles manœuvres, composa un *Mémoire* pour le Pape. La mort le trouva la main à la plume ; mais Louis XIV fit imprimer ce *Mémoire* et l'envoya à Rome. Le Pape reconnaît que son petit-fils, bien loin d'être le protecteur du Jansénisme, l'avait combattu jusqu'à son dernier souffle.

« Sur ce que l'on publie, écrit le Dauphin, que je me déclare hautement pour le parti, cela n'est pas vrai... mais on parle plus vrai quand on dit que je sais juger par moi-même de ce qui s'appelle Jansénisme... car enfin, quoique je ne sois pas bien profond dans la théologie, je sais assez que la doctrine de Jansénius rend quelques commandements de Dieu impossibles aux justes ; qu'elle établit une nécessité d'agir selon la domination de la grâce intérieure ou de la concupiscence, sans qu'il soit possible d'y résister (1) ».

Et le Dauphin expose en vrai théologien l'erreur principale du Jansénisme : l'homme n'est pas maître de faire le bien ni le mal ; il est nécessité au bien par la grâce, au mal par la concupiscence. Le Dauphin rappelle encore que les Jansénistes ont reconnu que les cinq propositions extraites du livre de Jan-

(1) Proyard, II, 226-227.

sénus étaient condamnables, mais qu'elles n'étaient pas dans Jansénus.

Quand cette question de droit et de fait fut condamnée, les Jansénistes ont cru qu'il suffisait du « silence respectueux » pour satisfaire aux jugements du Pape. Et maintenant que ce « silence respectueux » est condamné, les Jansénistes ont recours à mille subtilités pour paraître « simples thomistes, mais ils gardent tous les mêmes sentiments, et c'est toujours une cabale très unie et des plus dangereuses qu'il y ait jamais eu et qu'il y aura peut-être jamais (1) ».

Le Dauphin regrette de ne pouvoir « expliquer plus au long sa soumission à l'Eglise, son attachement au Saint-Siège et son respect filial pour celui qui le remplit aujourd'hui ».

En réalité, le Duc de Bourgogne ne tomba pas dans la doctrine janséniste ; mais il ne pouvait s'empêcher d'estimer les personnes et il usait envers elles d'une modération dont Fénelon lui-même donnait l'exemple.

« Ardent dans les luttes de doctrines, Fénelon respectait les personnes. Et Saint-Simon rapporte que les Jansénistes de son diocèse vécurent en paix et en repos « sous un ennemi de plume. »

Louis XIV en publiant ce Mémoire ne fit que donner suite à une pensée de son petit-fils, et rien ne fait supposer, quoi qu'en ait dit Saint-Simon, que le texte ait été plus ou moins altéré.

Le ton est respectueux et mesuré. Le Duc de Bourgogne condamne la doctrine janséniste, mais il ne se prononce point avec vivacité contre les personnes. On y sent un esprit juste et une âme charitable.

(1) Proyard, II, 228.

Et puis à ce moment, le Cardinal de Noailles s'opiniâtrait à ne point retirer l'approbation donnée par lui au livre de Quesnel. Louis XIV se faisait une arme de ce Mémoire. La piété du Dauphin donnait du poids à son opinion.

Peut-être Louis XIV avait-il voulu aussi reconnaître, par cet hommage rendu à l'autorité du Saint-Siège, l'éloge que dans un Consistoire convoqué exprès, Clément XI avait fait du Duc de Bourgogne, et l'honneur extraordinaire qu'il avait rendu à sa mémoire, en célébrant lui-même dans la Chapelle Sixtine des obsèques publiques et solennelles, honneur dont les rois de France étaient privés depuis l'excommunication d'Henri III par Sixte V, à la suite de l'assassinat du Cardinal de Lorraine.

Le Pape répondit à la publication du Mémoire par un Bref, où il louait le Dauphin « de s'être expliqué comme aurait pu le faire non un empereur, mais un évêque ».

*
* *

Le Duc de Bourgogne ne paraît pas avoir partagé les préventions passionnées qui animaient le Roi vis-à-vis des Jansénistes. Louis XIV, s'il faut en croire Saint-Simon, préférerait comme compagnon de son neveu le Duc d'Orléans, un athée à un Janséniste. Mais sur la question protestante l'entente était plus étroite.

Le Duc de Bourgogne a dit que le succès de Luther était dû au relâchement des évêques allemands, et les historiens catholiques reconnaissent que la principale cause du Protestantisme fut bien l'affaiblissement de la vie religieuse dans le clergé et conséquemment dans les fidèles.

Simplifiant la religion et la rendant moins gênante,

le moine allemand révolté devait entraîner facilement ceux qui n'étaient catholiques que de nom. Surtout il a plus facilement encore entraîné les Princes, qui ont vu dans le Protestantisme l'occasion de confisquer les biens de l'Eglise ; et les Princes ont ensuite entraîné leurs sujets par la force.

La religion catholique est exigeante pour ses fidèles. Elle leur impose des devoirs difficiles ; mais elle leur enseigne où se trouve la force véritable. Elle enseigne que l'âme est purifiée, embellie, et surtout fortifiée par la grâce. C'est la grâce qui nous donne la force d'accomplir tout notre devoir.

L'Eglise enseigne que Jésus-Christ est en nous par la grâce et par l'Eucharistie, et qu'il détruit le péché. Notre justice est intérieure. Elle consiste dans un état de santé et de beauté, qui rend notre âme agréable à Dieu. La justification est un changement d'état de notre âme, qui est produit par la grâce. C'est là une doctrine d'humilité et de joie.

Luther, dès 1515, quand il était encore moine, croyait que par nos seules forces et sans le secours de la grâce nous pouvons pratiquer toute la religion catholique. C'était l'erreur de la présomption. Luther s'en est aperçu, mais un peu tard. Il a été désillusionné par sa propre expérience. Privé des secours de la prière et de la grâce, il n'a pas eu la force de pratiquer les devoirs de la vie monastique. Alors il les a négligés et il est passé d'un extrême à l'autre ; de la présomption il est tombé dans le désespoir. Il dit que notre âme n'a aucun pouvoir pour faire le bien ; que depuis le péché originel, elle est souillée de maladies sans remède, et entièrement corrompue. Il dit encore que l'homme est incapable de faire aucune bonne œuvre et surtout aucune vraie pénitence

Voilà sa première erreur et voici la seconde.

D'après lui notre âme est si corrompue qu'il ne peut pas y avoir pour elle un changement d'état ou de justification véritable. Notre âme doit rester comme elle est. Notre justice n'est pas intérieure, consistant dans un état de santé et de beauté de l'âme, ainsi que dit la foi catholique ; notre justice est extérieure. La grâce c'est l'acte par lequel Dieu étend devant nous les mérites de Jésus-Christ comme un paravent. Donc la grâce n'efface pas nos péchés ; elle les cache aux yeux de Dieu qui nous voit à travers les mérites de Jésus-Christ. Cette manière de paraître juste devant Dieu, sans l'être véritablement, c'est l'imputation ou attribution, qui nous est faite des mérites de Jésus-Christ qui a accompli pour nous toutes les œuvres et toute la loi.

L'occasion ou le prétexte de la révolte ouverte de Luther contre l'Eglise, c'est la prédication des indulgences.

L'indulgence est la remise partielle ou totale de la peine temporelle du Purgatoire encourue par le pécheur. Pour gagner une indulgence, l'Eglise demande, outre les actes de religion à remplir, l'accomplissement d'une bonne œuvre, une aumône par exemple.

Pour Luther, qui croit que l'âme est complètement corrompue par le péché originel, la grâce véritable et les bonnes œuvres paraissent impossibles, donc il ne pouvait admettre les indulgences qui sont fondées en partie sur le mérite des bonnes œuvres.

Or le dominicain Tetzl vint en 1517 prêcher près de Wittenberg, où Luther enseignait à l'Université, l'indulgence plénière au profit de Saint-Pierre-de-Rome. Le jour de la Toussaint, le moine professeur

afficha à la porte du château de Wittenberg, 95 thèses ou déclarations sur les indulgences. Cette provocation aux Catholiques amena de grandes discussions et Luther en 1519 en arriva à nier l'autorité de l'Eglise et du Pape. Il n'était plus catholique.

Le 10 décembre 1520, il brûle la Bulle dans laquelle Léon X lui donnait soixante jours pour se rétracter. C'était la révolte et jusqu'en 1546, date de sa mort, Luther a soutenu une lutte furieuse contre le Pape et l'Eglise.

Peu à peu Luther a changé toute la religion. Ayant rejeté la grâce véritable et intérieure qui transforme l'âme, il lui a fallu rejeter les sacrements qui produisent cette grâce, puis les prêtres et les évêques qui administrent les sacrements. Les doctrines catholiques, il les remplaça par d'autres, qu'il arrangeait de son mieux. Cependant, en sortant du giron de l'Eglise, Luther emportait des débris de la vraie religion. C'étaient comme les pièces dépareillées d'un grand trésor. Ce sont ces doctrines qui conservent encore une vie religieuse dans beaucoup d'âmes protestantes qui, sans s'en douter, suivent beaucoup plus Jésus-Christ que Luther et Calvin.

Qui ne connaît le trouble que le Protestantisme jeta au xvi^e siècle dans l'Etat et dans l'Eglise de France, et même au xvii^e siècle, en dépit de l'édit pacificateur d'Henri IV en 1598 ?

Les Protestants auraient dû se montrer reconnaissants de l'acte d'Henri IV, acte qui leur reconnaissait tant de droits. Ils continuèrent cependant à faire une opposition sourde et souvent violente à la royauté. Richelieu les réduisit au silence ; mais ils n'hésitèrent pas sous la minorité de Louis XIV à former de criminelles alliances avec l'Angleterre.

Tous les moyens de conciliation furent employés

pour ramener à l'unité les divers éléments de la grande famille française, et l'on connaît les efforts tentés dans ce sens sous la direction de Pélisson et des évêques.

Quand on vit Turenne, Montausier, se convertir à la religion du Roi, les Huguenots pouvaient douter de leur religion prétendue réformée.

Cependant le parti réformé gardait l'attitude d'un parti de Fronde, maussade dans son isolement, harcelant le pouvoir de ses réclamations savamment calculées.

Nous savons comment cela finit. Le 22 octobre 1685, Louis XIV révoquait l'Edit de Nantes. Il croyait que le nombre des Protestants était très diminué. Le 17 janvier 1686, le Roi écrivit au Cardinal d'Estrées à Rome : « De plus de 8 à 900 mille âmes qui étaient infectées de l'hérésie dans mon royaume, à peine y en est resté-il aujourd'hui 12 à 1500. » C'était une immense illusion, mais il faut en tenir compte pour expliquer la conduite du Roi.

On s'aperçut vite que les Protestants étaient encore nombreux. Les dragons qui accompagnaient les missionnaires en avaient peut-être diminué le nombre ; mais ils avaient augmenté celui des hypocrites et des révoltés.

Les Ministres d'Etat et les évêques pensèrent à faire de vrais chrétiens. Alors commencèrent de nouvelles missions. Bourdaloue alla à Montpellier et Fénelon partait en Saintonge.

Le Duc de Bourgogne s'était appliqué à l'étude du Protestantisme et il nous a laissé sur la question des pages lumineuses (1) qui montrent bien quelle aurait été son attitude en face des Protestants.

(1) Proyard, II, 67-86.



Le Prince se défend d'entrer dans les discussions théologiques, mais l'argumentation est digne d'un théologien.

Nous savons que le Protestantisme rejette l'autorité du Pape ; mais qui, dans les discussions dogmatiques, tranchera la question ?

« Un législateur laissa-t-il jamais, écrit-il, une société sans juges établis pour terminer les différends, en donnant à chacun le droit de se faire justice à soi-même ? Ce législateur serait à peine un homme sensé. Mais, répond le Huguenot, ce juge en matière de religion, c'est la parole de Dieu, c'est l'Écriture sainte. N'est-ce pas vouloir que les remèdes suffisent pour la guérison des malades sans médecins pour les appliquer ? La parole sainte est le remède. Le juge c'est le médecin qui l'applique.

» La même parole ne signifie pas la même chose pour tout le monde. »

Les variations des Eglises protestantes illustrent ce raisonnement.

Les erreurs, dira-t-on encore, « viennent des hommes et non pas de l'Écriture » ; mais « celui qui forma l'esprit de l'homme en connaissait bien la portée », et puisque l'homme « s'égare à chaque pas en croyant suivre la voie que lui indique l'Écriture, Dieu, dans sa justice et dans sa sagesse, devait lui donner un guide pour le diriger plus sûrement dans la matière sur laquelle il lui importe le plus de ne point se tromper ».

Ce guide existe et Dieu a ordonné à l'homme de se soumettre à son autorité. C'est l'Écriture elle-même qui me dit « d'écouter l'Eglise et qui me le dit dans

les termes les plus clairs ». Or, cette parole claire que j'entends clairement « me tranquillise » sur celles que je n'entendrais pas.

L'Eglise est composée, dira-t-on encore, d'hommes qui peuvent se tromper ; mais ce Dieu qui me dit d'écouter l'Eglise savait bien de quels hommes serait composée l'Eglise ; « ce n'est donc pas à ces hommes sujets à l'erreur que j'ai affaire, c'est au Dieu qui me dit de les écouter ».

« Et quand ils voudraient me tromper, ces hommes, dès qu'ils sont l'Eglise, ils n'y réussiraient pas ; ils prophétiseraient plutôt comme Balaam par un esprit qui ne serait point le leur (1). »

C'est condensée en quelques lignes l'explication du dogme de l'infaillibilité de l'Eglise. L'assistance de Dieu empêche l'Eglise d'errer : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ». Dieu ne peut pas permettre l'erreur à l'Eglise qu'il a fondée. Notre croyance est à l'abri. Quelle paix pour l'esprit !

La thèse du Dauphin est la thèse catholique, et il faut nous incliner devant cette sereine et pure exposition de la vérité.

Mais si le Dauphin possède la vérité religieuse, il doit combattre et il veut que l'on combatte l'erreur.

La vérité sera toujours intolérante. Comment peut-on en venir à regretter que le Dauphin ne se soit pas élevé à la conception d'une politique de tolérance religieuse, qui d'ailleurs n'était alors pratiquée dans aucun pays, ni dans les pays protestants, ni dans les pays catholiques ?

Il est vrai — c'est la grande thèse chrétienne — qu'il faut aimer les personnes si l'on doit haïr les

(1) Proyard, I, 70.

erreurs. Et là-dessus personne ne peut avancer que l'Eglise ne soit pas tolérante ; s'il y a des coupables, que l'on regarde les gouvernements civils.

Le Pape a protesté contre la Saint-Barthélémy et quand tous les Etats pourchassaient les Juifs au Moyen-Age, ceux-ci se réfugiaient dans les Etats Pontificaux, et le Pape les couvrait de son grand manteau blanc.

Si le Prince n'avait pas compris aussi bien que l'Eglise le respect de la conscience, cet asile inviolable de la pensée, — il en parle cependant admirablement dans plusieurs passages de ses Ecrits, — il nous est permis de croire que sous l'influence de Fénelon, son esprit se serait ouvert à des idées plus modernes, ou plutôt plus chrétiennes, et qu'il eût réfléchi à ces belles paroles de l'Archevêque de Cambrai à l'infortuné Jacques III : « Sur toutes choses ne forcez jamais vos sujets à changer de religion, nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes ; elle ne fait que des hypocrites. Quand les rois se mêlent de religion au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude. Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent ; mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion ».

La persuasion, voilà l'arme du missionnaire de la vérité. La conversion est l'œuvre propre du converti, la grâce aidant.

Le Duc de Bourgogne approuva la révocation de l'Edit de Nantes. Comment s'en étonner ? Puisque les plus grands hommes du xvii^e siècle célébrèrent, en cette circonstance, la gloire et la piété du Roi, et non seulement les clercs avec Bossuet en tête, mais

les laïques : Fontenelle, La Fontaine, Mademoiselle de Scudéry et Madame de Sévigné.

Si du point de vue religieux la Révocation de l'Edit de Nantes portait atteinte au respect de la conscience, du point de vue national — si on laisse de côté l'erreur du Roi au sujet du nombre sans cesse décroissant des hérétiques — l'acte de Louis XIV apparaissait comme une réponse autorisée à l'attitude des Huguenots.

Les Réformés n'étaient pas seulement des hérétiques, l'opinion voyait en eux de dangereux adversaires de la société ; et si l'on connaissait tous les actes de vandalisme et de fanatisme du parti réformé, on comprendrait mieux qu'il fallût se défendre contre eux sous peine d'entretenir des sources constantes de désordre.

Écoutons le Dauphin parler des maux que l'hérésie à faits partout. Il s'arrête à la France. « Ces assemblées secrètes, ces serments d'association, ces ligues avec l'étranger, ces refus de payer les tailles, ces pillages des deniers publics, ces menaces séditieuses, ces sacs des villes, ces massacres réfléchis..., voilà, dit-il, le fait historique ». Et sans méconnaître les excès des Catholiques, il conclut que tous ces désordres n'auraient pas eu lieu sans l'hérésie et donc « il importait à la sûreté de l'Etat qu'elle y fût éteinte pour toujours ».

On criera à la tyrannie des rois, mais voici l'argument *ad hominem* du Dauphin : il renvoie les Huguenots de qui viennent ces clameurs aux chefs de leur Réforme. « Luther pose pour principe qu'il faut exterminer et jeter à la mer ceux qui ne sont pas de son avis, à commencer par le Pape et les souverains qui le protègent ». Et Calvin pense de même.

« Nos principes sont bien différents, répond le Dauphin, et sans donner au Prince des droits qui ne

lui sont pas dûs, nous disons qu'il peut et qu'il doit, comme père de son peuple, s'opposer à ce qu'on le corrompe par l'erreur ; qu'il peut et qu'il doit même prêter son épée à la religion, non pas pour la propager ; ce ne fut jamais l'esprit du christianisme ; mais pour réprimer et châtier les méchants qui entreprennent de la détruire. S'il n'a pas le droit de commander aux consciences, — voilà la vraie distinction, — il a celui de pourvoir à la sûreté de ses Etats et d'enchaîner le fanatisme qui y jette le désordre et la confusion ».

Il y eut moins de désordre sous le règne de Louis XIV, mais c'est « moins la volonté de remuer qui leur manquait que la puissance », et malgré leurs protestations de fidélité, leur esprit inquiet et factieux subsistait. Dans le temps qu'ils faisaient au roi des offres de service, on apprenait qu'ils entretenaient des intelligences avec l'ennemi du dehors. Ils eurent la pensée de se mettre sous la protection de Cromwell et les preuves de leurs liaisons criminelles avec le Prince d'Orange demeurent.

Le Dauphin nous parle des hésitations du Roi devant les mesures de rigueur, des conférences qu'il tint pour faire taire ses scrupules de conscience. Il fut décidé « que le Roi pouvait révoquer l'Edit de Nantes d'Henri IV... et que si Sa Majesté le pouvait licitement, elle le devait et à la religion et au bien de ses peuples ».

Le projet mûrit encore pendant un an ; mais quand le Roi proposa dans le Conseil de prendre une dernière résolution sur cette affaire, Monseigneur représenta qu'une guerre civile pourrait suivre ces représailles et que tout au moins un grand nombre sortiraient du royaume, ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par là même affaiblirait l'Etat.

Le Roi répondit que s'il le fallait, bien qu'il lui fût très douloureux de répandre une seule goutte du sang de ses sujets, il opposerait la force à la force.

« Quant à la raison d'intérêt, il la jugea peu digne de considération, comparée aux avantages d'une opération qui rendrait à la religion sa splendeur, à l'Etat sa tranquillité et à l'autorité tous ses droits. »

Combien de Huguenots sortirent du royaume ? 67.732 suppose le Prince, suivant le calcul le plus exagéré, et de tout âge et de tout sexe. Sans doute ce fut un grand vide dans les campagnes et dans les ateliers ; mais, ajoute le Dauphin, « le vide ne dut jamais être plus sensible qu'au moment où il se fit. On ne s'en aperçut pas alors et l'on s'en plaint aujourd'hui ».

Et le Prince met le doigt sur la plaie. Ce qui a fait le vide en France dans la population, c'est la guerre. « Quant à la retraite des Huguenots, elle coûta moins d'hommes utiles à l'Etat que ne lui en enlevait une seule année de guerre civile ».

Et sans doute les conséquences désastreuses de la Révocation avaient frappé le Prince. Le Roi avait de nombreux ennemis en Europe qui furent heureux d'exploiter la colère des Réformés, en encourageant l'exil et la révolte. Les capitaux émigrèrent en même temps que les industriels. 600 officiers et 12.000 soldats passèrent en Prusse et furent le noyau de l'armée prussienne. Cette Révocation est peut-être, reprend le Prince, une œuvre mauvaise ; mais quand même on aurait eu tort de faire ce qu'on fit, le Dauphin reconnaît ainsi qu'on a eu tort et l'histoire impartiale le reconnaît aussi — il faudrait, dit-il, laisser l'œuvre accomplie. « Il y a des torts, dont il faut savoir profiter, des torts qui ne sauraient se réparer que par de plus grands torts ».

Rappeler les Huguenots ? Mais alors — c'est le Dauphin qui parle — quel orgueil une telle concession n'inspirerait-elle pas à de pareils sujets ? Ils voudraient composer avec leur souverain et lui faire la loi. Ce serait rappeler les amis des ennemis de la France. S'ils conspiraient déjà quand ils vivaient tranquilles en France, avec quelle ardeur serviraient-ils, aux dépens de la France, ceux qui les accueillirent dans leurs malheurs.

Rappeler les Huguenots ? Ce serait s'écarter de cette politique de fermeté qui fait le soutien des empires et exposer l'Etat je ne sais à quels dangers. Et la religion souffrirait plus que l'Etat. Ce serait imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France, exposer les nouveaux convertis aux railleries, au danger de la rechute ; exposer la religion à se trouver parmi nous avant cinquante ans, dans l'état malheureux où nous la voyons chez les peuples qui nous avoisinent.

Les politiques conseillent comme remède, de faire un concordat. Les Princes catholiques et les Princes protestants s'engageraient à laisser en repos les sujets des deux religions dans leurs Etats ; mais, répond notre théologien, notre Dauphin, on met la religion du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie, — ici le Duc de Bourgogne ne donne que la *thèse* catholique, il oublie que l'*hypothèse* est souvent, vu les circonstances, seule possible et souvent souhaitable pour le bien général, — un Prince chrétien, continue-t-il, peut-il permettre que le mal se fasse dans les Etats étrangers ? Et s'il le peut, le doit-il ?

Il croit cet accord impossible en France. « Catherine de Médicis, en suivant l'idée de ce concordat, avait prétendu ménager et contenir les deux partis. Que résulta-t-il de sa politique ? La plus grande

confusion, qui conduisit enfin à la scène sanglante de la Saint-Barthélémy, qu'elle crut nécessaire pour se débarrasser une bonne fois des Huguenots ».

Arrêtons-nous ici, et concluons que le Dauphin aurait continué la politique religieuse de Louis XIV à l'égard des Protestants.

*
**

Le Duc de Bourgogne eût donné, sur le trône de France, le spectacle de vertus privées auxquelles, depuis Saint Louis, aucun roi n'avait atteint, et cela n'eût point été sans influence.

Les désordres de la Cour, au xviii^e siècle, sont-ils ou non la cause principale de la chute de la royauté ? En tout cas, ces désordres y ont contribué, en enlevant à la royauté son autorité morale.

L'histoire nous montre que les vertus ou les vices des rois ne sont point chose indifférente à la prospérité des empires et peuvent prévenir ou précipiter leur déclin. Les vertus des Antonins rendirent à l'empire romain l'éclat que lui avaient enlevé les cruautés d'un Néron ou les folies d'un Caligula.

Estimons, pour l'honneur de la religion, que la France aurait continué son ascension en accomplissant tous les progrès nécessaires sans les payer au prix de tant de sang, si le Duc de Bourgogne, au lieu d'étaler sur le trône les scandales de Louis XV, y eût montré les vertus d'un Antonin le Pieux, à qui on le compare souvent.

Allons au fond des choses. Si les vertus des rois contribuent à la prospérité des empires, c'est qu'elles conservent ou font sourdre les vertus des peuples.

Dans un pays organisé, comme l'était l'ancienne monarchie centralisée, le peuple prend la couleur

du pouvoir. Au lieu du libertinage de l'esprit et du cœur qui se répandit vite dans la nation, de l'entourage du Régent et de la plume des Encyclopédistes, si le peuple avait pu voir de ses yeux la vertu assise sur le trône et la religion honorée et défendue, — le Régent serait resté dans l'ombre et les Encyclopédistes auraient modéré leurs attaques, supposé même qu'elles aient existé — ce peuple, encore vertueux à la fin du règne de Louis XIV, eût gardé sa foi religieuse, donc les sources de la paix.

Quelle que soit la politique des nations, il faut mettre dessous l'idée religieuse, pour soutenir l'ossature sociale ; c'est comme l'arome qui l'empêche de se corrompre.

Si le peuple voit dans le pouvoir une autorité, non pas humaine, — l'homme n'a pas le droit de commander à l'homme, — mais une autorité divine, il obéit, il se sacrifie même au besoin. Mais il faut aussi que le pouvoir voie dans le peuple une humanité supérieure, grandie par le souffle transformateur de Dieu, des frères ; alors le commandement sera juste et doux, comme celui d'un Père ; alors le dévouement d'en haut n'aura d'égal que le respect d'en bas, et ce sera la paix sociale.

La paix des sociétés dépend de la religion et la religion est la condition et le soutien nécessaire des civilisations. Qui peut empêcher la corruption de l'esprit et du cœur, cause des décadences ? La seule religion. Et que l'on n'objecte pas l'idolâtrie. Une religion fautive peut contribuer à la prospérité de l'Etat. Entre l'égaré du sentiment religieux et sa destruction l'hésitation n'est pas possible. Paganisme, soit ! mais il y avait une foi, donc une force. Portés par l'enthousiasme religieux, les Grecs vainquirent les Perses. Alors Phidias et Praxitèle glori-

fiaient la théologie grecque, l'immatérielle force incarnée dans la matière ; ils élevaient le Parthénon, pour y placer la sagesse sous la figure de Minerve. Quand on commença d'ébranler la religion, Philippe arriva.

A Rome, l'ordre civil n'avait d'autre base que l'ordre religieux ; et Rome portée par la foi religieuse a conquis le monde. Quand cette foi faiblit, les armes devinrent trop lourdes, plus de levier pour soulever le monde. Les Barbares franchirent les frontières.

Si les nations païennes ont pu faire ces prodiges, de quelle vitalité et de quelle sécurité jouiront les nations chrétiennes qui peuvent boire à la source pure de la divinité et se mettre sous la loi et la protection du vrai Dieu !

L'on vante notre civilisation ; mais l'essence de la civilisation, ce n'est ni le progrès matériel, ni même le progrès intellectuel ; c'est le développement moral, où un ensemble d'idées morales qui déterminent entre les hommes des rapports plus justes, plus doux, et partant rendent la vie plus calme et plus heureuse.

Le peuple a plus de biens matériels aujourd'hui qu'hier, a-t-il plus de vraies joies ? Nous sommes matériellement plus heureux que jadis, est-ce que nous nous aimons davantage ? Que sert d'avoir l'habit d'un boyard si l'on a l'âme d'un loup ? Que sert de posséder des maisons magnifiques, si l'on a rendu celle de son propre cœur inhabitable à soi-même ?

Nous vivons cependant, et le pouvoir n'a pas toujours protégé l'idée religieuse. Mais ceux qui se disent incroyants vivent encore de la vie chrétienne, comme aux heures du crépuscule les voyageurs marchent encore à la lumière du soleil devenu pour eux invisible. Prenons garde, le soleil peut disparaître et la

nuit noire nous envelopper de son manteau lugubre. Nous vivons de ce qui nous reste de la vie évangélique et nous mourons de ce qui nous en manque. Quand le peuple comprendra-t-il quelle est la force sociale du christianisme, de ce christianisme qui donne à l'homme l'explication et la loi de la vie ?

Quand on aime Dieu, c'est sa volonté qui fonde le devoir. Alors les hommes se croient obligés au travail, parce que la vie est une épreuve, tous à l'aide les uns des autres, parce qu'ils sont frères, les plus maltraités par le sort, à l'acceptation de leur destinée comme au mystère d'une sagesse qui, même en ses rudesses, leur est tutélaire, et qui ne leur doit pas ses secrets.

Ils savent que seule est légitime, noble et secourable, l'union de l'homme et de la femme résolus à partager ensemble toutes les joies et toutes les douleurs des jours jusqu'au dernier, et ils ont entendu la parole qui commande à cette union d'être féconde.

Ainsi la conscience de chacun se sent obligée aux vertus conservatrices de la société.

Mais quand l'homme ne sait rien sur son origine, ni sur sa destinée, comment peut-on lui parler de devoir ? Il n'a pour se conduire que ses instincts et ses instincts se tournent en impatience d'être heureux ; il obéit donc à l'unique loi de son être s'il saisit le bonheur toutes les fois qu'il le peut atteindre et sous toutes les formes où il peut le posséder. Ses désirs sont la mesure de ses droits. Ce qui leur fait obstacle est un mal. Toute organisation sociale qui met hors de sa portée les avantages souhaités par lui le vole, et en exerçant ses reprises contre elle il rentre dans son bien. Il faut jouir, et le plus tôt possible, demain il ne sera plus. Tous les moyens sont bons, qui sont efficaces et rapides, car

le temps perdu à préparer le bonheur est du temps pris au bonheur.

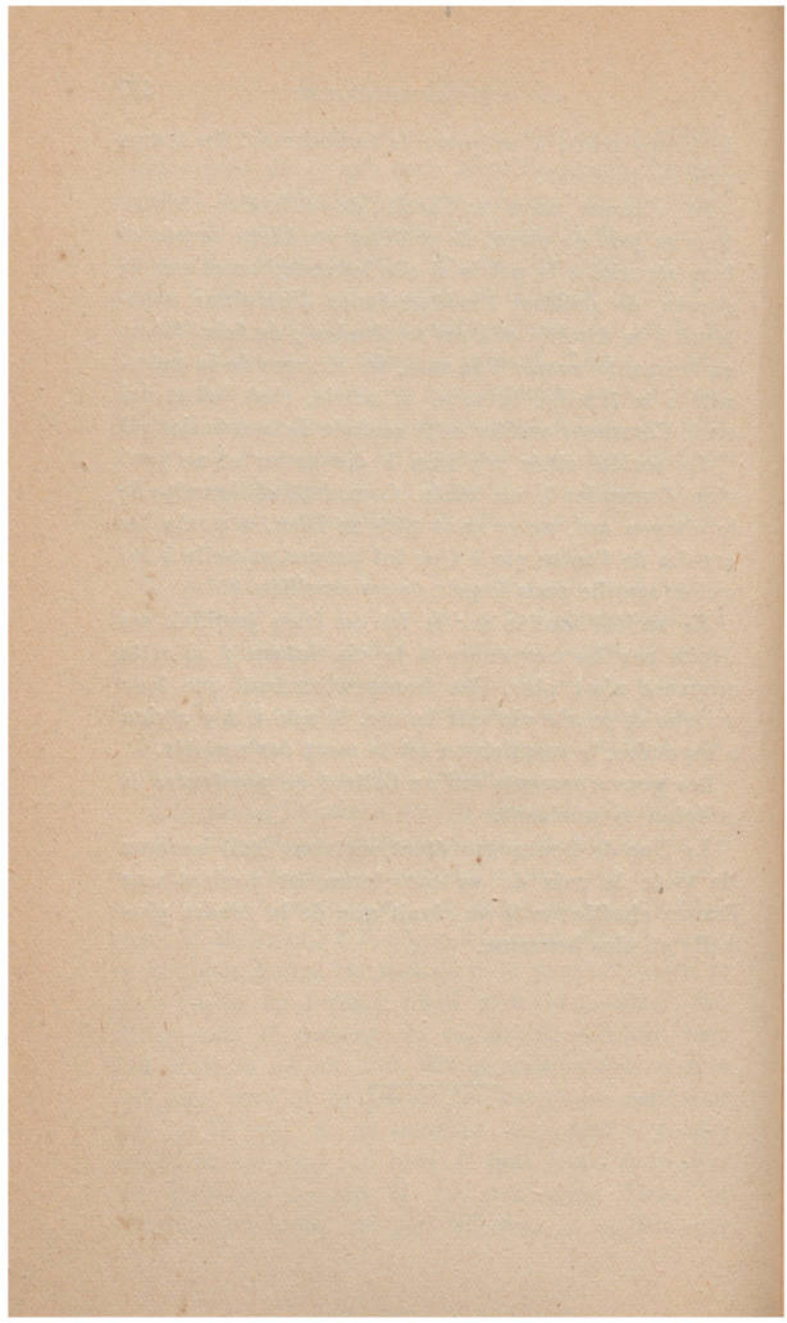
Et chacun aura le droit de défendre contre tous sa joie de vivre, de préférer ses biens acquis et leur sécurité à la patrie si elle les compromet par la guerre, de préférer l'indépendance d'un cœur vagabond à la famille et à ses servitudes ; de fuir, fût-ce en fermant l'avenir à la race, les charges de la paternité : la famille, la race, la patrie, c'est lui et lui seul. Comment arrêter cette cascade de conclusions ?

La société athée n'a rien à demander et ne peut rien demander à un athée. Comment obligerait-elle le citoyen qui, ne croyant plus en Dieu, a perdu les espoirs de l'autre vie ? Que lui promettra-t-elle à lui qui se sacrifie pour le prix de ses sacrifices ?

La société fondée sur la foi en Dieu justifiait ses droits par les croyances à la vie future ; si cette croyance n'est plus, les hommes veulent que leur unique et courte vie soit bonne. A cela il n'y a rien à répondre, le scepticisme est la mort des sociétés.

Les gouvernements qui se flattent de persécuter la religion se suicident.

Le Duc de Bourgogne étant vertueux était heureux de toute la paix de sa conscience, et voulant une France chrétienne il ne rêvait que de la rendre plus belle et plus heureuse.



CHAPITRE X

LE DAUPHIN EST DIGNE DE RÉGNER

LA MORT

Les écrits du Dauphin que nous a conservés Proyard, nous révèlent la pensée intime du Prince ; mais ils gardent un caractère trop théorique pour donner une idée complète de sa physionomie pendant les dernières années de sa vie.

L'héritier du trône a pesé le lourd fardeau du pouvoir. Il l'accepte par devoir religieux, avec l'espoir de l'exercer pour le bien. Il obéit aux injonctions de sa conscience : voilà ce qui le soutient dans cette préparation laborieuse, dans sa lutte contre les inclinations de sa nature, contre son goût pour la retraite, contre les tentations de découragement.

Il n'a pas trente ans et il a touché le fond de toutes les grandeurs qui éblouissent les hommes. Il a vu la gloire militaire à la merci « d'un nuage de poussière ou d'un coup de vent », et surtout il a vu de ses yeux de quelles souffrances elle s'achète. Il a éprouvé les soucis du pouvoir en travaillant sous les yeux du Roi, son grand-père, ou sous la direction des ministres. Il a souffert de son impuissance à faire du bien. Il est écœuré « des propos futiles » de la cour, fatigué « d'être toujours aux autres, jamais à soi-même ».

Il a soif d'amitié désintéressée, de solitude. Il envie « les douceurs de la vie privée ».

Il résiste, il lutte, il travaille, parce qu'il doit obéir à la loi divine. Il fera son devoir jusqu'au bout. Quand il voudra se soustraire à l'obsession des choses extérieures, c'est en lui-même qu'il se réfugiera, dans le sanctuaire inviolable de la vie intérieure. Il demande la paix à la méditation, aux pratiques d'une dévotion vraie, profonde.

Il y a dans ces pages, à la suite de considérations sur la politique et sur l'administration, des morceaux admirables, qu'on croirait écrits par un religieux ou détachés d'un sermon de Bourdaloue. Les questions de foi et de morale y sont traitées avec une particulière connaissance de la doctrine. Rien de nouveau dans l'expression ; mais quand on sait que ces pages religieuses étaient écrites par l'héritier du plus grand trône qui fût alors, il est impossible de ne pas être ému et l'on se demande à quelles espérances la France pouvait s'abandonner.

A quoi eût abouti toute cette spéculation ? Nous voyons le Prince penser, comment aurait-il agi ? Fénelon craignait lui-même que le Duc de Bourgogne ne s'arrêtât à ces « spéculations vagues et résolutions stériles », que, « ébloui de ses bons propos », il ne fût accusé « de trop raisonner et de trop peu faire ! (1) » Nous possédons heureusement d'autres documents que Mgr Baudrillart a mis au jour les années dernières et dont nous avons déjà profité.

Les lettres du Duc de Bourgogne à son frère le Roi d'Espagne, Philippe V, nous permettent de juger le Prince avec plus de sûreté, en nous le montrant aux prises avec les réalités, avec la vie même.

(1) Œuvres Complètes, *Fénelon à Chevreuse*, 5 janvier, 15 février 1711.

Dans cette correspondance, il est possible de suivre les progrès de son éducation politique. Les lettres qu'il écrit à Madrid pendant les années 1709 à 1711 sont une révélation de cet « élargissement » d'idées qui caractérise la dernière période de sa vie.

A cette époque, le Duc de Bourgogne assiste aux conseils du Roi où sa voix se fait entendre, et sa correspondance demeure comme un modèle de conversation sérieuse, de diplomatie pratique et avertie. Nous assistons, mois par mois, au développement progressif de son esprit.

Le Prince suit avec une attention croissante les événements militaires et politiques de l'Europe et il les résume pour son frère dans des tableaux clairs, où la sûreté et l'étendue des informations le disputent à la justesse des vues.

Le Duc de Bourgogne, à partir de 1709, peut-être sous l'influence de Fénelon et du groupe Beauvilliers-Chevreuse, a voulu la paix et la paix au prix des plus grands sacrifices. A-t-il voulu la paix à tout prix, au point de désirer, comme Fénelon, une défaite qui avançât la paix ? On l'a dit. Il est impossible de le croire. Comment alors expliquer la lettre débordante de joie qu'il écrit à son frère après la victoire de Villaviciosa ? Il est heureux, il se réjouit « de voir le trône d'Espagne affermi et les alliés déprimés. Après ce brillant fait d'armes, dit-il, ils rabattront de leurs exigences ».

Le Duc de Bourgogne a voulu la paix, comme Louis XIV lui-même, avec des conditions honorables et dignes de la France (1).

(1) Baudrillart, *Philippe V et la Cour de France*, 5 vol. Paris 1890, Tome I, Livre II, Ch. VI. Livre III, Ch. I, III. V.

Le Roi de France, dès le mois de juin 1709, avait décidé de retirer d'Espagne toutes ses troupes pour bien montrer aux alliés qu'il avait sincèrement fait l'abandon de ce royaume. Et le Duc de Bourgogne reflétait la pensée du Roi quand il écrivait à son frère d'Anjou le 25 mars 1709 :

« Nous voici donc à la veille d'une campagne qui peut nous donner tout à craindre. La mauvaise récolte de l'année dernière et la gelée de l'hiver, qui a fait mourir les blés dans la plus grande partie du royaume, rendent les subsistances d'une difficulté infinie, et l'argent qui est extrêmement rare fait appréhender que l'on ne puisse payer régulièrement les troupes et qu'elles ne désertent. Si, faute de vivres ou d'argent, l'armée de Flandre vient à se débander ou à être obligée de quitter les postes qui arrêteront l'ennemi, pour chercher à subsister, l'ennemi, dont les magasins sont faits, en profitera pour aller en avant contre nous, et s'il se joignait encore à cela le malheur de la perte d'une bataille, peut-être serions-nous bien heureux si, en ce cas, les ennemis nous en quittaient pour la paix des Pyrénées (1) ».

Torcy était parti à La Haye pour parler de paix. Les exigences de l'ennemi étaient si dures que le Duc de Bourgogne avertit son frère que « malgré la situation extrême où nous sommes, le Roi n'a pas cru devoir acquiescer à de si extraordinaires conditions ». Le Roi devait joindre ses forces aux forces des alliés pour chasser d'Espagne son petit-fils. Cela, « il ne l'acceptera jamais, quoi qu'il lui en puisse arriver », écrit courageusement le Prince (2). Et la

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 11.

(2) Baudrillart, *Lettres*, II, 15.

lettre se termine par l'expression des sentiments personnels du Duc de Bourgogne et de ceux du Roi.

L'intérêt de l'Etat, seul, a été plus fort que ses sentiments. « Ma tendresse pour vous, mon très cher frère, me fait sentir vivement tout ce qui vous regarde en particulier, et je puis vous assurer que le seul bien nécessaire de l'Etat a eu part dans tout ce que le Roi, qui vous aime comme son petit-fils, a fait d'avances auprès de ses ennemis... Soyez persuadé, mon très cher frère, que ma tendresse durera autant que ma vie, m'estimant bien malheureux que l'état de la France m'ait obligé de penser autrement que ne l'aurait voulu mon cœur (1) ».

Si le Roi d'Espagne reproche en termes affectueux à son frère de l'abandonner : « Pensez-vous, en vérité, répond le Duc de Bourgogne, que dans les maux qui nous pressent, j'oublie ceux qui vous menacent, et pouviez-vous soupçonner que l'absence eût diminué en moi la tendresse que j'ai toujours eue pour vous ? (2) »

Aussi avec quelle joie il lui annonce que le Roi lui laisse au moins quelques troupes pour sa sécurité personnelle, et il ajoute :

« ...Je me flatte que vous ne me croyez pas capable d'oublier l'amitié étroite qui nous a liés pendant notre enfance et qui me fait pleurer si tendrement notre séparation : c'est cette même amitié qui me fait sentir maintenant combien il est pénible *d'être frère et Français tout en même temps*, et que nos malheurs aient été jusqu'au point de désunir ces deux qualités. Mais ils ne désuniront jamais nos cœurs (3) ».

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 16.

(2) *Id.*, II, 18.

(3) *Id.*, II, 19.

Peut-on exprimer d'une manière plus émouvante le drame de conscience qui se jouait alors dans l'esprit et dans le cœur du Duc de Bourgogne ?

Pendant les exigences de l'ennemi avaient remis les armées en campagne. Le Duc de Bourgogne transcrit à son frère des récits de batailles avec ce style vif, alerte, clair, qui pour nous est une révélation. Il raconte la bataille de Malplaquet, « la plus sanglante bataille qui se soit donnée depuis longtemps », avec une allure militaire qui plaît chez ce Prince, qu'on aime quelquefois à représenter confiné dans son oratoire et bon seulement à écrire de pieuses méditations.

« Notre perte a été grande ; mais celle des ennemis est, de leur propre aveu, deux ou trois fois plus considérable que la nôtre. Ce nouveau malheur nous pourra coûter Mons, mais il a racquis à la nation française son ancienne réputation qu'elle a poussée, s'il se peut, plus loin dans cette journée que dans les victoires que nous avons remportées (1) ».

La fortune ne répondait pas au courage, et la victoire décisive n'avait pas encore paru. La campagne se termina, et il fallut encore parler de paix. Que pouvait-on espérer des ennemis ?

« Voilà encore, écrit le Duc de Bourgogne à Philippe V, un de ces cas où le devoir et le sang sont divisés et où l'on souffre infiniment, mais la paix est devenue indispensable et plus on ira en avant, plus elle coûtera cher (2) ».

Le Prince crut un moment que la nouvelle ligue, conclue contre la Suède par les Etats du Nord : Danemark, Brandebourg, Russie, servirait les intérêts de la France. Il fait part à son frère de cette lueur

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 31.

(2) *Id.*, II, 35.

d'espérance (1), mais les affaires de l'Europe du Nord s'apaisèrent momentanément et la diversion attendue ne se produisit pas.

Alors Philippe V se décida à demander à Louis XIV un général français pour commander l'armée d'Espagne ; et le chef qu'il souhaitait, qu'il réclamait avec les dernières instances, c'était Vendôme, celui-là même qui, d'après le Duc de Bourgogne, n'avait commis que des fautes en Flandre, et qui avait tout fait pour le perdre d'honneur ! Philippe priait son frère d'appuyer sa démarche. C'était mettre à une rude épreuve la vertu du Prince ; mais le Roi d'Espagne connaissait l'humilité et l'abnégation de son frère. Il avait bien placé son espoir.

Vendôme fut envoyé en Espagne. Le Prince n'ignorait pas la valeur du soldat, s'il faisait des réserves sur ses qualités morales dans une lettre que nous connaissons (2).

Vendôme ne trompa pas les espérances du Roi d'Espagne. La victoire de Villaviciosa commença de changer la face des événements. Le Duc de Bourgogne pria son frère de faire savoir de sa part à Vendôme combien il était sensible « au grand service » qu'il venait de rendre à l'Espagne et à la France (3).

Mais à la Cour et en France tout le monde ne partageait par cette joie, beaucoup regardaient la conservation de l'Espagne comme un obstacle à la paix (4).

La paix ! toute l'année 1710 avait retenti de ce

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 36.

(2) Cf. ci-dessus, chapitre VI, à la fin.

(3) Baudrillart, *Lettres*, II, 73.

(4) *Id.*, *Philippe V et la Cour de France*, Tome I, 424.

mot si gros d'espérance pour l'Europe et surtout pour la France.

Dans les Conseils, où le Duc de Bourgogne tenait gravement et consciencieusement sa place, les plus graves questions étaient agitées. Quelle attitude fut celle du Prince ? Le 16 février 1710, il se prononça pour la paix avec *l'unanimité* des membres du Conseil. Il avait prévenu son frère d'Espagne qu'il s'y verrait obligé par toutes sortes de raisons qu'il énumère. Il lui rappelle une fois de plus sa règle de conduite. « Encore un coup, écrit-il, après les intérêts de la France, je n'en ai pas de plus chers que les vôtres (1) ». Mais les intérêts de la France exigent l'abandon complet de l'Espagne. D'ailleurs il repousse, avec autant d'énergie que Monseigneur, toute idée de guerre contre Philippe V (2), et le 24 mars il déclare à son frère que « les ennemis persistant à s'opiniâtrer dans des conditions impraticables... les apparences sont bien plus pour la guerre que pour la paix (3) ».

Aux Conseils du 21 et du 23 avril, Torcy, appuyé par Demarets et par Pontchartrain, proposa d'ordonner aux plénipotentiaires « de savoir des députés de Hollande de quelle manière leurs maîtres demandaient que le Roi se joignît à eux pour faire la guerre au Roi d'Espagne ».

Cet avis fut rejeté, grâce à l'énergique intervention de Monseigneur et du Duc de Bourgogne surtout. Le Prince soutint qu'il ne fallait jamais laisser aux ennemis une occasion de supposer que le Roi en

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 45.

(2) Aux Conseils du 1^{er} et du 26 mars. *Journal de Torcy*, 143.

(3) Baudrillart, *Lettres*, II, 47.

pourrait venir à cette extrémité (1). Le 11 mai seulement, devant l'avis unanime des membres du Conseil, et contre son sentiment personnel, il approuva en termes ambigus le projet mis en avant par Beauvilliers. Le Roi de France donnerait de l'argent aux alliés pour la dépense de la guerre qu'ils seraient obligés de faire si Philippe V n'acceptait pas le partage de ses Etats (2). Même attitude quand Louis XIV en personne dut avouer au Conseil qu'on était acculé à la nécessité de combattre indirectement le Roi catholique.

La bataille de Saragosse (20 août), dans laquelle les troupes de Philippe V furent repoussées, causa au Duc de Bourgogne une véritable douleur. Il admira la fermeté de son frère devant ce nouveau revers, ses efforts pour le réparer et la constance des Castillans (3).

Quelques jours après il écrit encore : « Je suis cependant consolé en partie par l'affection que vos Grands et le reste de vos sujets vous témoignent. J'avoue que cette constance de la nation espagnole redouble encore l'estime que j'avais déjà pour elle. Vous pouvez être assuré de mon suffrage pour les secours qui ne nous préjudicieront point, et mon amitié pour vous ne me laissera pas l'oublier dans les occasions (4) ». Le Prince comptait sur des jours meilleurs.

La sympathie du Duc de Bourgogne ne se borna point à de vaines paroles, et lorsque fut décidé l'envoi

(1) *Journal de Torcy*, 167, 168.

(2) *Id.*, 177, 179.

(3) Baudrillart, *Lettres*, II, 58.

(4) *Id.*, II, 63.

du Duc de Noailles à Madrid, il fut de ceux qui réclamèrent que l'on continuât de défendre l'Espagne.

Telle fut la conduite du Duc de Bourgogne pendant les plus tristes années de la fin du grand règne. On a écrit différemment sur cette question ; mais la correspondance du Prince infirme les jugements contraires. Elle montre clairement quelles limites il s'était fixées. La lettre du 21 octobre 1710 nous livre le fond de sa pensée.

Louis XIV avait, sur le rapport du Duc de Noailles, renoncé à l'idée d'abandonner son petit-fils. Avec quelle joie il annonce la bonne nouvelle à son frère !

« Le courrier qui vous est dépêché aujourd'hui vous instruira des intentions du Roi, dont vous aurez, je crois, lieu d'être content. Il me paraît que l'on ne saurait rien faire de meilleur dans la conjoncture présente. Au reste, mon cher frère, le Duc de Noailles m'a dit que vous l'avez questionné si je n'étais point refroidi à votre égard ; il est vrai, mon cher frère, que dans les choses où j'ai pu croire les intérêts de la France différents des vôtres, je me suis attaché à la France préférablement à l'Espagne ; mais pour le fond du cœur, il a toujours été le même, et ce m'est une sensible joie que, les intérêts se réunissant, le devoir et l'amitié puissent tendre à un même but... Je puis vous assurer que dans les situations où nous nous sommes trouvés, vous en auriez fait autant que moi, mais je puis vous assurer aussi que je n'ai jamais été que jusqu'où j'ai cru que l'exacte justice pouvait me le permettre (1) ».

Et il répétait le 17 novembre : « Oui, mon cher frère, vos intérêts sont les nôtres, j'en suis plus

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 66.

convaincu que jamais et c'est ce qui fait ma joie (1) ».

Dans le cœur du Duc de Bourgogne la France passait avant son frère que cependant il aimait tendrement. Sa joie fut complète quand les deux amours purent se rencontrer et n'en faire qu'un. Mais tout n'était pas terminé. Le prince interrogeait l'avenir. Il se demandait avec angoisse comment pourrait finir ce drame qui tenait en suspens l'Europe et surtout l'Espagne. Dans la nuit où se débattait son cœur de Français et son cœur de frère, il cherchait derrière chaque nuage si quelque lueur ne perçait pas l'obscurité.

L'année 1711 commença par donner quelque espoir. Le Sultan déclarait la guerre au Tzar. Le Duc de Bourgogne espérait que l'Empereur, voyant de si grandes forces turques dans son voisinage, ramènerait en Hongrie une partie des troupes massées contre nous (2).

Le dénouement se produisit du côté où l'on s'y attendait le moins. L'Empereur d'Allemagne mourut. Cet événement déplaça les pièces de l'échiquier européen. Tous les esprits se fixèrent sur Vienne.

L'Archiduc, qui convoite l'Espagne, va-t-il se tourner encore vers le trône vacant ? Les Puissances supporteront-elles que se reforme l'Empire de Charles-Quint ? Le Duc de Bourgogne, tout ému à la pensée de ces coups soudains de la fortune, fait part à son frère de ces nouvelles espérances. « Que va devenir l'Allemagne ?... On ne peut rien juger de certain de ce qui va se passer, mais ce qui l'est presque, c'est qu'une partie des troupes des alliés seront rappelées en Allemagne et qu'il ne se peut

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 67.

(2) *Id.* II, 74.

que nous ne nous trouvions très soulagés, par les suites d'un événement d'une telle conséquence (1) ».

Cependant il sentait qu'une victoire avancerait plus l'heure de la paix qu'une déclaration de guerre du Sultan et la mort de l'Empereur, et il annonçait que la guerre était reprise en Flandre. Il laisse entendre à son frère d'Espagne que les armées étaient prêtes à « reprendre une grande supériorité ».

Le Prince entrevoyait-il l'aube blanchissante de Denain ?

C'est à ce moment que la mort de Monseigneur le fait « Dauphin ». Alors sa volonté grandit. Il a le sens des responsabilités qui l'attendent et il se permet de donner à son frère de plus fermes conseils.

Le Marquis de Bonnac est parti en Espagne pour obtenir de Philippe V les sacrifices nécessaires à la paix. « Vous devez considérer de quel état nous sommes sortis et quelle différence il y a des choses présentes aux choses passées. Vous n'oublierez pas non plus tout ce que nous avons souffert pour vous et que nos intérêts étant devenus inséparables, chacun doit contribuer au grand ouvrage dont il s'agit ; mais il est juste que vous y contribuiez davantage, étant la cause de tout et y ayant un intérêt essentiel (2) ».

Et comme pour tempérer ce qu'il y a de pénible dans ces conseils, le Prince rappelle à son frère les souvenirs de jeunesse. Il est à Fontainebleau et il aime ce séjour comme au temps où ils y vivaient ensemble, « et ce souvenir m'est en même temps agréable et douloureux (3) ».

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 87.

(2) *Id.*, II, 103.

(3) *Id.*, II, 107.

Il emploie toutes les ressources de la diplomatie et de la séduction pour amener son frère aux raisons de la Cour de France. Il le félicite, il le remercie, il le met dans l'embarras et rend une résistance presque impossible.

« On peut dire qu'après Dieu c'est à votre fermeté et à votre constance que vous devez votre couronne. Il est vrai qu'il vous en coûtera, et j'entre dans la peine que cela doit vous faire ; mais plus le sacrifice que vous faites pour les intérêts de la France est grand, plus dois-je vous en témoigner ma reconnaissance et le faire aussi au nom de tous les Français (1) ».

La grande affaire de l'automne de 1711 fut la négociation avec l'Angleterre et surtout l'élection de l'Archiduc comme Empereur.

« Cet établissement sera assez beau pour qu'il s'en contente, avec ce que l'on voudra y ajouter, sans prétendre rien davantage sur l'Espagne et le reste de votre monarchie. Je suis si plein de notre affaire que je ne puis cesser d'en parler. Je voudrais que vous vissiez la joie où l'on est de savoir que votre maintien sur le trône d'Espagne est le fondement de la paix qui va se traiter... J'en reviens encore à notre affaire qui est un coup de la main de Dieu ; c'est de quoi nous le devons bien remercier ; il y a longtemps que je vous ai dit que vous ayant placé sur votre trône, il vous y maintiendrait lui-même et cela comme vous le voyez (2) ».

Le Duc de Bourgogne, pendant les derniers mois de 1711, rend compte de toutes ces espérances de paix et de négociations projetées. Et tout cela est

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, III.

(2) *Id.*, II, 119.

accompagné de réflexions très sensées. Il ne perd pas le sens des réalités et il ajoute : « Cette attente, qui est fort agréable, ne nous empêche pas de travailler fortement aux préparatifs de la campagne, sachant bien que la paix sera meilleure lorsque l'on sera mieux en état de continuer vigoureusement la guerre (1) ».

Faut-il le dire ? Le Duc de Bourgogne qu'on a dépeint comme incapable d'initiative et d'énergie, apparaît à ce moment maître de lui-même et plus clairvoyant que Fénelon dont on veut qu'il ait toujours été le docile instrument.

Le Prince ne suit pas son illustre maître dans ses désirs « de paix à tout prix ». Et cependant ils étaient nombreux les Mémoires qui, de Cambrai, venaient aux mains de Chevreuse et de Beauvilliers pour être transmis au Duc de Bourgogne.

Fénelon, âme généreuse et humaine, s'apitoyait sur ces troupes qu'on menait à la bataille en haillons et affamées ? Il ne pensait qu'au peuple qui avait payé trop cher la gloire du Roi. Et cependant à cette heure la France luttait pour sa propre liberté.

Son désir de la paix le mène vraiment trop loin. Il demande que Philippe V abdique. Il va jusqu'à dire que Louis XIV aurait le droit d'user de menaces envers son petit-fils pour le forcer à déposer sa couronne. Perdant même, par la vue des misères actuelles étalées sous ses yeux, la juste appréciation des affaires, il va, lui et non pas le Duc de Bourgogne, jusqu'à redouter un succès militaire qui ne ferait que redonner de vaines espérances à la France...

Fénelon savait qu'il parlait en vain. Alors il s'en prend à Louis XIV même et comme emporté par une

(1) Baudrillart, *Lettres* II, 129.

inspiration subite, il change de ton. Sa pensée s'élève. Le prêtre, l'envoyé de Celui qui est le juge des rois comme des peuples, se réveille en lui : « Vous me direz que Dieu soutiendra la France : mais je vous demande où en est la promesse. Avez-vous quelque garant pour des miracles ?... Les méritez-vous dans un temps où votre ruine prochaine et totale ne peut vous corriger, où vous êtes encore dur, hautain, fastueux, incommunicable, insensible et toujours prêt à vous flatter ?... Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer une chapelle, à dire un chapelet, à se scandaliser facilement et à chasser quelque Janséniste ? Non seulement il s'agit de finir la guerre au dehors, mais il s'agit de rendre au dedans du pain aux peuples moribonds, de rétablir l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se ressouvenir de la vraie forme du royaume, et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux... J'espère que Dieu sauvera la France, parce que Dieu aura pitié de la maison de Saint Louis, et que, dans la conjoncture présente, la France est un grand appui de la catholicité. Mais après tout, ne nous flattons pas. Dieu n'a besoin de personne, il saura bien soutenir son Eglise sans ce bras de chair... »

Ici, c'est Louis XIV qui avait raison : C'est Louis XIV qui a été « chimérique » en voulant tenir tête à l'Europe avec des armées décimées et démoralisées. La fortune a favorisé l'audace. Il a sauvé la France sans la laisser humilier.

Qui ne connaît cette belle page de l'Histoire de France ? Le Roi n'avait pas voulu détrôner lui-même son petit-fils Roi d'Espagne. « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants ». Le Prince Eugène arrivait sur Paris,

Louis XIV mande Villars à Marly. Il lui confie les débris des armées. Il lui ordonne de livrer bataille. Et si l'armée est vaincue ? Il ira lui-même faire un dernier effort, périr ou sauver l'Etat. Le vieux lion blessé fit reculer les chasseurs, la victoire de Denain sauva la France.

Les conférences pour la paix s'ouvrirent enfin en janvier 1712. Le Duc de Bourgogne ne s'illusionne pas sur les difficultés de l'heure : « L'ouvrage n'est pas fini pour cela, écrit-il avec mélancolie ; ceux qui gouvernent la Hollande n'y entrent qu'à regret et l'on doit s'attendre à de grandes contradictions... Mais il faut aller avec patience pour arriver au terme que l'on s'est proposé ; et j'espère qu'avec l'aide de Dieu on surmontera tous les obstacles et que l'on y arrivera ».

Que le Roi d'Espagne se confie au Roi de France, ses intérêts sont en bonnes mains, « vous le verrez aisément, écrit-il, par les remarques qu'il a faites sur le plein pouvoir que vous venez de lui envoyer, puisqu'il trouve que vous en dites trop et que les ennemis en pourraient tirer des inductions désavantageuses pour vous. Vous jugez bien par là que nous n'avons pas d'envie de jeter ce qui vous appartient à la tête des alliés, pour ainsi dire, et que nous sommes en intentions de nous en servir le plus utilement qu'il se pourra pour vous et pour nous (1) ».

Le Duc de Bourgogne dit « nous », qu'on le remarque.

C'est que Louis XIV a voulu associer ce jeune homme si grave à son gouvernement. Il est de tous les Conseils, il y assiste, il y fait bonne figure.

« Il était, écrit Saint-Simon, devenu le dépositaire

(1) Baudrillart, *Lettres*, II, 138.

du cœur du Roi, de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du gouvernement (1) ».

La France a les yeux sur lui.

Demain, ce jeune Prince portera sur le trône les idées de justice, de paix, de charité. Le peuple salue ces espoirs avec une émotion non dissimulée. L'homme a dépouillé le costume de l'enfant. Les fautes de l'homme de guerre sont oubliées. La cabale est morte ; ses chefs sont dispersés. L'héritier du Roi est prêt.

La foudre éclata tout à coup dans cette brillante et sereine aurore.

*
**

Le 5 février 1712, la Duchesse de Bourgogne eut la fièvre qui continua en s'aggravant jusqu'au 7. La Princesse se leva cependant pour aller à la messe, car c'était dimanche. Le soir elle ressentit une violente douleur au-dessous de la tempe, qui dura tout le lundi 8. Les calmants ne pouvant la soulager, on la saigna. Les douleurs diminuèrent ; mais la fièvre revint plus forte. La Princesse passa la journée du 9 dans un état d'assoupissement dont elle ne sortait que pour délirer.

Le Duc de Bourgogne, dès le début de la maladie de la Princesse sa femme, s'installa à son chevet. Il y demeura nuit et jour (2).

Le médecin diagnostiqua la rougeole ; mais les plaques disparurent et les médecins ne crurent plus

(1) Lire tout le passage où Saint-Simon a résumé cette disposition des âmes, VI, 242.

(2) Sourches raconte cela dans ses *Mémoires* au 9 février 1712.

à la rougeole. La tête restait prise. Malgré une nouvelle saignée la fièvre redoubla. L'émétique n'amena aucun soulagement.

Le Roi força le Duc de Bourgogne à sortir dans les jardins, il revint bientôt. D'ailleurs lui-même ne se sentait pas bien et avait la fièvre.

La fièvre dévorait la Princesse qui passait de la prostration au délire. Le péril parut si grand que Madame de Maintenon se chargea de la douloureuse mission de la préparer à la mort et de profiter des intervalles de lucidité.

C'était le jeudi matin. Un peu surprise, la jeune Princesse répondit qu'elle allait se préparer à se confesser et elle pria Madame de Maintenon de l'y aider. Le Père Noël, Récollet, amené par le P. de La Rue, arriva. On les laissa seuls.

Cependant, le Duc de Bourgogne était dévoré par une fièvre ardente. Le Roi le pria de se retirer dans sa chambre. Il y alla ; mais à chaque instant il envoyait chercher des nouvelles de sa femme, et pour le retenir dans son lit il fallut lui cacher les progrès du mal.

La Princesse reçut l'Extrême-Onction et la Communion avec une grande piété. « Ma tante, dit-elle à Madame de Maintenon, il me semble que je suis toute changée. — C'est que vous vous êtes approchée de Dieu, et qu'il vous console présentement. — Je n'ai de douleur que d'avoir offensé Dieu. — Cette douleur, reprit Madame de Maintenon, suffit pour obtenir le pardon de vos péchés, pourvu que vous y joigniez une ferme résolution de ne plus les commettre, si Dieu vous rend la vie. — Oui, mais je crains de ne pas faire assez pénitence, si j'en reviens ».

Elle s'inquiéta de ses dettes. Monsieur le Dauphin les connaissait. Elle demanda à le voir. Madame de

Maintenon lui fit comprendre que cela n'était pas possible, parce qu'elle avait la rougeole ; mais, continua-t-elle, « si Monsieur le Dauphin sait vos dettes, Madame, vous devez être tranquille et bien persuadée que son amitié pour vous l'engagera à les acquitter au plus tôt ».

La Princesse parut calmée, et dès ce moment elle ne pensa plus qu'à la mort. Elle demanda au Père Noël de lui parler de Dieu. Elle dit adieu aux dames qu'elle aimait le mieux. « Ma belle Duchesse, dit-elle à la Duchesse de Guiche, je vas mourir. — Non ! non ! Dieu vous rendra aux prières de Monsieur le Dauphin. — Et moi, reprit la Princesse, je pense le contraire et que, parce qu'il est agréable à Dieu, il lui enverra cette affliction ». Profonde parole, dont le sens demeure fermé pour ceux qui ne connaissent pas le rôle de la douleur dans l'économie du salut.

Une consultation des meilleurs médecins, que le Roi et le Duc de Bourgogne provoquèrent, n'aboutit qu'à une nouvelle saignée, ce qui fut fait le soir. La fièvre redoubla. La Princesse perdait peu à peu connaissance. Les forces l'abandonnaient. Le vendredi soir 12, elle entra en agonie.

Le Roi partit pour Marly avec Madame de Maintenon, laissant près de la Princesse le Cardinal de Noailles.

A huit heures un quart la Princesse avait rendu le dernier soupir.

Qui annonça la mort de la Princesse au Duc de Bourgogne ? Proyard nous dit seulement comment il l'accueillit : « Ah ! Seigneur, s'écria-t-il, conservez le Roi ». Comme s'il eut pressenti en ce moment qu'il ne devait pas lui-même régner sur la France (1).

(1) Proyard, II, 269.

Et voici maintenant la fin du drame. Assistons à la mort d'un saint.

A la nouvelle de la mort de la Princesse sa femme, le Prince s'enferma dans son oratoire et y demeura deux heures en prières. Puis il partit le lendemain pour Marly. Le Roi n'était pas réveillé. Le Prince alla à la chapelle pour y entendre la messe ; puis il remonta dans son appartement. Il ne put éviter les visites des Princes et des Princesses ; l'on parla mal des médecins qui avaient mal soigné la Duchesse de Bourgogne. « Soit que les médecins l'aient tuée, soit que Dieu l'ait rappelée, répondit-il avec douceur ; il nous faut également adorer ce qu'il permet et ce qu'il ordonne (1) ».

Cependant le Roi était réveillé. Le Duc de Bourgogne s'en fut à cette entrevue qu'il redoutait. L'aïeul embrassa longuement son petit-fils. Les larmes et les sanglots coupaient leurs paroles. Les courtisans nombreux, muets et saisis de pitié devant ce spectacle accablant, comprenaient-ils bien que la douleur frappe tous les hommes et que la mort ne respecte rien, ni la jeunesse, ni la grandeur, impuissante seulement devant la vertu ?

Le Roi remarqua la mauvaise mine du Prince. Les médecins lui conseillèrent d'aller prendre le lit. Docilement il y alla et ne reçut ce jour-là que son confesseur, ses menins et Chevreuse. Le reste du jour, il pria ou fit des lectures pieuses.

La nuit fut mauvaise ; il eut une forte fièvre. Le lendemain il s'efforça, comme le Roi, de reprendre sa vie régulière ; et après le Conseil, Torcy passa chez le Duc de Bourgogne qui travailla trois heures. Il était cependant très fatigué.

(1) Proyard, II, 269.

A Versailles se faisaient les préparatifs du service funèbre de la Duchesse de Bourgogne. L'autopsie ne révéla aucune maladie. « On dit seulement qu'elle avait le sang tout brûlé (1) ». Elle était morte de rougeole maligne comme va mourir le Duc son mari. A Marly il était sur son lit de douleur et la mort était là.

Fénelon apprit en même temps la mort de la Duchesse de Bourgogne et la maladie du jeune Prince. Il comprit que tout était à craindre de la part d'un cœur sensible, d'un caractère mélancolique et d'une âme passionnée.

« Ce qui m'afflige le plus, écrit-il, est la maladie de Monsieur le Dauphin ; il y a déjà quelque temps que je crains pour lui un sort funeste. Si Dieu n'est plus en fureur contre la France, il reviendra ; mais si la fureur de Dieu n'est point apaisée, il y a tout à craindre pour sa vie. Je ne puis rien demander ; je tremble sans qu'il me soit permis de prier. Mandez-moi la suite de sa maladie, vous savez comme je m'y intéresse. Hélas ! hélas ! Seigneur, regardez-nous en pitié (2) ».

Et lui qui avait consolé tant de cœurs meurtris, il essaie de consoler son cher petit Prince. Il envoie au Duc de Chevreuse un admirable écrit à remettre sous les yeux du jeune Prince à la première occasion. Impuissant à trouver des paroles qui se changeaient en sanglots, il emprunte la plume de Saint Augustin.

« J'ai prié et je prierai ; je fais même prier pour la Princesse que nous avons perdue. Dieu sait si le Prince est oublié. Il me semble que je le vois dans

(1) Sourches, XIII, 296.

(2) Œuvres Complètes, VIII, 47.

l'état où Saint Augustin se dépeint lui-même (1) : mon cœur est obscurci par la douleur ; tout ce que je vois me retrace l'image de la mort. La maison paternelle me rappelle sans cesse ma douleur et mon malheur. Tout ce qui m'était doux me devient un supplice, depuis que je l'ai perdue ? Mes yeux la cherchent partout, et ne la trouvent nulle part. Tout ce que je vois m'est en horreur, parce que je ne la vois point. Quand elle vivait, quelque part que je fusse sans elle, tout me disait : vous l'allez voir ; rien ne me le dit plus. Je ne trouve de douceur que dans mes larmes : elles me tiennent lieu de ce qu'elle m'était, lorsqu'elle vivait... (2) ».

Le mardi matin 16, le Prince, en proie à de sombres pressentiments, dit à plusieurs reprises au P. Martineau : « Mon Père, je ne sortirai point d'ici ».

Le confesseur le rassura, disant qu'on priait partout pour sa guérison et il le pressa « de joindre ses prières aux leurs, afin de l'obtenir, car elle était nécessaire au bien de l'Etat dont les intérêts lui avaient toujours été chers. « Mais n'y aurait-il point pour moi de vanité, répliqua le Prince, de demander à Dieu ma guérison, comme nécessaire au bien de l'Etat ? » Le P. Martineau le rassura.

« Eh bien, reprit-il, Dieu qui sait les desseins qu'il a sur moi, est le maître ; je ne veux que ce qu'il veut, soit la vie, soit la mort, qu'il décide, j'y consens. *Fiat, fiat* (3) ».

Le soir, des plaques rouges apparurent sur le corps,

(1) Saint Augustin, *Confessions*, Livre IV, chap. 4 et suiv.

(2) Le Cardinal de Bausset a copié cet écrit sur le manuscrit original de la main de Fénelon (*Vie de Fénelon*, L. VII, ch. 47.).

(3) *Recueil des Vertus*, 160.

et la fièvre de nouveau le reprit. On se crut encore en face de la rougeole. Les médecins n'osaient rien ordonner, se souvenant des mauvais résultats obtenus sur la Duchesse de Bourgogne. La nuit du mardi au mercredi fut mauvaise et la journée de même. Les plaques rouges disparaissaient, puis reparaissaient. Le Duc de Bourgogne avait une fièvre ardente. Il voulut faire une confession générale pour se préparer à recevoir les derniers Sacrements. Et au P. Martineau qui le rassurait et qui lui demandait de préparer l'effet des remèdes par des pensées plus consolantes : — « Dieu merci, répondit le Prince, la pensée de la mort n'est point une pensée qui m'attriste, vous savez que je ne désire que la volonté de Dieu. S'il veut que je vive, demandez que ce soit pour le mieux servir. S'il veut que je meure, priez pour que ce soit pour vivre éternellement avec lui ».

Puis il fit appeler les officiers et les gens de sa maison ; il les remercia de leurs services, promit de les recommander au Roi. Il se fit apporter l'état des familles pauvres qu'il soutenait. Que deviendraient-elles après lui ?

« Tout occupé de cette pensée, raconte Proyart, il se rappela que la Dauphine lui avait laissé quelques pierreries. Il ordonna qu'on les mît en vente, et les amis du Prince, les uns pour entrer dans ses vues de charité, les autres pour avoir quelque chose qui lui eût appartenu, mirent l'enchère sur ces bijoux qui furent vendus beaucoup au-dessus de leur juste valeur (1) ».

Il répartit la somme entre ses pauvres. Il envoya 700 livres au couvent des Récollets pour qu'on priât pour l'âme des soldats tués à la guerre en combattant

(1) Proyart, II, 273.

sous ses ordres. « Il ne laissa rien, ajoute Proyart, pour faire prier pour lui-même ».

Le Prince employa le reste de la journée à faire des lectures pieuses. Le calme revenant trompa les médecins. Le Roi se promena comme à l'ordinaire, dans les jardins.

La nuit fut mauvaise. Les plaques reparurent et la fièvre redoubla de violence. « Voilà une fièvre horrible, disait-il ; voilà une fièvre horrible ; je sens une extrême chaleur au dedans » ; puis « craignant que ces paroles ne fussent l'effet de quelque impatience ou de trop peu de courage à souffrir le mal qu'il sentait, il ajouta aussitôt, comme pour corriger ce qu'il avait dit : peut-être la fièvre que j'ai ne me paraît-elle si forte que parce que je n'ai point été malade et que je ne suis point accoutumé à souffrir. Et qu'est-ce après tout, que le mal en comparaison des feux du Purgatoire où nos péchés les plus légers doivent être expiés, si nous n'avons soin de les expier nous-mêmes par la pénitence ?

— Je lui répondis, continue le P. Martineau, que, par un effet de la miséricorde divine, l'ardeur de sa fièvre pouvait servir à le garantir des feux du Purgatoire, s'il la souffrait et l'offrait à Dieu avec componction, et en unissant sa peine à celle de Notre-Seigneur. — Très volontiers, répondit-il. Que nous sommes obligés à Dieu de nous avoir donné un moyen si facile de satisfaire à sa justice (1) ».

Cependant les souffrances augmentaient. Le Prince désira recevoir en même temps l'Extrême-Onction et la Communion en Viatique.

Le Roi consulta les médecins qui, toujours aveu-

(1) *Recueil des Vertus*, 165.

gles sur la maladie du Prince, répondaient que le Prince serait en état de communier très prochainement à l'Eglise. « *Fiat, fiat* », avait dit encore le Duc de Bourgogne en apprenant le refus du Roi.

Louis XIV qui ne voulait pas répandre inutilement l'alarme dans son royaume se retranchait derrière les règles de l'Eglise, qui alors ne permettaient la Communion en Viatique que dans le cas d'un véritable danger, « et c'est aux médecins, continua-t-il, qu'on doit s'en rapporter plutôt qu'à moi-même ».

Les médecins ne croyaient pas à l'imminence d'un danger ; ils s'opposèrent même à ce que l'Extrême-Onction lui fût administrée, « qu'il n'était nullement dans le cas de recevoir ce Sacrement ».

Le Prince souffrit cruellement de tous ces refus : « O mon Sauveur, s'écria-t-il, puisqu'on ne veut pas me croire, il faudra que je quitte ce monde sans la consolation des secours que vous avez établis pour les mourants. Vous voyez les désirs de mon cœur, que votre volonté soit faite ». — « Mais, continue Proyart, les lâches tempéraments des médecins furent éludés par un tempérament plus chrétien que proposa une personne vertueuse (1). Comme on s'appuyait des règles de l'Eglise, pour empêcher que le Prince communiât en Viatique, on dit qu'il pouvait le faire à jeun aussitôt après minuit, et ceux qui ne cherchaient qu'à épargner au Roi un spectacle affligeant, applaudirent les premiers à cet expédient qui comblait les vœux du malade, et qui les soustrayait eux-mêmes au reproche d'avoir, par des considérations humaines, laissé mourir un Dauphin sans Sacraments (2) ».

(1) Le Père Martineau.

(2) Proyart, II, 276.

Et cela fut fait ainsi. La messe commença à minuit, célébrée par le premier aumônier du Roi. Le Duc de Bourgogne communia avec une grande ferveur.

« Alors, rapporte le P. Martineau, la tranquillité succéda à l'inquiétude qu'il avait fait paraître auparavant. Il était en possession de Celui qu'il aimait, qu'il désirait, qu'il cherchait. Son cœur était content ».

« Que j'ai d'obligation à Dieu, dit-il au P. Martineau, de ce qu'il veut bien me tirer maintenant du monde où tant de pièges m'étaient préparés. De quels dangers pour le salut le trône n'est-il pas environné ! Aurais-je eu assez de fidélité pour n'y pas périr ? »

Il fit encore une sorte d'examen de conscience et se souvenant des mauvais procédés dont on avait usé à son égard : « Seigneur, dit-il, j'ai la confiance que vous me pardonnerez mes offenses, comme je leur pardonne le mal qu'ils m'ont fait ou qu'ils ont voulu me faire ».

Cependant les souffrances augmentaient. Un feu intérieur le dévorait, et il pensa à celle qui avait ressenti les mêmes souffrances. « Oh ! ma pauvre Adélaïde, que tu as dû souffrir ! O mon Dieu que ce soit pour le salut de son âme ! Unissez mes souffrances aux siennes ! sanctifiez-les par les vôtres ! et accordez-lui le repos éternel (1) ».

Le P. Martineau voyant, à la pointe du jour, le Prince un peu plus calme, se retira pour dire la messe dans la chapelle du château. Il n'avait pas achevé l'office qu'on vint le prévenir que le Prince était à toute extrémité... Le Père trouva le Prince en proie à un délire furieux. En voyant approcher son

(1) Proyart, II, 279.

confesseur, le mourant parut le reconnaître. « Ah ! mon Père », dit-il à mi-voix. « Quel trait pour moi que cette courte parole, ajoute le P. Martineau. Combien de choses, toute courte qu'elle est, dut-elle faire comprendre à un homme accoutumé au langage de celui qui la prononça et dont le cœur lui était si connu ! »

Et voici la fin du drame, racontée par le P. Martineau. « Je dis en trois mots au Prince mourant qu'on allait lui donner l'Extrême-Onction et qu'il la devait recevoir avec confiance en la miséricorde de Dieu qui a établi ce Sacrement pour effacer le reste de nos péchés, et pour nous mettre en état de paraître devant lui pur et sans tache. En même temps je pris sa main et la mis sur la mienne, le priant de la serrer au cas qu'il m'entendît. Il le fit, mais je n'oserais assurer que ce fût avec connaissance, parce que ça a pu être l'effet du hasard, dans l'agitation où il était alors.

» Aussitôt, l'aumônier du Roi lui donna les Saintes Huiles. On récita les prières des agonisants, et à peine furent-elles achevées qu'il expira. On m'a dit, qu'un instant avant que d'expirer, il avait prononcé le sacré nom de Jésus-Christ en levant les yeux au ciel, et d'un ton plein de foi et d'amour. Je n'ai pas de peine à le croire, car il n'est pas surprenant qu'à la mort il ait eu dans la bouche un nom qu'il avait eu toute sa vie, si profondément gravé dans le cœur. J'avoue cependant que je ne l'ai pas entendu ».

Le Prince expira à huit heures et demie du matin.

Après le récit d'une telle mort, comment ne pas se rappeler que la religion est le seul flambeau qui jette un rayon d'espoir sur les deux grandes réalités qui ne changent pas, la vie et la mort, et qui nous

aide à les traverser ; ou mieux, que la foi donne le secret des vies consolées et des morts joyeuses ?

En apprenant cette horrible nouvelle, Fénelon laissa échapper ces seuls mots : « Tous mes liens sont rompus... Rien ne m'attache plus à la terre ». Il demeura plusieurs jours dans un état d'accablement qui commençait d'alarmer ses amis.

Quelques jours après, il eut la force d'écrire au Duc de Chevreuse cette lettre déchirante (1) : « Hélas, mon bon Duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Eglise et pour l'Etat. Il a formé ce jeune Prince, il l'a orné, il l'a préparé pour les plus grands biens, il l'a montré au monde et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur et malade de saisissement sans maladie ; en pleurant le Prince mort, qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivants. Ma tendresse m'alarme pour vous et pour le bon Duc (de Beauvilliers) ; de plus, je crains pour le Roi ; sa conservation est infiniment importante.

» On n'a jamais tant dû désirer et acheter la paix. Que serait-ce si nous allions tomber dans les orages d'une minorité sans mère régente, avec une guerre accablante au dehors ; tout épuisé, poussé à bout... ».

Si une chose put adoucir les douleurs de Fénelon, ce fut le récit des derniers moments du Prince. « Les contemporains gardèrent en effet le souvenir de l'admirable spectacle qu'offrit à la Cour de Louis XIV cette agonie d'un homme frappé au milieu de la jeunesse et de toute la force de la vie, mourant sans un regret, joyeux même de la joie du chrétien ». Et cette impression fut assez profonde pour qu'elle restât contresignée dans tous les Mémoires du temps.

« Ce dut être une scène à la fois déchirante et

(1) Œuvres Complètes, VII, 373.

pleine de grandeur que celle où l'on vit au milieu des splendeurs de Versailles, cette mort de l'héritier du trône à vingt-neuf ans, devenant par la foi chrétienne, l'espérance du bonheur céleste, le dédain de la vie, la reconnaissance sincère envers Dieu pour la délivrance d'une charge aussi écrasante que celle de régner, devenant, dis-je, comme un jour de triomphe pour celui qui échappait, pour ainsi dire, à la vie.

» Ce coup qui réduisait tant d'espérances à néant, montra, comme dans un lumineux éclair, la fragilité des choses humaines et la force invincible de ces croyances, devant lesquelles la mort elle-même est forcée de s'avouer vaincue (1) ».

Le corps du Duc de Bourgogne fut transporté à Versailles le jour même. Les chirurgiens firent l'autopsie et ils en retirèrent le cœur qu'on déposa embaumé près de celui de la Dauphine. Les deux cercueils furent placés sur la même estrade, « spectacle nouveau et si affreux, raconte Breteuil, que ceux qui, comme moi, ont eu la douleur de le voir, ne peuvent y penser sans en frémir ».

Les deux cœurs furent mis dans un carrosse dont les huit chevaux étaient bardés de housses noires, traînant jusqu'à terre, avec de grandes croix de moire d'argent blanche. Ils furent transportés en grande pompe à l'Abbaye du Val-de-Grâce, où l'abbesse fit en les recevant un touchant discours.

Cependant les corps du Dauphin et de la Dauphine étaient exposés à Versailles. Ils y restèrent trois jours, puis furent transportés à Saint-Denis suivis d'un long cortège. Les cercueils demeurèrent dans l'Eglise.

(1) Emmanuel de Broglie, *Fénelon à Cambrai*, 353.

D'après la coutume, il fallut attendre quarante jours pour les descendre dans le caveau royal. La cérémonie eut lieu le 18 avril (1).

La mort soudaine du Duc et de la Duchesse de Bourgogne enflamma les imaginations. Le peuple crut aux plus noirs desseins et ses soupçons se portèrent sur le Duc d'Orléans qui aurait fait empoisonner les héritiers du trône pour s'y asseoir à son tour.

Le Duc d'Orléans n'avait pas l'âme aussi noire. Cependant, de lui-même, il alla demander au Roi d'ouvrir une information. Il voulait faire cesser ces bruits sinistres qui l'exposaient aux insultes du peuple et à l'hostilité d'une partie de la Cour. Le Roi refusa d'entrer dans cette voie.

De fait les circonstances extérieures suffirent pleinement à expliquer ces morts dont l'imagination des contemporains fut si vivement frappée.

Les Princes ne furent pas les seuls que le mal emporta ainsi à cette époque, dans la force de l'âge. La *Gazette de Hollande* de février 1712 évalue à plus de cinq cents le nombre des victimes, que fit, tant à Paris qu'à Versailles, l'épidémie de rougeole pourprée... Car le Duc et la Duchesse de Bourgogne paraissent bien être morts de rougeole maligne (2).

Saint-Simon a raconté, dans un récit dramatique, la mort du Duc de Bourgogne. C'est un long déchirement d'âme, un cri d'admiration et de désolation.

« Le jeudi matin, 18 février, j'appris, dès le grand matin, que le Dauphin, qui avait attendu minuit

(1) Lire dans d'Haussonville : *La Duchesse de Bourgogne*, Tome IV, ch. 6, les détails très curieux de ces cérémonies.

(2) D'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*, Tome IV. 422) rapporte, à ce propos, une consultation du Professeur Dieulafoy.

avec impatience, avait ouï la messe bientôt après, y avait communiqué, avait passé deux heures après dans une grande communication avec Dieu, que la tête s'était après embarrassée, et Madame de Saint-Simon me dit ensuite qu'il avait reçu l'Extrême-Onction ; enfin qu'il était mort à huit heures et demie...

» Grand Dieu ! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix ! Quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix ! On ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres mais tranquilles vues ! Quel surcroît de détachement ! Quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre ! Quelle soumission, et combien parfaite ! Quel ardent amour de Dieu ! Quel perçant regard sur son néant et ses péchés ! Quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde ! Quelle religieuse et humble crainte ! Quelle tempérée confiance ! Quelle sage paix ! Quelles lectures ! Quelles prières continuelles ! Quel ardent désir des derniers Sacrements ! Quel profond recueillement ! Quelle invincible patience ! Quelle douceur ! Quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait ! Quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce dernier châtement ; Dieu lui montra un Prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité ».

Le lendemain de l'inhumation définitive, Beauvilliers vit entrer dans son appartement, à Versailles, Saint-Simon, qui lui dit en l'embrassant : « Vous

(1) Saint-Simon, VI, 238, 250.

venez donc d'enterrer la France ». « Il en convint avec moi, ajoute Saint-Simon. S'il était au monde combien plus en serait-il persuadé aujourd'hui ».

L'on sait que Saint-Simon écrivit ses Mémoires quand le Régent commençait de conduire la France à la Révolution ; et l'on ne peut s'empêcher de pleurer la mort d'un Prince qui aurait pu éviter la catastrophe de la fin du siècle ; qui, au lieu d'une Révolution sanglante, aurait remis la France dans ses traditions et montré la marche vers tous les progrès par une évolution pacifique. Quelque bien qu'on dise de la Révolution, il appert, à tout esprit libre, que la France, après sa rupture avec la Monarchie, a perdu son équilibre politique. La rupture fut trop brusque et le peuple, au lieu de réparer la maison qui se lézardait, la jeta par terre, et ce même peuple se trouva soudain sans abri.

Mais le peuple français demeure avec ses qualités de race qui font l'admiration et l'envie du monde entier.

La France a repoussé l'Europe coalisée et promené le drapeau tricolore dans toutes les capitales. Elle a vu son territoire envahi. Elle a vu la guillotine transformée en instrument de règne et le Palais des Rois embrasé de ses propres mains. Rien ne l'a abattue, et même quand elle semblait le plus bas, elle a montré cette qualité qui fait les résurrections : la vitalité. La France renaîtrait de ses cendres, s'il le fallait, pour ne pas mourir.

Hier, les politiciens étrangers la croyaient morte, et ils l'attaquèrent, escomptant ses dépouilles. Toute seule, elle tint le coup d'abord, même quand il n'y avait plus de canons, ni de cartouches, avec sa seule énergie. Puis quand les nations, plus par intérêt

que par sympathie, se mirent à ses côtés, la France devint l'ossature des armées alliées en Occident et en Orient, au point que, quand un front allié ployait, on appelait la France au secours et le drapeau tricolore apportait la victoire dans ses plis soyeux.

Blessée, quoique victorieuse, comme il arrive dans les combats sanglants, elle pansera ses blessures, seule, même si les puissances égoïstes l'abandonnent dans la peine après avoir utilisé sa gloire.

Monsieur le Duc de Saint-Simon, on n'enterre pas la France.

Ce ne fut pas la France, mais ce fut bien la vieille Monarchie qu'on descendit dans les caveaux de Saint-Denis, avec le cercueil du Dauphin ; la vieille Monarchie, donc l'instrument qui avait forgé la grandeur de la France avec l'épée, et mieux encore avec la politique, patiente et prudente, d'un père de famille heureux et fier d'agrandir son domaine.

Sans doute l'instrument vieilli et qu'on n'avait pas voulu réparer commençait à se fausser, et la politique avait commis des fautes à l'intérieur. Mais le Duc de Bourgogne avait la vue très nette des maux qui travaillaient alors la France et aussi la claire intelligence des remèdes qui les auraient corrigés.

Ce ne fut pas un grand général. Les Condé sont rares ; mais il avait le goût des choses militaires. Il avait conçu une haute idée du métier de Roi et il s'y était préparé avec un sentiment élevé de son devoir. Il considérait en toutes choses la gloire de la France et le bonheur du peuple. Tout cela se conclut des Documents, Mémoires et Lettres inédites qui sont passés sous nos yeux.

Et puisqu'on se plaît à l'écraser en le comparant au vainqueur de Rocroy, serait-il permis de remar-

quer que le génie militaire ne suffit pas et n'est pas même indispensable à un Roi.

Le Duc de Bourgogne n'aurait pas fait la guerre, mais il avait d'autres idées.

« Il projetait une réforme générale de la société française, empreinte de l'esprit aristocratique et chrétien des Ducs de Beauvilliers et de Chevreuse ; il méditait l'application d'idées politiques et économiques conformes aux propositions de Fénelon. Il devait à ce dernier de montrer pour le peuple une âme généreuse et compatissante, de décréter l'égalité de tous les citoyens devant la loi, de soumettre à l'impôt le clergé et la noblesse, de soulager ainsi le reste de la nation qui supportait toutes les charges du Trésor ».

Sous la bienfaisante influence de Fénelon encore, « il réformait les monstrueux abus du régime financier, il régénérait l'agriculture et le commerce, devenait le grand rôle de l'industrie et lui frayait la route. Il comprenait que la paix est la vie des sociétés, et il gémissait de cette longue guerre qui ensanglantait l'Europe ».

Si l'on juge ces Réformes un peu timides, que l'on se rappelle que cette timidité même aurait facilité le succès et préparé l'avenir. Il ne faut donner aux peuples, comme aux personnes, que ce qu'ils peuvent supporter, et les faire passer insensiblement de l'état de dépendance à l'état de liberté.

Ces projets, quel que soit le jugement sévère des esprits chagrins, contiennent des pensées et des aspirations qui décèlent une grande âme.

« La vie du Prince est d'ailleurs le meilleur commentaire de son système. Il ne faut pas l'oublier, il écrivait à vingt-cinq ans au milieu des séductions de la puissance et au pied du trône. Lui qui n'avait pas souffert, il a travaillé toute sa vie à soulager ceux

qui souffrent. A ce titre seul, le Duc de Bourgogne mériterait un pieux souvenir. Il est tombé avant l'heure, et ce travail interrompu a quelque chose d'inachevé qui désarme et qui touche (1) ».

*Ostendent terris hunc tantum fata, neque ultra
Esse sinent...* (2)

La mort du Duc de Bourgogne est un amer désespoir, parce que nous la jugeons à la lumière des événements passés.

Tant que les imaginations françaises en appelleront de la fatalité des choses accomplies au rêve de l'Histoire recommencée et de l'Histoire heureuse, nous aimerons à nous figurer le règne du Duc de Bourgogne empêchant celui de Louis XV, ou plutôt, portant lui-même ce nom de Louis XV qui serait devenu le symbole de la vertu couronnée.

(1) E. Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV*, II, 226.

(2) Virgile, *Enéide*, VI, 869.

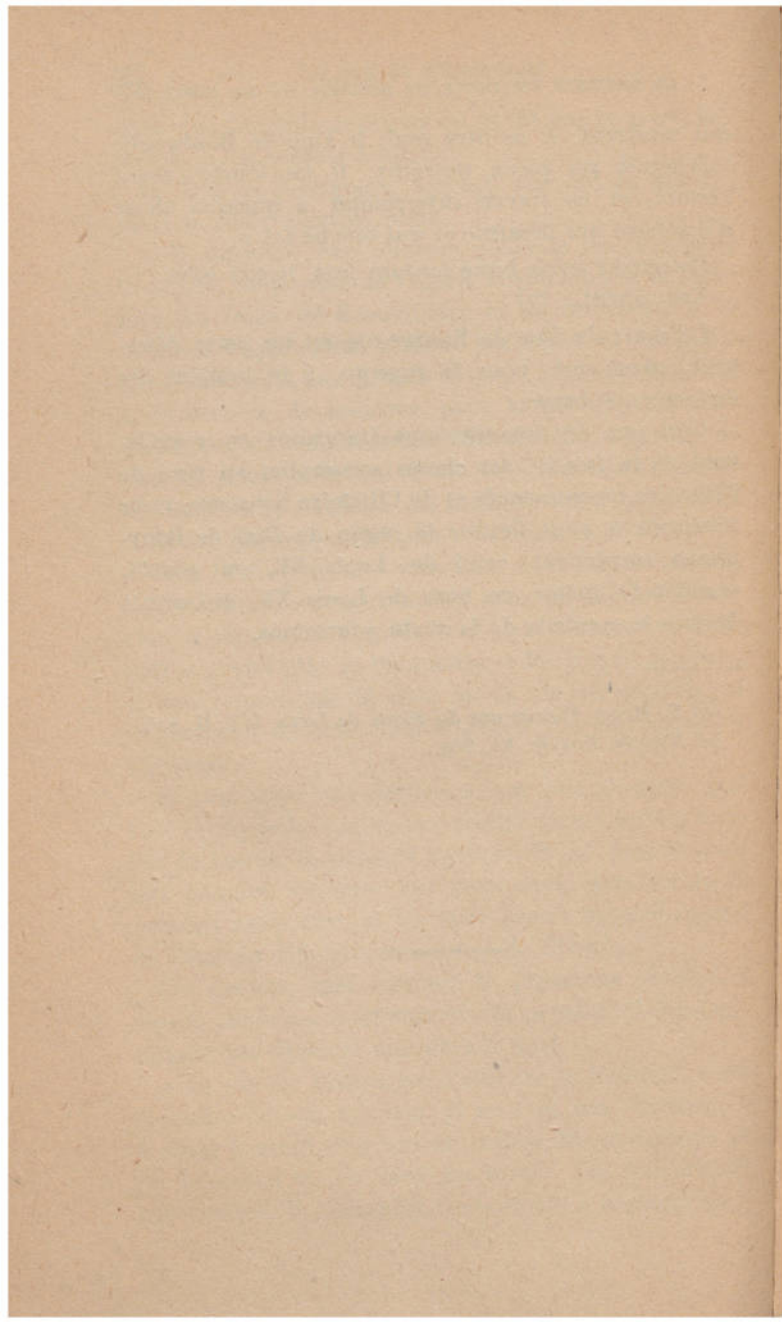


TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	VII
CHAPITRE PREMIER. — L'Enfant.....	I
CHAPITRE II. — Le Jeune homme. — Le Quiétisme	31
CHAPITRE III. — Le Mariage.....	67
CHAPITRE IV. — Un Saint.....	97
CHAPITRE V. — Les Campagnes militaires.....	123
CHAPITRE VI. — Le Chrétien sous l'outrage. — La Cabale.....	157
CHAPITRE VII. — Le Dauphin. — Les Tables de Chaulnes. — Le Gallicanisme.....	195
CHAPITRE VIII. — Les Ecrits du Dauphin....	235
CHAPITRE IX. — La Question religieuse. — Le Dauphin en face du Jansénisme et du Pro- testantisme	269
CHAPITRE X. — Le Dauphin est digne de ré- gner. — La Mort.....	305
TABLE DES MATIÈRES.....	341

IMPRINATUR

Parisiis, 7^a Octobris 1921

ALFRED BAUDRILLART

VIC. GÉN.

PARIS. — SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU CENTRE

35, rue des Petits-Champs

Même Maison à Limoges



